

Bourassa propose:

100,000 emplois pour 1971 au Québec



M. Robert Bourassa a ouvert la campagne du parti libéral du Québec hier dans son comté de Mercier. On voit ici le chef libéral répondant aux questions des journalistes, en présence des candidats de la région de Montréal, dans la grande salle du centre social de la Fraternité des policiers.

(Photo Le Devoir par Keystone)

La campagne électorale entre dans la phase des combats

par Michel Roy

La campagne électorale, officiellement ouverte le 12 mars par l'annonce du scrutin, entre en fin de semaine dans une nouvelle phase. Jusqu'ici les partis politiques se sont principalement employés à mettre au point leur stratégie, à définir leurs programmes et à recruter des candidats. Aujourd'hui et demain, l'Union nationale, le Parti libéral, le Parti québécois et le Ralliement créditiste engagent le combat.

M. Bourassa a inauguré sa cam-

pagne par un meeting populaire dans la circonscription de Mercier hier soir: quelques heures plus tôt, en conférence de presse, le jeune leader avait lancé le slogan de son Parti: "Québec: au travail!" En fin de semaine, il fera une première grande tournée à travers la province. En 36 heures, il se rendra à Trois-Rivières, à Sherbrooke, à East Angus, à Québec, à Mont-Joli, à Rimouski, à Chicoutimi, à Bagotville. Il rentrera à Montréal dimanche soir.

La fin de semaine sera principalement marquée par la réunion du Conseil national de l'Union nationale au stade Maurice Richard aujourd'hui. Quelque 2,000 militants de l'UN, représentants de tous les comités, seront au rendez-vous. Il s'agit d'étudier et d'adopter le programme du parti, programme qui sera rendu public par M. Jean-Jacques Bertrand à 18 h 15 au Centre Maisonneuve. Pour les ministériels, cette journée est donc capitale. Elle marque le lancement d'une campagne dont la cadence doit s'accroître de jour en jour jusqu'au 27 avril. Dimanche, dans l'après-midi, le premier ministre inaugure sa campagne électorale dans son comté de Mississauga, au stade de Cowansville. Toutes les vedettes du Parti l'accompagneront. En soirée, M. Bertrand gagnera l'Abitibi où il passera deux jours.

Le Parti québécois lance également sa campagne en fin de semaine. Dimanche soir, à 19h30, entouré de 106 des 108 candidats, M. Lévesque fera connaître son équipe et son programme. La soirée s'ouvrira par une présentation audiovisuelle sur le Québec. Cinq membres du conseil exécutif présenteront ensuite le programme, ou du moins la version électorale du programme adopté lors des congrès du PQ. (La version intégrale, publiée aux Éditions du jour, sera mise en vente en fin de semaine).

En fin de soirée, M. Lévesque prononcera un grand discours. Samedi et dimanche matin, le leader visite Saguenay et Duplessis.

Le Ralliement créditiste inaugure aussi sa campagne au cœur de la région qui constitue son chateau-fort, la Beauce. M. Camil Samson, leader de l'aile provinciale, et Réal Caouette, leader de l'aile fédérale, prononceront des discours au stade de Saint-Georges, dimanche, à 14 heures. En soirée, les deux vedettes du Parti seront à l'École l'Assomption du Cap-de-la-Madeleine.

D'autre part, l'organisateur provincial du Parti, M. Maurice Ouellet, a annoncé hier que le Ralliement aura choisi 90 candidats dimanche.

l'expérience policière de M. Gilbert? Dans ce cas, le syndicat trouve qu'il surgit un problème grave, d'autant plus que M. Gilbert a déjà manifesté son intention de demeurer en contact étroit avec les milieux policiers.

En effet, demande le syndicat, "comment peut-on justifier les nouveaux rapports que cette nomination inaugure entre le pouvoir policier et la communauté universitaire? C'est là créer un précédent lourd de conséquences pour toute l'université."

Ingérence policière ou politique

Le Syndicat, qui redoute toute ingérence policière ou politique dans l'université, s'élève donc, dans le climat actuel de tension qui secoue toutes les universités, contre "la provocation politique que constitue cette nomination sans précédent, qui donne au pouvoir policier un libre accès à la communauté universitaire".

Celle-ci, affirme le syndicat, à travers toute son histoire, a toujours cherché à éviter des rapports aussi étroits avec les pouvoirs tant policiers que politiques, et c'est là une condition indispensable à sa contribution comme foyer libre de pensée et de recherche au développement de la société.

Le syndicat des professeurs ne voit pas pourquoi certains enseignements relatifs aux problèmes policiers doivent être pris en charge par une faculté universitaire, "alors qu'il existe à Nicolet un institut de police".

La nomination de l'ex-chef Gilbert à titre de professeur invité pour trois ans au département de criminologie n'ayant pas encore été entérinée par le Conseil de l'université, le syndicat demande aux membres de ce conseil de reconsidérer "cette décision inquiétante" déjà acceptée par le conseil de la faculté des sciences sociales, et par le comité exécutif de l'université. L'instance suprême de l'université, espère le syndicat, saura dans cette affaire être consciente de l'importance de l'autonomie de l'université et soucieuse de la préserver de "toute ingérence de pouvoirs extérieurs".

Privileges?

"Il faut se demander, affirme le syndicat, si, par de tels artifices administratifs dans le cas d'une personne dont l'expérience universitaire est des plus limitées, on ne chercherait pas à obtenir pour cette dernière un statut exceptionnel et, partant, un tarif salarial élevé qui ne ferait que s'ajouter aux privilèges déjà consentis."

D'autres éléments de la question inquiètent également le syndicat des professeurs de l'université de Montréal. L'administration de l'université a-t-elle été impressionnée par la réputation et

par Jean-Claude Leclerc

Il faut mobiliser tout le Québec pour créer en 1971 - objectif "absolument prioritaire" - 100.000 nouveaux emplois pour les finissants des CEGEP et des universités et pour les chômeurs dont le nombre a atteint un pourcentage intolérable, a proposé hier M. Robert Bourassa, convoquant l'électorat à un "projet collectif" aussi enthousiaste que l'Expo 67.

Détendu et mordant à la fois pour cette première conférence de presse de sa campagne, le nouveau chef libéral a soutenu que dans cette élection historique, les Québécois avaient le choix entre quatre partis ayant "une certaine force électorale":

- l'Union nationale, ou l'incompétence tragique;
- le Parti québécois et l'aventurisme;
- les Créditistes, qui sollicitent un vote protestataire sincère mais négatif, et
- un parti libéral "rédevenu le parti des travailleurs", dont l'équipe renouvelée peut seule former un "gouvernement fort" rendu nécessaire par le défi des années 70.

M. Bourassa a accusé l'UN de vouloir obtenir un chèque en blanc sans présenter de budget, de précipiter le scrutin même en humiliant le ministre Cardinal qui avait promis l'adoption préalable du bill 62, et d'avoir escamoté les amendements "essentiels" que M. Bertrand avait déposés pour la loi électorale, bref de se présenter au peuple sans politiques.

L'UN, a-t-il soutenu, s'est coupée de la jeunesse, qui représente un million d'électeurs. Ni séparatiste ni fédéraliste, elle n'a pas le courage de se situer franchement dans le débat constitutionnel. Elle a repris sa politique traditionnelle de patronage.

L'ancien collègue de M. René Lévesque y est également allé d'une rude sortie contre le PQ, "devenu le parti de la bourgeoisie", noyauté par les élites "traditionnalistes", qui proposent une aventure dont ils se refusent à mesurer les conséquences tragiques pour les Québécois.

Jacques Parizeau contredit Lévesque
Voir page 2 : Bourassa

création récréation

■ **SALON DU LIVRE DE QUÉBEC:** À l'occasion du Salon du livre de Québec, qui se terminera demain soir, nous publions quelques pages consacrées aux livres. Le lecteur trouvera, notamment, de larges extraits d'une conférence sur la censure que prononçait Jacques Hébert, président et directeur général des Éditions du Jour, ainsi que quelques chapitres inédits d'ouvrages qui paraîtront sous peu (de la page 19 à 29).

■ **LITTÉRATURE:** Les chroniques habituelles de Jean Éthier-Blais, Jean-Guy Pilon et Jean-Charles Bonenfant.

■ **BEAUX-ARTS:** Christian Allègre a visité une exposition réunissant des œuvres de jeunes peintres québécois, à l'Université du Québec (à la page 16).

■ **CINÉMA:** Jean-Pierre Tadros s'est entretenu avec Marc Hébert, l'auteur de "Les rochassiers", film qui sera présenté demain sur les ondes de la télévision d'état (à la page 17).

■ **LE GROUPE:** Parce qu'il sera difficile de trouver du travail cet été, les jeunes partiront-ils en vacances? Telle est la question que s'est posée Renée Rowan (à la page 15).

■ **TOURISME:** Urgel Lefebvre revient d'un séjour à la Martinique... un pays merveilleux; un reportage sur Athènes, les Athéniens et l'acropole; une promenade dans Budapest; la poterie indienne renait à Sainte-Marie-aux-Hurons (de la page 30 à 34).

■ **DISQUES:** Jacques Thériault s'est principalement attaché à des sillons de musique contemporaine signés Pierre Henry, Luc Ferrari, Bernard Parmegiani, Hans Werner Henze, Steve Reich, etc.; Pénélope parle des disques récents de John Mayal, Simon and Garfunkel... et d'un nouveau groupe (à la page 35).

■ **CRITIQUE:** La Société de Musique Contemporaine présentait un concert au théâtre Maisonneuve, jeudi soir (la critique à la page 2).



les élections du 29 avril

par Pierre-L. O'Neill

La répartition des périodes gratuites à R.C.

Le Parti Libéral du Québec dénonce l'alliance des quatre autres partis

Le Parti libéral a dénoncé hier l'alliance de l'Union nationale avec les séparatistes, les créditistes et les socialistes (NPD) intervenue jeudi, devant le conseil de la radio-télévision canadienne, CRTC dans le conflit portant sur la répartition des périodes gratuites.

Cette déclaration émanant du comité central du Parti libéral fait suite à l'entente conclue entre les quatre autres partis, selon laquelle ils demandent au CRTC de ne pas déroger au principe de la répartition égale ou de supprimer tout simplement les périodes gratuites mises à la disposition des partis politiques pendant la campagne électorale, par la société Radio-Canada.

L'Union nationale, le Parti québécois, le Ralliement créditiste et le Nouveau parti démocratique se sont mis d'accord sur le principe, d'une répartition égale des émissions. Le Parti libéral s'est opposé à ce principe, exigeant plutôt que Radio-Canada revienne à la formule de 1966, qui accordait un tiers des périodes au parti au pouvoir, un tiers au parti de l'opposition officielle, un tiers devant être partagé entre les autres partis.

Le fond du problème, selon le Parti libéral, c'est que Robert Bourassa, avec sa nouvelle maîtrise du petit écran, est devenu extrêmement dangereux pour les autres partis, ajoutant à la liste des candidats.

Voir page 2 : Les élections

Jean-Jacques Bertrand:

Il appartient au peuple de décider de l'avenir politique du Québec

par Gilles Lesage

VAUDREUIL - "Il n'appartient pas au Parlement, mais au peuple, de décider de l'avenir politique du Québec".

C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre, M. Bertrand, au cours de sa première intervention publique dans la campagne électorale.

S'adressant brièvement à quelque 200 organisateurs de l'Union nationale, dans une école de Vaudreuil, comté de Vaudreuil-Soulanges, le chef de l'Union nationale a dit que s'il devenait impossible de vivre dans la Confédération canadienne pour le Québec, c'est le peuple québécois en entier et non les seuls députés qui décideront de l'avenir par voie de référendum.

Le gouvernement a présenté à la dernière session un projet de loi permettant de tenir des référendums sur toute question jugée nécessaire, mais il n'a pas encore été adopté par la législature.

M. Bertrand a dit ne pas porter foi aux vues de M. Jacques Parizeau, bras droit de M. René Lévesque, selon qui il reviendrait à la majorité des députés, même si cette majorité a été élue avec une minorité de votes, de décider de l'avenir du Québec sous le prétexte que le Parlement est maître en régime parlementaire britannique.

"Le Parlement est maître dans certains domaines, a lancé M. Bertrand, mais quand il s'agit d'engager la vie d'un peuple, plus particulièrement celui du Québec, c'est vous tous qui en décidez".

Le premier ministre a rappelé que c'est sous le gouvernement de l'Union

nationale qu'a été "provoquée" la révision constitutionnelle et qu'il a l'intention de la poursuivre avec énergie, persévérance et ténacité "aussi longtemps que les autres voudront maintenir un dialogue franc et honnête".

M. Bertrand s'est dit convaincu que "si Ottawa persiste dans son attitude arrogante et intransigeante, les autres provinces canadiennes voudront appuyer le point de vue du Québec et nous ne serons plus seuls à faire la lutte par voie de référendum".

Le conflit postal

Le cabinet reviserait son "offre globale"

L'attention dans le conflit du transport postal s'est retournée vers Ottawa où le cabinet tenait, hier, une séance d'urgence pendant qu'à Montréal, une flotte de camions loués tentait vaillamment d'assurer le transport du courrier.

Au moment de mettre sous presse, rien n'avait transpiré de la réunion du cabinet qui a forcé le premier ministre Trudeau à écourter ses vacances en Colombie-britannique.

Selon certaines sources, le gouvernement a reconsidéré sa décision d'inté-

grer les chauffeurs de camions postaux de Montréal à la fonction publique. La séance a débuté au milieu de rumeurs voulant que le ministre du travail, M. Bryce Mackasey, soumette sa démission, mécontent qu'il serait de la façon dont le gouvernement a tenté de régler le conflit.

Cependant, le ministre a plus tard démenti ces bruits et a déclaré qu'il s'agissait d'une "rumeur malheureuse". M. Mackasey est considéré comme le chef de file de la faction qui, au sein du

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Les élections

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand

Voir page 2 : Bertrand



les élections du 29 avril

Suite de la première page

tant que "toutes" les raisons possibles semblent donc devoir être invoquées pour limiter au minimum les apparitions de M. Bourassa à la télévision.

Les libéraux estiment en outre, que la répartition des périodes par la société Radio-Canada devrait tenir compte de la représentation des partis à l'Assemblée nationale et du pourcentage du vote obtenu aux dernières élections. Aussi, il n'est pas question pour eux d'être traités sur le même pied que le Parti québécois, le Ralliement créditiste ou le Nouveau parti démocratique. A cet égard, ils font remarquer que lors des dernières élections, le Ralliement

national n'a obtenu que deux p.c. du vote tandis que le RIN n'obtenait que 8,2 p.c. Le représentant du Parti libéral fait valoir également que le Nouveau parti démocratique n'a pas l'intention de présenter des candidats dans la région de Québec et qu'il serait ridicule d'obliger les électeurs de cette région à recevoir le message d'un parti pour qui ils ne pourraient même pas voter.

Le conseil de la radio et de la télévision canadienne CRTC, qui est l'arbitre prévu dans ce genre de litige, s'est vu confier toute l'affaire par la société Radio-Canada et son président M. Pierre Juneau doit faire connaître sa décision au plus tard lundi.

Les nouveaux candidats

Parti libéral: MAISONNEUVE: Jean-Robert Ouellet, conseiller en matière de travail et de main-d'œuvre; **LA-VIOLETTE:** Prudent Carpentier, 48 ans, surintendant;

Union nationale: RIVIERE-DU-LOUP: Paul Lafrance, 37 ans, chirurgien-dentiste; **JACQUES-CARTIER:** Jean-Guy Chartier.

Parti québécois: LAVAL: Paul Alain, 42 ans, administrateur; **LMOULO:** Jacques Genest, professeur à l'univer-

sité Laval; **BAGOT:** Denis Proulx, 35 ans; **BONAVENTURE:** Alcide Huard; **Ralliement créditiste: TEMISCOUA-TA:** Normand Dumont; **BAGOT:** Jean-Pierre Jetté.

Congrès de mise en candidature

Le Parti québécois est le seul à tenir des assemblées de présentation ce soir, soit dans les comtés de Duplessis, et Saguenay.

Pour mettre en œuvre un tel programme, un gouvernement libéral redistribuerait les crédits du budget d'après l'impact de chaque ministère dans la création de l'emploi, mettant fin aux dépenses non prioritaires ou souvent inutiles, au profit des secteurs productifs.

Des investissements publics ajouteraient à l'expansion, mais prudemment.

La Caisse de dépôts et de placements serait également mise à contribution, et les fonds de pensions publics ou semi-publics, comme la caisse des employés de la province et celle de l'Hydro, voire, "après négociations", les caisses des policiers de Montréal ou des employés municipaux, seraient regroupées dans cet organisme central.

Les lois de l'aide à l'investissement seraient de plus amendées de manière à ne plus subventionner des compagnies qui, de toutes façons, se seraient établies au Québec.

Comme dans l'Allemagne fédérale d'après-guerre, une politique de l'épargne serait élaborée. Les salariés jouiraient de déductions d'impôts pour les épargnes investies dans les secteurs productifs.

Enfin, c'est M. Bourassa lui-même qui prendrait en main la promotion des investissements étrangers dans la province.

Le parti libéral doit publier la semaine prochaine, après une réunion lundi à Montréal, son programme électoral. M. Bourassa a toutefois fait cinq promesses hier:

- diminution de la taxe scolaire des particuliers et hausse de cette taxe pour les compagnies. Ces taxes sont de \$350 millions actuellement.

- imposition des universités pour récupérer d'Ottawa les sommes d'argent qu'il verse pour l'enseignement post-secondaire.

- Mise en vigueur immédiate de la loi d'aide sociale, qui traîne depuis trois ans, et dont l'application touche près de 400.000 déshérités.

- Élimination des dépenses somptueuses et du gaspillage.

Subventions à l'U. de M.

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral vient d'approuver deux subventions à l'Université de Montréal.

La première est de l'ordre de \$886.378 et est destinée à l'Institut de microbiologie où l'on construira des locaux d'enseignement, de bibliothèque et d'administration.

La seconde qui est de \$153.576 servira à des travaux de recherche aux écoles de médecine et de pharmacie de l'institution.

L'annonce de ces subventions a été faite, vendredi, par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

● Négociations permanentes dans le secteur public, pour éviter les grèves ou en réduire le nombre, et associer à la politique salariale de l'État ses quelque 285.000 employés.

M. Bourassa a également promis l'assurance-santé pour le 1er juillet. Il a précisé que le principe du bill 62 serait conservé mais que des amendements importants devraient être apportés à ce projet de réorganisation scolaire pour l'île de Montréal.

M. Bourassa a conclu sa première déclaration par le slogan du parti: "Québec: au travail." C'est plus qu'un slogan, c'est une réalité urgente, a-t-il dit.

Cette première conférence à laquelle participaient les candidats du parti dans la région métropolitaine s'est déroulée dans un grand climat de calme et de sérieux, sans enthousiasme débordant, mais comme avec la gravité d'un parti qui n'a pas l'élection dans sa poche et le sait depuis la défaite surprise de Jean Lesage en 1966.

POSTES

gouvernement, s'oppose à la position "rigide" du ministre des postes, M. Eric Kierans.

Quant au ministre du travail du Québec, M. Jean Cournoyer, qui donnait une conférence de presse à Montréal, il estime que le gouvernement fédéral a adopté dans le conflit une façon de procéder qui tendait à "briser un syndicat et un système de relations de travail".

Il a déclaré que s'il demeurait ministre du travail après les élections du 29 avril, il veillerait à amender l'article 36 du Code du travail qui traite de la protection des employés d'un sous-traitant.

Il a dit que le gouvernement fédéral avait trahi "l'esprit" de la loi provinciale, reconnaissant ainsi que celle-ci, dans sa formulation, donnait lieu à des interprétations.

Dans la métropole, les 85 camions loués par le ministère des postes ont réussi, avec des retards plus ou moins longs, à transporter le courrier vers les 35 succursales postales.

Un porte-parole a déclaré qu'un certain nombre de services ne fonctionnent qu'à demi en raison du manque de camions. Contrairement à la veille, aucun incident violent n'a été signalé.

Il a d'autre part révélé que la Commission de la fonction publique avait reçu un total de 599 demandes d'emploi de la part d'individus désireux de remplacer les 457 ex-camionneurs de G. Lapalme, chômeurs volontaires depuis mardi. Ces derniers se sont abstenus de solliciter un emploi.

Les syndicats ont tenu, hier matin, une assemblée, comme ils avaient fait les deux jours précédents. Le président du Conseil central de Montréal de la CSN, M. Michel Chartrand, s'est adressé aux syndiqués. Il a dit que la tentative du gouvernement de briser leur syndicat constituait la pire menace à laquelle ait eu à faire face le mouvement ouvrier au Québec.

BERTRAND

croit qu'il est préférable, avant de provoquer le divorce, d'aller au bout des négociations. Prenant en exemple le secteur des conventions collectives, et le fait qu'il a fallu deux ans avant d'en venir à une entente avec les 70.000 enseignants du Québec, le premier ministre s'est demandé pourquoi il ne faudrait pas plus de temps quand il s'agit de l'avenir d'un peuple.

"Qui nous blâmera d'être patient au point que s'il devient impossible de sa femme, qui le suivra partout au Québec, et des deux "cadets" du Conseil des ministres, MM. Marcel Masse et Jean Cournoyer.

Musique/S.M.C.Q.

Un dieu son et lumière a déployé ses ailes...

par Jacques Thériault

La Société de Musique Contemporaine du Québec, toujours fidèle à sa politique, continue à faire un gros effort matériel pour la musique moderne. La tête dans les étoiles et les pieds sur la terre, en butte à de nombreuses difficultés au cours de ses trois années d'existence, elle a réussi à se constituer un public éminemment sympathique qui trouve à chacune de ses soirées un asile doré. Mais, le hasard fait parfois mal les choses et, à mon avis, son concert de jeudi au théâtre Maisonneuve souffrit un peu de l'absence d'une page maîtresse, "sacralisée" (s'il est permis de s'exprimer ainsi), d'un des héros de notre siècle. Je ne veux surtout pas, ici, qu'on interprète mes propos en défaveur des œuvres des trois compositeurs montréalais (Bruce Mather, Jean Papineau-Couture et Otto Joachim) qui figuraient au programme, mais je crois fermement que celles des Américains Eugene Kurtz et William Albright ne valaient pas qu'on leur accorde autant d'importance. Et, comble de malheur, l'impossibilité d'exécuter "Solo" pour dix instruments de Sylvano Bussotti, dont les partitions sont perdues dans un entrepôt quelconque de notre "poste royale", n'a certainement pas favorisé le programme en question.

J'en viens toutefois à l'œuvre qui suscita le plus d'enthousiasme: "Illumination II" pour dix exécutants et bande magnétique d'Otto Joachim, une page qui valut à son auteur le Prix Paul Gilson au quatrième concours de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, tenu à Montréal en mai dernier.

Pour cause, parce qu'elle constitue vraisemblablement un pas de géant vers le théâtre musical, cette nouvelle tendance dont on attribue la paternité à Berio et qui ne semble pas beaucoup sourire à nos figures de proue de la jeune musique québécoise. "Illumination II" est une œuvre aléatoire où des sources de

lumière d'intensité variable motivent le jeu des interprètes. Sur les lutrins, des coffrets d'éclairage remplacent la traditionnelle partition et le chef (le "meneur de jeu", comme on l'appelle) est installé au milieu de la salle, au sein des auditeurs, contrôlant au moyen de dix manettes montées sur un potentiomètre l'intensité de la lumière. La salle étant pour la circonstance plongée dans l'obscurité, on assiste à un véritable ballet d'ombres et de rayons lumineux, à un renvoi spontané de phrases sonores découpées de cris lancés par les exécutants et rehaussées par une bande magnétique qui fait entendre un espèce de "lou savant" qui déclame, le plus sérieusement du monde, le théorème de décomposition en séries dites de Fourier, le théorème de Parseval, des calculs de coefficients. Ajoutons à cela, les grimaces fantomatiques des interprètes dont le visage apparaissait au moment le plus inattendu, selon la décision de Serge Garant qui semblait aussi s'amuser follement à son tableau de commande. L'assistance a ri, souvent à gorge déployée, mais il était également rassurant de constater que nos instrumentistes pouvaient briser leurs chaînes, le temps de démythifier un statut d'intouchable qui a persisté trop longtemps. Il fallait être là — il faut toujours être présent, souvenez-vous — pour constater l'emprise certaine de cette expérience d'une musique qui s'entend et se voit à la fois.

"La lune mince" pour chœur mixte à cappella (sur un poème de Valéry) de Bruce Mather était présentée en première mondiale, bien qu'elle ait été écrite en 1965 à la demande des Festival Singers de Toronto. Je ne saurais dire ce qui a retardé la création de ce poème vocal, mais les deux exécutions qui en ont été présentées au cours de ce concert, par les Tudor Singers de Montréal sous la direction de Wayne Riddell, avaient de quoi mettre en relief la

rigueur d'écriture et la délicatesse (j'allais dire la fragilité) de Bruce Mather face à tous les sujets qu'il aborde. On a pu rester un peu sur sa faim, rêver de voir éclater soudain cette "mousse vocale" sous l'impulsion des dix-huit choristes, mais il ne faut pas demander à un créateur d'être lion s'il a envie d'être biche. Défi qu'il est peut-être plus difficile de relever aujourd'hui!

De Jean Papineau-Couture, nous avons entendu — en première américaine et en seconde mondiale — une commande de la dernière Biennale de musique contemporaine de Zagreb: "Paysage" pour seize voix et treize instruments, sur un poème de Saint-Denis Garneau intitulé "Paysage en deux couleurs sur fond de ciel". C'est incontestablement l'ouvrage dans lequel le compositeur s'est le plus laissé guider par son sens de la fantaisie. Elle impressionne aussitôt par une sorte de maîtrise et par une certitude bien confortable; elle entretient et avive une juxtaposition de contrastes musicaux qui demeurent intelligibles ou cohérents à l'esprit du texte; elle n'est pas du tout de ce genre de toiles peintes prétentieuses qui veulent, tout au plus, faire illusion pour l'auditeur. Elle "est", elle vit, elle respire, elle souffle régulièrement au rythme du verbe poétique et je ne crois pas que Jean Papineau-Couture l'ait voulue différemment.

Je ne parlerai pas de "Conversations" (1966) pour douze exécutants de Kurtz, ni des "Carambolages" (1966) pour huit exécutants d'Albright, sinon pour dire que le Groupe Instrumental de Montréal que dirigeait Serge Garant, m'a paru plus qu'à la hauteur des partitions. On avait l'impression qu'il maniait cette musique comme s'il agissait d'un jouet d'enfant, que le défi était bien mince à relever — et il l'était effectivement dans ces deux pages.

suites de la première page

LAFFERTY

leurs points de vue mais ce droit n'engage pas la responsabilité de la Bourse et de ses membres.

"Cette question sera étudiée au cours d'une réunion du Comité des gouverneurs qui aura lieu le lundi 6 avril 1970. Les gouverneurs décideront alors s'il est opportun de faire une autre déclaration."

Malgré la prudence de la formulation, cette déclaration constitue un désaveu. C'est ainsi que plusieurs courtiers l'ont interprétée hier soir. Ils se félicitent de cette déclaration, estimant que la maison Lafferty, Harwood & Co. a commis une grossière erreur de jugement, fondée sur une appréciation erronée de la situation du marché et sur un procès d'intention fait au ministre des finances. Rien dans le texte de la conférence de M. Beaulieu, en effet, ne pouvait justifier une réaction aussi nerveusement démesurée.

Mais il est clair que les opinions de Lafferty ne reflètent nullement le climat qui règne dans les milieux boursiers de Montréal.

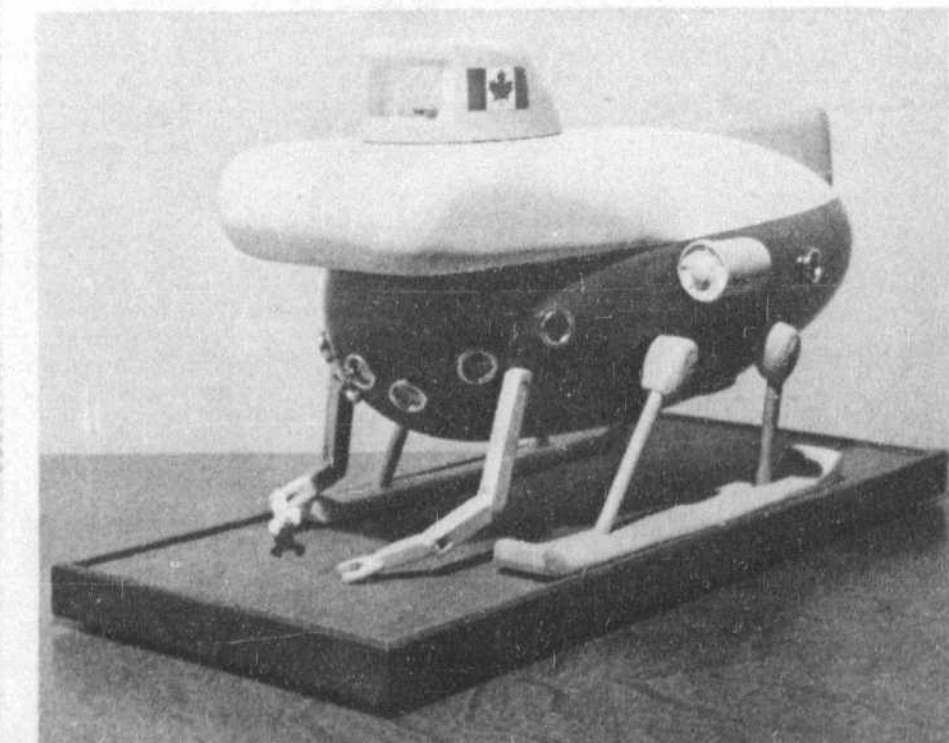
BOURASSA

sur une question aussi fondamentale que le réinvestissement, a affirmé M. Bourassa. L'un promet aux milieux d'affaires le contraire de ce que l'autre promet devant les syndicats.

Après avoir légèrement abordé le sentiment créditiste, le chef libéral a soutenu que son parti avait formé une équipe représentative: jeunes administrateurs, syndicalistes, professeurs, fonctionnaires, agronomes, comptables, hommes d'affaires, économistes, industriels et ingénieurs.

A long terme, le Québec doit à son avis avoir une stratégie de développement fondée sur les avantages de l'appartenance nord-américaine et sur les richesses culturelles du monde francophone.

Mais c'est à court terme que le Québec doit entreprendre d'agir, et c'est dans les prochains six mois qu'un gouvernement dirigé par Bourassa lancerait un programme visant à créer 100.000 emplois en 1971. Programmes d'urgence réaliste, le Québec ayant créé 85.000 emplois en 1965 et 105.000 en 1966 avant l'Expo.



Les forces armées canadiennes se proposent d'utiliser dans leurs opérations maritimes un nouveau submersible, surnommé Briny Bug ou insecte des mers. Une version provisoire de ce submersible sera mise à l'essai au champ d'essais sous-marins de Nancose, près de Nanaïmo (C.-B.). Ce modèle provisoire sera remplacé cet automne par un modèle définitif, maintenant en construction par l'International Hydro Dynamics, de Vancouver. Ce submersible mesure 25 pieds de long, 10 pieds de large et 9 pieds de haut, il est aérotransportable, a un équipage de deux hommes et possède un compartiment étanche qui permet aux plongeurs de quitter le submersible et d'y entrer pendant qu'il est submergé. On peut utiliser ce véhicule sous-marin pour la recherche et la récupération de matériel perdu, l'inspection de câbles, les opérations de secours et les recherches sous-marines.



LANCEMENT DU PROGRAMME

LE PARTI QUÉBÉCOIS VOUS OFFRE
"LA SOLUTION"

- PRÉSENTATION DES 108 CANDIDATS
- SPECTACLE AUDIO-VISUEL

RENÉ LÉVESQUE: "VERS LA VICTOIRE"

DIMANCHE SOIR, LE 5 AVRIL À 7.30 HEURES
À L'ARÉNA MAURICE RICHARD,
(Coin Viaw et Boyce), MONTRÉAL

*Imprimé pour le compte de Reynold Brisson, agent officiel du Parti Québécois, 5675, Christophe-Colomb, Montréal.

Moi, JE L'ENVOIE MON \$2 AVEC CE COUPON

PAYABLE À PAYABLE TO		POUR GAGNER \$125,000		\$2.00 OU MULTIPLE DE \$2.00	
				VOULEZ INDICER LES MONTANTS VIS À VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX PLEASE FILL IN THE AMOUNTS OPPOSITE THE MONTHS OF YOUR CHOICE	
P.O. BOX 9999, MONTRÉAL 101, Qué., Canada		SIGNATURE		JANV. ☐ 00 JUL. ☐ 00 FÉV. ☐ 00 AOÛT ☐ 00 MARS ☐ 00 SEPT. ☐ 00 AVRIL ☐ 00 OCT. ☐ 00 MAI ☐ 00 NOV. ☐ 00 JUIN ☐ 00 DÉC. ☐ 00	
NOM _____ NO. RUE _____ NO. QUARTIER _____ VILLE _____ PROVINCE _____ STATE _____		CHEQUE ☐ MANDAT ☐ MONEY ORDER ☐		NOMBRE DE MOIS _____ MONTANT TOTAL _____ \$2.00	
PAYS _____ COUNTRY _____		ZONE POSTALE _____ POSTAL CODE _____		TOTAL AMOUNT _____	



Fernand Doré acquitté de douze chefs d'accusation

M. Fernand Doré a été acquitté hier par le juge Irénée Lagarde des douze chefs d'accusation qui avaient été portés contre lui alors qu'il était employé à Radio-Canada en 1965.

M. Doré avait été accusé de fraude envers le gouvernement, d'abus de confiance par un fonctionnaire, de délits de commissions secrètes (corruption) et de conspiration notamment avec deux compagnies de films Artef Film Productions et Serge Roy Productions.

Tout en niant pas que M. Doré fut bel et bien un fonctionnaire de l'Etat à l'époque, le juge Lagarde considère que les activités de M. Doré en dehors de son travail régulier ne concernaient pas son titre de fonctionnaire.

En gros on imputait à M. Doré le crime d'avoir accepté des pots-de-vin en retour de contrats accordés par la Société Radio-Canada. Le juge Lagarde écarte plus ou moins les témoins complices dont M. Paul Legault qui avait porté plainte auprès du président de Radio-Canada, M. Alphonse Oulmet.

Doré, écrit le juge, a pu enfreindre les règlements de Radio-Canada. Je ne sais pas si ces règlements existent mais il avait le droit tout comme un autre de faire le travail qu'il a fait pour d'autres en dehors de ses heures de travail régulières.

M. Doré est présentement à l'emploi de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme.



Mme Jean-Jacques Bertrand (Photo Le Devoir par Keystone)

Dans l'industrie de la construction

Les recommandations du juge Gold auront force de règlements

par Jean-Luc Duguay

Les parties aux négociations dans l'industrie de la construction ont été saisies, hier, par le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, de la sentence rendue par le juge Alan B. Gold sur l'épineuse question de la sécurité d'emploi des quelque 100.000 ouvriers du bâtiment.

Les présidents respectifs de la CSN et de la FTQ, MM. Marcel Pepin et Louis Laberge, de même que les représentants des cinq associations patronales ont remis à plus tard leurs commentaires sur la décision arbitrale.

Quelques minutes plus tard, dans les bureaux de Montréal du ministère du travail, M. Cournoyer a réuni les journalistes qu'il avait invités les dirigeants syndicaux et patronaux à lui suggérer toute modification qu'ils jugeraient utile.

M. Cournoyer a déclaré que les recommandations du juge Gold auraient force de règlements d'ici le 30 avril.

Il a précisé toutefois que si, d'ici deux semaines, les parties apportaient des amendements unanimes à l'une ou l'autre des propositions, il veillerait à ce que ces modifications soient intégrées dans les règlements.

Le problème de la sécurité d'emploi dans l'industrie de la construction a été à l'origine, l'été dernier, d'une grève de quelque 15.000 travailleurs, affiliés à la CSN pour la plupart. Le conflit, ponctué d'incidents violents, avait également donné lieu à une guerre ouverte entre la CSN et la FTQ.

Il faut cependant remonter jusqu'à la sanction, le 18 décembre 1969, de la loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction (bill 290) pour suivre le cheminement des événements.

Cette loi permettait d'inclure dans les décrets de la construction toutes conditions de travail sur lesquelles les parties s'entendaient. Une commission "mixte" devait particulièrement se prononcer sur le problème des bureaux syndicaux de placement.

Lors des négociations de l'an dernier, les parties s'étaient entendues le 10 juillet pour inscrire dans neuf (9) décrets de la construction un mécanisme de sécurité d'emploi.

Comme la commission mixte n'a pu, à l'unanimité de ses membres, déterminer les détails d'application du mécanisme, la question a été confiée au juge Alan B. Gold qui a rendu sa décision le 31 mars, ainsi qu'il avait été convenu.

Dans sa sentence, le juge Gold estime que tous les travailleurs et employeurs de la construction doivent s'inscrire au Centre de main-d'oeuvre du Québec et que cette inscription doit être considérée comme perpétuelle.

L'arbitre donne à l'employeur le droit de choisir entre les centres de main-d'oeuvre et les bureaux syndicaux de placement lorsqu'il veut obtenir de la main-d'oeuvre de quelque catégorie que ce soit, sauf pour les réservistes qui relèvent exclusivement du Centre de main-d'oeuvre.

L'aspect principal du mandat de l'arbitre était justement de définir les critères servant à distinguer entre travailleurs permanents (professionnels) et réservistes (non professionnels).

Au point de vue quantitatif, M. Gold écrit que doit être considéré comme permanent l'ouvrier qui a travaillé dans l'industrie de la construction du Québec au moins 800 heures l'année précédente ou 2.400 heures pendant les trois dernières années, pourvu qu'il ne détienne pas ailleurs un emploi à temps plein.

Au point de vue qualitatif, les critères mis de l'avant pour définir le statut de permanent sont la carte de compétence que possède le salarié si cette carte est de rigueur dans le métier et la carte de classification si celle-ci est de rigueur dans les fonctions de travail.

La sentence précise que "dans le contexte actuel, seul le critère d'ordre quantitatif peut être retenu pour déterminer la classification d'un individu à titre de permanent ou de réserviste lors-

Mme Jean-Jacques Bertrand:

Le 29 avril marquera un moment décisif dans l'histoire du Québec

par Solange Chalvin

Pour l'épouse du premier ministre du Québec, Mme Jean-Jacques Bertrand, le 29 avril prochain, marque un moment décisif dans l'histoire du Québec. En votant, les Québécois émettront une opinion constitutionnelle, a-t-elle dit à une conférence de presse convoquée hier après-midi à Montréal. Après l'élection, selon les pourcentages de voix accordées aux partis fédéralistes ou souverainistes, l'Union nationale respectera le désir exprimé par la majorité des électeurs.

Alors, pourquoi pas un véritable référendum, avons-nous demandé à Mme Bertrand qui a dit s'exprimer en son nom personnel, et non comme porte-parole de l'Union nationale. "Parce que la loi du référendum est encore à l'étude, a-t-elle répondu, mais il est probable que si le gouvernement est reporté au pouvoir le 29 avril prochain, il utilisera le référendum en temps et lieu, si nécessaire".

On sait qu'une seule femme, Mlle Geneviève Faribault, une étudiante de 23 ans, briguera les suffrages au nom de l'Union nationale (dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce). Cette absence de candidats féminins ne scandalise nullement la première dame du Québec. "Les hommes font très bien cela, a-t-elle dit, pourquoi les remplacer?"

Selon l'épouse du premier ministre, il n'est pas nécessaire d'être candidate pour jouer un rôle actif en politique. Nos Québécoises, a-t-elle dit, sont des femmes intelligentes, de mieux en mieux formées, de plus en plus convaincues de leur rôle social. A elles donc de convaincre les dirigeants de partis qu'elles possèdent un éventail de qualités qui les placent aux premiers rangs des candidats possibles et souhaitables.

Dans l'esprit de Mme Bertrand, le rôle de la femme est d'abord au foyer; seules les femmes professionnelles et celles qui travaillent pour subvenir aux besoins de leur famille, devraient encombrer le marché du travail. Les femmes prennent trop souvent la place d'hommes pour qui le travail est un gagne-pain indispensable à leur famille.

D'autre part, l'épouse du premier ministre se réjouit de la candidature de Mlle Faribault qui représente, selon elle, non les femmes, mais les jeunes. On sait que le couple Bertrand a sept enfants dont quatre ont entre 17 et 25 ans. A un journaliste qui demande à Mme Bertrand si l'un ou l'autre de ses enfants n'est pas attiré par l'option souverainiste, elle répond habilement: "Je comprends très bien que l'option souverainiste fasse vibrer les cordes nationalistes des jeunes. Leur conscience politique est sûrement plus éveillée que la nôtre au même âge. Mais je crois qu'il est bon que des candidats jeunes, comme Mlle Faribault, les ramènent à plus de réalisme".

Abordant quelques-uns des droits et devoirs des citoyens en général, mais surtout des femmes, Mme Bertrand ne trouve pas indispensable que le Québec vote une loi reconnaissant le principe de "salaire égal pour un travail égal". On sait que le Québec est l'une des seules provinces canadiennes à ne pas reconnaître ce principe. "Il n'est peut-être pas dans la loi, a dit Mme Bertrand, mais les syndicats et les entreprises privées le respectent en général. Je compte sur leur vigilance".

A plusieurs reprises, Mme Bertrand a signalé le rôle important de l'entreprise privée dans le bon fonctionnement du Québec. "Les gens demandent souvent trop à l'Etat, sans connaître les conséquences économiques de telles demandes". Abordant la question des allocations familiales, Mme Bertrand a reconnu que les taux ne sont sans doute pas très élevés mais a ajouté "que les parents ne devraient pas céder à tous les caprices de leurs enfants". Les allocations familiales sont là pour arrondir le budget familial, seulement, a-t-elle précisé.

Etre l'épouse du premier ministre et partir en campagne avec lui, c'est une tâche difficile mais c'est également un honneur, a dit Mme Bertrand, engageant les épouses des candidats à seconder leur mari, et les femmes en général, à suivre de très près la campagne électorale, en informant tous les membres de leur famille, de leurs associations, et enfin, à travailler à l'intérieur des différents comités du parti auquel elles croient.

Un espoir? Oui, nous dit Mme Bertrand. Celui que le Québec offre à tous les citoyens la fierté d'être Québécois et que la pauvreté et l'ignorance disparaissent complètement de la province, si cela est possible.

AVANT DE RÉNOVER
faites installer les
GOUTTIÈRES Ho-Do*
en métaux émaillés
cuits. Aussi vérifica-
tion gratuite de votre
toiture.

ESTIMES GRATUITES
Montréal: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

Pour VENDRE "PROPRIÉTÉ" ou ACHETER

IMMOBILIERES GOULET
(Consultes)

GOULET REALTIES INC.
3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

Émis d'autorité du Congrès Juif Canadien

Les citoyens canadiens, de confession juive, participent aux élections municipales, provinciales et nationales en tant qu'individus à l'instar des citoyens de toutes autres confessions et origines. Le Congrès Juif Canadien désapprouve en conséquence et en principe toutes incitations politiques émises par un candidat, basées sur des fondements raciaux ou religieux, et tendant à donner l'impression qu'il existerait un bloc ethnique ou religieux, tel qu'un "vote juif" et dont le but est d'obtenir des votes en favorisant ou en discriminant un groupe quelconque en période électorale.

Le 18 Mars 1970

Congrès Juif Canadien

STAGE DE SENSIBILISATION
à et par
L'AUDIO-VISUEL

- En groupe, apprendre un nouveau langage.
- Se sensibiliser à des moyens audio-visuels tels que magnétophones, caméras, épiscopopes et magnétoscopes comme agents de changement et de communication dans les grands et petits groupes.
- Ces stages sont ouverts à toute personne intéressée et plus particulièrement aux éducateurs, syndicalistes, officiers de formation, pédagogues et animateurs.
- Des stages de deux jours et demi: 10-11-12 avril, 22-23-24 mai
- Des stages de trois jours et demi: 23-24-25-26 avril, 7-8-9-10 mai.

Renseignements: **526-0456**

IN MEDIA

Fernand Dansereau - Pierre Maheu - Denis Gagné

aujourd'hui

A 10h00, à la polyvalente Edouard-Montpetit, 6.200 rue Boyce, ouverture d'un colloque régional CSN-FTQ-CEQ qui se continuera demain.

De 13h00 à 15h00, le mouvement Hungaria des combattants de la liberté manifestera devant l'ambassade de l'URSS à Ottawa, en ce jour du 25e anniversaire de l'occupation de la Hongrie par l'armée soviétique.

A compter de 18h00, au centre culturel de la Cité des jeunes de Vaudreuil, exposition culinaire organisée par le service de l'éducation permanente de la régionale de Vaudreuil-Soulanges.

De 09h00 à 18h00, au centre sportif Maurice-Richard, assises de l'Union nationale. Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand donnera une conférence de presse à 18h15, au centre Maisonneuve.

L'Association des enseignants de la formation professionnelle du Québec tient, aujourd'hui et demain, à Lévis, au pavillon de la formation technique, un congrès sur l'enseignement professionnel. Table ronde de 17 à 21 heures ce soir.

que la carte de compétence ou de classification n'est pas de rigueur".

Les heures travaillées seront complétées par le ministère du travail et de la main-d'oeuvre selon le rapport soumis à la Régie des rentes du Québec, en regard au fonds de pension.

Il appartiendra à une commission multi parti (3 représentants des gouvernements 6 des syndicats et 6 des associations patronales) de surveiller l'application des critères et normes du système de contrôle de l'embauchage. Ces critères sont: 1) la date où le travailleur se rapporte à son bureau de placement pour s'inscrire sur la liste des sans-travail; 2) la compétence pour le travail à accomplir; 3) la région établie selon sa carte de placement.

En ce qui concerne les réservistes, le Centre de main-d'oeuvre établira la liste selon laquelle sera fait le placement en donnant priorité à l'ouvrier, compte tenu de sa spécialité et de sa région, qui a travaillé le plus grand nombre d'heures suivant la compilation du Centre de main-d'oeuvre.

Un salarié qui a travaillé dans plus d'une région ne pourra être considéré comme permanent ou réserviste que dans une seule région qui sera celle de son choix.

Le salarié qui a accumulé pour le même employeur 1.500 heures au cours de l'année précédente ou 4.500 heures pendant les trois dernières années est considéré comme un employé "régulier provincial" et peut travailler partout dans la province pour le compte de cet employeur.

Le salarié qui a accumulé pour le même employeur 800 heures au cours de l'année précédente ou 2.400 heures pendant les trois dernières années est considéré comme un employé "régulier régional". Il peut travailler pour cet employeur uniquement dans les limites de la région.

Le juge Gold statue que les Centres de main-d'oeuvre et les bureaux syndicaux de placement devront s'échanger quotidiennement des rapports qui doivent indiquer le nom des ouvriers placés par chacun d'eux ainsi que le nom des ouvriers qui se sont rapportés sans emploi.

Aucun syndicat ne doit fournir une offre d'emploi à un ouvrier si son nom n'a pas été référé au Centre de main-d'oeuvre régional.

L'ouvrier demeure libre de se rapporter à son bureau syndical de placement ou au Centre de main-d'oeuvre pour l'obtention d'un emploi.

Dans ses remarques préliminaires, le juge Gold affirme qu'il est clair que les parties ne sont pas actuellement prêtes à courir le risque de solutions plus radicales qui pourraient être étudiées à l'intérieur d'un mandat plus large.

Il note d'autre part que, de l'aveu même de toutes les parties, les données suffisamment précises manquent dans certains cas, rendant extrêmement difficile la recherche de solutions satisfaisantes.

A 19h00, au salon Versailles de l'hôtel Windsor, dîner et danse de l'Amitié, groupe féminin francophone du B'nai B'rith.

De 20h00 à minuit, au sous-sol de l'église Saint-Paul-de-la-Croix, 10217 rue Georges-Baril, danse pour les adolescents et spectacle de chansonniers.

A 20h30, au 2161 est rue Sainte-Catherine, en soirée, bal de la Légion royale canadienne, filiale 258/Belgique.

DIMANCHE

A 14h00, au stade de Saint-Georges de Beauce, assemblée électorale; à 20h00, au collège l'Assomption du Cap-de-la-Madeleine, autre assemblée électorale.

A 19h30, au centre sportif Maurice-Richard, M. René Lévesque présentera le programme du Parti québécois et lancera officiellement la campagne de ce parti.

De 14h00 à 23h30, au Sambo, 25e anniversaire du Service d'orientation des foyers. Renseignements: 769-3302 ou 274-2818.

lisez marabout
L'indispensable Culture de l'homme d'aujourd'hui

marabout université
dans la même collection:

- la psychologie, méditation et l'homme
- la prévision de l'avenir
- l'histoire de l'astrologie

gratuit! Sur simple demande à l'adresse ci-dessous vous recevrez régulièrement le Magazine Marabout illustré en couleurs et le catalogue général. Marabout Kanan Limitée - 226 Est, Ch. Colomb Québec 2.

Institut Marguerite-Bourgeoys
Section:
ÉCOLE NORMALE de MUSIQUE
EXTERNAT MIXTE - INTERNAT

Programmes offerts:

- PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE: Baccalauréat en Éducation musicale de l'Université du Québec
- BREVET D'ENSEIGNEMENT spécialisé, option Musique du Ministère de l'Éducation
- CONCENTRATION en MUSIQUE de niveau collégial
- Cours de RECYCLAGE
- SPÉCIALISATION dans les différentes méthodes actives: Martenot - Orff - Kodaly - Cornéloup - Dalcroze - Petits Violons - etc.
- SESSION D'ÉTÉ du 2 juillet au 8 août 1970.

LE PROSPECTUS SERA ENVOYÉ SUR DEMANDE

ÉCOLE Normale de Musique
4873, avenue Westmount
Montréal 217

Tél. 481-3441

La fin de la lune de miel

Le rapport financier plutôt préoccupant que vient de rendre public la Société générale de financement indique assez bien l'énorme différence entre le climat qui préside au départ de la dernière décennie et celui qui existe aujourd'hui au Québec. En 1960, tout paraissait possible: il suffisait d'avoir de l'audace, tout le reste était censé venir par surcroît. En 1970, tout apparaît laborieux, difficile: et les résultats se révèlent plus limités et plus lents à venir dans les secteurs mêmes où nous avons investi nos plus grandes espérances.

Survenant après bien d'autres faits de même nature, le rapport de la SGF nous rappelle l'importance majeure qu'il faudra accorder, au cours de la présente campagne électorale, aux thèmes économiques et financiers.

Dès que l'on aborde les finances publiques du Québec, une constatation s'impose à l'évidence: le rythme de croissance des dépenses et des emprunts publics a été tel, depuis dix ans, qu'il faut absolument envisager pour l'avenir prochain un rajustement sévère.

Les dépenses du gouvernement québécois étaient, en 1960, de l'ordre de \$600 millions; elles atteignent désormais le chiffre de \$3 milliards. La dette directe de l'Etat québécois était, en 1960, de \$36 dollars par tête; elle était, à la fin de l'exercice 1968-69, de \$208 par tête. L'Etat québécois s'appropriait en 1960 des revenus représentant environ 6 p.c. du produit provincial brut; en 1969, la proportion était de l'ordre de 14 p.c. De 1961 à 1968, le revenu moyen par personne a augmenté au Québec de \$951, passant de \$1.455 à \$2.406; or, plus du tiers de cette augmentation est allé directement dans les coffres de l'Etat québécois, pendant qu'un autre quart était rogné par l'augmentation des prix.

Dès avant l'élection de 1966, des signaux avertisseurs se dessinaient à l'horizon. Les valeurs du Québec commençaient à s'écouler plus difficilement sur les marchés financiers. Les secteurs moins favorisés par le progrès commençaient, de leur côté, à tirer la langue. Mais alors qu'en Ontario, on entreprenait dès la fin de l'année la marche de l'appareil gouvernemental et d'ajuster la hausse des dépenses publiques au taux d'accroissement de l'économie, nous avons continué, au Québec, à encaisser des augmentations de l'ordre de 15 p.c. dans les dépenses publiques.

Pendant le même temps, l'économie du

Québec manifestait des signes inquiétants de fléchissement. Exprimé en dollars constants, le produit provincial brut avait augmenté, entre 1961 et 1966, à un rythme moyen de 6.1 p.c. par an; entre 1966 et 1968, le taux d'accroissement est tombé à 3.5 p.c. Entre 1961 et 1966, le nombre des emplois augmentait de 4.1 p.c. par an et les investissements connaissaient une hausse spectaculaire annuelle de 10.6 p.c.; entre 1966 et 1968, le taux de multiplication des emplois est tombé à 1.6 p.c. et celui des investissements est tombé, pour sa part, à -1.6 p.c.

Pour clore ce tableau sommaire, le fardeau annuel de la dette directe était, en 1960, de \$19 millions. Il était, l'an dernier, de \$100 millions. La dette indirecte avait augmenté à un rythme encore plus rapide. Et la situation liquide de l'Etat québécois, déjà serrée en 1966, l'était devenue encore davantage en mars 1970.

Il ne saurait être question de refaire des décisions qui appartiennent désormais à l'histoire. Il ne saurait être question, non plus, de nier les retards qu'avait accumulés le Québec et la nécessité impérieuse où se sont trouvés les dirigeants de l'Etat québécois, depuis 10 ans, de hausser les dépenses et les emprunts afin de faire du Québec une société moderne.

Mais la lune de miel financière qu'avait rendue possible le pouvoir d'emprunt accumulé sous Maurice Duplessis et les années de prospérité que connut le Canada tout entier entre 1961 et 1966, fait désormais partie, elle aussi, du domaine de l'histoire.

La conjoncture présente ne se prête ni aux promesses inconsidérées, ni aux rêves généreux, ni aux échappatoires démagogiques, ni à la propension innée des politiciens à accroître les dépenses de l'Etat pour plaire aux citoyens. Elle exige plutôt que l'on pose aux partis qui sollicitent la confiance des électeurs des questions précises. Ces questions devront graver autour de trois thèmes principaux:

1. Comment chaque parti envisage-t-il le développement des finances publiques au cours des quatre prochaines années?

2. Combien coûteront, en dépenses accrues et en impôts nouveaux, les promesses que chaque parti fera miroiter aux yeux des électeurs?

3. Quelles politiques précises chaque parti entend-il mettre en œuvre afin d'imprimer à l'économie un rythme plus dynamique?

De l'Union nationale, qui a assumé la responsabilité du pouvoir depuis 1966, il faudra exiger des explications sur les raisons qui ont empêché le gouvernement de contenir davantage la montée en flèche des dépenses de l'Etat, et aussi sur les raisons qui ont incité ce parti à déclencher des élections avant même d'avoir déposé devant la Chambre un budget pour l'exercice en cours. Le contexte dans lequel l'Union nationale a déclenché l'élection du 29 avril laisse, du point de vue financier, une impression de malaise très sérieux. Est-ce bien à cela que visait feu Daniel Johnson quand il se faisait fort, en 1966, de mettre de l'ordre dans les finances publiques?

Le parti libéral s'est engagé, sous M. Bourassa, à couper les dépenses inutiles, à mettre de l'ordre dans les finances publiques. Cela exigera plus que l'entrée en scène de quelques administrateurs. Cela exigera que les porte-parole du parti présentent au peuple une politique compatible avec un objectif aussi difficile.

Quant au parti québécois, il est celui des partis dont le programme présente les plus grands risques économiques. Il s'est plu jusqu'à maintenant à assortir ses propositions de "si" qu'il interprète toujours dans un sens favorable à ses propres thèses. Il lui appartiendra, au cours de la campagne, de faire voir qu'il est conscient de la situation réelle des finances publiques et de l'économie du Québec, et de démontrer que ses propositions sont les plus susceptibles, à court terme et à long terme, d'être économiquement avantageuses pour les Québécois. La situation de 1960 permettait, au point de vue des finances publiques, d'envisager des paris audacieux. Celle de 1970 ne le permet pas.

M. Mario Beaulieu laissait entrevoir hier à la Gazette qu'un gouvernement d'Union nationale instaurerait peut-être la gratuité de l'enseignement universitaire dès septembre. Dans le contexte actuel, on attend du grand argentier québécois des propos plus reliés aux possibilités réelles de son gouvernement. On exige qu'il dise comment son parti, s'il est réélu, entend rembourser les finances publiques et l'économie du Québec, ces deux pommans sans lesquels tous les refrains qu'on entonne au nom de la liberté et du progrès risquent, dans le cas du Québec, de n'être que des séductions dangereuses ou de vulgaires trompe-l'œil.

Claude RYAN



Skiersans...

LIBRE OPINION

L'échec de la coordination provinciale dans l'enseignement technique

par René CLAVET

● Professeur de sciences graphiques et de méthodologie de l'enseignement professionnel au Cégep de Trois-Rivières, M. René Clavet a suivi avec intérêt les articles publiés dans *Le Devoir* ces derniers temps sur les difficultés de l'enseignement professionnel au niveau des Cégep. Il ajoute ses observations et suggestions à celles que nous ont déjà fait parvenir d'autres correspondants et collaborateurs, notamment M. Gérard Drainville.

qu'aurait que de fabrication sur machines-outils. C'est pourquoi ces gens ont transformé le cours de technicien en dessin industriel, qui était versatile, pour en faire un cours de dessinateur d'outillage qui n'a pas sa place sur le marché du travail à cause d'une trop grande spécialisation de l'individu. Que penser de la géométrie descriptive, grammairie des formes géométriques pour un technicien, que l'on fait disparaître de certaines options? Vous aviez raison, M. Gérard Filion: on ne veut plus du langage de l'industrie, encore moins de sa grammaire.

Enfin, il y aurait d'autres exemples mais je crois que ce marasme n'est en fait que la résultante d'une coordination provinciale inefficace. Cette coordination ne devrait pas être soumise au pouvoir subjectif du coordonnateur. La coordination, à l'intérieur d'une branche donnée, devrait être confiée à une équipe de spécialistes des différents cours de cette branche et le pouvoir de décision devrait leur être confié.

L'enseignement technique perd son identité

On peut retrouver, depuis la fondation des C.E.G.E.P., toutes sortes de qualificatifs qui se voulaient une signification de l'enseignement technique, tels que: enseignement professionnel, enseignement technique, enseignement technologique, enseignement technique supérieur.

Actuellement, le secteur professionnel d'un C.E.G.E.P. ne comprend pas que des professionnels de l'industrie, il y a le nursing, l'assistance so-

ciale, etc... L'enseignement technique industriel est noyé dans l'immensité des options professionnelles du C.E.G.E.P.

La définition des besoins de ce secteur est désormais relative à tous les autres secteurs du C.E.G.E.P. Il n'est ni moins ni plus important, c'est un enseignement intégré au collège. Il se peut que ce facteur ait contribué à la perte de son identité, mais je crois que le plus important est la perte d'une direction générale et d'une direction des études uniquement préoccupée de l'enseignement technique. Il est à remarquer que, dans un C.E.G.E.P., il existe un directeur général et un directeur des services pédagogiques qui assument la responsabilité de l'enseignement général et professionnel.

Quelques questions

1-Existe-t-il dans tous les C.E.G.E.P. une direction essentiellement préoccupée du développement des techniques industrielles?

2-Existe-t-il une préoccupation exclusive de la publicité des techniques industrielles?

3-Quelles sont les raisons qui empêchent les nominations de deux directeurs des services pédagogiques, un au secteur professionnel et l'autre au secteur général?

Si l'on veut maintenir le progrès de ce secteur, il faudra développer l'autonomie de l'enseignement technique. Il faudra aussi définir, de façon non équivoque, les niveaux technicien et technologue, donner à ce secteur un aspect physique convenable. Le ministère de l'éducation devra reconsidérer l'application de la norme 1-15 au secteur technique jusqu'au temps où les moyens audio-visuels permettront d'augmenter l'efficacité du professeur. Une expérience personnelle très réduite me porte à croire que ce n'est pas pour demain, ayant déjà monté un film d'animation de 2 1/2 minutes en géométrie descriptive qui m'a valu 45 heures de travail. La venue des C.E.G.E.P. devait faire progresser l'enseignement technique. Espérons qu'un jour nous pourrions brosser un tableau plus favorable.

lettres au Devoir

Cas de piraterie intellectuelle

M. le directeur, Je me permets d'attirer votre attention sur un fait qui me semble tenir de la piraterie intellectuelle, morale et politique.

Le Comité Canada dont je ne suis pas membre et dont je ne veux pas être membre, publiait la semaine dernière un livre "Le Séparatisme, non, cent fois non". Je fus étonnée et profondément vexée de retrouver dans les pages 151, 152, 153, 154, de longs extraits de "Regards 1968 Une ou deux sociétés justes", coiffés de titres dont je ne suis même pas l'auteur.

Le Comité Canada parraine ce livre; ni les directeurs, ni l'éditeur de ce livre n'ont eu l'amabilité de demander mon autorisation ou celle de mon éditeur, M. Pierre Tisseyre du Cercle du Livre de France, avant de

publier des extraits de mon livre. Il est pourtant clairement écrit dans *Regards 1968*, "tous droits de reproduction réservés". J'estime qu'il y a donc ici violation de la loi des droits d'auteurs.

Je tiens à préciser clairement et publiquement que si les membres ou l'éditeur du Comité Canada avaient eu l'amabilité de demander ma permission avant de choisir des extraits de mon livre, je la leur aurais refusée.

Le fait d'être citée en compagnie des plus hautes personnalités du pays ne modifie en rien mon raisonnement; j'estime avoir le droit de choisir moi-même ce que je veux reproduire et le droit de prêter mon nom et ma plume à une association de mon choix.

Solange CHAPUT-ROLLAND
Montréal, 24-3-70

bloc-notes

Le manifeste de la CEQ

L'idée qui a présidé à la rédaction du manifeste de la CEQ, manifeste résumé dans les journaux d'hier, procède d'une saine conception de la démocratie. Les enseignants ont voulu s'assurer que les questions d'éducation, en particulier, ne seraient pas escamotées au cours de la présente campagne électorale.

A cette fin, ils rappellent les prises de position de leur corporation et demandent aux chefs de parti aussi bien qu'aux candidats de se situer par rapport à ces prises de position. Le tout est d'ailleurs fait sous forme de questions.

Le manifeste n'apprendra rien à ceux qui ont suivi d'un peu près les activités de la Corporation des enseignants en ces dernières années. Il présentera cependant l'avantage de regrouper dans un même fascicule les principales revendications du mouvement, dont certaines auraient pu être oubliées dans le brouhaha de la campagne.

Les enseignants ont sûrement le droit, comme groupe, de faire con-

naître à la société ce qu'ils attendent d'elle pour mieux remplir leur mission. Ils ont sûrement le droit aussi de dire comment ils conçoivent le bien général de cette même société. Ils démontrent, en ce faisant, qu'ils ne craignent pas d'agir en pleine lumière. Si d'autres groupes ne partagent pas leurs vues, ils ont la même liberté de le faire savoir.

Le manifeste, dit-on, a été tiré à 100.000 exemplaires. Apparemment, il serait destiné surtout aux enseignants eux-mêmes. Il nous semble qu'il aurait pu avoir un impact plus grand s'il avait été destiné au grand public lui-même.

Par contre, on nous permettra une remarque désagréable. La façon dont on a présenté ce manifeste nous a déçu. Les textes sérieux voisinent avec des caricatures de goût douteux et les légendes qui accompagnent ces caricatures sont d'un français vraiment débraillé. Nous aurions cru qu'un tract destiné à la gent enseignante aurait été plus soigné, moins puéril. Quel ton, quel style aurait-on adopté si on avait voulu rejoindre l'ensemble des électeurs?

Nous craignons que beaucoup de personnes, parmi celles qui le recevront, soient tentées de le jeter sur-le-champ au panier avec les feuilles de chou. Ce serait vraiment dommage.

Les délinquants des régions éloignées

A la suite du juge Malouf, le juge Guy Guérin a émis l'opinion, ces jours derniers, que les délinquants des régions éloignées, notamment les Esquimaux, ne devraient plus être traduits devant les cours de Montréal ou de Québec. On devrait plutôt, a dit le juge Guérin, envoyer un magistrat siéger sur place quand il y a des causes à entendre dans le grand Nord québécois.

Une telle suggestion devrait être entendue. Outre qu'on n'aurait plus à payer des frais élevés de transport et de séjour pour les accusés et les témoins, on pourrait, en faisant siéger la cour dans ces régions isolées, familiariser les Esquimaux et les autres avec les rouages de notre justice canadienne.

Les Esquimaux se plaignent depuis assez longtemps à ce chapitre. Ils prétendent notamment que si eux ne connaissent rien à notre justice, nous, de notre côté, ne connaissons rien de leurs traditions et de leur mentalité. Ils estiment que nos juges ont également trop tendance à acquitter ceux des leurs qui ont commis des délits, sous prétexte que ces accusés

n'auraient pas une connaissance suffisante du bien et du mal. C'est une insulte, disent-ils, à toute la nation esquimaude.

Il faudrait, par contre, en corollaire, qu'un ou deux centres esquimaux soient munis d'une maison de détention de façon que ceux qui sont condamnés à la prison puissent purger leur sentence près de leur milieu habituel.

Le boycottage des raisins de Californie

Nous apprenons avec plaisir que les travailleurs du raisin de Californie, sous la direction de César Chavez, ont finalement réussi à signer trois conventions collectives avec autant de producteurs importants de la région de Coachella. C'est un premier déblocage après une lutte acharnée qui dure depuis quatre ans et demi.

On se rappellera que l'arme principale employée par Chavez et son groupe pour amener les patrons à la table de négociation a été le boycottage. Ce boycottage des raisins de table de la Californie, au fait, s'est étendu jusqu'à Montréal. Il faut croire qu'il a commencé à porter fruit.

Nous avons déjà eu l'occasion d'appuyer cette tactique sans équivoque. En Californie, comme dans le reste des Etats-Unis et comme au Canada, la loi des relations ouvrières ne s'applique pas aux travailleurs agricoles. Ceux-ci peuvent bien se constituer en syndicat mais les employeurs n'ont pas à négocier avec eux.

Chavez tenta d'abord de procéder par la grève. Mais celle-ci, de toute évidence, ne pouvait être pleinement efficace. Les vignobles portent trop d'entrées pour qu'un piquetage sérieux soit même envisagé. On s'en est vite rendu compte. De toute façon, il aurait alors fallu une armée de piquetages pour empêcher les immigrants de prendre leur place et les risques de violence étaient trop grands. Chavez est opposé à la violence.

Le boycottage des produits de mandait une solide organisation et beaucoup d'appuis. Chavez sut monter cette organisation et obtenir ces appuis. Déjà, depuis plus d'un an, on sentait que les producteurs avaient été atteints et que le temps faisait son œuvre.

Il faut se rappeler, cependant, que la lutte n'est pas terminée. Plusieurs grands propriétaires de vignobles, notamment dans la région de Delano, n'ont pas encore cédé. Le boycottage doit donc se poursuivre. Il faudrait, par contre, que ceux qui en ont la responsabilité, chez nous, trouvent le moyen d'identifier désormais les produits californiens portant étiquette syndicale des autres. Le boycottage devrait être appliqué uniquement à ces derniers.

V.P.

propos d'actualité

"Nous ne pouvons espérer que les forces armées américaines conjurent toute la gamme des menaces qui pèsent sur nos alliés ou nos alliés potentiels, de par le monde. Cela est particulièrement vrai de la guerre subversive et de la guerre de guérilla, ou des "guerres de libération nationale". L'expérience a montré que la meilleure manière de répondre à des mouvements insurrectionnels est de les conjurer par le développement économique et les réformes sociales, et pour le gouvernement menacé de les contrôler à l'aide de la police et d'opérations paramilitaires ou militaires. A l'occasion, nous pouvons être en mesure de suppléer aux efforts locaux par une assistance économique et militaire. Néanmoins, les forces générales tactiques des Etats-Unis en viennent à assumer un rôle direct dans les combats essentiellement lorsqu'un mouvement insurrectionnel se confond avec une agression extérieure ou lorsqu'il y a une attaque conventionnelle ouverte. Dans de tels cas, avant de déterminer notre attitude, nous pèserons nos intérêts et nos engagements, et nous considérerons les efforts de nos alliés."

(Extrait du rapport sur "la politique étrangère des E.-U. dans les années 70", présenté par le président Nixon au Congrès américain, le 18 février)

"Un technocrate n'est pas obligé de dire à l'opposition ce qu'il compte faire. Il masque ses généralités par des montages de Livres blancs et l'on donne l'impression d'une activité frénétique, alors qu'on ne fait rien du tout, car ce qui importe, dans ce contexte, ce sont les apparences et non les réalités. A un premier ministre et à un gouvernement de

ce genre, il suffit de donner l'apparence du changement. Point n'est besoin de changements réels; il suffit d'en donner l'apparence. Et de temps à autre, il faut prandre position."

(David Lewis, député conservateur de York-Sud, Ont., à la Chambre des Communes le 5 mars)

"Derrière le paradoxe du recours à la force dans les enceintes universitaires, se dissimule une contradiction plus considérable, qui n'affecte l'Université que parce qu'elle atteint la société tout entière: les bandes armées posent à la société un problème qui requiert une extrême habileté politique; il s'agit de les isoler de l'ensemble des forces révolutionnaires, dont la société a besoin pour ne pas sombrer dans l'impuissance, sans altérer les libertés publiques. Ce problème, la société ne l'a pas résolu ni, peut-être, même compris. Seule une politique qui s'attaquerait aux causes profondes des troubles pourrait échapper à cette contradiction. Mais cela ne dépend pas de l'Université en tant que telle. On voudrait pourtant que l'Université, la plus fragile et la plus désarmée de toutes les institutions, ait résolu le problème avant le reste de la société. Le problème, il faut le répéter, a cessé d'être strictement universitaire pour devenir politique."

(Paul Ricœur, dans sa lettre de démission comme doyen de la faculté des lettres de Nanterre, remise le 14 mars au ministère de l'éducation de France)

"Le seul fait que des conversations ont été engagées par la République fédérale avec l'Union soviétique, la Pologne et la R.D.A. doit être considé-

ré comme un événement positif". Si un traité peut être conclu entre la R.A.F. et la R.D.A. cela "ouvrira la voie au règlement et à la normalisation des rapports, dans l'esprit des principes de la coexistence pacifique, non seulement entre les deux Etats allemands mais ce-la jouera aussi un rôle positif important pour la normalisation des rapports en Europe. Nous avons accueilli avec satisfaction le fait que le gouvernement actuel de la République fédérale a admis cette réalité évidente pour tous depuis vingt ans, qu'il existe deux Etats allemands."

(Wladyslaw Gomulka, premier secrétaire du parti ouvrier unifié de Pologne, discours public prononcé le 19 mars)

"Au cas où une solution définitive du conflit arabo-israélien s'avérerait impossible, il faudrait du moins éviter qu'il ne s'étende davantage et limiter la participation directe des grandes puissances, car les rivalités et les intérêts qui opposent les grandes puissances dans cette région constituent un autre aspect important du conflit du Moyen-Orient". La lutte entre les factions locales affecte les intérêts des grandes puissances, mais nous avons tous intérêt aussi à éviter un affrontement direct. L'une des leçons de 1967 aura été que les événements locaux ont une force qui leur est propre et que des mesures sérieuses et réfléchies s'imposent si l'on désire éviter de se laisser entraîner par ces événements."

(Extrait du rapport sur "la politique étrangère des Etats-Unis dans les années 70", présenté par le président Nixon au Congrès américain, le 18 février)

Lettre ouverte à M. Trudeau sur la réforme fiscale au Canada

1) LE LIVRE BLANC BENSON: UN AFFRONT AUX PROVINCES

par Marcel FARIBAUT

Quittant le silence relatif qu'il s'était imposé au lendemain des élections fédérales de juin 1968, Me Marcel Faribault a recommencé depuis quelque temps à exprimer ses vues sur la marche du fédéralisme canadien. Nous livrons aujourd'hui aux lecteurs du Devoir la première tranche d'une longue "lettre ouverte" que M. Faribault adresse à M. Pierre Elliott Trudeau au sujet de la réforme fiscale projetée par M. Edgar Benson. Croyant discerner dans le Livre blanc Benson "une stratégie anti-provinciale" qui (lui) inspire des craintes majeures pour l'avenir du Canada, M. Faribault s'est livré à une critique fouillée du document. Etant donné l'importance vitale de cette question et l'intérêt des vus de M. Faribault sur l'avenir du fédéralisme canadien, nous livrons à nos lecteurs, en quatre tranches consécutives, le texte intégral de sa "lettre ouverte" au premier ministre du Canada. M. Faribault rappelle aujourd'hui le contexte fort peu propice dans lequel fut conçu et communiqué au public le projet Benson.

Monsieur le premier ministre.

C'est à vous et au cabinet, plus qu'au seul ministre des finances, de décider le retrait du livre blanc sur la réforme fiscale. Aux nombreux Canadiens qui l'ont demandé, on a répondu par des protestations de bonne foi, des promesses de modifications restées imprécises, ou même des reproches de ne pas proposer eux-mêmes des solutions de rechange. Mais cette bonne foi, si elle dépasse l'opportunité électorale, ne peut porter que sur le désir de donner au Canada une meilleure fiscalité; les modifications doivent tenir compte des objections des contribuables et des experts, et les solutions de rechange ne peuvent être amorcées qu'à partir des principes d'un sain fédéralisme. Or ce sont ces principes qu'on ne retrouve nulle part dans le livre blanc, comme si celui-ci était l'oeuvre de quelques technocrates, bornés et inconscients, ignorant tout de l'histoire et des réalités journalistiques de ce pays, ou s'il était inspiré par quelque stratège centralisateur préparant un coup de force constitutionnel.

La règle d'or du fédéralisme: l'équilibre des pouvoirs

Tout fédéralisme authentique est le choix délibéré de deux ordres de gouvernement ayant chacun des fonctions bien définies et limitées, au lieu d'un gouvernement unique, autoritaire et tout-puissant. Cette préférence vient du souci des citoyens de protéger leurs libertés individuelles et leur droit de contrôle sur leurs gouvernants; elle naît de cette conviction profonde que tout pouvoir finit par corrompre et nul plus que le pouvoir absolu appuyé sur la force et sur l'argent; elle s'appuie sur cette vérité d'expérience qu'on ne résiste aux abus d'un pouvoir quelconque qu'en lui en opposant un autre. Il n'est pas de fédéralisme sans pouvoirs compensateurs, sans régime d'équilibre, de poids et de contrepoids. Il n'est pas de fédéralisme si les Etats membres ne peuvent faire échec à l'Etat fédéral en certains domaines, exactement comme ce dernier, parce qu'il agit pour eux tous dans les matières qui lui sont confiées, mais en celles-là seulement, l'empêche de se nuire les uns aux autres et doit promouvoir leur bien commun. Mais surtout il n'est pas de fédéralisme si l'Etat fédéral abuse de sa force en méprisant la constitution, en ignorant et dégradant les Etats membres, en les traitant en ennemis, en adversaires ou en subalternes.

Le fédéralisme est, quant à moi, le meilleur système politique s'il est authentique. Ainsi ont pensé Aristote, Thomas d'Aquin, Kant, Jefferson et je pense aujourd'hui toute l'Europe, après les Etats-Unis et la Suisse. Dévoilé, il engendre infailliblement l'anarchie. Les hommes peuvent en effet mettre en commun tout, rien ou simplement quelque chose (Aristote). Si c'est tout, leur Etat sera unique et unitaire. Si rien, les Etats seront indépendants et autocratiques. Si quelque chose seulement, les Etats seront forcément interdépendants et préférentiellement fédéraux, les Etats membres conservant pour eux-mêmes tous leurs pouvoirs essentiels comme Etats, mais renonçant à l'autarcie économique pour une plus grande prospérité, et confiant leurs affaires étrangères à l'Etat fédéral pour une paix mieux assurée. Les Etats fédérés doivent conserver des pouvoirs exclusifs parmi lesquels celui de lever des impôts, passer des lois, imposer des sanctions. L'Etat fédéral doit avoir les mêmes droits, mais sans pouvoir stériliser ceux des Etats membres parce qu'on ne lui a confié et ne lui confiera jamais que des intérêts communs et qu'une partie seulement de ceux-ci, sa nature le rendant inapte à les assumer tous.

INTER CONTINENTAL

Tours et Voyages

2118 est, rue Jean-Talon
729-5264MADRID ET
COSTA DEL SOL15 jours \$370⁰⁰

Comprenant avion aller-retour en jet.

À Madrid hôtel et petit déjeuner et visite touristique sur la Costa Del Sol appartement près de la mer avec cuisinette et visite touristique de Malaga & Torremolinos.

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6500, RUE SAINT DENIS
271-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 D. RUE JEAN TALON
274-7595

Le livre blanc: antithèse du fédéralisme

Hélas, tout au long du livre blanc, on se comporte comme si le Canada était un Etat unitaire et autoritaire au lieu d'être fédératif et démocratique, comme si sa constitution était la chasse gardée ou le privilège de droit divin du seul gouvernement fédéral au lieu du résultat de l'accord et de la volonté des provinces, comme si son économie était celle d'un pays minuscule, isolé, densément peuplé et entièrement développé, au lieu d'être immense, ouvert à tous les continents, en mal d'immigration et de capitaux, encore vierge en beaucoup de ses parties et hétérogène dans son peuplement et ses aspirations.

Le livre blanc ignore, méprise et dégrade les provinces. Le livre blanc ignore, déforme et corrompt la constitution parce qu'il nie tout caractère fédéral à la fiscalité.

Le livre blanc fausse tout le système parlementaire et démocratique en prétendant augmenter les impôts sans dire pourquoi, en malmenant la justice commune et générale de tous les jours sous le couvert des exceptions de l'équité, en remplaçant la discussion et le vote des lois particulières par une planification désincarnée et utopique de l'économie à partir de la prédominance fiscale et de la discrétion fédérale érigées en instruments totalitaires.

Voilà comment.

Une importante recommandation du rapport Carter

L'arrêté en conseil nommant la Commission Carter lui enjoignait de tenir compte de "la juridiction et des pratiques des provinces et des municipalités" (Rapport, p.v).

Les élections provinciales dans la région métropolitaine: 1956-1966

3) Le phénomène de l'abstention... et les chances des partis au scrutin du 29 avril

par Gérald BERNIER

Après avoir étudié les variables ethniques et socio-économiques qui affectent ou caractérisent le comportement des électeurs de la région métropolitaine dans les scrutins provinciaux de 1956 à 1966, Gérald Bernier analyse aujourd'hui un phénomène qui revêt à Montréal une ampleur exceptionnelle: l'abstentionnisme électoral. Il esquisse ensuite quelques perspectives quant aux chances des partis qui s'affronteront lors du scrutin du 29 avril prochain.

La région métropolitaine n'échappe pas à la règle canadienne valable pour les élections à tous les paliers de gouvernement et qui fait que la participation électorale est moindre en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, si nous comparons le pourcentage d'abstention dans la région métropolitaine aux élections provinciales tenues entre 1956 et 1966 aux pourcentages d'abstention pour l'ensemble de la province à ces mêmes élections, nous voyons que, dans chaque cas, l'abstention est de loin plus importante à Montréal. (Tableau I)

Tableau I. Pourcentages d'abstention pour la région métropolitaine et l'ensemble de la province: 1956-1966

	1956	1960	1962	1966
Région métro.	35,2	29,0	32,6	36,8
Province	22,9	19,9	21,5	24,0

À la lumière du tableau qui précède, nous constatons que les pourcentages d'abstention varient passablement d'une élection à l'autre. Nous voyons également que l'abstention aux élections de 1960 et de 1962 est sensiblement moins élevée que lors des autres élections. Sans vouloir avancer une explication définitive, nous devons tout de même signaler le fait que la campagne électorale, lors de ces deux élections, porte sur des thèmes très précis: le "il faut que ça change" des libéraux en 1960 et la campagne de la nationalisation de l'électricité en 1962. En revanche, les élections de 1956 et de 1966 ne portent sur aucun thème particulier. L'hypothèse d'une plus grande participation lors d'élections à thèmes particuliers nous paraît intéressante. Une étude en longue période des élections provinciales québécoises nous renseignerait davantage sur le sujet.

Pour l'analyse de l'abstention dans la région métropolitaine, nous avons procédé de la même façon que pour l'étude des élections. C'est-à-dire en prenant pour unité d'analyse le comté et en mettant en rapport les pourcentages d'abstention et les quatre variables socio-économiques retenues: l'ethnie, la scolarisation, le revenu, les strates occupationnelles (i.e. types d'occupation). Les conclusions de notre étude sont les suivantes.

Les élections de 1956, 1960 et 1962

Il est très important, dans l'analyse de l'abstention en fonction des quatre variables socio-économiques, de marquer une césure dans le temps. Les élections de 1956, 1960 et 1962 peuvent être prises comme une entité. L'élection de 1966, comme une autre.

Aux trois premières élections, l'abstention paraît reposer sur deux bases très distinctes, mais où, de loin, la première est la plus importante: l'abstention, fonction de la variable ethnique. À ces élections, un lien très étroit existe entre l'abstention élevée et la présence massive d'anglophones dans certains comtés. Cette relation est indiscutablement beaucoup plus nette et positive que son corollaire: abstention faible et présence canadienne-française massive. D'ailleurs, il nous a semblé que les faibles pourcentages d'abstention étaient également distribués entre comtés anglophones (1) et francophones, riches ou pauvres, instruits et non instruits, ouvriers ou non ouvriers. Voilà donc un premier type d'abstention: l'abstention sur une base ethnique et qui fait que les comtés massivement anglophones (Westmount, Outremont, Notre-Dame-de-Grâce) offrent des pourcentages d'abstention très élevés.

Il en existe un autre, celui rencontré dans les comtés de St-Jacques et de Ste-Marie au cours de cette période. Dans ces deux cas, l'abstention élevée semble reposer sur des facteurs de nature plus proprement socio-économique, tels le revenu et la scolarisation. C'est d'ailleurs cette tendance, amorcée en 1962, qui, dans l'ensemble, prendra le pas à l'élection de 1966. Ce second type d'abstention est cependant beaucoup moins important au cours de cette première période, et l'on peut dire que l'abstention s'explique presque exclusivement par référence à la variable ethnique.

Elle n'en a rien fait, tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'un "aspect essentiel de la vie canadienne" et que c'est à regret et à son corps défendant, comme si on le lui avait interdit ou rendu impossible, qu'elle a dû "laisser de côté la fiscalité provinciale et municipale" (p. XI). Elle ajoutait que "les relations fédérales-provinciales subissent aujourd'hui des remaniements importants dont l'évolution influera nécessairement sur le régime fiscal du Canada" (p. XII). Et elle terminait en disant n'avoir fait aucune suggestion sur le "partage des recettes fiscales entre le gouvernement fédéral et les provinces" (p. XII et p. 58) parce que "la question ne peut être tranchée qu'au tour d'une table de conférence", ce qui l'amena à inviter instamment "les deux ordres de gouvernement à prendre avantage de décisions en commun, particulièrement en ce qui a trait aux politiques de stabilisation et aux programmes de restructuration du régime des impôts" (p. 58).

Est-il possible d'être plus clair et net, à une époque qui précédait pourtant de deux ans la convocation de la conférence constitutionnelle?

Depuis lors, cette conférence, à laquelle le gouvernement fédéral a été forcé par les provinces, s'est réunie à quatre reprises.

Dès la première séance (février 1968) on a mis à l'ordre du jour "la répartition des compétences", ce qui comprend la fiscalité, ainsi que "le mécanisme des relations fédérales-provinciales" qui doit en assurer le bon fonctionnement.

À la deuxième réunion (février 1969) on précisait davantage au moyen de la décision unanime que voici:

"La conférence constitutionnelle, en considération de l'urgence de cette question, convient que le Comité sur

le régime fiscal devrait être convoqué afin d'examiner les domaines indiqués ci-dessous et de faire rapport aux premiers ministres dans les plus brefs délais: (i) l'accès de chacun des gouvernements provinciaux et du gouvernement du Canada aux divers champs d'imposition."

On ne peut que se demander si le gouvernement fédéral était alors de bonne foi en participant à cette décision puisque c'est immédiatement après que le livre blanc a été rendu public et qu'on peut y lire cette énormité qui bouscule le sens commun, écarte toutes les observations de la Commission Carter et rabroue ouvertement les provinces:

"A plusieurs reprises, les ministres provinciaux des finances et les trésoriers provinciaux ont fait part au ministre fédéral des finances et à ses collaborateurs de leurs réflexions sur certains aspects des travaux et des recommandations de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, ainsi que sur plusieurs questions générales se dégageant du rapport. Nous avons reçu avec plaisir ces communications et nous les avons étudiées avec soin. Toutefois nous n'avons pas cru devoir présenter aux provinces nos opinions sur ces questions ou sur certains autres sujets et nous n'avons pas invité les représentants provinciaux à formuler leurs commentaires sur des questions bien précises qui nous intéressaient tout particulièrement. Nous faisons connaître notre opinion aux provinces par l'intermédiaire du présent document et nous envisageons avec plaisir la perspective d'avoir avec les représentants provinciaux des entretiens poussés sur les questions d'intérêt particulier" (No 7.16).

Il est difficile d'être plus arrogant et méprisant, sous de plus pieuses protestations.

Voir page 8: Le livre blanc

campagne, nous pouvons nous attarder quelque peu aux considérations suivantes en ce qui concerne la région métropolitaine.

L'Union Nationale devrait maintenir ses positions. Elle a un électoral qui lui est propre et qui pour l'instant ne semble pas menacé par la présence des tiers partis. Il serait surprenant que le Parti Québécois entame la clientèle unioniste. Le Ralliement créditiste serait plus à craindre mais ce parti n'a jamais constitué une force électorale très considérable à Montréal tant sur le plan fédéral que provincial (i.e. le Ralliement National en 1966).

Le parti libéral est assuré à l'avance de maintenir ses positions dans les comtés anglophones de l'Ouest de Montréal. Sa position au sein de l'électorat francophone est moins certaine à cause de la présence du PQ surtout si ce parti parvient à s'accaparer des pourcentages supérieurs

Voir page 8: Les élections

Traiter votre cuir chevelu et vos
cheveux... ou
des cures miraculeuses... non

Il n'y a pas de miracle au Centre Capillaire Pierre

Le succès des méthodes est dû à leur sérieux et leur efficacité. En quoi consistent ces méthodes personnalisées à chaque individu? Car chaque cas est un cas particulier.

Tout d'abord, par un traitement approprié, éliminer les dérivés locaux du cuir chevelu, amener ce dernier en un état hygiénique parfait, permettant le renouvellement normal des cheveux. Puis l'application sur le cuir chevelu régénéré de formules appropriées à la condition de chaque cas. Fruits de recherches des meilleurs chimistes et laboratoires de Montréal. Nul n'ignore que les démangeaisons, pellicules, cheveux secs, gras ou cassants, les chutes abondantes alternant avec des périodes de rémission sont souvent des manifestations d'autodéfense du système capillaire mais toujours des signes certains de calvitie précoce ou en puissance.

Le Centre Capillaire Pierre est le seul ne sachant pas faire pousser des cheveux où il n'y en a plus et en est désolé.

Les regrets tardifs, suite de mauvais conseils reçus par des conseillers en tous genres et spécialistes en rien sont bien souvent la conclusion d'une chevelure amoindrie ou d'une calvitie qui vous humilie et vous... COMPLEXE.

Soyez votre seul juge d'une apparence rajeunie ou vieillissante. Visites au bureau sur rendez-vous seulement. Durée de l'examen: 90 minutes.

DR P. R. PIERRE
TRICHOLOGUE

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 390 — Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11h. a.m. à 8h. p.m.
Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(COURS COLLÉGIAL)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte: - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMMES:

- I - l'année terminale du baccalauréat-ès-arts: (collégial III ou philosophie II)
- II - le cours collégial conduisant au diplôme d'études collégiales;

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE
CONDUISANT AUX:

- 1.- Sciences de la santé
- 2.- Sciences pures et appliquées
- 3.- Sciences humaines
- 4.- Sciences de l'administration
- 5.- Arts
- 6.- Lettres

ADMISSION:

Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1er juin 1970.

Veillez vous adresser pour tout renseignement à:

BUREAU DES ADMISSIONS
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal 250 (Québec)

Tél.: 342-1320 poste 255

(entre 9:00 et 17:00 h, du lundi au vendredi)

NOTE:

Le Collège Jean-de-Brébeuf offre aussi le cours secondaire pour garçons.
Tél.: 342-1320 poste 229



Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour.

à l'émission Témoignage

des témoins du monde chrétien

du 6 au 11 avril 1970

LUNDI: P. Pauseloch: Comment présenter le Christ aux hommes d'aujourd'hui?
MARDI: J.-P. Labellie, S.J.: L'opération Microscopie de Jérusalem en marche.
MERCREDI: B. Côté, C.S.C.: Les jeunes ont-ils plus de religion? Est-ce bien vrai?
JEUDI: Cardinal Léger: Jamais je n'ai regretté ma grande décision.
VENREDI: Jean Guiguen: Madeleine Delbray: Châloienne en milieu marxiste.
SAMEDI: N. Wier: Une enquête récente chez les jeunes l'existence de deux religions.
À Montréal: CJSO Sorel (11220) 8h. 40
syntoniser: CKBS Saint-Hyacinthe (11240) 14h. 05
Information au voyage: Terre Sainte Turquie Grèce Italie France 6 au 27 septembre avec Paul Hamel S.J. 25. aussi: Jarry Montréal 387-2341

Washington se montre intéressé à la proposition française en Indochine

M. Laliberté en Europe jusqu'au 22 avril

C'est M. André Therrien, vice-président de la CEQ qui dirigera les destinées de la centrale syndicale en l'absence de M. Laliberté.

Le projet de résolution présenté jeudi dans ce sens par un sénateur démocrate et un sénateur républicain a déjà reçu le soutien du sénateur William Fulbright, président de la commission des affaires étrangères, et du sénateur Mike Mans-

"Alors que la guerre du Vietnam continue et déborde sur le Laos et le Cambodge, notre gouvernement ne prend aucune initiative pour amener l'ère de la négociation, et il est réticent à répondre aux initiatives des autres", a-t-il dit.

Durcissement de la position des forces armées en Ulster

Dans une déclaration datée du quartier général des troupes britanniques à Lisburn, près de Belfast, le général Freeland a souligné que les cocktails Molotov étaient des armes mortelles.

***Devant l'imminence
d'une guerre civile
les élections sont
annulées au Dahomey***

Parmi les candidats à la présidence de la république, se trouvaient notamment les anciens présidents Hubert Maga (1960-63) Sourou Migan Apithy (1963-1965) et le Dr Emile Derlin Zinsou, qui avait été renversé par le coup d'Etat du dix décembre 1969.

Le gouvernement guatémaltèque refuse de céder aux ravisseurs

les noms des vingt-deux prisonniers dont les ravisseurs ont demandé la libération en échange de celle du diplomate.



Benjamin.

L'ambassadeur du Guatemala à Bonn, M. Antonio Candara, a de nouveau été convoqué au ministère des affaires étrangères pour que lui

L'unique cr

endredi à Belfast. Les autorités ont en outre découvert dans le quartier catholique de Springfield une cache de plus de 150 cocktails Molotov. De leur côté les forces

Longue crise ministérielle en vue en Finlande

Les partis non-socialistes disposent aujourd'hui au Parlement de 122 sièges contre 80 à leurs adversaires alors que dans l'ancienne législature la majorité socialiste était de 103 contre 77.

Le Dr Ahti Karjalainen, ministre des affaires étrangères, membre du parti du Centre, est considéré comme le candidat le plus probable au poste de premier ministre.

Le tremblement de terre en Turquie a causé 1,086 morts

ANKARA (AFP) — Un nouveau relevé officiel du récent tremblement de terre en Turquie, publié vendredi soir à Ankara, fait état de 1.086 personnes tuées, 1.175 blessés, 8.294 maisons entièrement détruites et 5.586 autres gravement endommagées. Les travaux de déblaiement

L'état sanitaire, indique-t-on d'autre part, est aussi satisfaisant que possible sur l'ensemble de la zone sinistrée et aucun foyer d'épidémie ne s'est déclaré jusqu'ici.

Le nonce, à qui les ravisseurs ont demandé de servir d'intermédiaire entre eux et le gouvernement, a précisé

... AUX ÉDITIONS

LA SOCIÉTÉ
D'ASSURANCE
DES CAISSES
POPULAIRES



cette
formule
d'impôt
bien
à
vous

TP1 Abrégée 1989

Déclaration du Revenu
provincial sur le revenu et régime de rentes du Québec

Le 31 décembre 1988, vous étiez :

- ☐ Marié(e)
- ☐ Veuf(ve)
- ☐ Célibataire
- ☐ Séparé(e)
- ☐ Divorcé(e)

Précisez des détails de votre situation :

Précisez des détails de votre situation :

Formule 1

M. 425 avenue Québec
Québec

Formule 2

Exemptions personnelles

il est grand temps de la remplir et de la retourner

Portez une attention particulière à la partie illustrée ci-haut. Si vos nom, adresse et numéro d'assurance sociale sont inexactes, veuillez faire la rectification voulue dans l'espace prévu à gauche.

Votre bureau régional ou temporaire des Impôts peut vous aider à mieux remplir votre déclaration. Consultez vos experts au besoin.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU

44-008

1 A SOLUTION

LE PROGRAMME
DU
PARTI QUÉBÉCOIS

PRESENTE PAR
RENE LEVESQUE

VIENT DE PARAÎTRE...

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

LA SOLUTION

LE PROGRAMME DU PARTI QUÉBÉCOIS

PRÉSENTÉ PAR RENÉ LÉVESQUE

En vente partout à \$1.00 - Distribué par les Messageries du Jour, 1651, St-Denis, Montréal 129. Tél.: 849-8328.



EDITIONS DU
JOUR...

Président et
directeur général
Jacques Hébert

les élections du 29 avril

LE CHOC DES IDEES

M. JEAN-PAUL L'ALLIER, candidat libéral dans Deux-Montagnes: "Ce n'est pas le mouvement de l'indépendance du Québec qui est irréversible, mais la politisation des Québécois. L'indépendance que prône le Parti québécois est un moyen qui peut se réaliser par la révolution ou la démocratie. Or, la première solution est inacceptable a priori, et la seconde soulève de nombreuses questions auxquelles personne ne peut répondre. Puisque l'on veut procéder par voie démocratique, il faudra assumer le coût de l'indépendance et le Québec en est incapable actuellement".

M. PAUL ALLARD, candidat unioniste dans le comté de Beauce: "L'Union nationale depuis 1966, et en dépit de nombreuses difficultés d'ordre social et économique, et du décès de son chef, M. Daniel Johnson, a prouvé qu'elle constituait le seul parti de taille, capable de calmer les alarmes des citoyens et d'assumer ses responsabilités pleines et entières dans tous les domaines. Les Québécois auront l'occasion de clarifier d'une façon positive, l'atmosphère sociale qui prévaut au Québec, d'accorder un mandat précis au Québec, dans ses négociations avec Ottawa et d'être, le 29 avril, un gouvernement fort qui puisse assurer leur sécurité politique".

M. GUY MERCIER, candidat péquiste dans Terrebonne: "Notre proposition est simple et normale: un Québec souverain. Un Québec entre les mains des Québécois, puis, c'est logique, une association économique avec nos voisins, association que ces derniers désirent aussi ardemment que nous. Ne sommes-nous pas leur meilleur et leur plus importante clientèle?"

M. FRANÇOIS CLOUTIER, candidat libéral dans Ahuntsic: "L'inertie et l'impotence de l'Union nationale ont provoqué au Québec, une situation qui présente tous les symptômes d'une société pré-révolutionnaire: manque de leadership, idéologie révolutionnaire, économie stagnante, taux élevé du chômage, climat d'hostilité et d'angoisse néfaste à la population".

M. YVES MICHAUD, candidat libéral dans Gouin: "La province de Québec est au bord de la faillite, à cause de l'impotence de l'Union nationale et malgré les offres alléchantes que l'on m'a faites, j'ai dit non, parce que je considère que l'élection de 1970 est la plus importante de toute l'histoire".

M. JEROME CHOQUETTE, candidat libéral dans Outremont: "Sous le prochain gouvernement libéral, les ministères de l'éducation et de la justice devront entreprendre une action concertée dans la lutte contre la drogue et les stupéfiants, particulièrement en ce qui a trait à l'accroissement de leur usage parmi la jeunesse".

L'espionnage en période électorale

Le leader parlementaire des libéraux à l'Assemblée nationale s'est dit très étonné qu'un secrétaire du ministère des affaires municipales dirigé par M. Robert Lussier, ait tenté, "sous de fausses représentations", de s'introduire à la conférence de presse que M. Pierre Laporte donnait mercredi à Montréal. Le bras droit de M. Bourassa a précisé que Mme Jocelyne Lapierre, a prétendu qu'elle représentait le journal des débats. "Faudrait-il ajouter cet acte d'espionnage, s'est demandé M. Laporte, à l'incident de l'imprimerie de l'Éclair de Beauceville, alors que deux policiers de la sûreté du Québec ont failli, d'après les journaux, réussir à retarder la distribution du manifeste de la Corporation des enseignants du Québec".

Souignons qu'au cours d'une campagne électorale, l'espionnage est une tactique couramment utilisée et fait partie depuis longtemps, de nos mœurs électorales. Lorsque débute une campagne électorale, les partis politiques se voient obligés de faire appel à un personnel supplémentaire considérable et cela à un rythme tel qu'il leur est impossible de contrôler avec certitude, la couleur politique de chacun. Chaque comité central se transforme en une vraie maison de fous, les chefs organisateurs deviennent débordés de travail et c'est toujours à ce moment, que les espions en profitent pour s'infiltrer. Le travail qu'on leur confie leur permet souvent l'accès à des documents et à des informations, qu'ils s'emparent de communiquer à leur parti.

Les agents de la paix demeurent neutres, mais...

Le syndicat des agents, de la paix (CSN) demeurera neutre au cours de la campagne électorale et demande à ses membres de respecter l'article 35 de la loi de la fonction publique, qui interdit à tout fonctionnaire de se livrer à tout travail partisan dans une élection.

L'exécutif du syndicat a cependant pris position officielle au sujet de certaines demandes qu'ils veulent voir respecter:

- l'élimination de la fonction publique, des agences privées qui font du travail d'agent de la paix;
- le respect des exigences d'embauchage, prévues dans les règlements de la loi de la fonction publique;
- la protection des agents de la paix, lors de poursuites judiciaires relatives à leur fonction.

L'exécutif demande à ses membres de voter selon leur conscience, en tenant compte des positions officielles ci-haut mentionnées.

S'est fait prendre qui croyait prendre

L'économiste Jacques Parizeau, candidat péquiste dans Ahuntsic, ne s'est pas rendu aux lies-de-la-Madeleine jeudi, et le communiqué que le service de presse du P.Q. a émis, à cet effet, était erroné, puisqu'il prétendait le contraire.

Le communiqué du Parti québécois mentionnait en essence, que M. Parizeau ne craignait pas les mauvais temps, qu'il tiendrait quand même son assemblée de jeudi soir aux lies-de-la-Madeleine, contrairement à M. Jean-Jacques Bertrand qui avait annulé son départ pour ce comté à cause des mauvais temps.

Un porte-parole de M. Bertrand a commenté: "C'est ridicule, la tempête ne nuisait pas seulement à l'Union nationale, elle a peut-être enlevé M. Parizeau".

Un représentant du Parti québécois nous a expliqué que l'avion qui devait assurer le lien entre Charlotetown et les lies-de-la-Madeleine, n'a pas attendu l'avion sur lequel se trouvait M. Parizeau, en provenance de Montréal.

Les communiqués de l'O.I.P.Q. annoncent de bonnes nouvelles

Dans le début de campagne électorale, les communiqués de l'Office d'information et de publicité du Québec se font plus nombreux et surtout annoncent de bonnes nouvelles. Le dernier arrivé, intitulé "APPUI DU MINISTRE DU TRAVAIL AUX JEUNES TRAVAILLEURS" se lit ainsi: "L'éveil et la prise de responsabilité par les jeunes travailleurs requièrent une présence continue d'animateurs expérimentés, c'est pourquoi le ministre du travail et de la main-d'œuvre, M. Jean Cournoyer, a remis aujourd'hui un chèque au montant de \$25,000, aux dirigeants de la jeunesse ouvrière chrétienne et assure de plus cet organisme de l'aide technique de son ministère".

M. Claude Wagner ministre de la justice?

Un député du Parti libéral, (dont on ne peut évidemment révéler l'identité) nous affirme avoir appris de sources fiables de l'U.N., l'intention de M. Jean-Jacques Bertrand, d'annoncer au cours de la campagne, la nomination de M. Claude Wagner, au poste de ministre permanent de la justice. Rappelons que celui qui a essuyé la défaite aux mains de M. Bourassa, vient tout juste d'être nommé par M. Bertrand, à la fonction de juge de la Cour des sessions de la paix.

A partir d'aujourd'hui deux partis séparatistes

Un étudiant à la faculté de droit de l'université de Montréal, parlant jeudi soir devant les 3,000 étudiants qui participaient à l'opération "Ca urge", a déclaré qu'à l'issue de la réunion du conseil national de l'U.N., aujourd'hui à Montréal, il y aurait au Québec deux partis séparatistes. Affirmant qu'il tenait son information de source fiable, M. Claude Masse a précisé: "M. Jean-Jacques Bertrand va jouer ce jeu, parce que c'est devenu payant au Québec, l'indépendance".

M. René Gagnon libéral dans St-Jacques

Un politologue de 33 ans a été désigné par le chef de son parti, candidat libéral officiel dans le comté de St-Jacques. Au cours du congrès à la direction du parti, il a assumé les fonctions de directeur général de la campagne du candidat Pierre Laporte. Il s'est vu confier par M. Bourassa, la responsabilité de coordonner les travaux d'élaboration du programme du parti. Interrogé sur le contenu du programme, M. Gagnon s'est refusé à en dévoiler les lignes de force, mais a laissé entendre que le chapitre des politiques sociales est susceptible d'en étonner plusieurs.

Après les élections

Selon le ministre de la santé du Québec, les coûts d'hospitalisation au Québec seront "très inférieurs" à ceux de l'Ontario et à la moyenne nationale, au cours de 1970. Il faisait allusion au rapport rendu public mercredi par la commission Castonguay, révélant que le coût de l'assurance-hospitalisation au Québec, a été de quelque 200 millions de dollars supérieur à celui de l'Ontario, au cours des années 1966, 1967 et 1968.

Le temps des loisirs ne peut plus être celui des manipulateurs de la société de consommation

"Le temps du loisir doit être le temps de la personnalisation par les actes et non le temps du nivellement par la consommation préfabriquée. Le temps du loisir ne peut rester le temps de la manipulation par les puissances de l'industrie de la culture en boîte."

"Le destin de l'homme n'est pas de devenir l'esclave des choses qu'il convoite ni des machines qui le contraignent ni des professionnels qui préfabriquent ses plaisirs. Son destin est de se construire, de faire des choix et de se battre pour la réalisation de ses options. Au seuil de la société post-industrielle, il est urgent de choisir entre la mort de l'homme sous les techniques et l'épanouissement dans la liberté responsable. Se récréer bien sûr! Se récréer d'abord!"

Telle est la conclusion de la conférence de M. Marcel Hicter de Belgique, président du comité de développement culturel du Conseil de l'Europe, donnée hier matin devant quelque 700 membres de la Confédération des loisirs du Québec réunis en congrès sous le thème "Perspective du loisir socio-éducatif et culturel dans le Québec".

L'objectif de ce congrès, comme l'indique le programme, est d'examiner les besoins des Québécois en cette matière, faire l'inventaire des loisirs, étudier les problèmes de formation en ce domaine. En même temps les participants ont à étudier les tendances de l'évolution sociale, les attitudes des groupes sociaux,

les conséquences de la démocratisation de l'enseignement, etc.

M. Hicter a qui l'on avait demandé de traiter de "la place des loisirs socio-culturels dans la société occidentale de 1980" est parti, comme il se devait, de la situation actuelle. Il a d'abord parlé des moyens de communication de masse pour dire qu'ils créent "une culture-mosaïque" par le morcellement infini des informations qu'ils déversent. Mais en réalité, a-t-il soutenu, les moyens de communication passent au-dessous de la masse: ils projettent des sons et des images mais ils n'expliquent rien. Ils disent les choses mais pas leurs causes.

Il a relevé ensuite le fait de l'explosion démographique qui placera très bientôt un milliard d'hommes favorisés en face de cinq milliards sous-développés. Autre phénomène de notre époque, la société de consommation: "le producteur de biens ne peut plus produire en même temps le pouvoir de faire consommer".

Devant ces faits, une seule question se pose pour l'avenir: celui-ci est-il prédéterminé? Pour sa part, M. Hicter croit encore en la possibilité pour l'homme de faire des choix. Ce choix se fera entre "un plus-avoir et un plus-être", entre un "niveau de vie et un genre de vie".

Il est certain que dans l'avenir, le travail va être réduit. "Aurons-nous des temps libres ou du temps contraint s'est demandé le conférencier?"

Nous avons donc des choix à faire: choisissons-nous entre une production augmentée et un temps de production réduit pour une plus grande consommation, optons-nous pour "la journée poreuse", pour l'augmentation de la scolarité, bloquée ou répartie sur toutes la vie pour les loisirs pour tous? Voilà autant de choix que nous devons faire.

Dans son regard prospectif,

Selon M. Pierre Duceppe

Le Québécois doit dans ses loisirs se donner une démarche personnelle

"Notre défi en matière de loisir est de savoir également se donner une démarche personnelle dans la sélection de ses activités de loisirs."

Sans le savoir, M. Pierre Duceppe, haut-commissaire à la jeunesse et aux loisirs, reprenait hier après-midi une idée exprimée le matin par M. Maurice Hicter devant les membres du congrès de la Confédération des loisirs du Québec: l'homme doit refaire l'apprentissage de la liberté dans ses loisirs.

"La révolution du loisir est porteuse de désirs. Immédiatement, a dit M. Duceppe, le loisir doit devenir synonyme de plaisir, de satisfaction. Une publicité bien orchestrée propose continuellement l'absolue nécessité pour tous et chacun d'accéder aux "loisirs-plaisirs". On impose à la population l'obligation de s'intégrer à des programmes-types d'activités de loisirs et cela souvent au détriment de ce qu'il est convenu d'appeler le loisir créateur."

Or a dit M. Duceppe, il faut se diriger vers les formes de loisir "qui invitent à la création et à l'imagination". Mais il y a à cela des conditions: la première, se-

ciemment dans le contexte social et historique de leur époque et éventuellement de le modifier".

Pour ce faire, M. Hicter croit qu'il faut réformer l'école et lui assigner de nouveaux rôles: la restructuration la "culture-mosaïque", l'acquisition des méthodes plutôt que l'accumulation des connaissances, la préparation à faire des choix dans la so-

ciété de consommation, le développement d'aptitude à la créativité plutôt qu'à la simple consommation, etc.

Concurremment, M. Hicter a dit qu'il fallait lutter contre l'analphabétisme social pour permettre de comprendre les rouages de la société, contre l'analphabétisme scientifique, contre l'analphabétisme esthétique et enfin contre l'analphabétisme physique.

lon lui, c'est l'initiation à la pratique des loisirs créateurs des plus bas âge à la fois dans la famille et à l'école.

La deuxième condition c'est la participation: "Sans la participation, je vois mal comment on pourra développer sur des bases solides le loisir au Québec".

Il voit dans les associations et les regroupements, le lieu privilégié de la participation. "Toutes les recherches faites aux États-Unis ou ailleurs établissent que les gens qui adhèrent à une association à caractère volontaire prennent une part plus importante que les autres à la vie politique et aux activités communautaires."

Le développement des loisirs sociaux-culturels doit surtout être favorisé "par l'aménagement et l'environnement du milieu". Il y faut aussi penser à la formation de cadres et de techniciens.

"Dans le renouvellement actuel du Québec a-t-il conclu le loisir s'impose donc comme une réalité dynamique et susceptible, si bien orientée, de favoriser l'accessibilité culturelle".

MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

DISQUES

ANGEL

12" MICROSILLON — GRAVURE UNIVERSELLE



THE OSIPOV BALALAIKA
SR-40120 Un programme de musique russe classique et folklorique.



SHOSTAKOVICH
SR-40064 Concerto pour violon No 6, Symphonie No 6

30%
D'ESCOMPTE VALABLE
JUSQU'AU 11 AVRIL

PRIX SUGGÈRÉ DU
MANUFACTURIER 6²⁹



SE 3731. Émile Gilels
Cleveland Orch. Geo Szeli
5 disques.



CARMEN — MARIA CALLAS
SCLX 3650. Orch. de Paris. 3 disques. \$16.95



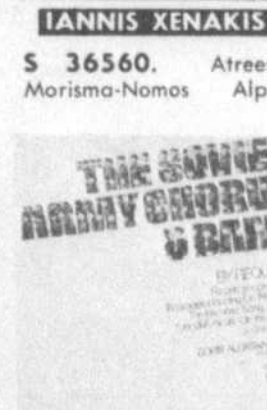
IANNIS XENAKIS
S 36560. Atreus-Morisma-Nomos Alpha.



ERIK SATIE
S-36486 Parade. Relache-Pollets Gymnopédies



JACQUELINE DU PRÉ
S-36580



THE SOVIET ARMY CHORUS & BAND
SR-40107



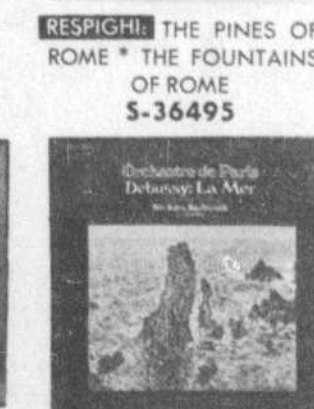
RESPIGHI: THE PINES OF ROME * THE FOUNTAINS OF ROME
S-36495



VAUGHAN WILLIAMS
A SEA SYMPHONY
SB-3739



ROMEO AND JULIET
SCL-3734



ORCHESTRE DE PARIS
S-36583

S 35411 SOVIET ARMY CHORUS & BAND
35547 VILLA-LOROS: Bachianas Brasileiras Nos. 2, 5, 6, 9
OFFENBACH: Suite Parisienne
ROSSINI: William Tell
S 35607 GOUNOD: Faust (Rite Phil. Orch./Karajan)
BIZET: L'Arlésienne (Nos. 1 & 2) & Carmen (No. 1) Solti
(Karajan)
S 35618 STRAUSS: "Der Rosenkavalier" (Van Karajan)
Schwarzkopf/Lindberg/Opfermann/Randall
S 35643 ELIZABETH SCHWARTZKOPF: Singa Cigarettes
CHOPIN: Six Polonaises (Piano Solo by Malczynski)
TCHAIKOVSKY: "The Swan Lake" - Ballet Suite, Op. 20
TCHAIKOVSKY: "The Sleeping Beauty" - Ballet Suite, Op. 20
S 35740 CHOPIN: "Trist" Quartet in A Minor, D.667 (Hepz)
Mandelstam/Amadeus String
S 35777 PUCCHINI: Madame Butterfly - Highlights - Victoria de
Verdi: In Trionfo - Highlights - Tullio Serafin
S 35821 PUCCHINI: Madame Butterfly - Highlights - Victoria de
Verdi: In Trionfo - Highlights - Tullio Serafin
S 35822 PUCCHINI: Madame Butterfly - Highlights - Victoria de
Verdi: In Trionfo - Highlights - Tullio Serafin
S 36147 PUCCHINI: Madame Butterfly - Highlights - Victoria de
Verdi: In Trionfo - Highlights - Tullio Serafin

S 36199 PUCCHINI: "La Bohème" Highlights (Nicolai De Lillo/Maria
Freni/Mario Serezzini)
ROSSINI: The Barber of Seville - Highlights (V. de Lillo
Angeli/A. S. S. Braccantini/Royal Phil./Vittorio G. de Lillo)
S 36239 MARIA CALLAS: Singa Arias by Karajan and Rossini
VERDI: Aida - Berlioz/Nelson, Grand Symphony, French
Corelli and orchestra and Chorus of the Opera House
Nurell con. by Zubin Mehta
Tchaikovsky/Moscow Philharmonic - Tokyo Symphony
Orchestra conducted by Toshiaki Mori - Bachanale
Phonologie symphonique - Music For Symphony
Orchestra - L'Espresso for String Orchestra
RAVEL: Bolero (Rhapsodie Espagnole) - Orchestre de Paris
con. by Charles Munch
S 36584 PACHINI: Concerto No. 1 in D Major, Op. 6
Viktor Tretjakov (Violin), Moscow Phil. - Yarov, con.
S 40015 THE SOVIET ARMY CHORUS AND BAND Today (The Soviet
Army Chorus and Band, Artists Director: Boris
Alekseyev)
S 40078 TCHAIKOVSKY: Romeo and Juliet (Fantasy Overture)
Theme and Variations (from Suite No. 3) - Moscow
Phil., Symph. Orch. con. by Kiril Kondrashin, Boris
Smirsky (solo violin)
S 40090

VENTE DE DISQUES

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

VOX 12" MICROSILLON

STEREO ALBUMS DE
3 DISQUES

5⁹⁹

5003 MOZART: 6 Quintets - Barchet Or.
5004 SCHUBERT: Quartets Vol. II - Endres Or. (Some 7)
5005 SCHUBERT: Quartets Vol. III & Quintets - Endres Or.
57 BACH: Maximal Ensemble - Orchestre
58 BEETHOVEN: Cello & Piano Music - Schuster &
Wuehrer
509 SCHUBERT: Piano Sonatas Vol. I - Wuehrer
510 SCHUBERT: Piano Sonatas Vol. II - Wuehrer
511 SCHUBERT: Piano Sonatas Vol. III - Wuehrer
512 BEETHOVEN: String Quartets Vol. I - Endres Or.
513 BEETHOVEN: Violin Sonatas Vol. I - Rosand & Fessler
514 BEETHOVEN: Violin Sonatas Vol. II - Rosand &
Fessler
515 BUXTEHUDE: Organ Music Vol. I - Kraft
516 BUXTEHUDE: Organ Music Vol. II - Kraft
517 BUXTEHUDE: Organ Music Vol. III - Kraft
518 CORELLI: Concerti Grossi Op. 5 - Eckertsen
519 LOCATELLI: Art of the Violin Vol. I - Lautenbacher
520 LOCATELLI: Art of the Violin Vol. II - Lautenbacher
521 BRAHMS & SCHUMANN: String Quartets - Kohnen Or.
522 BEETHOVEN: String Quartets Vol. II - Loewenquith
Or.
544 BEETHOVEN: String Quartets Vol. II - Loewenquith Or.
545 BEETHOVEN: String Quartets Vol. IV & Piano Dts -
546 MOZART: Works for Violin & Piano Vol. I -
Pauk & Frankl
547 MOZART: Works for Violin & Piano Vol. II -
Pauk & Frankl
548 DVORAK: Chamber Music Vol. I - Kohnen Or.
549 DVORAK: Chamber Music Vol. II - Kohnen Or.
550 DVORAK: Chamber Music Vol. III - Berkshire Or.
551 DVORAK: Chamber Music Vol. IV - Berkshire Or.
552 BEETHOVEN: Trios for Violin, Cello & Piano Vol. I
553 BEETHOVEN: Trios for Violin, Cello & Piano Vol. II
554 HAYDN: String Quartets Vol. I - Dekany Or.
555 HAYDN: String Quartets Vol. II - Dekany Or.
556 HAYDN: String Quartets Vol. III - Dekany Or.
557 HAYDN: String Quartets Vol. IV - Dekany Or.
558 HAYDN: String Quartets Vol. V - Dekany Or.
559 HAYDN: String Quartets Vol. VI - Dekany Or.
560 MUSIC OF THE ITALIAN BAROQUE - Baroque Trio
Montreal
566 MOZART: Four-Hand Piano Music
567 BACH: Brandenburg Concertos - Violin Concerto - Kehr
568 MOZART: Piano Trios - Mannheim Trio
569 SCHUBERT: Music for Violin & Piano
570 DVORAK: Chamber Music Vol. IV - Dumka Trio
571 FITZWILLIAM VIRGINAL MUSIC - Selections - Payne
572 HAYDN: Sonatas for Clavier Vol. I - Neumeier
573 HAYDN: Sonatas for Clavier Vol. II - Krieger
574 HAYDN: Sonatas for Clavier Vol. III - Krieger
575 HAYDN: Sonatas for Clavier Vol. IV - Galling
576 BEETHOVEN: Chamber Music for Flute - Ramoal
577 BRAHMS: Chamber Music for Winds
578 BEETHOVEN: Chamber Music for Flute - Endres
580 MENDELSSOHN: Chamber Music Vol. I
581 MENDELSSOHN: Chamber Music Vol. II
5118 MOZART: Early Symphonies Vol. I - Kehr
5119 MOZART: Early Symphonies Vol. II - Kehr
5201 BACH: Christmas Oratorio - Grossmann
5202 BACH: Christmas Oratorio - Grossmann
5203 CHOPIN: Piano Music - Krynauk & Kien
5204 CHOPIN: Piano Music - Krynauk & Kien
5205 CHOPIN: Piano Music - Krynauk & Kien
5206 MOZART: Variations & Little Piano Pieces Vol. I -
Kien
5407 MOZART: Variations & Little Piano Pieces Vol. II -
Kien
5408 PROKOFIEV: Solo Piano Music Vol. I - Sander
5409 PROKOFIEV: Solo Piano Music Vol. II - Sander
5410 RAVEL: Piano Music - Parmentier
5411 MENDELSSOHN: Piano Music Vol. I - Krynauk
5412 MENDELSSOHN: Piano Music Vol. II - Krynauk
5413 MENDELSSOHN: Piano Music Vol. III - Krynauk
5414 BEETHOVEN: Piano Music Vol. I - Brendel
5415 BEETHOVEN: Piano Music Vol. II - Brendel
5416 BEETHOVEN: Piano Music Vol. III - Brendel
5417 BEETHOVEN: Piano Music Vol. IV - Brendel
5418 BEETHOVEN: Piano Music Vol. V - Brendel
5419 BEETHOVEN: Piano Music Vol. VI - Brendel
5420 FAURE: Piano Music Vol. I - Crochet
5421 FAURE: Piano Music Vol. II - Crochet
5422 BARTOK: Piano Music Vol. I - Sander
5423 BARTOK: Piano Music Vol. II - Sander
5424 BARTOK: Piano Music Vol. III - Sander
5425 BARTOK: Piano Music Vol. IV - Sander
5426 MOZART: Piano Sonatas Vol. I - Kien
5427 MOZART: Piano Sonatas Vol. II - Kien
5428 MOZART: Piano Sonatas Vol. III - Kien
5429 MOZART: Piano Sonatas Vol. IV - Kien
5430 BRAHMS: Piano Music Vol. I - Kien
5431 BRAHMS: Piano Music Vol. II - Kien
5432 DEBUSSY: Piano Music Vol. I - Kien
5433 DEBUSSY: Piano Music Vol. II - Kien
5434 BACH: Keyboard Music Vol. I - Galling
5435 BACH: Keyboard Music Vol. II - Galling
5436 BACH: Keyboard Music Vol. III - Galling
5437 BACH: Keyboard Music Vol. IV - Galling
5438 BACH: Keyboard Music Vol. V - Galling
5439 BACH: Keyboard Music Vol. VI - Galling
5440 BACH: Keyboard Music Vol. VII - Galling
5441 BACH: Keyboard Music Vol. VIII - Galling
5442 BACH: Keyboard Music Vol. IX - Galling
5443 BACH: Keyboard Music Vol. X - Galling
5444 BACH: Keyboard Music Vol. XI - Galling
5445 BACH: Keyboard Music Vol. XII - Galling
5446 BACH: Keyboard Music Vol. XIII - Galling
5447 BACH: Keyboard Music Vol. XIV - Galling
5448 BACH: Keyboard Music Vol. XV - Galling
5449 BACH: Keyboard Music Vol. XVI - Galling
5450 BACH: Keyboard Music Vol. XVII - Galling
5451 BACH: Keyboard Music Vol. XVIII - Galling
5452 BACH: Keyboard Music Vol. XIX - Galling
5453 BACH: Keyboard Music Vol. XX - Galling
5454 BACH: Keyboard Music Vol. XXI - Galling
5455 BACH: Keyboard Music Vol. XXII - Galling
5456 BACH: Keyboard Music Vol. XXIII - Galling
5457 BACH: Keyboard Music Vol. XXIV - Galling
5458 BACH: Keyboard Music Vol. XXV - Galling
5459 BACH: Keyboard Music Vol. XXVI - Galling
5460 BACH: Keyboard Music Vol. XXVII - Galling
5461 BACH: Keyboard Music Vol. XXVIII - Galling
5462 BACH: Keyboard Music Vol. XXIX - Galling
5463 BACH: Keyboard Music Vol. XXX - Galling
5464 BACH: Keyboard Music Vol. XXXI - Galling
5465 BACH: Keyboard Music Vol. XXXII - Galling
5466 BACH: Keyboard Music Vol. XXXIII - Galling
5467 BACH: Keyboard Music Vol. XXXIV - Galling
5468 BACH: Keyboard Music Vol. XXXV - Galling
5469 BACH: Keyboard Music Vol. XXXVI - Galling
5470 BACH: Keyboard Music Vol. XXXVII - Galling
5471 BACH: Keyboard Music Vol. XXXVIII - Galling
5472 BACH: Keyboard Music Vol. XXXIX - Galling
5473 BACH: Keyboard Music Vol. XL - Galling
5474 BACH: Keyboard Music Vol. XLI - Galling
5475 BACH: Keyboard Music Vol. XLII - Galling
5476 BACH: Keyboard Music Vol. XLIII - Galling
5477 BACH: Keyboard Music Vol. XLIV - Galling
5478 BACH: Keyboard Music Vol. XLV - Galling
5479 BACH: Keyboard Music Vol. XLVI - Galling
5480 BACH: Keyboard Music Vol. XLVII - Galling
5481 BACH: Keyboard Music Vol. XLVIII - Galling
5482 BACH: Keyboard Music Vol. XLIX - Galling
5483 BACH: Keyboard Music Vol. L - Galling
5484 BACH: Keyboard Music Vol. LI - Galling
5485 BACH: Keyboard Music Vol. LII - Galling
5486 BACH: Keyboard Music Vol. LIII - Galling
5487 BACH: Keyboard Music Vol. LIV - Galling
5488 BACH: Keyboard Music Vol. LV - Galling
5489 BACH: Keyboard Music Vol. LVI - Galling
5490 BACH: Keyboard Music Vol. LVII - Galling
5491 BACH: Keyboard Music Vol. LVIII - Galling
5492 BACH: Keyboard Music Vol. LIX - Galling
5493 BACH: Keyboard Music Vol. LX - Galling
5494 BACH: Keyboard Music Vol. LXI - Galling
5495 BACH: Keyboard Music Vol. LXII - Galling
5496 BACH: Keyboard Music Vol. LXIII - Galling
5497 BACH: Keyboard Music Vol. LXIV - Galling
5498 BACH: Keyboard Music Vol. LXV - Galling
5499 BACH: Keyboard Music Vol. LXVI - Galling
5500 BACH: Keyboard Music Vol. LXVII - Galling
5501 BACH: Keyboard Music Vol. LXVIII - Galling
5502 BACH: Keyboard Music Vol. LXIX - Galling
5503 BACH: Keyboard Music Vol. LXX - Galling
5504 BACH: Keyboard Music Vol. LXXI - Galling
5505 BACH: Keyboard Music Vol. LXXII - Galling
5506 BACH: Keyboard Music Vol. LXXIII - Galling
5507 BACH: Keyboard Music Vol. LXXIV - Galling
5508 BACH: Keyboard Music Vol. LXXV - Galling
5509 BACH: Keyboard Music Vol. LXXVI - Galling
5510 BACH: Keyboard Music Vol. LXXVII - Galling
5511 BACH: Keyboard Music Vol. LXXVIII - Galling
5512 BACH: Keyboard Music Vol. LXXIX - Galling
5513 BACH: Keyboard Music Vol. LXXX - Galling
5514 BACH: Keyboard Music Vol. LXXXI - Galling
5515 BACH: Keyboard Music Vol. LXXXII - Galling
5516 BACH: Keyboard Music Vol. LXXXIII - Galling
5517 BACH: Keyboard Music Vol. LXXXIV - Galling
5518 BACH: Keyboard Music Vol. LXXXV - Galling
5519 BACH: Keyboard Music Vol. LXXXVI - Galling
5520 BACH: Keyboard Music Vol. LXXXVII - Galling
5521 BACH: Keyboard Music Vol. LXXXVIII - Galling
5522 BACH: Keyboard Music Vol. LXXXIX - Galling
5523 BACH: Keyboard Music Vol. LXXXX - Galling

MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

VOX 12" MICROSILLON

STEREO ALBUMS DE
2 DISQUES

4⁴⁹

52000 BACH: 4 Suites for Orchestra - Kehr
52001 DVORAK: Slavonic Dances - Perle
52002 BACH: Flute Sonatas - Jeney
52004 MONTEVERDI: Vespere Della Beata Vergine
52006 MENDELSSOHN: St. Paul Oratorio
52007 CHOPIN: Nocturnes - Haebler
52009 BERLIOZ: L'Enfance du Christ - Cluytens
52010 BACH: Motets - Bach Choir, Stuttgart
52011 HANDEL: Julius Caesar - Swarowsky
52012 HANDEL: Resurrection - Ewerhart
52017 CHOPIN: Mazurkas - Frugoni
52019 HANDEL: Israel in Egypt - Beapple
52021 HANDEL: 8 Flute Sonatas - Duschene
52022 WAGNER: Piano Music - Galling
52026 DVORAK: Stabat Mater - Reichert
52027 BACH: Sonatas for Violin & Harpsichord
52028 BEETHOVEN: Missa Solemnis - Klempner
52029 LISZT/WAGNER: Faust Music - Horenstein

LES ÉLECTIONS

Suite de la page 5

à ceux récoltés par le RIN en 1966. Dans pareil cas, L'UN ne pourrait que profiter de la situation.

Le Parti Québécois représente la grande énigme de la présente campagne. Objectivement, ce parti n'est pas tellement favorisé dans la région métropolitaine. Au départ, 8 des 27 comtés de la région métropolitaine sont majoritairement anglophones et par conséquent à toutes fins pratiques perdus d'avance pour le PQ. Dans 6 autres la proportion de Canadiens français varie entre 50 et 70%, ce qui implique la présence d'une minorité anglophone importante. Il faudrait alors que le PQ s'accapare une fraction très importante du vote canadien-français pour

espérer remporter le siège. Il ne reste somme toute que 13 comtés massivement francophones sur lesquels le PQ peut miser avec des espoirs plus réalistes. De ces 13 comtés, 6 sont présentement détenus par l'UN dont la clientèle très caractérisée paraît stable et qui par ailleurs ne pourrait que profiter d'une percée péquiste si on accepte l'hypothèse que cette dernière se ferait au dépens des libéraux. Restent donc 7 comtés: Ahuntsic, Bourassa, Fabre, Gouin, Jeanne-Mance, Mercier, Olier. La lutte entre péquistes et libéraux devrait être fort intéressante dans ces comtés, d'autant qu'il y a de fortes chances que les libéraux y soient fort bien implantés. Fabre et Jeanne-Mance qui possèdent à divers degrés les caractéristiques petites-bourgeoises propres à l'électorat riniste de 1966. (2).

(1) Comté tenu, bien sûr, que la majorité des comtés anglophones présentent des taux d'abstention très élevés. Cependant, certains, tels Verdun (42% d'anglophones) ou Jacques-Cartier (56% d'anglophones) ont exception à la règle et se retrouvent parmi les comtés à faible taux d'abstention.

(2) Il va sans dire qu'à ces comtés s'ajoute la lutte dans Laurier, même si ce dernier ne possède pas les caractéristiques les plus favorables au PQ.

M. Bertrand dénonce la politique laitière d'Ottawa

"Le gouvernement du Québec ne peut accepter comme définitive et irréversible une décision aussi discriminatoire envers le Québec et exige que des pourparlers soient entamés le plus tôt possible en vue d'apporter des modifications à une situation qu'il considère intolérable". Ainsi, s'exprime M. Jean-Jacques Bertrand dans un télégramme adressé à M. Pierre E. Trudeau en guise de protestation contre la décision fédérale annoncée le 23 mars dernier stipulant que les fermiers seraient pénalisés s'ils produisent au-delà de la cote de contingentement.

M. Bertrand déplore notamment, dans son message, que les nombreuses représentations faites à Ottawa, tant par son gouvernement que par de nombreux organismes agricoles et para-agricoles du Québec, soient restées lettre morte et n'aient incité les autorités à reconsidérer leur point de vue concernant les circonstances particulières propres à l'économie agricole du Québec.

Le premier ministre rappelle les "sommées" importantes investies par le gouvernement du Québec, les industriels laitiers et les agriculteurs, dans la modernisation des exploitations, la consolidation des usines laitières et l'amélioration de la qualité du lait et des produits laitiers.

Il dénonce la "discrimination" dont sont victimes les producteurs laitiers de l'Est du Canada... contraints d'assumer, presque totalement, les pertes encourues lors de l'exportation de surplus de leur production. Il souligne en outre le "doute qui persiste dans l'esprit de plusieurs, quant à la définition du volume de la demande globale" qui sert "de base à l'établissement de la politique de contingentement".

Traitant enfin de la "situation sans issue dans laquelle la nouvelle politique laitière place les producteurs laitiers du Québec alors que d'un côté, ils sont pénalisés pour leur efficacité... et de l'autre, en vertu d'une réduction substantielle des taux de l'aide au transport des grains de provenance, ils se voient interdire le développement normal et ordonné de toute autre option valable". M. Bertrand demande au gouvernement, d'Ottawa de "réconsidérer sa décision en tenant compte des circonstances particulières à l'économie agricole du Québec".

Débat d'urgence

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Joliette, M. Roch Lasalle, réclamera un débat d'urgence, dès la reprise de la session, lundi, pour discuter de la nouvelle politique laitière du gouvernement fédéral.

Le ministre de l'Agriculture M. H. A. Olson, a rendu public, le 23 mars, cette politique concernant les producteurs de lait industriel, les producteurs qui dépasseront leur quota seront pénalisés à raison de \$1.25 le cent livres au lieu de 52 cents.

Selon M. Lasalle, la nouvelle politique "aura des effets désastreux sur 75 pour cent de l'industrie laitière québécoise".

Il a qualifié la décision gouvernementale "d'inhumaine et d'irrationnelle".

M. Lasalle veut amener les Communes à discuter "les effets et l'incertitude entourant la politique laitière du gouvernement".

Le Boeing détourné est arrivé hier en Corée du Nord

TOKIO (AFP) — L'agence centrale d'information nord-coréenne a confirmé samedi matin que le Boeing de Japan Airlines détourné par des membres de la faction armée rouge japonaise était arrivé vendredi soir en territoire nord-coréen "sans notre accord". Vendredi soir, Pyong Yang n'avait fait aucune allusion à l'arrivée de l'avion dans ses bulletins d'informations à destination du Japon.

Plus tôt, 58 des 98 passagers étaient arrivés tard vendredi soir à l'aéroport Haneda de Tokyo, où les attendaient environ 500 personnes. Le député Sujeya Abe qui avait eu à identifier, pour les pirates de l'air, le vice-ministre des transports, M. Shigai Yamamura a déclaré que "les hommes de l'armée rouge avaient été très secs. Dès que j'ai eu identifié M. Yamamura, ils m'ont dit: "Nous n'avons plus besoin de vous".

D'autre part, un appel a été lancé à la Corée du Nord par le ministre des affaires étrangères, M. Kichichi Kichi pour que soit assuré le retour au Japon du vice-ministre Yamamura. En effet, un doute plane encore sur le sort réservé à l'homme politique nippon.

Raul Castro à Moscou

LA HAVANE (AFP) — Le commandant Raul Castro, ministre cubain des forces armées, a quitté hier matin La Havane à bord d'un TU-114 pour Moscou, afin d'effectuer en URSS "une visite officielle amicale".

Le ministre cubain sera l'invité du maréchal Andreï Gretchko, ministre soviétique de la Défense.

LE LIVRE BLANC

Suite de la page 5

Vaines représentations des provinces

Les provinces ont, comme c'était leur droit et leur devoir envers la population, posé les questions fondamentales, celles de principe et d'intérêt général, et elles l'ont fait à plusieurs reprises, directement et indirectement. J'ai assisté moi-même à une conférence des ministres des finances avec leur homologue fédéral, précisément sur le rapport Carter. A chaque fois, le gouvernement fédéral a reçu les observations, mais a refusé de les discuter. Requis de faire connaître ses propres vues, il s'est retranché derrière la pratique du secret des résolutions budgétaires, pour conserver le mutisme le plus absolu. Comme si ce rapport n'intéressait pas les provinces au plus haut degré et comme si une réforme fiscale d'envergure pouvait ne pas avoir d'aspect constitutionnel. Pressé d'exprimer au moins la philosophie générale dont il s'inspirait, le gouvernement fédéral s'est contenté de renvoyer à deux autres livres blancs, l'un sur le pouvoir d'imposer et l'autre sur le pouvoir de dépenser, dont il faut bien dire ici qu'ils fourmillent de sophismes, de subterfuges et de faussetés.

Débarassé de ses formules de politesse superficielle, le livre blanc n'admet de discussions avec les provinces que sur "les questions d'intérêt particulier", autrement dit sur celles de son choix. Au lieu de reconnaître aux provinces leur rôle naturel, celui d'États membres, de co-fondateurs du pays, de contractants au pacte fédératif, le livre blanc les rabaisse au-dessous du parlement fédéral en saisissant celui-ci le premier et par l'intermédiaire d'une sous-commission. On n'y trouverait pas trop à re-

dire, si le sénat était composé de représentants nommés par les provinces car ce serait alors un des rouages des relations fédérales-provinciales. Mais le sénat n'est-il pas aujourd'hui composé aux trois-quarts de vos partisans? S'ils manifestent leur indépendance d'esprit et leur impartialité, tant mieux. Mais constitutionnellement, ce n'est pas assez pour les provinces. Et quant à l'opinion publique, c'est éclairer celle-ci que désire la présente lettre, face à une publicité savamment orchestrée grâce à un office d'information dont on voit se dérouler chaque jour la stratégie.

Si le livre blanc est bien l'avant-projet d'une véritable réforme, comme le prétend son titre, toute cette procédure devient une mise en scène qui est une perversion et un empoisonnement du fédéralisme.

Car le livre blanc se présente lui-même comme un nouvel évangile à titre de "système qui pourra être utilisé, et qui le sera, aussi bien par les provinces que par le gouvernement fédéral" (1.6). S'il avait été discuté, et constitutionnellement reconnu, oui sans doute. Mais sans discussion préalable, et sans garanties constitutionnelles, non, jamais. En régime fédératif, il est inadmissible que le gouvernement fédéral puisse imposer ce qui lui plaît aux États membres. Cela l'est encore davantage avant de connaître le rapport du Comité de Régime fiscal qui seul donnera les chiffres, les statistiques et les projections. Le livre blanc lui-même doit "admettre qu'il est difficile de prévoir avec exactitude les effets que de grandes modifications apportées à la structure de l'impôt exerceraient sur les recettes, surtout en raison du fait que les répercussions varient quelque peu d'une province à l'autre... toutes courent des risques, surtout celles qui disposent d'une faculté imposable au-dessus de la moyenne" (7.25). Mais au lieu d'inviter les provinces à examiner elles-mêmes ses extrapolations, et d'accepter avec elles la discussion sur cette base, le livre blanc ne craint pas d'écrire: "Le gouvernement ne désire pas que ce risque trouble les autorités provinciales et les fasse hésiter à incorporer dans leurs propres impôts sur le revenu les changements que nous proposons à l'égard des impôts fédéraux" (7.26). Mais pour qui et pour quoi le gouvernement fédéral prend-il les provinces? des ignorants ou des idiots alors qu'elles ont la fonction propre de protéger les citoyens et les contribuables.

Le comble du mépris et de l'arrogance

On atteint ici au comble du dédain, de l'audace et de l'insolence. Ce que l'on fait défaut de proclamer, mais ce que l'on pratique sans scrupule et sans vergogne, c'est la technique du fait accompli et le dogme du Crois ou meurs.

À moins que le livre blanc ne soit retiré, l'évidence est aveuglante et fait l'unanimité des publicistes, que le Parlement sera invité à légiférer avant que les provinces

aient pu se prononcer. Le livre blanc l'a affirmé pour que les nouvelles propositions entrent en vigueur dès l'an prochain (No.7-21). A qui fera-t-on croire que le budget intermédiaire de mars n'est pas une simple pierre d'attente dans ce but?

Si encore on offrait aux provinces les garanties constitutionnelles minimales envisagées par la commission Carter Loin de là. On leur tend l'appât d'une simple législation fédérale, modifiable et rappelable au gré des caprices d'un premier ministre. "Nous sommes, dit le livre blanc, disposés à demander au Parlement de les protéger d'une certaine façon" (7.26), mais à la condition formelle que les impôts provinciaux sur le revenu et sur les corporations soient "une fraction de l'impôt fédéral" et que la province à protéger apporte "certaines modifications précises à ses lois afin de les rendre compatibles avec les changements apportés à la loi fédérale" (7.26). En d'autres termes c'est la subordination totale, sans phrases, grâce aux cordons de la bourse que le gouvernement fédéral se réserve de défendre et de resserrer à son gré, de façon à pouvoir, lui et seul, déterminer qu'elle sera la "fraction" de ressources qu'il jugera expédient, sous quelles modalités ou "modifications" il se tiendra satisfait, et pour combien de temps.

Monsieur le premier ministre, si telle est bien votre conception du fédéralisme, il est grand temps qu'on le sache.

Un gouvernement qui a mis trois ans à prendre attitude sur le rapport Carter et à proposer des positions qu'il a fini par admettre modifiables, un gouvernement qui possède déjà entre ses mains, au témoignage formel de cette même commission, tous les instruments pour assurer la stabilisation économique, un gouvernement dont c'est la fonction même que de préserver le fédéralisme, peut et doit laisser aux provinces, sans chantage, ultimatum ou autre pression, le temps, la latitude fiscale et financière et les moyens techniques d'apprécier le livre blanc. C'est ce que votre ministre des finances leur refuse obstinément.

Sans ce loisir et cette latitude, certaines provinces en mal de fonds passeront sous les fourches caudines que le livre blanc dresse pour elles. Technocrates, bureaucrates et centralisateurs s'en réjouiront et croiront y trouver un renfort. Arraché à prix d'argent, il aura tout à la fois la volatilité du crédit et l'odeur de la corruption.

D'autres provinces, au contraire, refuseront carrément la formule du livre blanc dont vous serez alors devenu prisonnier. Et ce sera l'affrontement brutal, et tragique, entre un anti-révisionnisme fédéral devenu intransigeant, et une conviction autonomiste devenue irréductible.

Vous n'avez pas le droit de jeter le Canada dans cette impasse.

(à suivre)

Prochain article: Les normes d'un partage équitable des pouvoirs fiscaux en régime fédéral.



Soyez à l'heure de demain - recherchez la maison tout à l'électricité NOVELEC*

L'électricité est essentielle au confort moderne, c'est le mode de chauffage de l'avenir. Aucun autre ne peut offrir autant d'avantages décisifs: mise en température immédiate, propreté absolue, sécurité totale.

En outre, sa grande souplesse permet de choisir entre plusieurs systèmes, et même de les combiner pour des besoins particuliers, sans gêner l'efficacité de l'ensemble.

Si vous désirez une maison ultra-confortable, agréable à vivre et à recevoir, à l'avant-garde du confort, recherchez la maison Novelec. Son isolation thermique est parfaite et son installation électrique techniquement au point.

*Novelec, label de qualité apposé sur une maison, dont l'unique source d'énergie est l'électricité. La famille qui vit dans une maison Novelec vit en tout confort et en toute sécurité.

Novelec label de qualité

La Ligue Électrique du Québec

DÉCÈS

BOURDEAU Isabelle à St-Jean, le 2 avril 1970 à l'âge de 70 ans, est décédée. Mme Romuald Bourdeau, née Isabelle Bissonnette, demeurant au 21a, Boul. St-Joseph à St-Jean. Mère de Cécile, Jean, Claude, Jacqueline (Mme Lucien Hémond) Monique (Mme Henri Dugas) Marie-Berthe et Nicole. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant à la Maison Langlois No 280 rue Jacques-Cartier, St-Jean pour se rendre à l'église Notre-Dame Auxiliatrice de St-Jean, où le service sera célébré à 10.30 heures. Et de là au cimetière de Laclolle, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés.

Venez vous la couler douce à Bellerive!



Appartements spacieux, tout équipés, situés dans un parc paysager superbe, en bordure de la Rivière-des-Prairies. Plus de 20 modèles, plus ou moins grands, dont l'un conviendra sûrement à votre genre de vie et à votre budget. Passez nous voir dès aujourd'hui. Bellerive est d'accès facile: l'ensemble est situé boul. Lévesque, entre les ponts de Cartierville et de l'autoroute des Laurentides. On peut s'y rendre par l'un ou l'autre pont ou encore par le train de banlieue du C.N., jusqu'à la gare de Cartierville.

Vous pourrez choisir entre un appartement à une chambre à coucher, à partir de \$110.

Un appartement à deux chambres à coucher (dont plusieurs comptent une salle de bain et demie), à partir de \$130.

Un appartement à trois chambres à coucher (avec deux salles de bain complètes), à partir de \$185.

Téléphone: 688-4422

Boulevard Lévesque à LAVAL

Bellerive

AVIS

ÉLECTIONS PROVINCIALES

ÉLECTEURS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE LA VILLE DE LAVAL

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

(SECTIONS URBAINES)

VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS DEMANDES en inscription, en radiation ou en correction, à l'un des endroits suivants: (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS DU LUNDI 6 AVRIL AU JEUDI 16 AVRIL 1970, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

AHUNTSIC

Président: JEAN-PAUL DROUIN

1. 8901, rue Lajeunesse, (bureau du président) Montréal
2. 9410, rue André-Grasset, Montréal
3. 1666 est, rue Fleury, Montréal
4. 10,030, rue Berri, Montréal
5. 10,843, rue Laverdure, Montréal
6. 10,492, Place Meilleur, Montréal

BOURASSA

Président: WILFRID LACHANCE

1. 11,170, rue Cartier, Montréal
2. 10,522, rue André-Jobin, Montréal
3. 10,184, rue Merritt, Montréal
4. 11,016, rue Cobourg, Montréal-Nord
5. 10,663, rue St-Vital, Montréal-Nord
6. 3970 est, boul. Gouin, Montréal-Nord
7. 11,136, rue L'Archevêque, Montréal-Nord
8. 5601, rue Alphé-Aubin, Montréal-Nord
9. 11,417, rue Bellevue, Montréal-Nord
10. 12,649, rue Corbeil, (bureau du président) Montréal-Nord

BOURGET

Président: JEAN DENIS

1. 5087, rue De Carignan, Montréal
2. 550, rue Lebrun, Montréal
3. 605, rue Hays, Montréal
4. 2805, rue Curatteau, Montréal
5. 2935, rue Pierre Tétrault, Montréal
6. 4060, rue Lacordaire, Montréal
7. 2855, rue Dickson, Montréal
8. 7891 est, rue Notre-Dame, (bureau du président) Montréal
9. Municipalité St-Jean de Dieu, Montréal-Gamelin, rue Hochelaga, Montréal (sans no.)

CHAMBLY

Président: GERALD HÊTU

1. 778, rue Pierre-Viger, (bureau du président) Boucherville
2. 496, rue Empire, Greenfield Park
3. 44, rue René-Philippe, Ville Lemoyne
4. 98, rue Châteauguay, Longueuil
5. 1216, rue St-Laurent, Longueuil
6. 67, avenue Grant, Longueuil
7. 321, rue Maple, St-Lambert

D'ARCY McGEE

Président: MARGARET FITZGERALD

1. 5705 Wentworth Ave., (bureau du président) Côte St-Luc
2. 7070 Guelph Road, Côte St-Luc
3. 5900 Macdonald Ave., Hampstead
4. 5571 McLynn Ave., Montréal
5. 4990, rue de la Peltrie, Montréal
6. 5600, Chemin Côte-des-Neiges, Montréal
7. 3335, Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal
8. 6560, Chemin Côte-des-Neiges, Montréal

DORION

Président: R.-EUGÈNE TANGUAY

1. 6923, rue de L'Épée, Montréal
2. 6480, rue Clark, Montréal
3. 6978, rue Bordeaux, Montréal
4. 7459, rue Fabre, Montréal
5. 8000, rue Garnier, Montréal

6. 7763, rue Louis-Hébert, Montréal
7. 7003, rue Christophe-Colomb, (bureau du président) Montréal
8. 400, Ave. Atlantic, Outremont

FABRE

Président: JEAN A. DENIS

1. 135, boul. de la Concorde, (bureau du président) (Pont Viau) Ville de Laval
2. 19, rue Gervais, (Laval des Rapides) Ville de Laval
3. 2935, Ave du Pic, (Duvernay) Ville de Laval
4. 1143, rue Collin, (St-Vincent-de-Paul) Ville de Laval
5. 8735, rue Robert, (St-François) Ville de Laval
6. 227, rue Cousineau, (Ste-Rose) Ville de Laval
7. 1794, rue Boisvert, (Vimont) Ville de Laval

GOUIN

Président: ANTONIO BERNIER

1. 5285-7ième avenue Rosemont, Montréal
2. 5562-5ième avenue Rosemont, Montréal
3. 5615, rue Delorimier, Montréal
4. 6394-1ière avenue Rosemont, (bureau du président) Montréal
5. 6822-1ière avenue Rosemont, Montréal
6. 6365, rue Chabot, Montréal
7. 6690, rue de Lanaudière, Montréal
8. 6293, rue Christophe-Colomb, Montréal
9. 5879, rue De Laroche, Montréal

JACQUES-CARTIER

Président: ROBERT DESFORGES

1. 920, rue Provost, (bureau du président) Lachine
2. 39-6ième ave., Lachine
3. 672-4ième avenue, Lachine
4. 660-19ième avenue, Lachine
5. 129-56ième avenue, Lachine
6. 215 Comber Ave., Dorval
7. 255 Green Circle, Dorval
8. 15, rue Du Ruisseau, Montréal
9. 2202, avenue Barnes, St-Laurent

JEANNE-MANCE

Président: PHILIPPE BERNIER

1. 5332-10ième avenue, Rosemont, Montréal
2. 3533, rue Dandurand, Montréal
3. 5155, rue Jeanne D'Arc, Montréal
4. 6216, rue Viau, Montréal
5. 6570, rue Lemay, (bureau du président) Montréal
6. 5659-11ième avenue, Rosemont, Montréal
7. 3524, rue Bélanger, Montréal
8. 6377-26ième avenue, Rosemont, Montréal
9. 6443, rue Migneault, Montréal
10. 6695-9ième avenue, Rosemont, Montréal

LAFONTAINE

Président: RENÉ PAQUIN

1. 3060, rue Taillon, Tétraultville
2. 2307, rue Joffre, Tétraultville
3. 11,920, boul. St-Joseph, Pointe-aux-Trembles
4. 1804-53ième avenue, Pointe-aux-Trembles
5. 1149, rue St-Jean Baptiste, (bureau du président) Pointe-aux-Trembles
6. 6117, boul. des Galeries d'Anjou, Anjou
7. 6141, rue Roi René, App. 2, Anjou
8. 10,300-5ième avenue, Rivière-des-Prairies

9. 195, rue Grande Allée, Montréal-Est

LAURIER

Président: LIONEL MEILLEUR

1. 8421, rue Henri-Julien, Montréal
2. 7825, rue Henri-Julien, Montréal
3. 7991, rue Boyer, Montréal
4. 8155, rue Foucher, Montréal
5. 7510, Ave De Gaspé, Montréal
6. 7287, rue St-André, Montréal
7. 7423, rue Champagney, Montréal
8. 7625, rue Champagney, Montréal
9. 590 est, Jarry, (bureau du président) Montréal

LAVAL

Président: RÉGINALD LEFEBVRE

1. 200, boul. Ste-Rose, App. 1A, (bureau du président) Ste-Rose, Ville de Laval
2. 307, boul. Ste-Rose, Ste-Rose, Ville de Laval
3. 997-10ième avenue, Fabreville, Ville de Laval
4. 56, rue Parissi, Laval des Rapides, Ville de Laval
5. 167, rue de l'Élysée, Chomedey, Ville de Laval
6. 790, Terrasse Lecavalier, Ste-Dorothée, Ville de Laval
7. 588, rue Laval, Chomedey, Ville de Laval
8. 1641, Terrasse Pilon, Chomedey, Ville de Laval

MAISONNEUVE

Président: BERNARD PERREAULT

1. 1647, rue Cuvillier, Montréal
2. 2090, rue Orléans, Montréal
3. 4560, rue Adam, (bureau du président) Montréal
4. 5039 est, rue Ste-Catherine, Montréal
5. 3557, rue Cuvillier, Montréal
6. 2198, rue Bourbonnière, Montréal
7. 2374, rue Létourneau, Montréal
8. 2324, rue Leclaire, Montréal

MARGUERITE-BOURGEOYS

Président: GILBERT BOUFFARD

1. 7731, rue Edouard, (bureau du président) Lasalle
2. 7958, rue Chouinard, Lasalle
3. 8780, rue Saguenay, Lasalle
4. 9081, rue Centrale, Lasalle
5. 9512, rue Centrale, Lasalle
6. 284, rue St-Jacques, Ville St-Pierre
7. 480, rue Westminster-North, Montréal-Ouest
8. 995, avenue Old Orchard, Montréal

MERCIER

Président: FERNAND AUGER

1. 4833, rue St-Denis, Montréal
2. 4428, rue Mentana, Montréal
3. 5100, rue Mentana, Montréal
4. 4388, rue Chambord, Montréal
5. 5212, rue Cartier, Montréal
6. 2005 est, boul. St-Joseph, app. 15, Montréal
7. 4401, rue Marquette, Montréal
8. 1371 est, rue Laurier, (bureau du président) Montréal

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Président: HECTOR LANGLOIS

1. 4350, rue Hampton, Montréal
2. 5996, avenue Somerset, Montréal
3. 4017, avenue Grey, Montréal

4. 5260, rue Beaconsfield, Montréal (bureau du président)
5. 4501, avenue Mayfair, Montréal
6. 5433, rue Brodeur, Montréal
7. 6090 ouest, rue Sherbrooke, (bureau du président) Montréal

OLIER

Président: J. DOLOR LARIVÉE

1. 9100-13ième avenue, St-Michel, Montréal
2. 8106-10ième avenue, St-Michel, Montréal
3. 9194-25ième avenue, St-Michel, Montréal
4. 7380-20ième avenue, St-Michel, Montréal
5. 2619, rue Everett, St-Michel, Montréal
6. 7694-15ième avenue, St-Michel, Montréal
7. 5771 est, rue Jean-Talon, (bureau du président) St-Léonard
8. 8355, Place René Paré, St-Léonard
9. 8805, Girardin, St-Léonard

OUTREMONT

Président: CLAUDE SÉGUIN

1. 2615, Chemin de la Côte Ste-Catherine, (bureau du président) Montréal
2. 3349, avenue Maréchal, Montréal
3. 4130, avenue Badgley, Montréal
4. 1809 Ave. North, Outremont
5. 722, avenue Outremont, Outremont
6. 46, avenue Franklin, Ville Mt-Royal
7. 617, avenue Powell, Ville Mt-Royal

ROBERT BALDWIN

Président: MAURILLE G. SÉGUIN

1. 4319, Circle Road, (Pierrefonds Centre) Pierrefonds (Ouest)
2. 5045, rue Boulgare, Pierrefonds (Ouest)
3. 138, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue
4. 56, avenue Lakeview, Baie d'Urfé
5. 97, avenue Chester, Valois
6. 90, avenue De Breslay, Pointe-Claire
7. 67, Fairlawn Crescent, Beaconsfield
8. 60, White Oak (Ave) Dollard-des-Ormeaux
9. 15, Centre Commercial, Roxboro
10. 397, Chemin Cherrier, (bureau du président) Ile Bizard

STE-ANNE

Président: JAMES CARSON

1. 1442, avenue Overdale, Montréal
2. 2531, rue Coursol, Montréal
3. 1062, rue Chenneville, Montréal
4. 1925, rue Centre, Montréal
5. 705, rue Hibernia, Montréal
6. 581, rue Charron, (bureau du président) Montréal

SAINTE-MARIE

Président: CLAUDE VIOLETTE

1. 2501, rue Massier, (bureau du président) Montréal
2. 1590, rue Fullum, Montréal
3. 2161, rue Gauthier, Montréal
4. 2109, rue Bordeaux, Montréal
5. 3183, rue Rouville, Montréal
6. 2043, rue Champlain, Montréal

SAINT-HENRI

Président: LÉONARD LALONDE

1. 2642, rue Allard, (bureau du président)

2. 2701, rue Springland, Montréal
3. 5648, rue Eadie, Montréal
4. 2365, rue Jolicoeur, Montréal
5. 6201, rue Laurendeau, Montréal
6. 989, rue Ste-Marquerite, Montréal
7. 352, Parc G. E. Cartier, Montréal

ST-JACQUES

Président: YVES ARCAND

1. 4110, rue Parc Lafontaine, (bureau du président) Montréal
2. 3878, rue St-Hubert, Montréal
3. 1256, rue Ste-Elizabeth, Montréal
4. 1111, rue Amherst, Montréal
5. 1688, rue Wolfe, Montréal
6. 428, rue Champ de Mars, Montréal

SAINT-LAURENT

Président: DAMIEN GRATTON

1. 1140, rue Clément, St-Laurent, Montréal
2. 1700, boul. Edouard Laurin, St-Laurent, Montréal
3. 1295, rue Latour, St-Laurent, Montréal
4. 2144, rue Guertin, St-Laurent, Montréal
5. 11,827 avenue Robert Giffard, Montréal
6. 12,265, rue Grenet, Montréal
7. 1685, rue De Salaberry, Montréal
8. 12,121, boul. L'Acadie, Montréal
9. 720, rue Filiatrault, St-Laurent, (bureau du président) Montréal
10. 1710 ouest, boul. Gouin, Montréal

SAINT-LOUIS

Président: AIMÉ LEMAY

1. 5955, rue Jeanne-Mance, Montréal
2. 147 ouest, boul. St-Joseph, Montréal
3. 4642, rue De Buillon, Montréal
4. 3874, rue Hôtel-de-Ville, Montréal
5. 3429, rue Ste-Famille, Montréal
6. 50 ouest, rue Laurier, (bureau du président) Montréal
7. 5960, rue Hutchison, Outremont, Montréal

VERDUN

Président: FRANÇOIS CHENARD

1. 3886, avenue Verdun, (bureau du président) Verdun
2. 3298, avenue Verdun, Verdun
3. 398, avenue Galt, Verdun
4. 4357, avenue Verdun, App. 1, Verdun
5. 296, 1ère avenue, Verdun
6. 693, Boul. Desmarchais, Verdun
7. 1047, Boul. Brown, Verdun
8. 1433, avenue Lloyd George, Verdun
9. 260, Parc Elgar (Ile des Soeurs) Verdun

WESTMOUNT

Président: JACQUES LORANGER

1. 310, avenue Clark, (bureau du président) Westmount
2. 362, avenue Kitchener, Westmount
3. 4813, boul. De Maisonneuve, Westmount
4. 3449, rue Peel, Montréal
5. 4975, rue Earncliffe, Montréal
6. 4857, rue Jean Brillant, Montréal
7. 3491, rue Durocher, Montréal
8. 3260, avenue Ridgewood, App. 9, Montréal

POUR LES AUTRES DISTRICTS CONSULTEZ LE JOURNAL DE VOTRE RÉGION

N.B. Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral. Dans l'île de Montréal, l'identité de la personne qui fait une telle demande doit être attestée sous serment par au moins un témoin ayant la qualité d'électeur dans le même district électoral (art. 104-2).

PUBLIÉE PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
François Drouin, C.R., 45 Place Jean-Talon, Ville de Québec, Québec.

l'information



Une photo signée (dé) Kolley (vous)!

Tibor Kolley, 23 ans, un photographe à la pige du quotidien torontois "Globe and Mail", a remporté le premier prix des instantanés au concours national 1969 des journaux canadiens avec cette photo du cycliste Jerry Franz, de Cleveland, éblouissant des spectateurs de poussière alors qu'il donne dans une clôture au cours de la compétition pour le championnat canadien monte-collines en motocyclette disputé en octobre dernier à St. Agatha près de Kitchener, Ont.

(Téléphoto PC)

sportive



Non, ce n'est pas le parc Jarry!

Il n'y a pas que le parc Jarry qui, à quelques jours de l'ouverture de la saison de baseball, soit enneigé. La situation est la même à Milwaukee, Minneapolis et au Yankee Stadium de New York, que l'on voit ici. Des préposés à l'entretien du terrain, pour ne pas dire à la disparition de la neige, s'amuse à louer au lanceur-frappeur-receveur pour les besoins d'une photo symbolique d'ouverture de baseball trop hâtive. Les Yankees doivent jouer sur ce terrain, mardi, contre Boston... Si...

(Téléphoto PA)

INSCRITS À B.B.

CESOIR

PREMIERE COURSE
TROT N.G. de \$2,500
1-Serki R.
2-Chad Hanover
3-Bill Feder
4-Tarport Baffer
5-Meadow Hank
6-Farouq Sun
7-Lee Lad
8-Ahantje
9-Trudy Diller
Aussi éligibles:
Un Tigre Jaloux
Miss Froil

DEUXIEME COURSE
Ambie à réclamer \$2,500
1-Harry Darn
2-Josola Scotland
3-Stars Lo
4-Jacquet
5-Caporal Tracy
6-Wildcat
7-Cloudy Bay
8-Newport Venture
9-Nosey Brother
Aussi éligibles:
Un Tigre Jaloux
Miss Froil

TROISIEME COURSE
Ambie à réclamer \$1,500
1-Paddy Pick
2-Balders Sk.
3-Harry Bomber
4-Wildcat
5-Bye Vail
6-Cap Hanover
7-Key Pebble
8-Speedy Sata
Aussi éligibles:
Un Tigre Jaloux
Miss Froil

QUATRIEME COURSE
Ambie à réclamer \$2,500
1-Lindsay Scott
2-Sunny Brier
3-Miss Mann
4-Kelly Sorel
5-Koni Lu Bunter
6-Coke
7-Follow Ave
8-Columba Creed
9-Dale Will
Aussi éligibles:
Un Tigre Jaloux
Miss Froil

CINQUIEME COURSE
Ambie N.G. de \$2,500
1-Lord Velvet
2-Amortisseur Tim
3-Alex Watchin
4-Arta Cal
5-Spend Flash
6-Arge Angus
7-Guy Master
8-Alex Galion
Aussi éligibles:
Un Tigre Jaloux
Miss Froil

DEMAIN APRES-MIDI

PREMIERE COURSE
TROT - A réclamer \$2,500
1-Chaerol Grey
2-Doris Darling
3-Honey Brook Epic
4-Queen Jersey
5-Debbie's Boy
6-Prince Faber
7-Newport Rocket
8-Sergeant Rum
Aussi éligibles:
Un Tigre Jaloux
Miss Froil

DEUXIEME COURSE
Ambie - A réclamer \$2,500
1-Cadie Hal
2-Irish Diamond
3-Indian Volo
4-Jay Arden
5-Lawie Bird
6-Time Brooke
7-Tara End Play
8-Constant Yankee
Aussi éligibles:
Un Tigre Jaloux
Miss Froil

TROISIEME COURSE
Ambie - G. de plus de \$10,000 en 68-70
1-Rite Retort
2-Miami Beach
3-Lonsome Valley
4-Tiger Paws
5-Amortisseur Direct
6-Liberal Hanover
Aussi éligibles:
Un Tigre Jaloux
Miss Froil

QUATRIEME COURSE
TROT - N.G. de \$5,000 en 68-70
1-L. S. Gentry
2-Lincoln Land Abe
3-Joe Rodney
4-Green River Hef
5-Kentucky Hef
6-Lady Circo
7-Todd Mite
8-Dean's Pride
9-Renee Supper
Aussi éligibles:
Un Tigre Jaloux
Miss Froil

CINQUIEME COURSE
Ambie - A réclamer \$2,500
1-Best Chance
2-Merrin Dazler
3-Pepper Mir
4-Hay Man
5-Vari's Gift
6-Speedy Pointer
7-Haze Butler
8-Sam's Sam
Aussi éligibles:
Un Tigre Jaloux
Miss Froil

LISEZ

ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE
AMÉUBLEMENT SUR
LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

AU HASARD DES NOUVELLES

Au tour de la Banque de Montréal et victoires de Laver et de l'Australie

LES BANQUES, ces institutions très sérieuses qui ont, hélas et virtuellement, remplacé leurs humains gérants par des ordinateurs, commencent à se lancer dans les sports — un geste qui, dans leur cas et il y a, disons, cinq ans aurait été considéré comme choquant (comme dans "Shocking, old chap"). Ainsi, la semaine dernière, la Banque Royale révélait qu'elle commanderait deux conducteurs montréalais de courses automobiles. Hier, c'était au tour de la Banque de Montréal de poser un autre geste sportif alors que son président, J. Leonard Walker, en présence de Charles Bronfman, président du conseil d'administration des Expos de Montréal, a annoncé la création d'un jeune club de partisans des Expos, club dont le président sera nul autre que le voltigeur Rusty Staub. Les jeunes de moins de 16 ans pourront s'inscrire dans ce club à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal. Cet enrôlement est évidemment gratuit et un des avantages des membres sera qu'ils pourront assister à certaines toutes des Expos pour seulement 50 cts. Chaque mois, ils recevront aussi une lettre-circulaire leur donnant les dernières nouvelles, les plus récents potins, des statistiques et autres détails à propos des Expos. Et voilà comment le baseball va aider notre jeune économie!

ROD LAVER a hier remporté le championnat en simple masculin de l'Afrique du Sud en triomphant en finale du surprenant Frew McMillan aux comptes de 4-6, 6-2, 6-1 et 6-2. Laver a touché un premier prix de \$5,600 pendant que McMillan recevait \$3,500. Dans la finale des doubles féminins, Billie Jean King et Rosemary Casals ont gagné un premier prix de \$600 en triomphant des Australiennes Kerry Melville et Karen Krantzke aux comptes de 6-2, 6-2. Et dans une demi-finale du double mixte, McMillan et Pat Walkden ont éliminé Pancho Gonzales et Françoise Durr, 7-5, 6-3.

L'Australie a pris une avance de 2-0, hier à Manille, dans les premiers matches de sa série pour la coupe Davis contre l'équipe des Philippines. Ray Ruffels a d'abord vaincu Eddy Cruz par 6-4, 6-2 et 6-4 avant que son compatriote Dick Crealy ne triomphe du champion philippin Raymundo Deyro par 6-2, 4-6, 6-2 et 6-1. Ruffels et Cruz ont 23 ans, Crealy 24, et Deyro, 44.

UN COUP-ROULE-TRON-D'UN-COUP DE 141 VERGES! C'est en effet l'exploit réussi, avant-hier, par Al Doerfler, 63 ans, au 16e trou du parcours Monte Vista du Cottonwood Country Club situé près de San Diego. Pas moins de 7 témoins ont vu Doerfler se présenter sur le tertre de départ du trou de 141 verges avec son poteau. Il frappa un coup de 110 verges pour ensuite voir sa balle faire deux bonds et rouler dans le trou! "Les copains ont toujours ri de moi parce que je me servais de mon poteau sur les trous à normales", a dit Doerfler après son exploit. "J'ai l'impression que c'est maintenant à mon tour de rire". Le professeur de golf attiré du club, Cliff Randall, a pour sa part déclaré: "J'ai déjà entendu parler de trous d'un coup avec un poteau sur des parcours de golf miniatures mais jamais je n'ai entendu parler d'un trou d'un coup réussi sur un parcours régulier avec un poteau... et ça fait 26 ans que je suis golfier".

TED GREEN, le joueur de défense des Bruins de Boston, subira son procès pour assaut, mardi, à Ottawa et à la suite du combat à coups de bâtons de hockey qu'il eut avec Wayne Maki en septembre dernier lors d'une partie hors-concours jouée entre St-Louis et Boston à Ottawa. Maki a déjà été acquitté d'une même accusation. On sait que Green n'a pas joué au hockey depuis l'incident-accident. C'est le juge provincial M. J. Fitzpatrick qui présidera le procès de Green.

MANUEL YCAZA, le jockey, a hier intenté une poursuite en dommages de \$2,500,000 contre la piste Hialeah à la suite de blessures à la jambe droite, au genou, au dos, au cou et à une épaule, en plus d'une fracture de la cheville gauche, subies lors d'un accident durant une course le 20 janvier dernier. Ycaza accuse Hialeah d'être responsable parce que la piste n'était pas en bon état et que ce fut la principale cause de la chute du cheval qu'il conduisait. Ycaza n'a pas monté de chevaux depuis et sa carrière de jockey est peut-être terminée.

ANNE FAMOSE, alors qu'elle reconnaissait le parcours du slalom spécial des Universités d'hiver, à Pyhätunturi, a fait une chute et s'est fracturée le péroné. Les docteurs l'ont toutefois rassurée en lui disant que la fracture est très légère et qu'elle pourra reprendre ses activités dans un mois ou moins. L'année dernière déjà, la skieuse française avait été victime d'une rupture du tendon d'Achille et d'une fracture du péroné de la jambe gauche, celle encore touchée hier. Après le forfait de Florence Steuber, celui d'Anne Famose réduit pratiquement à néant les chances de médailles de l'équipe de France à l'Université polaire.

L'UNIVERSITÉ SIR GEORGE WILLIAMS, qui n'avait qu'un programme athlétique nominal depuis deux ans, a augmenté son budget athlétique de \$48,000, a-t-on annoncé hier. Ce qui porte le total de ce budget à \$190,000, le même montant qu'il y a trois ans. L'université avait réduit ce budget de \$28,000 par année depuis deux ans. Elle fait partie de l'Association athlétique Ottawa-St-Laurent.

DON WILSON, excellent lanceur des Astros de Houston, vainqueur de 16 parties l'an dernier, a été inscrit sur la liste des blessés pour une période de 21 jours, hier. Il souffre de "tenonite" à une épaule.

BOB FOSTER, champion mondial des boxeurs de poids mi-moyen, met son titre en jeu, ce soir à Missoula, Montana, contre Roger Rouse, classé n° 7 dans cette catégorie. Foster, 31 ans, n'a jamais perdu depuis qu'il a obtenu son champion-



Parlant de banques, il semble à propos de signaler le fait que l'équipe Banque Canadienne Nationale a remporté le championnat de la ligue de hockey des Banques contre la Royale et au compte de 7-0. De g. à d., après le triomphe, Gérard Vézina, Howard Smith et le capitaine Romuald Provencher.

nat en triomphant de Dick Tiger en mai 1968 par mise hors de combat à la 4e ronde. Rouse, 34 ans, un vétéran de 10 ans dans l'arène, en sera à sa deuxième tentative pour devenir champion. Il perdit contre Tiger, en 1967, par mise hors de combat technique à la 12e ronde. Rouse a aussi déjà affronté Foster, soit en 1968 et à Washington et alors que Foster gagna en 5 rondes à cause d'une coupure sous l'oeil gauche de Rouse.

LA BRASSERIE LABATT a décidé d'abandonner sa commandite de courses-automobiles au Québec, cette année. L'entrée dans ce domaine d'une brasserie rivale (Molson) en serait la principale cause.

PIERRE DUCPEPE, haut commissaire provincial à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, a été détaché d'une partie de ses responsabilités administratives courantes afin de compléter, avec les responsables de l'Office de planification et de développement du Québec, la formulation d'une politique de jeunesse au Québec. Le changement a hier été annoncé par les ministres Gabriel Loubier et Marcel Masse.

SAM LACEY, un centre de 6 pieds et 10 pouces qui était la vedette de l'équipe de l'université New Mexico, est le dernier joueur de ballon-panier à signer un astronoque contrat professionnel. Il a hier obtenu un contrat de \$1,100,000 des Royals de Cincinnati de l'Association Nationale de Ballon-Panier des États-Unis.

LE CONSEIL METROPOLITAIN DE BUFFALO a approuvé une dépense de \$8,800,000 pour porter le nombre de sièges de 9,800 à 15,000 dans l'amphithéâtre Memorial de cette ville qui servira de domicile aux nouveaux Sabres de Buffalo de la ligue de hockey Nationale, l'hiver prochain, et à un club de l'Association nationale de ballon-panier.

SASKATCHEWAN a gagné, à Shawinigan, le championnat de curling des pompiers du Canada en triomphant de l'Alberta dans une éliminatoire au compte de 8-7 et après un but supplémentaire. L'Alberta avait gagné les trois précédents championnats. Le capitaine de la nouvelle équipe championne est Doug Wyatt.

AYANT PERDU LA BATAILLE juridique qu'ils avaient engagée pour empêcher les Pilotes de Seattle de devenir les Brasseurs de Milwaukee, les avocats de la ville de Seattle et de l'état de Washington ont intenté une poursuite en dommages et intérêts contre la ligue de baseball Américaine au montant de \$82,000,000. Ils accusent la ligue d'avoir violé la loi anti-monopole des États-Unis.

ZOILLO VERSALLES, joueur le plus utile de la ligue Américaine en 1965 alors qu'il jouait pour Minnesota, a été congédié sans condition par les Sénateurs de Washington pour lesquels il avait maintenu une moyenne au bâton de .267 l'été dernier.

Benvenuti rencontrera Tom Bethea

BOLOGNE — Le champion mondial des poids moyens, Nino Benvenuti, d'Italie, défendra sa couronne contre Tom Bethea, de New York, le seul adversaire qui ait déjà réussi à arrêter le champion.

Le combat prendra l'affiche le 23 mai prochain à U-mago, en Yougoslavie. Il s'agira d'un match de 15 rondes.

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE

Demain à 2:30 heures P.M.

QUÉBEC

- VS -

LES VOYAGEURS

Billets maintenant en vente au

FORUM

Le Devoir, samedi 4 avril 1970 p. 11

Lisez LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

marabout-auto

COURSES TECHNIQUES RALLYES EN VENTE PARTOUT

Expos 3, Baltimore 2

A Arlington, Texas
Montréal 020 000 001-3 4 0
Baltimore 000 020 000-2 8 3
Stoneman, Johnson (6), Sembera (8), McGinn (9) et Bateman;
McNally, Hall (7) et Etchebarren.
LG: Sembera, LP: Hall.

Palmer, le magnifique!

GREENSBORO, C. du N. (PA) — Le fantastique Arnold Palmer, une fois de plus, n'a pas déçu ses admirateurs, hier, en jouant une sensationnelle ronde de 69 pendant que Lee Trevino, de 64 lors des premiers 18 trous du tournoi de golf Greensboro de 7,034 verges, le populaire "Arnie" n'était pas seul en tête du peloton puisque Tommy Aaron, plus tôt dans la journée, avait lui aussi réussi un total de 64.

Palmer n'eut qu'un bogey et huit oiseaux durant sa remarquable ronde. Aaron aussi n'eut qu'un bogey et six oiseaux et un aigle, ce dernier obtenu au 14e trou.

A cause de l'état détrempé du terrain, les golfeurs jouèrent "positions déplacées", ce qui veut dire que les concurrents pouvaient ramasser leur balle, la nettoyer et la placer à un endroit moins boueux ou mouillé.

Le Canadien Wilf Home-niuk a terminé avec une ronde de 69 pendant que Lee Trevino, le favori, devait se contenter d'une normale 71.

R.H. Sikes était en deuxième place avec 65, seulement un coup derrière les meneurs Palmer et Aaron.

Palmer, incidemment, était suivi de pas de 5,000 admirateurs durant sa ronde et malgré l'inconfortable état du terrain.

A son avis, c'est un coup roulé de 15 pieds, pour sauver une normale, au deuxième trou qui lui donna l'inspiration. "Cela m'encouragea et je sentis que j'allais avoir une assez bonne journée", ajouta-t-il en souriant.

Ligue Nationale

CE SOIR

Chicago à Montréal
Boston à Toronto
New York à Détroit
Minnesota à Philadelphie
Pittsburgh à St-Louis
Oakland à Los Angeles

DIMANCHE APRES-MIDI

Détroit à New York
(TV - canal 3)

DIMANCHE SOIR

(Fin de la saison)
Montréal à Chicago
Toronto à Boston
Minnesota à Pittsburgh

CLASSEMENT

SECTION EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
CHICAGO	74	43	22	9	236	167	95
BOSTON	74	38	17	19	270	213	95
DETROIT	74	39	20	15	235	188	93
CANADIENS	74	38	20	16	241	187	92
NEW YORK	74	37	21	16	235	178	90
TORONTO	74	29	32	13	218	233	71

SECTION OUEST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
ST-LOUIS	75	36	27	12	221	178	84
PITTSBURGH	74	26	36	12	180	230	64
PHILADELPHIE	75	17	34	24	197	224	58
OAKLAND	74	21	39	14	164	238	56
MINNESOTA	74	17	35	22	128	256	56
LOS ANGELES	74	13	51	10	163	285	36

Frazier se fracture une cheville

LAS VEGAS — Le champion mondial des poids lourds, Joe Frazier, qu'aucun adversaire n'a pu malmenier dans l'arène jusqu'ici, s'est fracturé une cheville en faisant son petit numéro de danse dans un club de nuit de Las Vegas. a-t-on révélé vendredi.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

ÉLIMINATOIRES

Demain à 8 hres p.m.

TORONTO

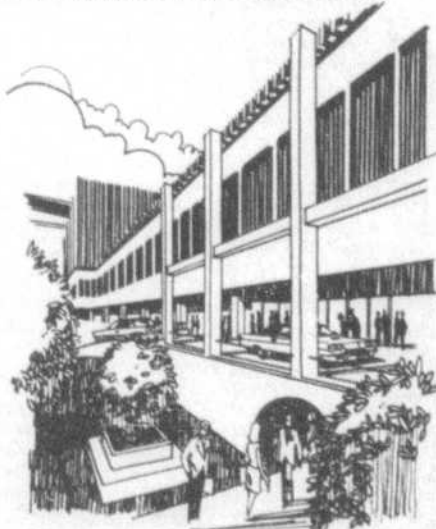
- VS -

CANADIENS JUNIORS

Billets maintenant en vente au

FORUM

QUELLES INSTALLATIONS COMPLÈTES



Tout est à votre portée. La Plaza Alexis Nihon - plus de 100 établissements commerciaux - restaurants - bars - cinémas présentant de nouveaux films - Le Forum de Montréal - églises, hôpitaux - écoles - parcs - et les nombreuses activités récréatives de Westmount.

Vivre dans ces nouveaux appartements vous rendra la vie plus facile, ou tout vous entoure.

Plaza Alexis Nihon
Où le métro s'arrête.
Atwater et Ste-Catherine ouest.

Occupation 1er mai.
Téléphone: 935-0818 ou 935-5237

Ouvert: Jours de semaine - de 10 a.m. à 6 p.m.

Fins de semaine - de midi à 6 h. p.m.

Le bureau de location est situé sur l'étage-méso (3e) suivant du Cinéma II

CHURCHILL FALLS LABRADOR CORPORATION LIMITED A ADJUGÉ \$10,500,000. DE CONRATS

potins financiers

L'indice de 30 industriels, compilé par le Financial Times, qui avait accusé la veille une hausse de 2,2 points à 383,9 sur la Bourse de Londres, clôturait hier, sur ce même marché, 1,3 points plus haut à 395,2. L'allure erratique de la veille sur la Bourse de N.Y. avait fait place, hier, à un ton plutôt stagnant, de sorte que l'indice des industriels de DJ clôturait hier 0,53 point plus bas à 791,84. Sur la Bourse de Toronto, la tendance a paru calme hier et sur la Bourse de Montréal, la liste locale a mal terminé la semaine.

Les gens étaient peu portés à transiger hier sur les différents marchés, vu l'absence complète de nouvelles stimulantes.

En dépit du fait que Phelps Dodge et Inspiration Consolidated aient haussé leur prix du cuivre à 60 cents la livre, le gros des cuprifères baissaient hier.

La Bourse de Paris a terminé la semaine beaucoup mieux qu'il

l'avait commencée. Le changement d'attitude était sensible aussi bien sur les valeurs mobilières que sur le marché de l'or.

Nos lecteurs trouveront, au début du journal, la déclaration formulée par les autorités de la Bourse locale en marge de celles formulées la veille par Lafferty, Harwood & Co, membres de la Bourse de Montréal.

M. W.D.H. Davis, directeur des ventes de produits de consommation de The Canada Starch Company Limited, annonce divers remaniements dans l'organisation de la division Best Foods de la compagnie. M.R.C. Bertrand devient directeur des ventes des spécialités dans la région Est, et M. Guy Ranger est nommé directeur régional pour l'ouest du Québec et l'est de l'Ontario. Tous deux seront en poste à Montréal. A Toronto, M. Joseph Kawiecki a été nommé directeur chargé d'un client pour la région centrale.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Le lieutenant-général F. J. Fleury est nommé à un nouveau poste, à R. L. Grain Limited

Le lieutenant-général F. J. Fleury, C.B.E., E.D., C.D., âgé de 55 ans, a été nommé vice-président et directeur général de R. L. Grain Limited et élu au conseil d'administration, a annoncé la compagnie. Au service de la compagnie depuis 1966, après une carrière remarquable dans l'armée canadienne, il devient directeur général en juillet 1968.

Un des militaires bien connus au Canada, le lieutenant-général Fleury était vérificateur général des Forces canadiennes lors de sa retraite de l'armée après 35 ans de service. Il détenait auparavant le poste de Général commandant de la région militaire du Québec et avait servi outre-mer de 1941 à 1945.

R. L. Grain, une compagnie fabriquant des formules d'affaires, est une entreprise canadienne de première importance. Fondée à Ottawa par la famille Grain, il y a 76 ans, elle possède trois succursales et un personnel de plus de 1.000 employés. L'an passé, ses ventes se chiffrent à plus de \$21 millions. Son président est M. Harold F. Grain.

Né à Montréal où il fit ses études, Frank Fleury reçut en 1934 son baccalauréat es arts au collège Loyola, où dès 1930 il avait débuté dans la carrière militaire comme cadet au C.E.O.C.

De 1940 à 1945, il fit son service militaire actif au Canada, en Italie et en Angleterre; en 1945, il revenait à Ottawa en tant que Directeur du service du personnel. En 1950, il dirigea la mission militaire canadienne au Moyen-Orient.

En marge de l'offre de Power Corporation à Consolidated-Bathurst

Power Corporation of Canada Limited a fait une offre formelle d'acquiescer toutes les actions ordinaires en circulation du capital-actions de Consolidated-Bathurst Limited, à raison de 2 1/2 actions ordinaires Power pour chaque 1 action ordinaire de Consolidated, comme nous l'avons laissé entendre ces jours-ci.

A moins que l'offre ne soit prolongée elle expirera le 28 avril 1970, elle est conditionnelle, entre autres choses, à ce que des certificats représentant au moins 2.300.000 actions de Consolidated-Bathurst aient été déposés le ou avant la date d'expiration et que les actionnaires de Power au cours d'une réunion spéciale des actionnaires qui sera tenue le ou après le 18 avril 1970, aient sanctionné et approuvé le règlement "A" et que ce dernier ait été confirmé par des lettres patentes supplémentaires émises par le Ministère de la Consommation et des Affaires Corporatives. Les certificats pourront être déposés entre les mains du Trust Royal à l'un de ses principaux bureaux à St-Jean, N.B., à Montréal, P.Q., à Toronto, Ont., à Winnipeg, au Manitoba, à Calgary, en Alberta, ou à Vancouver, en C.B., en acceptation de la dite offre.

Les détenteurs d'actions ordinaires de Consolidated-Bathurst, qui ont accepté l'offre et qui seront immatriculés comme actionnaires pour le dividende trimestriel de Consolidated qui est payable le 15 avril 1970, auront le droit de recevoir le dit dividende.

Power Corporation paiera une rémunération de 35 cts l'action à tout agent de change, membre d'une bourse reconnue ou à tout courtier en valeurs membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

En marge du rapport de La Garantie, compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord

La Garantie, compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord vient de publier son 97ième rapport annuel bilingue. Dans son message aux actionnaires, M. G. W. Millar, président leur déclare en partie ce qui suit:

"Votre Compagnie, conjointement avec de nombreuses autres compagnies d'assurance, a connu un quatrième trimestre exceptionnellement défavorable, ayant pour résultat une perte d'exploitation de \$767.968. Au cours de l'année, le revenu net de placements a augmenté de \$170.000 sur celui de 1968 et la Compagnie a subi pour la première fois depuis cinq ans une perte de \$224.898, soit 11,63 par action. Des dividendes de 90 cent par action ont été payés. En raison de la baisse continue des prix des valeurs à revenu fixe, l'on a jugé opportun d'augmenter de \$448.000 la réserve de placements. Vos administrateurs ont décidé d'offrir un service supplémentaire à nos agents et clients: l'assurance contre la responsabilité des administrateurs et des officiers. Nous sommes vivement préoccupés par les propositions présentées par le gouvernement qui a différé la législation fiscale et présenté ses propositions à la Nation sous forme d'un Livre blanc, demandant des commentaires et suggestions. De même que d'autres compagnies d'assurance, nous avons répondu à cette invitation et sommes confiants que les mesures adoptées ne ralentiront jusqu'à un certain degré les risques de l'industrie. L'assemblée annuelle tenue mercredi, le 20 avril 1969, MM. J. J. Kennedy, R. B. Lawson, C.R., et J. R. McLaughlin ont été élus membres de votre Conseil d'administration. Ils ont de nombreuses années d'expérience précieuse dans l'industrie d'assurance."

De son côté, M. J. L. Cooke leur déclare ceci: "Le dernier trimestre de 1969 fut néfaste pour l'industrie d'assurance en général. Malheureusement, nous avons partagé cette mauvaise expérience — la fréquence et l'importance des réclamations changeant le profit d'exploitation à la fin du mois d'août en une perte d'exploitation à la fin de l'année."

Les primes brutes de la compagnie ont augmenté considérablement au cours de l'année, passant de \$5.498.600 en 1968 à \$7.216.932 en 1969. Par suite de cette augmentation, un montant additionnel de \$921.067 a été ajouté à nos réserves pour primes non gagnées et, même si notre pourcentage de pertes de 59,1% est inférieur à la moyenne de l'industrie, nous avons connu une perte d'exploitation à cause du montant élevé de nos réserves pour primes. Le pourcentage de nos dépenses en relation aux primes brutes nettes indique une diminution supplémentaire. En 1970 notre accroissement subit un ralentissement et nous poursuivons notre programme de réexamen des risques et de contrôle de notre portefeuille de placements. Le premier trimestre de l'année 1970 semble démontrer une amélioration sur la période correspondante de 1969.

Les actionnaires de Lafarge Canada Ltd pourront participer au dividende de Ciment Canada Ltée.

Canada Cement Holdings Ltd., une filiale de la compagnie Ciment Canada Ltée, a fait une offre d'acheter toutes les actions ordinaires, d'une valeur nominale ou au pair de \$10 chacune, ainsi que toutes les actions privilégiées, 6% cumulatif, rachetables, convertibles du capital-actions de Lafarge Canada Ltd., sur les bases suivantes: 1) 2 actions ordinaires, sans valeur au pair, de Ciment Canada Ltée pour chaque 5 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$10 chacune de Lafarge Canada Ltd.

2) deux actions ordinaires sans valeur au pair de Ciment Canada Ltée pour chaque 5 actions privilégiées, 6% cumulatif, rachetables, convertibles, d'une valeur au pair de \$10 chacune de Lafarge Canada Ltd.

Les offres peuvent être acceptées jusqu'à et y compris la fermeture des affaires à la Bourse de Vancouver, le 5 août 1970. Les certificats d'actions peuvent être déposés entre les mains de la Montréal Trust Company, 466 Howe Street, Vancouver, C.B. (l'agent en charge de l'échange), ou encore, avec la même société de fiducie à ses bureaux de Toronto, 1965 Hollis Street, à ceux de Winnipeg, Manitoba, situés coin Notre-Dame et rue Albert, ou enfin à celui de Calgary, 522 huitième avenue.

Canada Cement Holdings Ltd ne sera pas lié par la dite offre aux détenteurs d'actions ordinaires ou privilégiées de Lafarge, à moins que le ou vers le 1er mai 1970, ces certificats représentant au moins 1.000.000 d'actions ordinaires de Lafarge aient été déposés.

Il ne sera pas émis de fractions d'actions. Un dividende trimestriel de 40 cts l'action ordinaire vient d'être déclaré payable le 31 mai 1970 aux actionnaires immatriculés le 19 mai 1970. Toutes actions de Lafarge, transmises avant cette date, pourront recevoir le dit dividende.

Marcel CLEMENT

A 13 entreprises

Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited vient d'annoncer l'octroi de treize contrats et commandes d'une valeur globale de \$10.500.000 pour l'aménagement hydro-électrique de Churchill Falls. Cinq de ces contrats, s'élevant à \$7.500.000, portent sur l'aménagement et la construction du vaste poste de départ des lignes et du bâtiment de commande.

Le poste servira de point de départ à deux lignes de transport à 230 000 volts c.a. et à trois lignes à 735 000 volts c.a. Il s'étendra sur 2 100 pieds de longueur et 1 300 pieds de largeur.

Aux termes d'un contrat de \$3.500.000, Desourdy Construction Limitée, de Lafleche, effectuera la préparation et le terrassement finals du poste et construira les fondations en béton des ouvrages et de l'équipement qui le garniront.

Janin Construction Limitée, de Montréal, a reçu un contrat de \$2.260.000 portant sur la construction, à proximité du poste de départ, d'un bâtiment qui servira de centre administratif et de commande pour la centrale de 5 225 000 kilowatts et les ouvrages régulateurs de son immense réservoir de 2 567 milles carrés.

Standard Structural Steel Ltd., de Montréal, a reçu une commande de \$1.390.000 pour la fourniture de l'acier des structures du poste de départ.

Canadian Porcelain Company Limited, de Montréal, fournira les colonnes isolantes du poste, à la suite d'une commande de \$230.000.

Une commande de \$180.000, passée à Industrial Screw & Machine Works Ltd., de Montréal, comporte la fourniture de boulons d'ancrage galvanisés pour les structures de surface de la centrale et du poste de départ.

Les Etablissements Jean Nicolas et Fils, d'Auxerre (France) fourniront la remorque proprement dite, d'une longueur de 100 pieds, qui coûtera \$975.000, tandis que Hendrickson Manufacturing Co. (Inc.), de Lyons (Illinois), fournira les deux tracteurs de 700 CV qui assureront la force motrice. Cette dernière commande est évaluée à \$670.000.

Les commandes et contrats suivants ont également été octroyés:

Un contrat de \$325.000 accordé aux Constructions du St-Laurent Ltée pour des travaux d'agrandissement au camp Bridge.

Une commande de \$300.000 à Reynolds Cable Company Limited, de Montréal, qui fournira les conducteurs spéciaux, en aluminium renforcé d'acier et à très haute résistance, des lignes à 735 000 volts pour la traversée du Churchill.

Des contrats de \$190.000 et de \$113.000 respectivement à Richards-Wilcox of Canada Limited, de Montréal, pour la fourniture des grues de la chambre d'équilibre, et à Marshall Steel Company Limited, de Montréal, pour la charpente d'acier de leur infrastructure.

Une commande de \$235.000 à Mussen Limited, de Montréal, pour une grue mobile de 110 tonnes qui servira à la manutention des éléments de turbines et de générateurs et d'autres pièces lourdes à Churchill Falls.

Enfin, aux termes d'un contrat de \$120.000, Matthew Shipping Company Ltd., de Montréal et St. John's, transporteront entre Stephenville (Terre-Neuve) et Sept-Îles les conducteurs destinés aux deux premières lignes à 735 000 volts.

Indices à New York

Hier	Ind	Rails	Util	Stk
La veille	418,2	141,4	138,7	279,7
Sem. d.	418,2	141,4	138,7	279,7
Mots d.	418,2	141,4	138,7	279,7
1970 H	418,2	141,4	138,7	279,7
1970 B	418,2	141,4	138,7	279,7
1969 B	418,2	141,4	138,7	279,7

Indices à Montréal

Hier	95IN	1307	TBA	RSO	BPA
La veille	195,57	138,63	189,93	183,26	121,91
Sem. d. Ferme	195,57	138,63	189,93	183,26	121,91
Mots d. Ferme	195,57	138,63	189,93	183,26	121,91
1970 H	195,57	138,63	189,93	183,26	121,91
1970 B	195,57	138,63	189,93	183,26	121,91
1969 B	195,57	138,63	189,93	183,26	121,91

À noter...

La production de lingots d'acier de la semaine close du 28 mars 1970 a été de 235.970 tonnes, soit une baisse de 1,1% par rapport à celle de la semaine précédente (238.582 tonnes). La production de la semaine correspondante de l'année 1968 avait été de 235.880 tonnes. L'indice de la production, dont la base (100) est la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96.108) tonnes, a été de 246 durant la semaine observée, contre 248 la semaine précédente et 245 un an plus tôt.

En janvier, la valeur des ventes des magasins à succursales s'est élevée à \$730.469.000, soit 14,1% de plus qu'en janvier 1969. Tous les magasins dont le chiffre de ventes est publié signalaient qu'ils ont connu des augmentations, les plus fortes étant réparties comme il suit: magasins de vêtements pour hommes (+31,5%); magasins de vêtements pour femmes (+28,5%); épicerie et épicerie-boucheries (21,2%). Les stocks (au prix de revient) ont atteint une valeur de \$1.262.855.000 en janvier, soit 8,9% de plus qu'en janvier 1969. Les augmentations les plus fortes ont été enregistrées par les magasins de vêtements pour la famille (+25,9%), les pharmacies (+19,6%) et les magasins de vêtements pour femmes (+18,6%). Il n'y a pas eu de diminution de stocks en janvier.

Il y aurait du décal dans l'érection de l'oléoduc de 800 milles de long, allant de la Baie Prudhoe, en Alaska, jusqu'au port de Valdez dans le sud de cette même colonie américaine. On estime le coût à \$1.000.000.000.

Les réserves de change étranger au Canada ont augmenté de \$173.700.000 durant le cours du mois dernier à \$3.397.000.000, fonds américains.

Power Corporation of Canada a vendu les 1.000.000 d'actions ordinaires qu'elle possédait à la Société Trust Royal.

Phillips Cables Ltd s'attendait à de meilleures affaires d'ici la fin de l'année et pour le début de 1971, au dire de son président.

Calgary Power Ltd ferait une demande d'augmentation de ses taux à moins que l'inflation ne soit freinée au Canada et que le loyer de l'argent baisse quelque peu.

Selon le président de Metropolitan Stores of Canada Ltd, 1970 sera une année de consolidation et d'expansion modérée.

J. D. Carrier Shes Co. a eu \$57.500 de recettes nettes durant le premier trimestre terminé le 31 janvier 1970, soit l'équivalent de 10 cts par action au dire de son président, il y aurait accroissement des ventes durant le 2ième trimestre du présent exercice financier.

Moore Corporation Ltd a haussé cette semaine le taux de son dividende trimestriel à 15 cts l'action, payable le 2 juillet aux actionnaires immatriculés le 5 juin. C'est 3 cts de plus qu'antérieurement.

LONDRES Reuter — L'once d'or fin cotait \$35,35 US hier sur le marché européen de l'or, comparativement à \$35,40, jeudi.

NOMINATIONS A LA SOCIÉTÉ DELTA INC.



PIERRE BROUSSEAU

JEAN-MARIE VEZINA

M. Roland Dubeau, président de la Société Delta Inc., annonce les nominations de M. Pierre Brousseau au poste de vice-président/Opération et de M. Jean-Marie Vézina au poste de vice-président/Développement immobilier. M. Brousseau demeure directeur-général de l'Auberge des Gouverneurs.



M. René Leclerc, vice-président et directeur général en chef et administrateur de la Banque Canadienne Nationale, a été élu président de l'Association des banquiers canadiens. Il succède à M. Arthur H. Crockett de la Banque de Nouvelle-Ecosse, qui était président de l'Association depuis le mois de janvier 1969 et qui a dû démissionner à la suite de son élection à la présidence de sa Banque.

M. Leclerc est au service de la BNC depuis 1921 et son expérience, aussi bien au niveau des succursales qu'à celui du siège social, lui a fait gravir tous les échelons: il fut nommé directeur général adjoint en 1963 et directeur général en 1965; en 1967, il était promu au poste de vice-président et, en 1968, à celui de directeur général en chef. Il est membre du Conseil administratif de l'A.B.C. depuis 1965 et vice-président depuis 1967.

Diplômé de "45th Advanced Management Program of the Graduate School of Business Administration" de l'Université d'Harvard, M. Leclerc est administrateur de l'Export Finance Corporation of Canada Ltd., et trésorier honoraire de la Chambre de Commerce du Canada.

Bourse de Montréal

IL Y AVAIT PEU D'ACTIVITÉ EN FIN DE SEMAINE SUR LA PLACE LOCALE.

La Bourse de Montréal a flechi de nouveau vendredi à la suite d'une séance relativement calme. La plupart des cours ont évolué à l'intérieur d'une marge étroite, enregistrant un alourdissement par rapport aux jours précédents. Quelques titres ont marqué des gains considérables à la suite d'échanges par ailleurs très peu nombreux.

Les pertes l'ont emporté sur les gains dans une proportion de 118 à 76, tandis que 87 titres sont demeurés inchangés.

Crédit Foncier a avancé de 3 à 51, Crown Corp. de 3 à 155 et Dominion Glass de 1 à 165-8.

D'autre part, Velcro Industries qui poursuit sa reprise amorcée il y a deux semaines, a gagné 2 3/4 à 31 1/2, tandis que Hollinger a grimpé de 1 à 32.

Consolidated Bathurst s'est inscrit en baisse de 5-8 à 20 7-8. Power Corp. de 1-8 à 9 1-8 et Moore Corp. de 1-2 à 3-12.

Calgary Power a par ailleurs reculé de 3-4 à 22 3/4 et Melchers de 3-4 à 16.

A la Bourse canadienne, Seaway Multi Corp. a repris 1-8 à 15 1-2, mais Mont Royal Roco s'est replié de 1-8 à 10 et Furlong Plastics de 3-4 à 5.

Parmi les cours spéculatifs les plus actifs à la Bourse canadienne, Fano Mining est demeuré inchangé à 24, tandis que Mija Mines a monté de six cents à 86.

A l'indice, les industrielles ont perdu 0,7 à 195,57, les services publics 2,11 à 180,93, alors que l'indice composé s'est établi à 183,26 en baisse de 37. Les papiers ont gagné 30 à 122,21.

Le chiffre d'affaire combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne s'est élevé de 1.512.800 actions, au regard de 1.555.900 jeudi.

Cours des changes

PAYS	Monnaie	Cours
Allemagne	Deutsche Mark	2,36
Angleterre	Livre	2,819
Australie	Peso	1,111
Autriche	Dollar	1,200
Belgique	Schilling	0,415
Bretel	Cruzeiro Novo	2521
Chili	Escudo	1126
Colombie	Córdoba	1421
Espagne	Peseta	0,136
France	Franc	1,336
Grèce	Dracme	25,27
Inde	Rupie	0,01706
Japon	Yen	0,00901
Mexique	Peso	0,050
Etats-Unis	Dollar	1,07 9/32
Norvège	Coronone	1,312
Nouvelle Zélande	Dollar	1,212
Pérou	Sol	0,029
Portugal	Escudo	20,4
France	Franc	2482
Suisse	Coronone	2482
Tchécoslovaquie	Coronone	1302
Vénézuéla	Bolivar	1392

Bourse de Toronto

BAISSE MODÉRÉE SUR LE MARCHÉ MINIER.

TORONTO — La Bourse de Toronto a mis fin à une avance de trois jours, vendredi, en subissant un recul marqué.

A l'indice, les industrielles ont reculé de 84 à 185,52 et les pétroles de l'Ouest de 1,38 à 195,59. Les aurifères ont avancé de 80 à 173,86 et les métaux communs de 36 à 117,51. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 245 à 233, avec 243 valeurs inchangées.

Seaway a monté de 1-8 à 15 5-8 après avoir atteint un sommet de 16 1-4 pour 1970. Levy a perdu 3 à 15.

ACR a gagné 5-8 à 7. La compagnie a annoncé qu'elle hauserait son dividende trimestriel de huit cents à 10 cents.

Power Corp., a perdu 1-8 à 9 1-8 et Royal Trust de 3-8 à 28 1-8. Chemical a avancé de 1-4 à 8.

Power a vendu tous ses intérêts dans Chemel à Royal Trust.

Aimco est restée inchangée à 15. Les bénéfices versés par la compagnie pour le premier semestre s'élevaient à 71 cents l'action, au regard de 40 cents pour la même période de l'an dernier.

Petrolina est restée inchangée à 15 1-2. Les bénéfices de la compagnie pour 1969 étaient de 70 cents l'action, au regard de 60 cents pour 1968.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien est resté inchangé et cotait à 93 15-64 en devises américaines. Il était à 93 15-64 il y a une semaine.

La livre sterling était en baisse de 3-64 et cotait à \$2,40 41-64.

Bourse de N-Y

(AFP) — La tendance a été hésitante vendredi à Wall Street. Les investisseurs ont fait preuve de la même prudence que la veille mais les baisses l'ont modérément emporté en nombre sur les gains. Les affaires ont été assez calmes.

Les ordinateurs ont été faibles bien que National Cash Register ait récupéré une mince partie de ses pertes précédentes et les automobiles et les télévisions, notamment Motorola, se sont repliées. Les cinémas, les transports aériens et les papiers se sont effrités bien que Walt Disney Productions, Eastern Airlines et International Paper aient progressé modérément. Les chimiques et les électroniques ont été hésitantes. En revanche les alimentaires ont été soutenues et les pétroles se sont inscrits en léger progrès, en dépit d'une baisse d'Atlantic Richfield. Les caoutchoucs, les sidérurgiques, les matériaux de construction et les pharmaceutiques ont fluctué autour de leurs niveaux précédents et les aluminiums, les aéronautiques, les grands magasins et les mécaniques ont évolué irrégulièrement.

Cours de l'or

PARIS Reuter — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs cotait 59,30 hier, sur le marché libre de l'or français comparativement à 60,00 jeudi. L'angle, pièce d'or américaine de \$20, cotait 172,60 au regard de 174,00 la veille.

Le dollar américain était en hausse de 1-32 à \$1,07 9-32 en devises canadiennes.

Par contre, la livre sterling a flechi de 1-6 à \$2,58 1-8.

Nous sommes heureux d'annoncer

la nomination de

M. JOSEPH J. BARAKÉ

au poste de

Gérant du Service des Institutions, à Montréal

M. Baraké, qui est à l'emploi de Richardson Securities of Canada depuis 1957, était précédemment gérant de notre bureau à Londres, Angleterre.

RICHARDSON SECURITIES OF CANADA

PRÉALABLE DE JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED FONDÉE EN 1857

620, rue Saint-Jacques, Montréal, 849-4751

Nous possédons des bureaux dans 35 villes à travers le Canada ainsi qu'à NEW YORK, CHICAGO, LONDRES, FRANCFORT ET HONG KONG

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194

2345 est, Bélanger 729-5226

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

928 est, boul. St-Joseph 526-1661

VIOLA & ROBIN

Carrières et Professions

REPRÉSENTANT DANS LA VENTE

Pour une compagnie de produits d'acier, en pleine expansion, pour représenter la Compagnie et promouvoir la vente de ses produits à travers le Québec et les provinces de l'Est.

- Doit être bilingue.
- Posséder de l'expérience dans la vente de produits de fer en barre.
- Capable d'assurer la fonction de Gérant.

Repondre en donnant détails sur l'expérience acquise et qualifications personnelles à:

W. E. Boogey, gérant,
Relations Industrielles,
Lake Ontario Steel Company Ltd.,
Hopkins Street South,
Whitby, Ontario

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAY

requiert les services d'un
PRINCIPAL

à l'école polyvalente Corbeil, Terrebonne

RESPONSABILITÉS:

- Supervision générale d'une école polyvalente de 1800 élèves au niveau du secondaire I à V.

QUALIFICATIONS:

- Un minimum de 17 ans de scolarité. Études dans le domaine de l'administration scolaire seront considérées.
- Expérience de 5 ans dans l'enseignement.

TRAITEMENT:

- Basé sur l'entente provinciale des principaux.

Le candidat intéressé doit faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 13 avril 1970 à:

Maurice Trudel,
Directeur général,
3983 Boulevard Lévesque,
Duvernay, Ville Laval.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADMINISTRATEUR

LE POSTE:

Responsable au Conseil d'administration, le directeur général a la responsabilité d'adapter et d'administrer les politiques du Conseil d'administration, lesquelles s'insèrent dans des programmes établis par le Ministère de la Famille et du Bien-être social dans le domaine de l'enfance inadaptée. Il devra organiser, coordonner et contrôler les services administratifs et professionnels.

LE CANDIDAT:

Il doit posséder un diplôme universitaire de préférence en administration ou dans les sciences humaines. Il doit posséder une grande expérience dans les domaines de l'enfance inadaptée et de l'administration.

LE SALAIRE:

Le salaire sera déterminé selon les qualifications et l'expérience. Bénéfices marginaux avantageux.

Faire parvenir curriculum vitae complet, discrétion assurée, à:

Le Président,
La Corporation Le Relais St-François Inc.,
Case postale 396,
Sherbrooke, Qué.

LE CEGEP LIONEL-GROULX CAMPUS DE ST-JÉRÔME

demande

1) UN DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

FONCTIONS:

- Sous la responsabilité du responsable des Services pédagogiques.
- Prépare et administre le budget.
- Assure la direction du personnel.
- Choisis une documentation.
- Établit les relations avec les divers services internes et les organismes extérieurs.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire.
- Membre de la Corporation des bibliothécaires professionnels.
- Quelques années d'expérience.

2) UN CLASSIFICATEUR

FONCTION:

- Classification (dewey)

QUALIFICATION:

- Baccalauréat en bibliothéconomie.

SALAIRES:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Envoyer le curriculum vitae avant le 13 avril 1970 à:

Responsable des Services pédagogiques
Collège Lionel Groulx,
Campus de St-Jérôme,
295 avenue du Palais,
St-Jérôme,
Terrebonne, Qué.
Tél: 436-1580.

UNE AGENCE FÉDÉRALE DEMANDE UN RÉDACTEUR

Pour s'occuper de la rédaction, de la mise en page et de la publication de dépliants, articles, brochures et autres moyens publicitaires.

Le lieu de travail sera au siège social à Ottawa. De préférence un diplômé d'université possédant une certaine expérience en rédaction, composition, édition et mise en page. On tiendra compte également des demandes de postulants possédant diplôme d'école secondaire et plusieurs années d'expérience. Le candidat doit posséder une bonne connaissance des deux langues officielles du Canada et du français en particulier. Le traitement sera fixé d'après la compétence et l'expérience des postulants.

Repondre par écrit à la case 1297
LE DEVOIR

URGENT

Maison d'édition de manuels scolaires recherche

- PERSONNES ayant une certaine expérience de la préparation matérielle des publications.

- ARTISTES

- TRADUCTEURS SCIENTIFIQUES

Faire parvenir sa candidature et son curriculum vitae à:

Case 1299,
Le Devoir, Montréal

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ SIMON FRASER a besoin d'un BIBLIOTHÉCAIRE EXPÉRIMENTÉ

Pour le catalogage en français et autres langues romanes.

Les candidats à ce poste devront connaître la classification de la "Library of Congress" et parler couramment français; la connaissance de l'espagnol, de l'italien et du portugais est également souhaitable. Ils doivent posséder un degré universitaire et un diplôme professionnel en bibliothéconomie, émis par une école accréditée.

Le salaire initial sera de \$8,400 à \$9,600, selon l'expérience. Excellents avantages sociaux. Une allocation pour le voyage pourra être donnée.

L'Université, située au sommet du Mont Burnaby à proximité de Vancouver, offre une atmosphère attrayante dans un paysage splendide.

Envoyer toute demande de candidature à:

M. Donald A. Baird,
University Librarian,
Simon Fraser University Library,
BURNABY 2,
British Columbia.

INFIRMIÈRES: PROFESSIONNELLES ET PRATIQUES

Ce 30 minutes peut changer votre vie

Passer seulement une demi-heure avec nous au:

Le Château Champlain
Montréal, Québec

C'est à peu près le temps qu'il nous faudra pour vous enseigner et vous dévoiler tous les avantages merveilleux que vous trouverez au Centre Médical St-Barnabas, l'hôpital de demain, où règne présentement des contacts personnes de chaleur humaine. Vous constaterez par vous-même.

C'est un endroit magnifique pour travailler

Situé dans un superbe domaine boisé en banlieue de Livingston, New-Jersey, Saint-Barnabas est modernement équipé et construit de façon à apporter au patient les derniers développements de la science médicale, incluant aussi les plus récents appareils automatiques afin d'éliminer le plus grand nombre de tenue de livres à la main. Immeuble complètement climatisé.

C'est un endroit merveilleux pour vivre

La plupart de nos infirmières habitent de très beaux appartements climatisés, donnant sur le jardin avec piscine à la portée. Seulement 55 minutes de la fascinante et attrayante Cité de New-York, à 40 minutes du bord de la mer, près centre de ski, patinage sur glace intérieure, célèbres théâtres du Broadway, restaurants de choix, etc.

Vous recevrez un très bon salaire et bénéfices

Echelle de salaires de \$3.87 à \$4.25 de l'heure pour les infirmières professionnelles; \$2.92 à \$3.16 de l'heure pour les infirmières pratiques avec semaine de 37½ heures de travail. En plus les bénéfices sont: 4 semaines de vacances - 12 jours de maladies accumulables à 60 jours - remboursement de cours - Blue-Cross-Blue Shield - \$100.00 par mois pour changement de service - principaux soins médicaux - Assurance-Vie.

Venez nous voir et discuter de Saint-Barnabas avec Mlle Anna Marks, Directrice des infirmières, au Château Champlain, mercredi le 8 avril de 10.00 a.m. à 5.00 p.m. et de 7.00 p.m. à 9.00 p.m. et jeudi le 9 avril de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.

Ce 30 minutes sera le plus profitable que vous n'avez jamais passé.

CENTRE MÉDICAL SAINT-BARNABAS
Hôpital privé, non-confessionnel
Employeur juste et équitable

UNIVERSITÉ DE MONCTON FACULTÉ DES ARTS

Le département de philosophie recherche un

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

Titulaire d'un doctorat, s'intéressant particulièrement à la logique et à la philosophie des sciences.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Le Directeur,
Département de Philosophie,
Université de Moncton,
Moncton, Nouveau-Brunswick.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE HULL

289, boul. Taché, C.P. 220
HULL, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI

Le CEGEP de Hull requiert les services de PROFESSEURS en:

Bibliothèque Mathématiques
Informatique

QUALIFICATIONS:

- Les candidats devront posséder un diplôme universitaire dans les disciplines à enseigner.

EXPÉRIENCE:

- Une attention spéciale sera apportée aux candidats possédant une expérience professionnelle.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avec leur demande à l'adresse suivante:

CEGEP de Hull,
Services Pédagogiques,
a/s M. Yves Martel,
C.P. 220, Hull, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI

À

L'INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES

AGENT DE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT

Fonctions

- Sous l'autorité du directeur général:
- assurer la liaison avec les membres de l'ICEA;
- préparer les réunions de comités d'étude, en rédiger les comptes rendus et les travaux s'y rapportant;
- Voir à l'organisation de stages ou séminaires, rencontres et collaborer à la préparation du contenu de ces activités;
- à l'occasion représenter l'ICEA.

Qualifications

- diplôme universitaire ou l'équivalence;
- quelques années d'expérience pertinente aux fonctions précitées;
- aptitudes manifestes pour le travail d'équipe et de rédaction.

Traitement

- selon les qualifications, l'expérience et la compétence.

Prière d'adresser toute demande accompagnée du curriculum vitae d'ici le 20 avril au:

Directeur général de l'ICEA,
506 est, rue Sainte-Catherine - suite 800,
MONTREAL 132 - Québec

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILLOU POSTES À COMBLER

1- DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

- Il est le principal administrateur du collège.
- Il veille à l'exécution des décisions du conseil d'administration et du comité exécutif.

2- DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur Général, il a la responsabilité des services de l'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES POUR L'UN OU L'AUTRE POSTE:

- Minimum de 15 ans de scolarité.
- Minimum de 5 ans d'expérience dans le monde de l'éducation.
- Compétence dans l'administration et dans l'enseignement.
- Être capables d'oeuvrer dans un CEGEP de 2,500 à 3,000 étudiants.
- Excellente condition physique.

TRAITEMENT:

Selon l'échelle du Ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:

Le 1er juillet 1970.

DATE LIMITE DU CONCOURS:

Avant 24 heures, le 7 avril 1970.

Faire parvenir votre curriculum vitae et vos qualifications à:

Le Directeur Général
Collège de Limoilou (CEGEP),
801 - 12ième rue,
Québec (3e).

Commission Scolaire St-Henri de Mascouche POSTE OFFERT

PRINCIPAL POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

QUALIFICATIONS REQUISES:

16 ans de scolarité, expérience minimum 5 ans (de préférence à l'élémentaire), connaissances des méthodes nouvelles d'enseignement, un stage SEMEA de base serait grandement apprécié.

Faire parvenir votre offre d'emploi à l'adresse suivante:

Direction de l'Enseignement Élémentaire,
a/s M. Jacques Gagnon,
Casier postal 1500,
Terrebonne, Québec.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

— OFFRE D'EMPLOI —

ADJOINT AU DIRECTEUR POUR LA COORDINATION DE LA RECHERCHE

FONCTIONS:

- Sous l'autorité du directeur, dirige la promotion et la coordination générale des activités de recherche;
- Participe aux travaux de plusieurs comités d'études touchant l'enseignement supérieur et la recherche;
- Établit des contacts avec l'industrie et les laboratoires de recherche;
- Coordonne les demandes de subventions de recherche;
- Organise la publicité sur les activités de recherche de l'École Polytechnique.

QUALITÉS:

- Chercheur réputé dans son domaine particulier; doit avoir publié et être bien au fait des besoins de recherches du Québec et du Canada;
- Une certaine expérience dans l'administration, de préférence dans une organisation reliée à la recherche;
- Détenteur d'un doctorat dans le domaine des sciences appliquées; expérience d'ingénieur serait désirable.

Salaire selon les qualifications et l'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir immédiatement et en toute confiance un curriculum vitae complet au:

Directeur
École Polytechnique
Case postale 501,
Montréal 248, P.Q.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

PROFESSEURS DEMANDÉS

Le département des Sciences de l'Administration et de l'Économie de l'Université du Québec à Trois-Rivières recrute des professeurs en

MANAGEMENT, FINANCE, MARKETING, SCIENCE DU COMPORTEMENT, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, MANAGEMENT INFORMATION SYSTEM, PRODUCTION, RECHERCHE OPÉRATIONNELLE, ÉCONOMIQUE, COMPTABILITÉ.

POUR LE 1er JUIN 1970

QUALIFICATIONS: - DOCTORAT
- M.B.A.
- MAÎTRISE

SALAIRES: Selon le Guide

NOMBREUX BÉNÉFICES SOCIAUX

Faire parvenir demande d'emploi ou de renseignements à

M. André Héroux
Université du Québec
à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières, Qué.

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

est à la recherche d'un

ANALYSTE FINANCIER

pour son service de Placements.

LA FONCTION: (poste à Lévis)

Sous l'autorité du Directeur du service, procède à l'étude des prêts spéciaux et à l'analyse générale du marché des valeurs municipales et scolaires.

EXIGENCES:

- Formation universitaire en sciences commerciales.
- Membre de l'Institut des Comptables agréés.
- Expérience dans le domaine de l'investissement sur valeurs mobilières.

Les candidats possédant une expérience pertinente dans la vérification de coopérative, commission scolaire, ou municipalité auront la préférence.

Le salaire sera en relation avec l'expérience et les qualifications des candidats.

Bénéfices sociaux coutumiers.

Les candidats intéressés à ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du Service du Personnel,
La Fédération des
Caisse Populaires Desjardins,
Avenue des Commandeurs, Lévis, Qué.

L'OEIL SUR LE GROUPE

ÉTÉ 1970

À défaut de travail, les jeunes partiront-ils en vacances?

par Renée ROWAN

Vacances 70. Que feront les jeunes de 15-16-17 et 18 ans pendant les grandes vacances? Bien peu trouveront un emploi d'été. Si, selon une enquête de la J.O.C., 57,000 jeunes Québécois sont actuellement en chômage, il est à prévoir que la situation ne sera certainement pas plus drôle en juillet et en août prochains.

Deux mois de désœuvrement dans la grande ville, c'est long et non sans entraîner des problèmes. Deux mois avec sa famille au bord d'un lac, si beau, si grand soit-il, ça peut rapidement devenir sans intérêt. Garçons et filles rêvent d'échapper à la surveillance des parents, c'est grisant, mais encore cela demande-t-il pour les plus jeunes du moins, un certain encadrement.

Nous vous proposons aujourd'hui deux solutions qui offrent chacune des avantages communs: le dépaysement total, le contact avec des gens nouveaux, la prise de conscience de certaines réalités, la découverte de mœurs, de coutumes et de mentalités différentes, la vie de groupe qui entraîne à la souplesse de caractère, etc.

Nos deux solutions sont toutefois très différentes quant au coût et au type de voyages proposés. La première, *Aventure canadienne 70* s'adresse à une jeunesse qui a le goût de l'aventure et dispose de \$200 pour deux mois de vacances; la seconde, *Rencontres internationales*, est conçue pour une jeunesse dorée dont les parents sont prêts à déboursier entre \$700 et \$800 pour un mois de séjour en France.

10,000 milles à travers tout le Canada pour \$200

Vous avez entre 18 et 25 ans, deux mois de vacances, \$200 en poche, un sac de couchage, une bonne dose d'humour, le désir de découvrir votre pays et de vivre une expérience de communication? Vous êtes le candidat tout désigné pour le projet voyage-pop proposé par le service de l'éducation permanente du YMCA-centre-ville de Montréal.

Aventure canadienne a été tentée pour la première fois l'été dernier. Avec un tel succès qu'elle est reprise cette année. L'édition 70 se propose de doubler le nombre possible de participants pour atteindre la quarantaine et d'étendre le recrutement non seulement au Québec et à l'Ontario, mais au Manitoba et au Nouveau-Brunswick.

Les vingt participants de la saison dernière, douze francophones et huit anglophones, garçons et filles dans la même proportion, ont quitté Montréal le 1er juillet pour revenir le 30 août suivant après avoir parcouru en microbus plus de 12,000 milles entre Victoria (C.B.) et Charlottetown (I. du P.-E.), et visité plus de 40 villes canadiennes.

Ils sont revenus fourbus, dégoûtés de la route pour plusieurs semaines, les yeux remplis d'images et la tête bourrée d'impressions, mais surtout enthousiasmés, prêts dans la majorité des cas à recommencer l'aventure.

Trois d'entre eux ont accepté de faire avec nous le bilan de cette expérience unique pour reprendre leur propre expression: Robert Crevier, 20 ans, étudiant en première année de droit au CEGEP du

Vieux Montréal; Pierre Tougas, 21 ans, étudiant au Séminaire de philosophie de Montréal et Raymond Sabourin, 24 ans, technicien en électricité pour la Northern Electric, à Shawinigan, qui avait obtenu de la compagnie un congé de deux mois sans solde.

Robert et Pierre étaient responsables des bagages; Raymond, en raison de son âge et de son expérience s'est vu confier le volant d'un des deux microbus.

Les deux premiers ont dû "emprunter" à leurs parents les \$200 nécessaires pour couvrir les frais de voyage subventionnés en partie par le gouvernement fédéral, montant qu'ils achèvent tous les deux de rembourser en travaillant le soir ou en fin de semaine. Robert comme surveillant dans une piscine, Pierre tantôt comme "plongeur", ou comme garçon aux tables dans un restaurant.

Pour Raymond, le problème d'argent ne se posait pas ayant un emploi à plein temps. Fils unique, ce fut pour ce dernier une expérience extrêmement enrichissante et parfois difficile sur le plan humain: vivre vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec des personnes étrangères ensemble pendant soixante jours et dans des circonstances souvent imprévisibles entraîne à l'adaptation et à la tolérance. Les conflits de personnalité, les heurts, les tensions sont inévitables.

Par ailleurs, nous dit Raymond, quand j'ai quitté Montréal je me sentais avant tout nord-américain. Je suis maintenant Canadien. Ce voyage m'a fourni l'oc-

casation de prendre contact avec des réalités demeures jusque-là lettres mortes.

Robert et Pierre abondent dans le même sens.

Je n'ai jamais si bien compris que le bilinguisme est un mot qui n'est que français, nous dit l'un d'eux. C'est un mot qui ne se traduit pas à l'extérieur du Québec.

Oui, c'est vrai, mais on a beau avoir l'orientation politique que l'on veut, le Canada, c'est un bien beau pays où il y a des gens qui ne pensent pas forcément comme nous mais qui acceptent de discuter, qui ont des idées et qui y tiennent eux aussi, qui ont souvent un grand sens de l'hospitalité.

Rappelons que chaque participant à *Aventure canadienne* doit profiter de la traversée du Canada pour entreprendre un projet de recherche sur un thème de son choix concernant la vie culturelle, politique ou sociale du Canada. Robert a fait porter ses recherches sur le bilinguisme et les minorités canadiennes-françaises dans l'Ouest; Pierre a entrepris une étude des chansons et des chanteurs à travers le Canada tandis que Raymond a voulu établir une comparaison entre les différentes stations radiophoniques quant à l'utilisation des talents canadiens. Dans plusieurs villes qu'il avait choisies, à l'avance, il s'est rendu à la station de radio pour y rencontrer les responsables. Fait à souligner, son projet a beaucoup intéressé l'Association canadienne des radiodiffuseurs qui lui a fourni une excellente collaboration.

Chacun des participants à *Aventure canadienne* 69 devait au retour remettre un rapport au YMCA sur le résultat de ses recherches, mais il semble qu'une faible proportion l'ait fait pour différentes raisons. Ce qui n'a pas empêché l'expérience d'atteindre son objectif: celui de mieux connaître son pays tout en participant à une aventure d'échanges, de rencontres et d'expression. Un autre aspect de ce voyage est également de favoriser un bilinguisme fonctionnel.

La responsable d'*Aventure canadienne* 70, Mlle Jocelyne



Des vacances pour une jeunesse dorée

Le Club Via Le Monde, un projet lancé l'an dernier en collaboration avec le YMCA, devient cette année un organisme indépendant, sans but lucratif, rebaptisé sous le nom de *Rencontres internationales*.

Tout comme l'été dernier, la nouvelle société à vocation éducative organise des vacances culturelles ou de détente en France, pour les jeunes, filles et garçons de 15 à 30 ans, explique le directeur, M. Léon Ouaknine, travailleur social.

Rencontres internationales offre aux jeunes un séjour de quatre semaines, nourris, logés, dans une famille française ou un centre de jeunes, selon le choix du participant.

Cette dernière formule, une innovation cette année, semble répondre davantage aux désirs des jeunes qui préfèrent passer des vacances entre eux, au milieu de garçons et filles de leur âge. "C'est peut-être le moyen le plus moderne et le plus efficace de vraiment connaître un pays, une culture, une mentalité", souligne M. Ouaknine. Au village des jeunes de Saint-Martin de Belleville, en Savoie, sur le ski sur neige et l'alpinisme; au village de Rosbras, en Bretagne, la grande activité est la voile.

Le jeune qui préférera le séjour dans une famille française y vivra non comme un étranger, mais comme un hôte, soit seul, soit avec un camarade de son âge. Les familles sont soigneusement sélectionnées, aussi bien en

fonction des commodités qu'elles offrent que des garanties morales qu'elles présentent. Le recrutement des familles s'est fait en Bretagne, sur la Côte d'Azur et dans la région parisienne.

Dans les villages de jeunes, le groupe canadien (40 au maximum) sera intégré aux jeunes Français de leur âge (une centaine au total). "Il n'est pas question de faire bande à part", assure le directeur du projet. Chaque groupe de 40 sera encadré d'un animateur canadien, d'un animateur français et d'un directeur de groupe. La moyenne d'âge des animateurs est de 23-24 ans.

Garçons et filles seront partagés selon leur âge en trois groupes distincts et dont les activités seront différentes: les 15-18 ans, les 18-22 et les 23-30.

L'an dernier, le groupe des 24 participants à la première expérience du Club Via Le Monde était composé en majeure partie d'étudiants dont la moyenne d'âge était de 18 ans. Cinq seulement étaient des travailleurs. Neuf étaient de langue française, les quinze autres de langue anglaise, venus aussi bien de l'Ontario que du Québec et des États-Unis.

"C'est une excellente occasion pour les anglophones d'apprendre le français. Ils pourront le faire simplement par le contact quotidien avec les camarades du village, ou de façon plus organisée, en s'inscrivant au laboratoire de

langues (cours et conversation dirigée).

Mais tous ces avantages se paient. A des prix raisonnables, souligne le dépliant publicitaire, mais encore faut-il pouvoir trouver l'argent pour les payer. Les frais de séjour, quatre semaines, nourris, logés, dans une famille française ou dans un village de jeunes, en juillet ou en août, selon le choix des participants, s'élèvent à \$496, le voyage aller-retour en avion compris.

A cela, il faut ajouter tous les faux-frais pour les activités optionnelles (cours de langue, équitation, tennis, ski, etc.), une fin de semaine organisée à Paris ou à Londres (facultative), plus la carte de membre, les frais d'inscription et les assurances médicales. Pour le tout, il faut compter un strict minimum de \$200, nous dit M. Ouaknine; serait-il plus près des exigences des jeunes, exigeantes, que les adultes créent bien souvent. Au total, cela fait entre \$700 et \$800 pour 28 jours. Des vacances de riches, inutile de se le cacher, mais des vacances qui peuvent être très enrichissantes pour les jeunes qui sauront en profiter.

Pour plus de renseignements, il suffit de communiquer avec le Club Rencontres internationales Inc., 939 est, boul. Saint-Joseph, Montréal 176, Québec, Téléphone, 279-0533. On peut s'inscrire jusqu'au 30 avril au plus tard.

Horaire des théâtres

CENTAUR THEATRE, 453 rue St. François Xavier, Vieux Montréal, "Luther" de John Osborne. En anglais. Jusqu'au 26 avril, excepté le lundi, 20-30 heures. Samedi, deux représentations à 19-00 heures et 22-00 heures. Téléphone 388-6315.

COMEDIE CANADIENNE - Donald Lautrec - 70th St.

VENTE DE CHARITÉ DE MODÈLES EXCLUSIFS COUNCIL THRIFT SHOP

Mercredi, le 8 avril, à 8 hres p.m. à la Salle Victoria, 4626 ouest, rue Sherbrooke, Westmount.

Noms de couturiers réputés tels que: Christian Dior - Yves Saint-Laurent - Gina paoli - Fontana de Rome et plusieurs autres. Vous trouverez des exclusivités signées Dior de \$300.00 pour \$35.00. Commentaires français et anglais - goûter, prix de présence.

Admission: \$1.00

Billets disponibles à l'entrée et aussi au:

Council Thrift Shop, 1263 est, Ste-Catherine (coin Beaudry) ou Au Bureau du Conseil 5775 avenue Victoria, suite 105.

Pour renseignements appeler: 525-8850

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER: Enrico Macias - samedi à 20h30, dimanche à 14h30 et 20h30.

THEATRE MAISONNEUVE: samedi: "Evelyne" Bastard - King (Film) 20h30.

THEATRE PORT-ROYAL - Le TNM présente "L'escalier de Dyer" - samedi à 20h45, dimanche à 19h45.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN - "Un succès commercial" (Q-REC qui love) 1.00 - 3.55 - 4.45 et 9.40 et "Le jeu de la mort" 2.25 - 5.15 - 8.15.

AUDITORIUM BREREF - "Baisers volés" - sam. dim. 3.00-7.00-9.00.

BERNARD - "Bullitt" et "La Grande Ceinture".

BIJOU - Voir St-Denis.

CANADIEN - "12 filles pour un homme" 12.00 - 3.15 - 6.35 - 9.50. "Séductrice, magie et messes noires" 1.25 - 4.45 - 8.05.

FRANCAIS - Voir Châtea.

JEAN TALON - "Madame Bovary" 9.25 - 9.50. Dim.: 12.00 - 3.15 - 6.25 - 9.50 et

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Patton" - soirs, 9.30.

MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8.00 - dim. 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Angletier Nue" 6.30 - 9.40 dim. 12.00 - 2.15 - 6.25 - 9.55.

MID-MONLIT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes".

MONCALM - "Ma nuit chez Mandi" et "Un soir, un train".

PLAZA - Voir Canadien.

PAPINEAU - "L'Amour physique" et "Les possédés du démon".

PARISIEN - "L'initiation" - 10.00 - 11.30 - 1.25 - 3.25 - 5.30 - 9.35 - samedi dernier spectacle à 11.30 p.m.

PIGALLE - Voir Canadien.

RIVOLI - "Charly" et "Une minute pour rire, une seconde pour mourir".

SAINT-DENIS - "Silvia et l'amour" et "Guet-apens à Téhéran".

VENDOMME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 9.25-9.45.

VERDI - "Docteur Folamour" sam. dim. et lundi: 8.30 - 7.30.

"L'Angletier Nue" 8.15, dim.: 1.35 - 4.50 - 8.15.

MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8.00 - dim. 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Angletier Nue" 6.30 - 9.40 dim. 12.00 - 2.15 - 6.25 - 9.55.

MID-MONLIT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes".

MONCALM - "Ma nuit chez Mandi" et "Un soir, un train".

PLAZA - Voir Canadien.

PAPINEAU - "L'Amour physique" et "Les possédés du démon".

PARISIEN - "L'initiation" - 10.00 - 11.30 - 1.25 - 3.25 - 5.30 - 9.35 - samedi dernier spectacle à 11.30 p.m.

PIGALLE - Voir Canadien.

RIVOLI - "Charly" et "Une minute pour rire, une seconde pour mourir".

SAINT-DENIS - "Silvia et l'amour" et "Guet-apens à Téhéran".

VENDOMME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 9.25-9.45.

VERDI - "Docteur Folamour" sam. dim. et lundi: 8.30 - 7.30.

"L'Angletier Nue" 8.15, dim.: 1.35 - 4.50 - 8.15.

MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8.00 - dim. 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Angletier Nue" 6.30 - 9.40 dim. 12.00 - 2.15 - 6.25 - 9.55.

MID-MONLIT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes".

MONCALM - "Ma nuit chez Mandi" et "Un soir, un train".

PLAZA - Voir Canadien.

PAPINEAU - "L'Amour physique" et "Les possédés du démon".

PARISIEN - "L'initiation" - 10.00 - 11.30 - 1.25 - 3.25 - 5.30 - 9.35 - samedi dernier spectacle à 11.30 p.m.

PIGALLE - Voir Canadien.

RIVOLI - "Charly" et "Une minute pour rire, une seconde pour mourir".

SAINT-DENIS - "Silvia et l'amour" et "Guet-apens à Téhéran".

VENDOMME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 9.25-9.45.

VERDI - "Docteur Folamour" sam. dim. et lundi: 8.30 - 7.30.

"L'Angletier Nue" 8.15, dim.: 1.35 - 4.50 - 8.15.

MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8.00 - dim. 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Angletier Nue" 6.30 - 9.40 dim. 12.00 - 2.15 - 6.25 - 9.55.

MID-MONLIT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes".

MONCALM - "Ma nuit chez Mandi" et "Un soir, un train".

PLAZA - Voir Canadien.

PAPINEAU - "L'Amour physique" et "Les possédés du démon".

PARISIEN - "L'initiation" - 10.00 - 11.30 - 1.25 - 3.25 - 5.30 - 9.35 - samedi dernier spectacle à 11.30 p.m.

PIGALLE - Voir Canadien.

RIVOLI - "Charly" et "Une minute pour rire, une seconde pour mourir".

SAINT-DENIS - "Silvia et l'amour" et "Guet-apens à Téhéran".

VENDOMME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 9.25-9.45.

VERDI - "Docteur Folamour" sam. dim. et lundi: 8.30 - 7.30.

"L'Angletier Nue" 8.15, dim.: 1.35 - 4.50 - 8.15.

MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8.00 - dim. 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Angletier Nue" 6.30 - 9.40 dim. 12.00 - 2.15 - 6.25 - 9.55.

MID-MONLIT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes".

MONCALM - "Ma nuit chez Mandi" et "Un soir, un train".

PLAZA - Voir Canadien.

PAPINEAU - "L'Amour physique" et "Les possédés du démon".

PARISIEN - "L'initiation" - 10.00 - 11.30 - 1.25 - 3.25 - 5.30 - 9.35 - samedi dernier spectacle à 11.30 p.m.

PIGALLE - Voir Canadien.

RIVOLI - "Charly" et "Une minute pour rire, une seconde pour mourir".

SAINT-DENIS - "Silvia et l'amour" et "Guet-apens à Téhéran".

VENDOMME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 9.25-9.45.

VERDI - "Docteur Folamour" sam. dim. et lundi: 8.30 - 7.30.

"L'Angletier Nue" 8.15, dim.: 1.35 - 4.50 - 8.15.

MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8.00 - dim. 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Angletier Nue" 6.30 - 9.40 dim. 12.00 - 2.15 - 6.25 - 9.55.

MID-MONLIT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes".

MONCALM - "Ma nuit chez Mandi" et "Un soir, un train".

PLAZA - Voir Canadien.

PAPINEAU - "L'Amour physique" et "Les possédés du démon".

PARISIEN - "L'initiation" - 10.00 - 11.30 - 1.25 - 3.25 - 5.30 - 9.35 - samedi dernier spectacle à 11.30 p.m.

PIGALLE - Voir Canadien.

RIVOLI - "Charly" et "Une minute pour rire, une seconde pour mourir".

SAINT-DENIS - "Silvia et l'amour" et "Guet-apens à Téhéran".

VENDOMME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 9.25-9.45.

VERDI - "Docteur Folamour" sam. dim. et lundi: 8.30 - 7.30.

"L'Angletier Nue" 8.15, dim.: 1.35 - 4.50 - 8.15.

MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8.00 - dim. 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Angletier Nue" 6.30 - 9.40 dim. 12.00 - 2.15 - 6.25 - 9.55.

MID-MONLIT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes".

MONCALM - "Ma nuit chez Mandi" et "Un soir, un train".

PLAZA - Voir Canadien.

PAPINEAU - "L'Amour physique" et "Les possédés du démon".

PARISIEN - "L'initiation" - 10.00 - 11.30 - 1.25 - 3.25 - 5.30 - 9.35 - samedi dernier spectacle à 11.30 p.m.

PIGALLE - Voir Canadien.

RIVOLI - "Charly" et "Une minute pour rire, une seconde pour mourir".

SAINT-DENIS - "Silvia et l'amour" et "Guet-apens à Téhéran".

VENDOMME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 9.25-9.45.

VERDI - "Docteur Folamour" sam. dim. et lundi: 8.30 - 7.30.

"L'Angletier Nue" 8.15, dim.: 1.35 - 4.50 - 8.15.

MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8.00 - dim. 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Angletier Nue" 6.30 - 9.40 dim. 12.00 - 2.15 - 6.25 - 9.55.

MID-MONLIT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes".

MONCALM - "Ma nuit chez Mandi" et "Un soir, un train".

PLAZA - Voir Canadien.

PAPINEAU - "L'Amour physique" et "Les possédés du démon".

PARISIEN - "L'initiation" - 10.00 - 11.30 - 1.25 - 3.25 - 5.30 - 9.35 - samedi dernier spectacle à 11.30 p.m.

PIGALLE - Voir Canadien.

RIVOLI - "Charly" et "Une minute pour rire, une seconde pour mourir".

SAINT-DENIS - "Silvia et l'amour" et "Guet-apens à Téhéran".

VENDOMME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 9.25-9.45.

VERDI - "Docteur Folamour" sam. dim. et lundi: 8.30 - 7.30.

"L'Angletier Nue" 8.15, dim.: 1.35 - 4.50 - 8.15.

MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8.00 - dim. 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Angletier Nue" 6.30 - 9.40 dim. 12.00 - 2.15 - 6.25 - 9.55.

MID-MONLIT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes".

MONCALM - "Ma nuit chez Mandi" et "Un soir, un train".

La chronique de Christian Allegre

Comment la relève se prépare-t-elle?

En octobre dernier, la "Elizabeth T. Greenfield Memorial Foundation" faisait part au vice-doyen, M. Frankston, de son intention d'octroyer à la Famille-Art de l'Université du Québec (l'ancienne École des Beaux-Arts de Montréal) une bourse annuelle de 3.500 dollars, afin de "favoriser l'écllosion de jeunes talents québécois". Un comité fut aussitôt constitué pour étudier les modalités d'évaluation et d'attribution de cette bourse et fixer les règlements d'un concours. Une petite quarantaine d'étudiants se mit au travail et mardi dernier, un jury composé des trois artistes résidents du Pavillon des Arts, Albert Dumouchel, Jacques de Tonnancour et Louis Archambault, ainsi que Gilles Bénéault du Musée d'Art Contemporain et Hugh LeRoy du Musée des Beaux-Arts, annonça, dans une ambiance de fête, son choix.

C'est Claude Mongrain, élève de Henry Sax, qui a obtenu la bourse de 3.500 dollars pour une sculpture métallique qui se présente comme une étude sur le cube; utilisant uniquement des carrés d'acier, polis sur une face (extérieure), peints en vert sur l'autre (intérieure) et plies suivant une diagonale, la sculpture monobloc figure 3 cubes aux orientations d'arêtes différentes.

Un tel choix étant délicat et pratiquement toujours injuste, le service du vice-doyen, le département des Arts plastiques à deux dimensions et le département des Arts plastiques à trois dimensions décidèrent eux aussi d'octroyer chacun une bourse-achat de 500 dollars. La première a été attribuée à une peinture de Michel Doyon, la seconde à une peinture de David Moore et la troisième à une sculpture de Lucien Gobeil.

Il est regrettable que ces choix aient été contraints de ne se fixer que sur des oeuvres de peinture ou de sculpture traditionnelles. Il est aisé de comprendre combien ces classifications sont ridicules, à l'heure où les artistes utilisent de plus en plus des techniques mixtes bi- ou tridimensionnelles, où, en termes simples, une sculpture n'est pas forcément "sculptée", une peinture pas forcément "peinte", de par le simple fait que l'art d'aujourd'hui ne peut plus, pour exprimer son idéologie, sa "pensée", se contenter des limites étroites et théoriques de la toile sur cadre ou de la forme sculptée statique. De plus, il est probable que cette contrainte a dû freiner les possibilités d'invention créatrice des étudiants; mais il faut savoir que la Charte de la Fondation Greenfield prévoit de confiner ses oc-

trois à l'encouragement unique de la peinture et de la sculpture.

Prudence et conservatisme

On comprend dès lors le choix relativement conservateur du jury. Vouloir concilier une certaine modernité avec les exigences de la Fondation Greenfield, il a cherché à éviter de choquer les généreux donateurs en leur faisant accorder une très coquette somme d'argent à de jeunes révolutionnaires. Le souci est légitime: conscient de ce que peut représenter pour un jeune artiste qui va se lancer dans la vie professionnelle la somme de 3.500 dollars, le jury ne pouvait se payer le luxe de déplaire aux membres de la Fondation et risquer de se voir retirer cette "aide à la création". Evidemment, outre qu'il pose la question de savoir quel droit de regard peut avoir le donateur, une fois qu'il a donné "pour les arts", sur l'utilisation de son don, cet aspect des choses retient une bonne partie de sa signification à la décision du jury.

Ce qui est moins compréhensible, puisqu'elles ne subissent aucune contrainte, c'est que les trois autres bourses-achats aient également été attribuées à des oeuvres relativement "sages". J'ai remarqué parmi les oeuvres expo-

sées des pièces dont la puissance, au niveau de l'idée, de la pensée, m'a tout de suite fait dire qu'elles se placent d'emblée parmi les créations les plus originales, les plus caractéristiques de l'art contemporain.

Je tiens à citer de Réal Lauzon son jardinier-chaise berçante, entourée d'une petite clôture en bois, agrémentée de fleurs en plastique, d'un pan de mur façon brique, et d'une cheminée - création qui, à mon avis, est une pure expression de l'Art Pop, dans ce qu'il a de plus valable. De Michèle Cournoyer, j'ai été frappé par ses quatre bustes peints identiques: en les "lisant" de gauche à droite, on remarque que chacun des bustes porte un bouquet de fleurs peintes toujours plus volumineux que le précédent, comme si, entre chaque "tableau", la statue avait eu le temps, à notre insu, de ramasser un peu plus de fleurs; l'oeuvre raconte donc, en quatre "scènes", sa propre histoire, simple et poétique, et en ceci peut être comparée à "Authorisation" de Michael Snow (histoire du photographe photographié se photographiant...). Très intéressant également est le travail d'Elizabeth Poirier, qui va prochainement exposer à la Maison des Arts La Sauvagerie; il faut enfin parler de Monique Thibault et de ses

éléments multiples en bois qu'on peut ajouter ou enlever à une structure elle-même ligneuse; par ce jeu, le spectateur participe à la création de l'oeuvre en la modifiant à sa convenance, selon son goût propre, son propre sens esthétique; on retrouve, par cet aspect ludique, l'esprit dans lequel travaillent des artistes comme Jean Noël, qui était présent, ou Yvon Cozic, qui était là aussi.

Exprimer mon enthousiasme vis-à-vis de jeunes artistes qui possèdent déjà, à un point rare, des qualités d'intelligence et de perception étonnantes, ne revient pas à jeter un discrédit quelconque sur le travail des quatre lauréats qui sont tous, à plus d'un titre, prometteurs. Ce que je ne m'explique pas, c'est la prudence et ce parti qui semble délibéré chez les juges de récompenser des efforts louables et sérieux, mais encore quelque peu anecdotiques et surtout rassurants, alors qu'ils avaient devant eux la fermeté et l'assurance intellectuelles, la santé et la turbulence créatrices d'un Lauzon, d'une Cournoyer ou d'une Thibault.

On peut, je pense, retenir ces jeunes noms. S'ils ne s'assoient pas dans cette province de Québec où il est si difficile d'être un créateur, ils devraient faire parler d'eux.

Art et diffusion

Ce qui me semble particulièrement positif, reconfortant et encourageant, plusieurs étages au-dessus de ces contingences pour Distribution des Prix, c'est l'animation, l'enthousiasme qui règne autour de la création artistique au sein de la "famille-art" de l'Université du Québec, c'est de constater combien nombreux, pleins d'idées et



La "sculpture" - jardinier-chaise berçante de Réal Lauzon

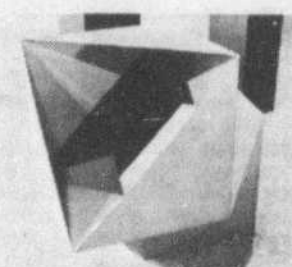
d'espoirs sont ces jeunes talents de 20 ans.

La même constatation s'impose d'ailleurs chez leurs aînés, les artistes professionnels. Comme me le faisait remarquer très justement Henri Barras, du Musée d'Art Contemporain, il suffit de rencontrer les artistes, de visiter les ateliers pour s'apercevoir combien ils sont actifs, combien murs et tiroirs regorgent d'idées, de projets. Or il est bien évident que ces idées, ces projets ont du mal à voir le jour. Telle la Semuse du Larousse, ces énergies, cette productivité se dispersent au vent de l'indifférence générale; c'est ce qui explique cette pénible impression de stagnation dans les Arts Plastiques à Montréal. D'un côté, les créateurs manquent de moyens pour mettre leurs idées en application, de temps pour les produire et de facilités pour les diffuser. De l'autre, ils s'opposent à un manque total d'information systématique et

didactique du public, qu'on a un peu trop tendance à faire passer pour une désaffection, un manque d'intérêt de sa part.

Quelles sont les parts respectives de responsabilité des artistes et des autorités gouvernementales dans cet état de fait? Ce cloisonnement des activités créatrices, ces barrières entre elles et le public sont-elles le fait du fameux isolement des artistes, de l'inefficacité des organes d'information ou de l'incurie du ministère de tutelle? Voilà autant de questions qu'il faudra approfondir. Mais déjà certains artistes, conscients de cette absence morbifique de diffusion du fait artistique québécois, ont pris les devants.

Pierre Ayot, Fernand Bergeron, Gilles Boisvert, René Deroisin, Jean Noël, Robert Savoie et Robert Wolfe ont pris le taureau par les cornes. Avec pour muse - secrétaire-Relations publiques la jeune Lise Bissonnette; ils ont formé le groupe Media Gravures et Multiples. Media, comme le dit son manifeste programme, entend, pour enrayer la non-diffusion et donc la non-consommation des oeuvres graphiques, pour tenter de résoudre les problèmes de la diffusion actuelle, qui "relèvent surtout du fait consensuel", travailler lui-même la Mise en Marché de ses oeuvres; en les diffusant dans des endroits de types différents, en recrutant une clientèle à tout



Sculpture par Claude Mongrain.

niveau, en repensant et en établissant au besoin de nouvelles conditions de vente selon la nature des clients. Il s'agit d'une prise de conscience nette et précise du fait que l'art est commercial, dans le système où nous vivons, et que l'artiste professionnel, pour continuer à produire, doit vivre de son art. Rien n'a l'air plus simple, et pourtant rien n'est plus difficile à réaliser. Rien n'est plus légitime aussi, car s'il est un domaine des activités artistiques québécoises capable de supporter la comparaison sur le plan international, c'est bien celui des Arts plastiques. On connaît ici Motherwell, Kaprow ou Oldenburg, mais connaît-on à New York Hurtubise ou Tournant ou Gaucher? Soto, que j'ai rencontré il y a trois semaines, ne connaissait pas Pellin et il me disait que c'était la faute au Québec si l'on ne connaissait pas les artistes canadiens à Paris... Tout cela laisse pour le moins songeur?

Blue Bonnets

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI à 7h.45
LE DIMANCHE à 2h.00

BAISERS VOLÉS

UN FILM DE François TRUFFAUT
3.00-7.00-9.00 p.m.

BRÉBEUF
COLLEGE JEAN DE BRÉBEUF
5625 AVE. DECELES

3 DERNIERS JOURS
JUSQU'À LUNDI SEUL.

ENFIN DE RETOUR!
Peter Sellers et George C. Scott
... avec un amour FOUFOU
C'est le "Spécialiste" qui fait BOUM BOUM BOUM!

Docteur Folamour
* Dr. Strangelove

en FRANÇAIS 3.30-7.30
en ANGLAIS 1.30-5.30
9.30

NOUVELLE POLITIQUE
Spectacle en MATINÉE LUNDI
toute la journée: 99

... et des MARDI:
"DRACULA" c'est Bela Lugosi
"FRANKENSTEIN" Boris Karloff
Tod Browning et James Whale

verdi
5380
514-9999
577-4145

Q-BEC MY LOVE! Un poulet chez nous: Q-BEC B.O.

on Français: Anne Lacroix - Denis Payan Jack Lord
Jean-Pierre Carlier - Larry Kael
ARLEQUIN 288-2943

Horaires: 1.05 - 3.55
6.45 - 8.05

ATELIER DE MIME
CLAUDE ST-DENIS

Cours de mime
Sessions: avril - mai - juin
Inscription: 861-6185

POUR ÉTUDIANTS

TRIO: Piano - Alto - Clarinette
QUINTETE À VENT
Conservatoire de la Province

LOUISE BARIL, pianiste (11 ans)
WILLIAM TRITT, pianiste
École Vincent d'Indy

CHORALE MIXTE
Direction: Alex. Brott
École Normale de Musique

Samedi, 11 avril 14 h. - Billet: 50.
PRO MUSICA
1270 O. Sherbrooke
Tel.: 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tel. 842-2112

théâtre du rideau vert

Dès le 8 avril

COMÉDIE de BARILLET & GREY

en vedette
YVETTE BRIND'AMOUR
JANINE SUTTO
LÉO ILIAI
ANDRÉ CAILLOUX
DOMINIQUE BRIAND

te carats

DERNIERS
DU MARDI AU SAMEDI à 20 h. 30
DIMANCHE 19 h. 30

la FACTURE

THÉÂTRE POUR ENFANTS
TOUS LES DIMANCHES
Nouveaux spectacles

MARIONNETTES 14 HEURES
ENTRÉE \$1.00

"LA BAGUE MAGIQUE"
de Pierre Regimbault
et Nicole Lapointe

THÉÂTRE 15 h. 20 - ENTRÉE \$1.00
"FABY EN AFRIQUE"
Fondateur de
Patrice Montreuil
Mise en scène:
André Montmarancy

4664 rue ST-DENIS
(MÉTRO LAURIER)
Réservation: 844-1793

Q-BEC MY LOVE! Un poulet chez nous: Q-BEC B.O.

on Français: Anne Lacroix - Denis Payan Jack Lord
Jean-Pierre Carlier - Larry Kael
ARLEQUIN 288-2943

Horaires: 1.05 - 3.55
6.45 - 8.05

CONCOURS DE LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

Deux pièces ont été primées au concours de textes dramatiques de la N.C.T. "CONTACT" de André Myette et "OUI, CHEF" de Dominique de Pasquale. Ces deux pièces seront jouées à la Nouvelle Compagnie Théâtrale les 23-24 et 25 avril prochains. La photo ci-dessus nous fait voir de gauche à droite, M. Georges Groulx et Mlle Françoise Graton de la N.C.T. ainsi que MM. Dominique de Pasquale et André Myette. (Publicité)

l'apprentissage de la sexualité

l'initiation

CHANTAL RENAUD DANIELLE QUIMET

LA JOIE DE L'AMOUR
avec la participation de JACQUES RIBEROLLES - UN FILM EN COULEURS DE DENIS HEROUX

le PARISIEN
Tel. 867-2097 480 GUEL ST. CATHERINE

HORAIRES: 10.00, 11.30, 1.25, 3.25, 5.20, 7.30, 9.35 p.m.

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT

LA PISCINE 14 ans

ALAIN DELON ROMY SCHNEIDER

FESTIVAL 1206 E. STE-CATHERINE 525-8600

1970 l'oeuvre de FLAUBERT
adaptée
librement
pour l'écran

Madame Bovary

JEAN-TALON 725-7000 MAISONNEUVE 525-2174
FLEUR DE LYS

LA COMÉDIE SEXUELLE DE L'ANNÉE 18 ans Adultes

12 FILLES POUR UN HOMME

SORCELLERIE, MAGIE... et MESSES NOIRES

CANADIEN 523-5180 **PLAZA** 278-6155
1208 ST. CATHERINE 4501 ST. HUBERT

AU GÉSU 1200, rue Bleury
Dimanche soir, à 7.30 h.

FESTIVAL CINÉMA QUÉBÉCOIS
"Ce soir-là, Grilles Vigneault"
et
"La Moisson"

Également au programme: 4 courts métrages
Renseignements: Tél. 845-4014

VIVRE... LA MORT! 14 ans

DANIEL PILON
Geneviève Deloir
UN FILM DE Gilles Carle
EN COULEURS

RED

2e SEMAINE aussi
LES CANTOS DE GLACE, couleurs

Horaires: 10.00, 11.50, 1.40, 3.30, 5.20, 7.25, 9.15 p.m.

CAPITOL
890 STE-CATHERINE O. 866-6828

DERNIÈRE SEMAINE

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100, est AVENUE DES PINS

"OHÉ TOI QUI LOUCHES, FAIS-MOI PEUR"
avec SOPHIE CLÉMENT, JEAN PERRAUD,
MICHÈLE MAGNY, JEAN-PIERRE CARTIER

MUSIQUE: Robert Séguin, J. G. Séguin,
Louis St-Jacques.

RÉSERVATIONS: 845-7277

CINERAMA

HORAIRE: 8 h. 30 TOUS LES JOURS
MER. SAM. 2 h. - DIMANCHE 2 h. - 7 h. 30

EN CINERAMA... à quelques pieds de votre siège... vous vivrez vous-même un voyage semblable à celui qu'entreprendra sous peu l'équipage d'Apollo XIII.

DEBUTE - MER. 8 AVRIL 2h. - 8h. 30

CINERAMA ET TECHNICOLOR

• présentation MGM
• production Stanley Kubrick
• son stéréophonique

2001
UN VOYAGE DANS L'ESPACE

Comme le notait Times Magazine: "2001 apporte à l'écran les événements visuels les plus étonnants et des réussites techniques inimaginables. Aucun happening, aucun film jusqu'ici n'a décrit avec autant de réalisme la beauté grandiose et l'aspect terrifiant de l'espace sidéral... LUNAIRE... et inter-planétaire"

FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE par poste ou au théâtre
MORRAN (Centre d'Achats Boulevard et Dorval), NUCKLE
PHARMACI (Centre d'Achats Ile-Perrot et Laval), PINEAULT
LIBRAIRIE 3320 Ontario est.

HORAIRE ET PRIX (taxes incl.) Soir: 8 h. 30, Orch. et loges \$2.75, Bal. \$2.25. Soir: 8 h. 30 et Dim. 7 h. 30, Orch. et loges \$3.00, Bal. \$2.50. En mat. mer. 2 h. Orch. et loges \$2.00, Bal. \$1.50. En mat. sam. et dim. 2 h. Orch. et loges \$2.50, Bal. \$2.00.

POUR TOUS **IMPERIAL CINERAMA** **METRO STATION PLACE-DES-ARTS**

1430 Bleury Mtl., 288-7102 ou 5603

12^e SEMAINE **ELYSÉE**
35 MILTON / 842-6093

"DEUX JEUNES GENS, SI BEAUX, SI PURS, QUI SAVENT FAIRE L'AMOUR, QUI AIMENT LE SOLEIL ET QUI SE DETRUISENT... PAR LA DROGUE."
L'Hémophile Danesco

un film de BARBET SCHROEDER
avec MIMMY FARMER KLAUS GRUNBERG

more
"toujours plus"

Un grand film de W. BOROWCZYK
avec PIERRE BRASSER - LIGIA BRANICE

GOTO: L'ILE D'AMOUR 14 ans
EN COULEUR

SALLE RESNAIS 18 ans Adultes
S.A.M. Dim. 1.30-3.30, 5.30-7.30, 9.45
SEMAINE: 7.30-9.45

Gala Beethoven

Concert commémorant le bicentenaire de la naissance de Ludwig van Beethoven.

Première montréalaise de l'oratorio "Le Christ au Mont des Oliviers" et la "Musique Funéraire" de Beethoven.

Sous la direction de ALEXANDER BROTT

Solistes:
Clarice Carson, soprano
John McGillem, ténor
Kenneth Asch, basse

Accompagnés d'un orchestre symphonique complet et d'un chœur de 200 voix.

LE DIMANCHE 3 MAI À 20 HEURES 45 A LA CATHÉDRALE MARIE-REINE-DU-MONDE

Les billets sont en vente chez: International Music Store Ltd. 1334 ouest, rue Ste-Catherine

Le Secrétaire: Cathédrale Marie-Reine-du-Monde 1085, rue de la Cathédrale

Renseignements et réservations: 859-0404

CE CONCERT EST PRÉSENTÉ SOUS LES AUSPICES DES PRODUITS ALIMENTAIRES UNICO

Les commandes postales seront acceptées jusqu'au 22 avril. Faire les chèques ou mandats à l'ordre du "Gala Beethoven" et expédier votre remise à "Gala Beethoven", C.P. 223, Station Victoria, Westmount, S.V.P. inclure une enveloppe de retour affranchie. Veuillez m'expédier... billets à \$4.00 Total: \$.....

NOM.....
ADRESSE.....

L'OEIL SUR L'ÉCRAN

La chronique de Jean-Pierre Tadros

Toujours plus haut avec "Les rochassiers"

Un film de Marc Hébert, avec la collaboration des membres du Club de Montagne canadien. Images de Roger Rochat et Claude Larue. Prise de son: Claude Pelletier. Montage: Eric de Bayser. En couleurs. Durée: 58 min. Production de l'Office national du film du Canada.

Lorsque pendant près de treize ans on a été monteur, c'est-à-dire enfoncé entre quatre murs, face à une petite lampe, on ne rêve plus que de grands espaces. Si donc, l'on décide de tourner un film, quel meilleur sujet pourrait-on espérer que l'alpinisme. Seulement, me diriez-vous, ce n'est pas au Québec qu'on trouvera des montagnes à escalader. Or,

c'est bien dans la Belle Province que Marc Hébert, monteur de profession, a tourné *Les Rochassiers*, qu'on pourra voir au canal 2 à l'émission des Beaux Dimanches, le 5 avril à 20h30. Il est vrai, qu'il ne s'agit pas ici d'alpinisme comme on a l'habitude de l'imaginer, avec ses lentes ascensions sur de majestueuses montagnes, mais d'une forme peut-être plus modeste, qui réclame néanmoins autant d'adresse et de savoir-faire: l'escalade de rocher, appelée "varappe" ou "rochasse". Et, c'est cette sorte d'alpinisme qui se pratique actuellement au Québec, dans les Laurentides à l'insu de la majorité des Québécois. C'est donc un sport méconnu que Marc Hé-

bert entend nous faire découvrir.

Un document sur des gens

Mais *Les Rochassiers*, ne nous méprenons pas, est plus qu'un simple documentaire. Certes, l'on trouvera les renseignements indispensables à la compréhension du film. Pour nous situer, on aura droit à un très court historique sur l'implantation de ce sport au Québec; puis, un minimum de renseignements techniques nous permettront de nous familiariser rapidement à l'escalade rocheuse. Car le but du réalisateur, qui avoue être un fervent de la "varappe", est de nous présenter un document.

"C'est, me dit-il, un film sur des gens, et non sur un

sport. Ce que j'ai voulu avant tout, c'est faire participer le spectateur, lui faire ressentir toute l'émotion de l'escalade, et non lui expliquer en quoi elle consiste. J'ai voulu le mettre proche d'une activité où on ne peut plus reculer, où on est obligé d'être soi-même".

Mais pour entraîner le spectateur sur le chemin de l'escalade, pour arriver à lui faire ressentir les angoisses, mais aussi les joies de la "varappe", il fallait le mettre directement en contact avec grimpeurs et rochers, et pour cela bannir toutes formes de truquage. Et c'est là, alors, qu'apparaît la grande réussite du film: car les Rochassiers a été tourné entièrement sans truquage, avec enregistrement di-

rect du son. Et l'on peut dire, sans risque de se tromper, que pour un film de cette ampleur, Marc Hébert a réalisé une première dans le monde du cinéma.

Des prouesses techniques

On peut aisément imaginer les mille et une prouesses dont dut faire preuve l'équipe technique. "Le tournage", explique Marc Hébert, nous a demandé une dizaine de week-ends. J'avais, au départ, un synopsis très précis de la marche des événements. Mais on était bien souvent obligé d'improviser suivant les circonstances. Pour réduire cette part d'imprévu, nous faisons, Roger Rochat (le caméraman) et moi, chaque

fois, la voie avec celui qui allait être le premier de cordée de la séquence. Ainsi, il nous était possible d'avoir une idée précise du déroulement de la séquence.

"Un autre problème que nous avons dû résoudre, c'est celui du son. Pour respecter les niveaux sonores, en plus des micro-directionnels au sol, et des micros-radios que les grimpeurs portaient parfois sur eux, il nous a souvent fallu planter des micros dans les parois. Ce qui nous a permis de tourner tout le film en son-synchrone."

"En fait, les principales difficultés que nous rencontrâmes étaient inhérentes au terrain. D'autant plus que l'équipe de tournage n'était pas habituée à travailler dans de pareilles conditions. Mais, d'un autre côté, c'était aussi la première fois que les grimpeurs participaient à un film. Il s'est donc avéré difficile, au début, de leur demander de s'arrêter au beau milieu d'une escalade, le temps qu'il fallait pour déplacer l'une des deux caméras que nous utilisons en permanence. Mais tout le monde est arrivé à vite s'habituer, et finalement les grimpeurs sont devenus un peu cinéastes, et les cinéastes un peu grimpeurs".

Ces difficultés me paraissent d'autant plus importantes à signaler que la perfection technique du film ne les laisse sûrement pas prévoir. Comme par enchantement on se sent emporté, à la suite des grimpeurs, dans l'escalade de ces parois, à première vue inaccessibles. D'autant plus, que la première partie du film se déroule à un rythme très rapide, où l'audace des prises de vues n'empêche pas à l'ensemble d'être monté avec beaucoup d'humour.

C'est ainsi, qu'avec une très grande simplicité, qui cache en fait une très grande recherche formelle, on nous prépare à la lente ascension qui occupe toute la seconde partie. Malheureusement, je crains fort qu'on ne demande ici un peu trop au spectateur. Assis-



ter à une escalade qui durera rien moins que trente minutes, devant un poste de télévision, et dont le seul défaut est, finalement, de nous obliger de refaire trois fois le même chemin, puisqu'ils sont trois dans la cordée, cela tient un peu à la gageure. Le spectateur attentif, par contre, en retirera une forte impression, d'autant plus qu'il pourra prendre la mesure des différences d'attaque de la paroi rocheuse, suivant la personnalité de chacun des grimpeurs. A tout le moins, c'est là une curieuse expérience que l'on fera tant ces gens nous paraissent proches.

Un film simple et positif

Il nous restait à demander à Marc Hébert la raison qui l'avait poussé à tourner un long-métrage (au départ, il avait une heure quinze minutes, et aura été réduit par la suite à cinquante-huit minu-

tes pour les besoins de la télévision, et de la distribution) sur un sujet aussi "neutre" que l'alpinisme alors que la tendance est au cinéma engagé.

"J'aime beaucoup ce qui se fait ici, dans le Québec, comme cinéma. Mais je trouve — et cela n'est qu'une opinion personnelle — que trop souvent on met l'accent sur les aspects négatifs de la réalité québécoise, ou de la réalité tout court. J'ai voulu, pour ma part, faire un film très simple et positif, sans problème, sans thèse, sans message, et qui peut, néanmoins, avoir une certaine utilité sociale. J'ai donc filmé quelque chose de direct, de simple, et qui peut intéresser tout le monde."

Les projets d'avenir? "J'ai beaucoup de projets en route, mais rien encore de très précis. D'ailleurs je ne suis pas pressé, je ne tiens pas à faire une cinquantaine de films. Si je peux en faire cinq, et qui servent à quelque chose, cela me suffirait."

Deux nouveaux films: Polonsky et Borowczyk

TELL THEM WILLIE BOY IS HERE

d'Abraham Polonsky, avec Robert Blake, Robert Redford, Katharine Ross et Susan Clark. D'après un scénario d'Abraham Polonsky. En couleurs. Au cinéma Palace.

GOTO, L'ÎLE D'AMOUR

de Walerian Borowczyk, avec Pierre Brasseur, Liza Brance, Jean-Pierre Andréani et Guy Saint-Jean. D'après un scénario de W. Borowczyk. Version originale française. Noir et blanc. Durée: 93 min. Au cinéma Elysée (salle Einsenstein).

Aujourd'hui, on n'a plus qu'à se promener sur la rue Ste-Catherine pour s'apercevoir que le cinéma québécois non seulement existe, mais se porte bien. A l'Arlequin, Q-Bec My Love de Jean-Pierre Lefebvre se révèle, comme le sous-titre du film le laissait prévoir, "un succès commercial". Aucune surprise du côté du Parisien: qu'il neige ou qu'il vente on se précipite voir L'Initiation de Denis Héroux.

Certains commencent d'ailleurs à désespérer du public québécois, lorsque les succès que connaît actuellement Red de Gilles Carle, qui en est à sa deuxième semaine au Capitole, est venu nous rappeler qu'il n'était pas nécessaire de "désabiller la petite québécoise" pour attirer le public. Un film bien fait sait rencontrer la faveur du public. Et Red est un très beau spectacle. Même si le fond n'est pas toujours la forme, il n'en demeure pas moins que ce troisième film de Carle est une grande réussite, et qu'il marquera une étape importante dans l'histoire du cinéma québécois.

Je ne voudrais pas oublier, dans cette petite énumération, Wow de Claude Jutra, qui lui aussi en est à sa deuxième semaine au cinéma Côte-des-Neiges, et qui a toutes mes préférences. Mais nous avons déjà dit ce que nous pensions de ces films. Ce qui m'arrêtera, cette semaine, se sont deux films d'une structure et d'un ton fort différents, mais qui s'inspirent d'une même interrogation sur

notre condition d'homme. Et sans pour autant vouloir établir un lien entre ces deux films, les hasards de la distribution nous invitent à un heureux rapprochement.

De la chasse à l'homme...

Tout d'abord, un cri, qui sonne comme un défi: "Dites-leur qu'Abraham Polonsky est là." Et ce cri résonnera tout au long de ce premier long-métrage que l'américain est vant tout l'affirmation éclatante d'un homme qu'on avait réduit au silence pendant deux décennies.

L'on comprendrait mal ce film en effet, si l'on ne rappelait pas que Polonsky (à ne pas confondre avec Polansky), aujourd'hui âgé de soixante ans, a vu sa carrière cinématographique brusquement interrompue en 1951, lorsque le sénateur McCarthy se déchaîna contre la gauche hollywoodienne. Mis sur la liste noire, Polonsky, qui venait de réaliser deux films engagés, *Body and Soul* et *Force of Evil*, fut astreint au chômage.

Or ce n'est ni un homme soumis, ni un homme abattu qui reprend aujourd'hui la parole. S'il nous conte ici un fait divers qui ébranla pendant quelques jours le Sud de la Californie, au début de ce siècle, ce n'est pas pour nous égarer dans quelques ténébreuses allégories. Car l'histoire de Willie Boy, c'est avant tout la sienne.

Tell Them Willie Boy Is Here est, en effet, le récit d'un jeune indien qui entend vivre sa vie, c'est-à-dire ne pas mourir dans une réserve. Or Willie Boy, qui cherchait seulement à se défendre et à protéger l'existence simple qu'il préférait, devient brusquement le point de convergence de toutes les culpabilités dissimulées par la communauté blanche. C'est alors qu'on assistera à une furieuse chasse à l'homme dans le désert de Californie, qui verra un indien à pied déjouer ses poursuivants pendant plusieurs jours.

Mais à travers cette poursuite, c'est le drame collectif des minorités vaincues qu'on perçoit. Car le grand mérite de Polonsky c'est d'avoir su tirer parti de ce fait divers pour montrer la violence de cette oppression, souvent inconsciente, qu'on exerce sur les minorités. Et la démonstration me paraît d'autant plus convaincante qu'elle ne se présente pas comme telle. Le tout est d'une simplicité à laquelle nous ne sommes plus habitués, et que reflète, il me semble assez bien, l'emploi de la couleur, surtout dans les scènes d'extérieur où l'emploi d'une pellicule très rapide et surexposée élimine l'aspect "photographié" du désert, pour nous le rendre pâle, comme fantomatique.

Simplicité aussi, dans le traitement du sujet. Car jamais le réalisateur ne s'apaisera sur une scène. Les faits s'expliqueront par eux-mêmes et ne nécessiteront jamais le commentaire. Cette sobriété dans la

narration permettra de donner au récit un rythme interne rapide ce qui permettra aux différents thèmes de s'affronter, dans un univers désertique et déjà mort.

On ne s'étonnera pas alors de voir se dresser, face à Willie Boy la figure du sheriff Coop, descendant déshabillé de la glorieuse époque de Gary Cooper, qui, au terme de cette poursuite, se découvrira la victime de cette violence non dominée que sécrète notre société. Violence qu'on n'aurait peut-être pas pu mieux traduire que par cette colère du maire du village, furieux de voir Willie Boy incarcéré: "Mais qu'est-ce qu'on pourra donc montrer maintenant à la presse!"

Un véritable chef-d'œuvre qu'il ne faut pas manquer.

...à l'univers concentrationnaire

Ne nous leurrions pas, *Goto, l'île d'Amour* est d'une approche difficile. Ce premier film de fiction non animé du polonais Walerian Borowczyk, qui a fait carrière en France et s'est surtout fait connaître par ses films d'animation, ne manquera pas de désemparer le spectateur qui ne porte pas quelque penchant pour l'insolite et l'outrance. Car si la beauté plastique des images fascine, la forme du récit, elle, rebute, et souvent irrite.

Ce film investi en effet un domaine qui, quoique familier, a été fort peu exploité au cinéma parce qu'il est d'un maniement difficile: celui du rêve. Et *Goto, l'île d'Amour* répond à la logique interne du rêve. Ce film-fable se présentera donc à nous, en un morcellement de séquences que seul un fil tenu rattache les unes aux autres. Et ce fil, c'est Grozo, homme vil et vulgaire, qui patiemment le tissera.

Car, dans cette île, qui a pour nom celui de son souve-

rain Goto III, rien ne se passe, en effet, ou presque. Car Goto, depuis le séisme de 1887, est coupée du reste du monde et vit repliée sur elle-même.

Dans cet univers mythique, ce qui surprend dès l'abord, c'est qu'on ne peut plus y appliquer nos schèmes de référence. Ses mœurs y sont très décalées par rapport aux nôtres. Les lois de l'île, on les découvrira au cours de cérémonies désolées. Les sentences sont livrées au hasard du cirque, et le vol d'une paire de jumelles se juge sur le même plan que le meurtre. Les femmes sont réparties dans des maisons closes. Il est interdit de ramasser les pommes, et le tabac, nous le révèle-t-on, peut tout acheter. Ceci pour dire que le climat d'oppression naît d'un arbitraire rigoureux qui nous rapproche de la vision kafkaïenne du monde.

Dans ce monde concentrationnaire, les objets prendront alors une place terrifiante. Les rapports humains sont inexistants; ce qui se traduit par un dialogue fait de clichés. Et une photographie uniformément "sale" donne finalement au film une atmosphère qu'on aurait finalement du mal à supporter, si l'Amour ne venait jeter un rayon d'espoir. Car c'est lui, finalement qui viendra briser ce cercle infernal, et redonner quelque sens à la vie. Et si Glossia, la douce et ravissante femme du bonnaire Goto ne peut se soustraire à la passion de Grozo que par la mort, rien n'est perdu. Car Glossia dans son cercueil, telle la Belle au bois dormant attendant quelque Prince charmant, vous lancera un clin d'oeil. A bon entendeur salut.

Le message est peut-être touchant, il n'en reste pas moins que lors d'une première projection on reste très sensible à cette merveilleuse fable.

Galleries d'Art

DENNIS LUKAS
(OEUVRES DE '65 A '70)

galerie libre

2100 Crescent 288-6080

Galerie Godard Lefort 1490 Sherbrooke ouest

SOTO

Galerie Godard Multiples 1504 Sherbrooke ouest

gravures originales de maîtres contemporains

CLARENCE GAGNON
par HUGUES DE JOUVANCOURT
EDITION DE LUXE

Volume de 192 pages, imprimé sur Velin d'Arches blanc. 33 photographies en couleur, dont 14 en hors-texte, et 160 en noir et blanc. Format de 11 1/2 x 10. Chaque livre contient un portrait de **Clarence Gagnon**, spécialement dessiné par Edwin Holgate R.C.A. Edition de 200 volumes.

EDITIONS LA FRÉGATE
GALERIE L'ART VIVANT

2020, rue Crescent, Montréal. Tél. 849-8587

Bernadette CHEVALIER
Muriel PARENT
peintres

du 7 avril au 27 avril

la maison est ouverte
tous les jours de 12 h. à 18 h.
160 est, notre-dame-montreal
tel. 861-2658

la maison des arts

la sauvegarde

EXPOSITIONS

— Musée d'Art Contemporain
A partir du 8 Avril; Marcelle Ferron de 1945 à 1970
— Pavillon des Arts de l'université du Québec
Oeuvres d'une quarantaine d'étudiants soumises au concours de la première bourse annuelle de perfectionnement offerte par la Fondation Greenshield. Voir chronique ci-contre.
— Musée des Beaux-Arts
Rodin et ses contemporains. De Daumier à Rouault. Voir chronique in Le Devoir du Samedi 28 Mars.
— Centre Sadye Bronfman
Guido Molinari et Hugh Leroy. Voir Petit Journal des Arts Plastiques du Mardi 24 Mars
— Galerie Libre
Dennis Lukas de 1965 à 1970. Voir chronique ci-contre.
— Galerie Whitney
Sculptures de Suzanne Guité. Voir chronique ci-contre.

LE FILM LE PLUS HONORÉ de la DÉCENNIE
Y. MONTAND / J. PAPAS / J.L. TRINQUANT

Z

MEILLEUR FILM
★ FESTIVAL DU FILM (CANNES 1969)
★ ASSOCIATION DES CRITIQUES DE FILMS (NEW YORK 1970)
★ IMPORTATEURS ET DISTRIBUTEURS DE FILMS ÉTRANGERS D'AMÉRIQUE (1970)
★ PRIX GOLDEN GLOBE (NEW YORK 1970)
★ NOMINATION DE L'ACADEMY AWARDS (OSCAR)

COULEURS

VENDOME
PLACE VICTORIA TEL. 879-1451

La chanteuse Catherine McKinnon

Du 6 au 18 avril

Nick Martin et son orchestre

Danse continuelle

Réervations: 861-3511

Pas de minimum
Pas de frais de couvert
(du lundi au vendredi)

La Salle Bonaventure
du Reine Elizabeth

Aujourd'hui, matinée 16 h. 45
Soirée 20 h. 45
Dimanche 19 h. 45

tnm l'escalier

de Charles Dyer

avec Guy Hoffmann et Jean-Louis Roux

Réervations: 849-9371

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 129. Tel. 842-2112

"Vertuosité, ... Originalité!"
— La Presse

WOW!

un film de Claude Jutra

POUR TOUS

Étudiants \$1.25
Lun. au Jeu. En Couleurs

2e Sem.

CÔTE DES NEIGES
PLAZA-CÔTE DES NEIGES TEL. 755-5857
STATIONNEMENT GRATUIT

Horaires: 1.20, 3.25, 5.30, 7.35
9.40 p.m. Dernière représentation à 9.15 p.m.

10e SEMAINE

Cinéma LE DAUPHIN en français

easy rider

PETER FONDA - DENNIS HOPPER

2 FILMS EN COULEURS

HORAIRE: SAM. DIM. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

SALLE McLAREN
un film de Michael Cacoyannis
Zorba le Grec
avec Anthony Quinn

Aujourd'hui 14 ans

le DAUPHIN
REAUDIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

QUÉBEC DIALOGUE

à la télévision

Présentation du programme 70 de l'Union Nationale par le premier ministre, Jean-Jacques Bertrand.

Montréal, CFTM-TV samedi 5h.30 - 6h. p.m.
Chicoutimi, CJPMTV samedi 5h.30 - 6h. p.m.
Québec, CFCM-TV samedi 6h. - 6h.30 p.m.
Trois-Rivières, CKTM-TV samedi 5h.30 - 6h. p.m.
Rimouski, CJBRTV samedi 5h.30 - 6h. p.m.
Sherbrooke, CHLT-TV samedi 11h.30 - 12h. p.m.
Matane, CKBL-TV samedi 5h.30 - 6h. p.m.
Rivière-du-Loup, CKRT-TV samedi 5h.30 - 6h. p.m.
New Carlisle, CHAU-TV samedi 5h.30 - 6h. p.m.
Jonquière, CKRS-TV samedi 7h.15 - 7h.45 p.m.
Rouyn, CKRN-TV lundi 7h. - 7h.30 p.m.

Union Nationale

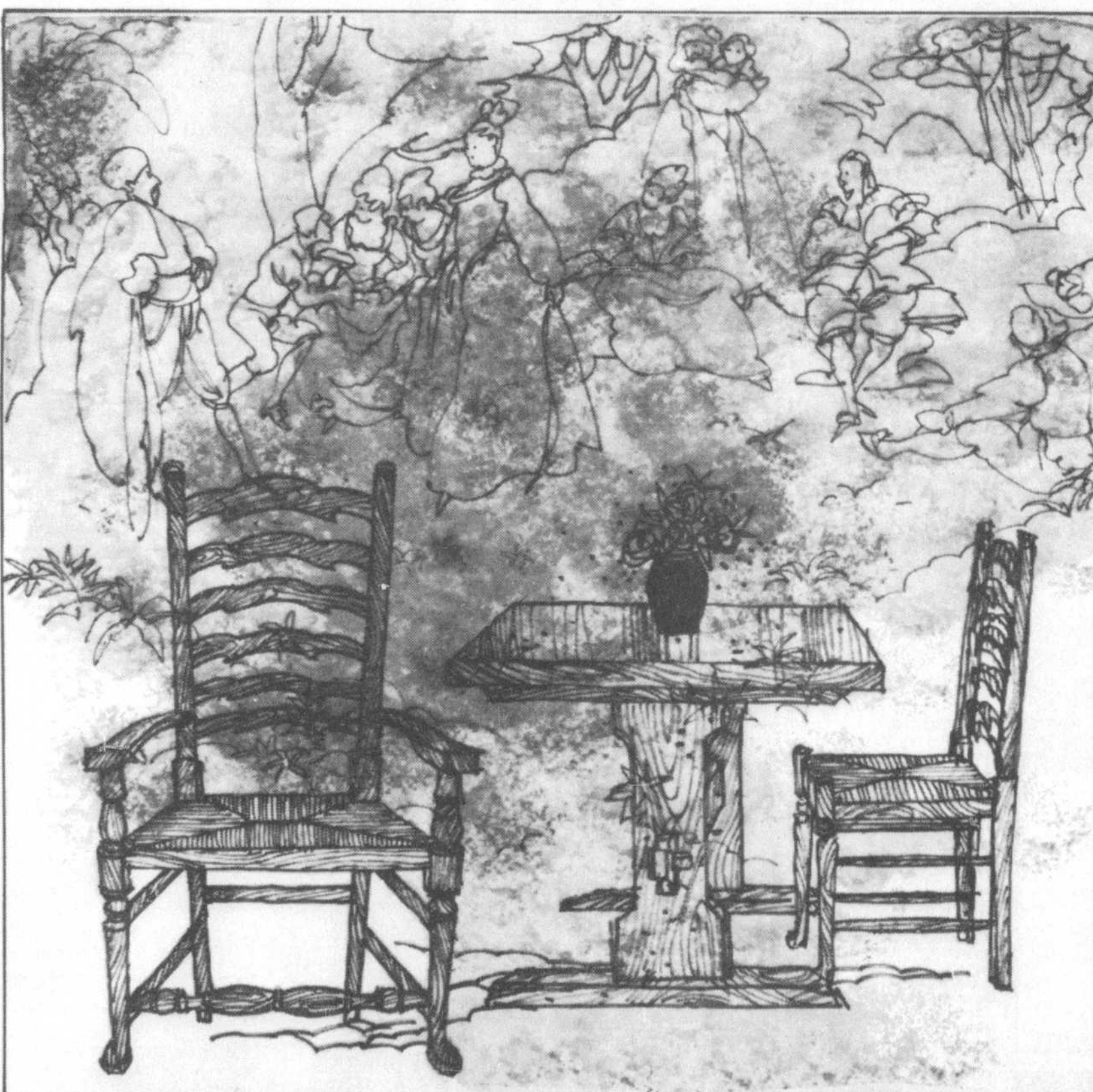
Québec plus que jamais

UNION NATIONALE

Publié pour le compte de L'Union Nationale, C.A., 92 boulevard Paus, Lévis, Qué., agent officiel de l'Union Nationale



STYLE FRANÇAIS



STYLE ANGLAIS

Pièces de styles à la Galerie des Beaux Meubles

Ce sont des meubles de style tout récemment arrivés, en vente exclusivement chez EATON. Ils réjouiront tout autant le connaisseur que l'amateur de beaux meubles par leur raffinement exquis. Ce sont des pièces uniques et rares qui illustrent bien des traditions artistiques du 18^e siècle en France et en Angleterre. Des pièces décoratives qui savent composer avec le plus beau moderne pour le plus grand ravissement des gens de goût.

Les pièces françaises représentées ici : Commode de style Louis XV provincial à deux tiroirs. Peinte dans les tons de gris et vert, fini à l'antique. Devant richement sculpté. Dessus de marbre. 795.00. Bergère de style Louis XVI peinte avec une gentille subtilité gris à l'antique et ornée bleu romantique. Elle est revêtue de velours rayé bleu. 475.00.

Les pièces anglaises représentées ici : En chêne anglais antique. Table à tréteaux 60" x 32" de bois solide soutenue par deux planches travaillées main à chaque extrémité 345.00. Fauteuil à dos-escabeau "Yorkshire" à fond de paille 95.00 chacun. Chaise assortie 70.00 chacune.

Des ensembliers-décorateurs de métier et le choix incomparablement divers d'articles d'ameublement haute mode Eaton peuvent donner à votre appartement ou à votre demeure un cachet exquis de raffinement distingué. Pour tout renseignement, composez 842-9331, poste 771. À l'achat de Beaux Meubles, présentez votre carte comptable EATON.

EATON

Vous êtes invités à utiliser les services de décoration intérieure EATON.

Nous n'acceptons que les commandes passées au magasin même. Eaton en ville seulement (septième étage). Rayon 770.

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H, — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H, — SAMEDI DE 9 H À 17 H. — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30.

*À l'occasion du Salon du livre de Québec,
éditeurs et lecteurs
sont fidèles
au rendez-vous*





Aux Québécois épris d'épanouissement intellectuel; aux Bibliothèques de tous les niveaux de l'enseignement.

Pour suivre pas à pas la grande marche de l'Esprit et de l'Évolution du monde, procurez-vous en toutes occasions les derniers ouvrages des

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

PHILOSOPHIE / SOCIOLOGIE / PSYCHOLOGIE / PSYCHIATRIE / PSYCHANALYSE / PÉDAGOGIE / RELIGIONS / LINGUISTIQUE / BEAUX-ARTS / LITTÉRATURE / HISTOIRE GÉOGRAPHIE / SCIENCE POLITIQUE / DROIT / SCIENCE ÉCONOMIQUE / QUESTIONS SOCIALES / MÉDECINE / SCIENCES PURES / TECHNIQUES / SPORTS ET JEUX.

Des ouvrages précis et puissants composés par les plus grands écrivains de la Science et de la Culture, vous offrent en tout temps le nec plus ultra de la mesure et du progrès de l'Homme.

Commandez dès aujourd'hui votre bibliothèque des P U F, indispensable d'une documentation enrichissante, éminemment utile et exhaustive.

Téléphonez-nous ou écrivez-nous aujourd'hui même ou demandez notre représentant.

LA MAISON DE L'ÉDUCATION

REPRÉSENTANT GÉNÉRAL DES
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

10,485 Boulevard Saint-Laurent,

Montréal 357e, P.Q.

Téléphone 384-4844

Librairie accréditée par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

vous invitent à voir leurs nouveautés au:

SALON DU LIVRE DE QUÉBEC 1970

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA, Vol. II, de l'an 1701 à 1740

David M. Hayne et André Vachon, édit.
7 x 10, xlii-792 pages, cartonné. Édition régulière, \$15.00
Édition Laurentienne de luxe à tirage limité \$50.00

VISAGES DE LA CIVILISATION AU CANADA FRANÇAIS

Études rassemblées par la Société royale du Canada, Léopold Lamontagne, édit. 6 x 9, 136 pages, cartonné, \$7.50

LE CANADA FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI

Études rassemblées par la Société royale du Canada, Léopold Lamontagne, édit. 6 x 9, viii-164 pages, cartonné. \$7.50

LE COMBAT D'ALBERT CAMUS

Textes établis, annotés et présentés par Norman Stokle. 4 1/2 x 8 1/2, xvi-376 pages, broché, \$6.00

L'ACTIVITÉ CRÉATRICE ET L'ENFANT

Par Clasca Ozinga. 6 x 8 1/2, 296 pages, 196 planches dont 73 en couleurs, broché. \$7.50

En vente chez votre libraire ou chez l'éditeur:

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, Québec 2, Qué.

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION -

Dans le cadre de ses COLLECTIONS

ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES MODERNES (Secondaire - CEGEP)

sous la direction de J.-M. JARRY

LIDEC Inc.

annonce la PARUTION, pour MAI 1970, du premier des trois volumes du Secondaire II, intitulé

SECONDAIRE II - THÉORIE

par P. DECELLES et G. DIONNE

Tables des matières:

- Le raisonnement mathématique,
- Transformations géométriques,
- Équivalence,
- Droites orientées,
- Vecteurs du plan,
- Groupe,
- Equations dans N et Z ,
- Nombres rationnels (suite),
- Equations dans Q ,
- Droite rationnelle et nombres réels,
- $R, +, \cdot, <$,
- Inéquations dans R ,
- Appendice 1, Géométrie,
- Appendice 2, Exposants.

À PARAÎTRE

durant juin et juillet 1970:

Secondaire II, Exercices et problèmes, par J. Allard

et T. D'Anjou,

Secondaire II, Guide méthodologique, par P. DeCelles

et J.-M. Jarry,

Secondaire II, Matrices de reproduction, par T. D'Anjou

et G. Dionne.

Secondaire III - 1971, Secondaire IV - 1972, Secondaire V - 1973.

274-6521



1083 AVE VAN HORNE, MONTRÉAL 154, QUE.

LIBRAIRE LIDEC ÉDITEUR - IMPRIMEUR

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION -

L'OEIL SUR LES LIVRES

Quelques témoignages sur "la Nuit de la poésie"

La "Nuit de la poésie" n'a sans doute pas encore fini de faire parler d'elle. Son succès même appelle de nombreux commentaires... pour ou contre. Il nous a paru intéressant d'en publier trois que nous avons reçus.

Pascale Galipeau / 18 ans

La nuit de la poésie s'est échappée des mains des poètes, malheureusement peut-être pour eux, car la poésie a été très mal servie par des gens mièvres, trop académiques et figés, ou perdus dans les goélands, je pense surtout aux "poètes" perdus, perdus, perdus... il y a eut quelques beaux moments lorsque Claude Gauvreau a dit ses sonnets. Lorsque Gérard Godin a dit ses poèmes chauds et brutaux mais simples surtout c'est rare, pas mal rare-lorsqu'un gars de Québec dont je ne sais plus le nom a parlé, parlé, trop longtemps et nerveusement, mais que c'était beau! A par de ça, sur les 59 de la gaine c'est à peu près tout. Le 27 les poètes ont tanné.

Mais la nuit de la poésie a pourtant existé, mais dans autre

chose que les mots récités. Il y a eu l'imprévu extraordinaire de l'Inphonie avec laquelle tout se déchaine et délire. L'exemple de Chamberland me paraît significatif même s'il est désolant. En habit vert comme avec un gros cœur sur le ventre, Chamberland philosophe sur les enfants, les Beatles et la vie qu'on doit accepter — let it be — C'est désolant sur le plan collectif quand on pense à la force active de TERRE QUÉBEC, c'est désolant mais tant pis si les poètes se régulent dans des expériences individualistes qui ne touchent personne, une autre forme de poésie va naître pour répondre aux besoins collectifs inassouvis. C'est ce qui se passe avec l'Inphonie et Duguay et Claude Dubois et Pélouin où dans un mélange incroyable, toutes les préoccupations d'une foule de jeunes éclatent, rien

n'est plus dit à voix tendre et polie, ça pète le feu et ça fait du bruit. Le cri qu'un gars qui ne comprenait rien à toute cette exubérance, a jeté: "Québécois, vous prenez vous pour des dieux?" se réalise à plein. — "Oui kalis" on se prend pour des dieux, et il est permis de le dire en riant à moitié stone comme Pélouin, il est permis de le dire en hurlant à la mort comme Claude Dubois, il est nécessaire de le dire en s'engueulant sur le collage-montage d'Alain d'Ostie sur les textes de Pierre Vallières. Qui on se prend pour des dieux et c'est pour ça qu'une vieille aristocratie littéraire est morte le 27, Miron n'a plus l'autorité du patriarche poétique, d'autres cris neufs se sont levés impliquant de plus en plus politique et poésie, la poésie est morte! vive la poésie!



Raymonde Devost / 18 ans

Que dire de cette longue nuit de la Poésie? Il y a eu tellement de visages qu'il devient facile d'en oublier plusieurs. Comme toujours je me rappelle de ce qui m'a emballé et de ce qui m'a déçu. Tout d'abord le côté technique dénotait une préparation et une collaboration intéressantes. J'ai beaucoup aimé la projection de couleurs sur écrans au tout début. Si bien que lors de la récitation de "Neurones", premier poème de la soirée, le texte ne parvenait pas réellement à capter l'attention des spectateurs encore toute centrée sur ce jeu multiforme et multicolore. Chose certaine, on vous projetait, sans tarder, dans l'ambiance de la nuit à venir. Bon nombre de poètes m'ont agacé. Je pense par exemple aux trois poètes roux qui sont venus à tour de rôle, allonger le temps en nous criblant de leurs complexes et de leurs obsessions dans un langage poétique dépassé. (l'un appelant "Françoise Sagan", l'autre parlant de chats avec une voix un peu trop chatte, le dernier, tout de rouge vêtu... voulant nous catapulter dans la mort pour terminer). Même Gaston Miron, pourtant un très grand poète québécois ("la poésie n'a pas à rougir de moi") s'exprimait dans des vers qui ne correspondaient

plus tellement au présent que nous vivons. Pour sa part, Claude Gauvreau poète un langage phonétique qui fascine mais demeurerait totalement inintelligible si ce n'était la possibilité d'interpréter l'impression reçue. C'est en quelque sorte la négation d'une poésie. Mais les meilleurs moments de la Nuit furent ceux de l'Inphonie, de Claude Pélouin, de Denis Vanier et des trois Michel (Michel Garneau, Michèle Lalonde, Michèle Rossignol). Leur présence subjugait en isolant le reste. La Nuit de la Poésie fut celle où les jeunes battaient des mains ou tapaient du pied instinctivement selon leur appréciation de ce que les poètes, bons ou mauvais essayaient de leur dire. Ils savaient la nuit longue et ne voulaient pas donner aux solidaisants poètes (il y en avait) le luxe de trop s'illusionner.

Nuit importante dans l'histoire de la poésie au Québec. Nuit québécoise qui rappelle, comme me le disait un ami, une nuit russe extraite des "Possédés" de Dostoïevski, où les poètes manifestaient. Nuit qui aurait peut-être gagné à être raccourcie et répartie en deux nuits de 6 heures. Voilà. Une nuit à me rappeler encore longtemps en attendant la suivante.



Michèle Sarrazin / 19 ans

La nuit du 27 mars était une nuit réservée à la poésie québécoise. C'était un événement pour le moins attendu, qui plus est la poésie devait descendre dans la rue. Durant plusieurs heures, le public massé dans la salle du Gesù a vu défiler poètes et interprètes dans la première partie, qui récitaient ou chantaient. La deuxième partie était consacrée aux poètes eux-mêmes qui disaient leurs poèmes.

S'agissait-il d'un spectacle? Oui dans la mesure où le public subissait la poésie, non car chaque membre de l'assemblée avait l'espoir secret que quelque chose d'imprévu allait se passer. En vivant cette expérience, on a pu ressentir un profond désaccord entre le poète et la foule. Il y avait tout d'abord méfiance sur le plan du langage. Réaction somme toute normale, puisque se trouvaient dans la salle de nombreuses personnes peu familiarisées avec le langage poétique. Toutefois ce n'est pas ça qui est le point important. Il y eut plus, confrontation voire même contradiction à certains moments.

On est venu à cette nuit de poésie pour vivre une expérience collective, pour trouver des liens, se rejoindre un peu. Or certains poètes limités à leurs expériences individualistes, ne pouvaient pas rejoindre les autres hommes, renforçant au contraire la barrière, dualité entre l'individu et la collectivité. Le poète est un membre de la communauté qui communique aux autres membres sa vision personnelle. Mais cette vision doit se soucier des préoccupations collectives, autrement elle n'est d'aucun intérêt. Le poète n'a pas à parler pour lui seul, il est mandaté par tous. Or dans de nombreux cas, les poèmes n'intéressaient pas, accusant la situation particulière de retrait où vit le mauvais poète.

Il y eut heureusement quelques exceptions, Gérard Godin dans son poème sur les politiciens pourris du Québec, est un exemple rare d'un poète présent, et dont la recherche coïncide avec la critique des jeunes dont il n'est pas coupé. Mais notre déception réside dans le fait que en général la poésie présentée n'était pas typiquement québécoise. Les poèmes au style "emprunté" ne correspondaient à rien.

Je ne dénigre pas la poésie comme recherche, même si certains poètes la manient mal. A mon avis la poésie est un moyen d'expression culturelle, elle doit exprimer une situation, une vision, une conception de l'homme. Mais elle doit être "présente" au monde qui l'entoure, engagée dans la vie pour ne pas se couper de tous les autres. C'est ce que réussit l'Inphonie et Raoul Duguay en brassant musique, politique, amour et désespoir.



Poésie et belles-lettres (2)

par Jean-Guy Pilon

Monsieur Jean Ménard est venu à la littérature par l'essai et les titres de ses premiers livres sont assez révélateurs de ses préoccupations, de ses goûts et de ses préférences: "L'œuvre de Boylesse" (1956), "De Corneille à Saint-Denis-Garneau" (1957), "Madame de Staël et la musique" (1961).

Après avoir publié deux recueils "Plages" (1962) et "Les myrtes" (1963), monsieur Ménard devait publier deux autres essais aussi excitants que les précédents "Xavier Marnier et le Canada" (1967) et "William Chapman" (1968).

Je m'excuse d'une telle nomenclature, mais elle est utile à la bonne compréhension des poèmes de monsieur Ménard et en particulier de son dernier recueil INEXTINGUIBLE (1).

La démarche poétique de Ménard se rapproche beaucoup de celle de monsieur Jean Ethier Blais dont il était question la semaine dernière dans cette chronique. Les deux auteurs sont professeurs et ont voué aux oeuvres du passé un culte qui les honore. C'est leur droit et leur plus entière liberté. Ils se situent tous deux en marge de la poésie québécoise actuelle, non seulement par les thèmes qu'ils abordent, mais surtout par la façon dont ils les abordent et par leur langage. Ainsi, monsieur Ménard a toujours cru aux vertus poétiques de la rime et c'est son droit. On souhaiterait cependant que les résultats soient autres que ceux-ci:

"Dans un hôtel biflard, sans douche ni billard,
Des ombres parlent bas en buvant du pinard" (p. 18)
ou encore:
"Va-t-il bientôt venir le printemps de l'histoire
Que Pacelli voyait surgir de son chœur?" (p. 45)

On pourrait croire que ces exemples sont des exceptions? Hélas, non. C'est monnaie courante, dans le livre de monsieur Ménard et ces platitudes constituent la trame même

de tous les poèmes. Lisons d'abord ce poème intitulé "Le boulevard Saint-Michel":

Le long du boulevard Saint-Michel,
L'étudiante s'attarde, elle hésite,
Elle achète
Des marrons, elle tousse, elle
revient au point
De départ, elle évite un molosse
avec soin.
Elle tremble, elle court, elle
n'entend qu'à peine
Les bons mots d'un garçon. Elle
est peut-être amène,
Elle est née à Falun ou bien à
Nuremberg.
Elle baisse les yeux, ses grands
yeux outremer.
Dans sa serviette elle a du parfum
de lavande,
Une carte postale, un livre, une
guirlande,
Et puis la tour Eiffel. Près d'un
bar désuet,
Elle cherche un chemin dans
l'ombre et disparaît. (p. 48)

On croit rêver! Et pourtant, cela paraît dans un livre en 1970. Or, ce poème n'est ni meilleur ni pire que les autres poèmes du recueil. Il

leur ressemble; cela vous a des odeurs d'ancienne naphthaline.

Il est assez fascinant de constater que l'on puisse encore écrire comme cela de nos jours.

L'homme, ses sentiments et ses espoirs profonds, est absent des poèmes de monsieur Ménard. L'auteur trace des tableaux dans lesquels il n'est pas impliqué, il regarde de loin des êtres ou des choses et les décrit mollement choisissant, dirait-on, ce qu'il y a de plus insignifiant dans leurs gestes et leurs comportements. Ainsi, dans le poème précédemment cité, la jeune fille qui passe ne présente, selon l'auteur, aucun intérêt. Son passage ne fait naître aucune image, aucun sentiment, aucun rêve. Nous n'apprenons rien sur elle, elle n'a pas plus de signification qu'un chien égaré qui traverserait la rue. Alors, pourquoi en faire un

poème? Cet effort ne donne même pas lieu à un tableau coloré comme le titre pourrait le laisser croire.

Je ferais les mêmes commentaires sur plusieurs poèmes qui auraient pu devenir vivants tableaux ou transmettre une émotion, une image

globale. De "Tripoli, l'auteur écrit:

"Les méharis voguaient calmement
par les plaines,
Lorsque soudain l'avion descendit
des arènes
Du ciel pour me laisser au
royaume d'Ildris."
De Bucarest, il écrit:
"Agence Carpati, Quel joyeux
friselis
De bijoux pour guider l'étranger
indécis!"
A propos de Vara:
"A Vara tu laissais tes malles à
la bonne
Dont les regards semblaient
tomber d'une madone".
A propos de Sofia:
"Mais pour quelle raison étais-je
en cette ville
Dont le souvenir demeure
indélébile
En moi, tel un cachet que garde
un passeport?"

Si l'auteur a voulu, comme il l'a écrit à la dernière page de son livre, "arracher à la nuit le visage de Dieu", il n'a pas pris les bons moyens pour parvenir à son but. Il s'est trompé. Les Belles-Lettres ne mènent pas à la poésie.

En toute justice et charité, il faut recommander de ne pas lire le recueil de monsieur Ménard.

(1) INEXTINGUIBLE, poèmes de Jean Ménard, Éditions Garneau, Québec, 64 pages.

Au salon du livre de Québec

LA CENSURE, CE VICE IMPUNI!

par Jacques Hébert

On lira, ce-dessous, de larges extraits d'une conférence prononcée par Jacques Hébert, président et directeur général des Éditions du Jour, lors du banquet d'ouverture du Salon du livre de Québec, à l'auberge des Gouverneurs à Sainte-Foy, le 1er avril dernier.

En ce moment, ici même, il se passe quelque chose d'extraordinaire et, avant d'aborder mon sujet, je voudrais que nous en prenions conscience.

Vous êtes ici un petit groupe de femmes et d'hommes libres, joyeusement réunis parce que c'est la fête du livre, cette semaine, à Québec.

Devant vous, il y a un citoyen ordinaire qui, en toute liberté, dira ce qu'il pense, et il a choisi un sujet délicat qui soulève facilement les passions. En fait, personne n'a idée de ce que je vais dire, il m'est encore possible d'aborder le problème à la blague, ce qui vous amuserait peut-être et ne causerait pas de complications. Je pourrais commettre quelque énormité, ce qui irait dans le sens de ma réputation; je pourrais, par exemple, injurier le ministre de la Justice ou, pour illustrer mon sujet, je pourrais vous lire froidement les pages les plus pornographiques de la littérature universelle, en d'autres termes j'ai entre les mains la possibilité de faire un scandale... comme aussi j'ai celle de réfléchir humblement avec vous sur un sujet qui nous concerne tous.

Il y a toujours, vous voyez, un risque énorme à donner la parole à un individu et à accepter de l'entendre, mais ce risque, vous l'avez pris, vous le prenez tous les jours en ouvrant la radio, en achetant un journal ou un livre... Et vous acceptez ce risque parce que c'est le prix de la liberté.

Voilà ce qui se passe d'extraordinaire en ce moment, et qui nous paraît ordinaire parce que nous avons l'habitude, et pourtant qui ne pourrait se passer dans un grand nombre de pays du monde; en ce moment, nous vivons ensemble une

des libertés fondamentales de l'homme, la liberté d'expression.

Cette liberté a toujours eu un ennemi redoutable, qui, selon les circonstances, se pare du manteau du bon goût, de la vertu, de la religion, mais qui est au fond un vice impuni: la censure.

Un auteur a défini la censure comme étant l'interdiction avant sa publication de tout écrit qui pourrait troubler l'ordre, menacer les institutions, répandre de fausses nouvelles, corrompre les esprits.

En 1789, la Déclaration des Droits de l'homme met fin à la censure proprement dite en France: "Tout citoyen peut parler, écrire librement sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas prévus par la loi".

La constitution de 1791 est plus claire en ce qu'elle ajoute au droit de l'orateur et de l'écrivain celui de l'imprimeur, de l'éditeur et du libraire: "La liberté est accordée à tout homme de parler, d'écrire, d'imprimer et de publier des pensées sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection préalable".

Mais en France même, et dans tous les pays du monde, cette liberté a toujours paru excessive à l'autorité politique ou religieuse. Toujours, on a voulu y mettre des limites, qui ont varié d'une époque à une autre, d'un pays à un autre. Avec raison, les gouvernements ont peur que cette liberté considérable dont jouissent les citoyens puisse jouer contre eux, c'est-à-dire contre le pouvoir qu'ils exercent et dont ils ont tendance à abuser. Invoquant l'outrage aux bonnes mœurs (ce qui est plutôt vague!) et la protection de l'enfance (ce qui l'est tout autant) on a rétabli la censure dans plusieurs pays qui

prétendent, par ailleurs, adhérer aux principes de la Déclaration des Droits de l'homme.

Dans les pays démocratiques, on est plus hypocrite et, au moyen de lois sornuises, que policiers et juges peuvent interpréter à leur guise, on a restreint la liberté d'écriture, d'imprimer et de publier. C'est, par exemple, le cas de la France et, dans une moindre mesure, celui de notre pays.

De tout temps, les journalistes et les écrivains ont maudit la censure, qui, du reste ne leur permettait pas toujours de le faire ouvertement. A certaines époques, on put se permettre d'en rire, comme Gill dans un article humoristique publié dans l'Eclipse, le 1er juillet 1874, il y a un peu moins de cent ans. Le journaliste avait fait la biographie de Censure, à qui il donna le prénom d'Anastasia.

"Censure (Anastasia), illustre enjin liberticide français, née à Paris sous le règne de Louis XIII. Elle est fille naturelle de Séraphine Inquisition et compte de nos jours dans sa nombreuse famille quelques autres personnages également très connus: Ernest Communiqué, Zof Bonsouloir, le vicomte Butor de Saint-Arbitraire et Agathe Estampille, ses cousins, tante et beau-frère... Le pape Alexandre VI qui avait été l'un de ses premiers pères avait laissé un petit manuscrit intitulé: Guide du parfait censeur et à l'aide duquel Anastasia avait pu faire son éducation. Voici quelques extraits de cet intéressant travail.

"1) La censure est l'art de découvrir dans les oeuvres littéraires ou dramatiques, les intentions malveillantes;

"2) L'idéal est d'y découvrir les intentions, même quand l'écrivain ne les a pas eues;

"3) Un censeur capable doit, à première vue, détecter dans le mot ophicéide un ancien instrument de musique; une injure à la morale publique;

"4) La devise du censeur est: "Coupons, coupons, il en restera toujours trop";

"5) Le censeur doit être persuadé que chaque mot d'un ouvrage contient une allusion perfide. Quand il parviendra à découvrir l'allusion, il coupera la phrase. Quand il ne la découvrira pas, il la coupera aussi, attendu que les allusions les mieux dissimulées sont

les plus dangereuses."

Nous sommes déjà bien loin, direz-vous, de cette censure imbécile et barbare, mais avant de l'affirmer j'aimerais qu'on examine de plus près ce qui se passe au Canada et au Québec dans le domaine de la liberté d'expression.

La censure au Canada et au Québec

En défendant la liberté d'expression, on doit tenir compte des moyens modernes de diffusion de la pensée comme la télévision, le cinéma, qui posent des problèmes particuliers. Dans le cadre d'une étude aussi sommaire, il serait bien impossible d'aborder sérieusement ces problèmes; nous nous contenterons donc d'examiner la situation du livre qui - c'est peut-être un cas de déformation professionnelle - nous paraît demeurer le premier moyen d'échange intellectuel entre les hommes, le plus grand et le plus noble.

Le Code criminel

Au Canada, la censure n'existe pas, en ce sens qu'il n'y a pas de censure avant la publication d'un ouvrage. Mais on n'est pas, pour autant, libre de publier et de vendre n'importe quoi: après sa publication, au moment de sa mise en vente, un livre peut être saisi par la police: l'auteur, l'éditeur, l'imprimeur, le distributeur et le libraire peuvent être traduits devant les tribunaux, accusés d'avoir entretenu tel ou tel article du code criminel, condamnés à l'amende ou à la prison et privés de leur droit de propriété sur les livres saisis qui seront détruits. Et pour que tout cela arrive, il suffit qu'un juge ait, par exemple, trouvé le livre obscène.

Le juge s'appuiera sur l'article 150 du Code criminel qui interdit la distribution ou la circulation de tout "écrit... ou autre chose obscène" et rend possible de prison ou d'une amende "quiconque, sciemment et sans justification et excuse légitime" met ces obscénités en vente.

Ce petit bout de loi est bien imprécis et devient vite dangereux entre les mains de juges toujours plus sensibles (sauf rares exceptions) aux notions d'autorité, de discipline et de morale victo-



rienne qu'aux droits personnels et aux libertés civiles.

A ce sujet, je ne puis m'empêcher de vous rappeler un de mes souvenirs québécois...

Je me trouvais ici même à Québec, au Palais de Justice, où je devais répondre à une accusation d'outrage au tribunal devant le juge George S. Chailles, juge en chef adjoint de la Cour supérieure. La censure se passe le 23 février 1965, il y a cinq ans. Un de mes avocats, Me Pierre Elliott Trudeau, présentait une plaidoirie basée essentiellement sur la Déclaration des droits de l'homme, Me Maurice Marquis s'étant chargé du reste des arguments de la défense. Le juge Chailles avait l'air profondément ennuyé, interrompant même mon avocat pour lui dire: "Me Trudeau, vous avez bientôt fini?" Ce dernier s'étant mis soudain à citer des juges de la

Cour suprême des États-Unis, le juge Chailles, exaspéré, eut ce cri du coeur: "Oh! ils sont en train de devenir fous les juges américains, avec les Droits de l'homme!"

Je cite de mémoire, mais je ne crois pas trahir la pensée du juge Chailles, pourtant considéré comme un des esprits les plus libéraux de la magistrature du Québec. Cela nous donne la mesure des autres!

Des juges conservateurs, à la culture souvent sclérosée, imprégnée de jansénisme, ont dû longtemps décider du caractère obscène d'une oeuvre littéraire à partir d'une définition anglaise datant de l'arrêt de Hicklin, vieux de cent ans (1868). Selon la formule de Hicklin, telle que nous la résume Me Claude-Armand Sheppard, "était obscène ce qui avait tendance à dépraver et à corrompre ceux

dont l'esprit est sensible à de telles influences immorales et entre les mains de qui la publication incriminée risque de tomber". (Le Devoir, 2 sept. 67).

Fulton et l'obscénité

Une formule aussi nébuleuse ouvrait la porte à l'arbitraire et, conséquemment, à l'injustice. C'est à un ministre de la justice conservateur que nous devons une définition un peu plus rationnelle de l'obscénité. Depuis 1959, grâce à M. Davie Fulton, on sait maintenant qu'est "réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation induite des choses sexuelles, ou des choses sexuelles et de l'un quelconque ou plusieurs des sujets suivants, savoir: le crime, l'horreur, la cruauté et la violence."

Ces précisions avaient pour but, notamment, d'épargner des oeuvres littéraires valables dont seuls certains passages auraient pu être considérés comme obscènes. C'est ce qui a sauvé Lady Chatterley's Lover devant la Cour suprême du Canada en 1962. Bien entendu, ce chef-d'oeuvre de la littérature anglaise avait été jugé obscène par le juge T. A. Fontaine de la Cour des Sessions du Québec, jugement confirmé à l'unanimité par les juges de la Cour d'Appel (du Québec). Il faut bien le dire, aussi: le jugement de la Cour suprême ne fut pas unanime et parmi les dissidents, se trouvaient les deux juges du Québec. Ce qui tendrait à démontrer que la littérature est une chose trop subtile pour être appréciée par des juges... surtout s'ils sont catholiques et canadiens-français!

La censure par les douaniers

Le rôle des douaniers dans la censure des livres est une autre incongruité. En effet, la loi canadienne des douanes confie aux douaniers la tâche impossible de refuser l'entrée au Canada à "tout livre, dessin, peinture, gravure, photographie ou imprimé jugé immoral ou indécent."

Ce pouvoir donné à des fonctionnaires qui, pas plus que les juges, n'ont de compétence particulière en la matière, a permis toutes sortes de décisions saugrenues, un douanier s'inquiétant

devant "Volupté" de Sainte-Beuve, mais croyant qu'"Emmanuelle" est un roman de Marie-Claire Blais, s'inclinant devant un ouvrage savant comme "Le Rapport Chapman" mais poussant les hauts cris en découvrant au fond d'une malle un livre intitulé "Le deuxième sexe" de Simone de Beauvoir.

Le simple voyageur qui, revenant de Paris, se fait confisquer à la douane une édition illustrée des "Fleurs du mal" ou un album d'estampes japonaises ne fera sûrement pas appel aux tribunaux pour obtenir justice, d'abord parce que cela coûte cher et, aussi, parce qu'on n'a guère envie de se rendre ridicule auprès de ses amis ou de compromettre sa réputation en associant son nom à une cause d'obscénité... pour récupérer un livre payé dix dollars chez Régine Delorges. Tant pis pour la justice!

Même le libraire préférera souvent abandonner à la douane un stock de livres confisqués plutôt que d'entreprendre des procédures judiciaires interminables qu'il devra pouvoir mener jusqu'à la Cour suprême, ce qui peut coûter \$10.000. Tant pis pour la justice!

Heureusement, depuis le jugement de la Cour suprême dans la cause de "Lady Chatterley's Lover", les douaniers limitent leur censure aux livres agréments de dessins ou de photos, aux gravures, aux revues illustrées et aux objets d'art qui leur paraissent "immoraux ou indécents", ce qui est encore un pouvoir démesuré puisqu'il est impossible de l'exercer avec une objectivité raisonnable.

Saisies de livres

Nous avons parlé jusqu'ici des lois visant les livres à caractère érotique. Mais il existe d'autres lois qui permettent de saisir un livre, d'en condamner l'auteur, l'éditeur, le distributeur et le reste.

Je faisais tout à l'heure allusion à mon procès pour outrage au tribunal: il avait été intenté par le ministre de la Justice de l'époque, Me Claude Wagner, à la suite de la parution d'un de mes livres intitulé "J'accuse les assassins de Cofin" (Ed. du Jour).

Un autre exemple, plus récent, est la saisie, en vertu de la loi contre la sédition, du livre de Pierre Vallière, "Nègres Blancs d'Amérique" (Ed. Parti-Pris) en novembre 1969, et les accusations portées contre l'auteur par le Ministre de la Justice.

A ce sujet, et sans préjudice de la cause, on peut s'inquiéter de la lenteur des réactions du pouvoir public qui a mis vingt-huit mois à se rendre compte qu'un crime

Suite à la page 22

LES ÉDITIONS DE L'HOMME ET LA POLITIQUE



RENE LEVESQUE
OPTION QUÉBEC



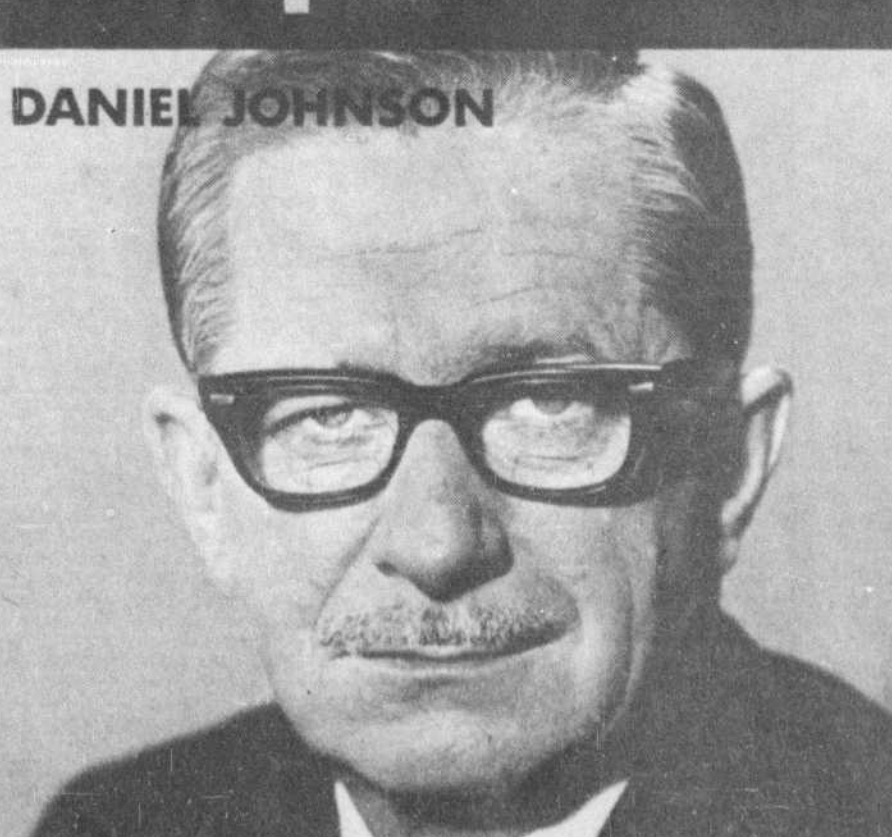
LES ÉDITIONS DE L'HOMME \$2.00

\$2.00

EN VENTE PARTOUT AU QUÉBEC

Distributeur exclusif:
Agence de Distribution Populaire Inc.
1130 est, rue de LaGauchetière,
Montréal, 523-1600

Égalité ou indépendance



DANIEL JOHNSON
LES ÉDITIONS DE L'HOMME \$2.00

\$2.00

BOURASSA QUÉBEC!

"Nous gouvernerons ensemble une société prospère"



LES ÉDITIONS DE L'HOMME

\$1.00

ATLAS GENERAL HOLT

164 pages
4 couleurs
10 x 13 pouces

\$ **6.95**

HOLT, RINEHART ET WINSTON LTEE

9400 BOULEVARD PARKWAY — ANJOU — MONTREAL 437, P.Q.

HMH

Editions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

André Laurendeau

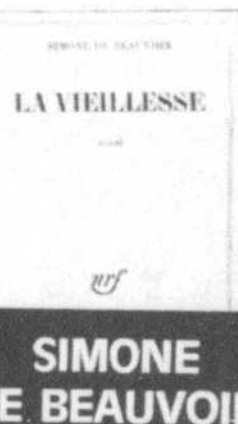
Ces choses qui nous arrivent

Chronique des années 1961-1966

Collection Aujourd'hui - \$5.00

Rendez-vous au Salon du Livre de Québec,
visiter notre stand

3 livres-choc



LA VIEillesse

par Simone de Beauvoir

"Les vieillards sont-ils des hommes? À voir la manière dont notre société les traite, il est permis d'en douter. ... C'est pourquoi j'ai écrit ces pages".

Z

par Vassilis Vassilikos

Le mécanisme qui fait d'un homme un assassin et de toute une caste, ses complices.



LE ZOO HUMAIN

par Desmond Morris

L'homme réussira-t-il une fois de plus à s'adapter au milieu qui s'est bâti, cette jungle de béton inhumaine ou bien ses cités ressembleront-elles bientôt à de gigantesques asiles de fous, proche de la ménagerie?



Chez votre libraire habituel

-- DISTRIBUTEUR EXCLUSIF --

DÉPARTEMENT ÉTRANGE HACHETTE

4552, rue Hochelaga - Montréal 404 - Tél.: 256-7551

L'OEIL SUR LES LIVRES



La censure, ce vice impuni

suite de la page 21

aurait été commis, alors que des milliers d'exemplaires d'un livre ont déjà été vendus, qu'il a été largement diffusé en France, qu'on en a cédé les droits à un éditeur américain pour l'édition en langue anglaise... Bref, si ce livre est séduisant, le mal est fait et, comme citoyen, je pourrais reprocher au Ministère de la Justice de lire bien lentement et, en conséquence, de mal protéger contre les dangers de la sédition, ce poison dont meurent les régimes... où les ministres lisent trop lentement et trop peu. Mais je ne lui ferais pas ce reproche, de peur de l'inciter à lire davantage et à servir plus souvent encore contre les "crimes" de la plume.

Pour la sédition, comme pour l'obscénité et comme pour tout les abus de la liberté d'expression, ma tentation c'est encore de choisir les abus plutôt que la censure, dont le pouvoir abuse si facilement.

C'était hier...

Depuis dix ans, nous avons fait un "bon bout de chemin" dans le sens de la liberté. Mais rappelez-vous un passé tout récent encore qui a valu au Québec la réputation d'être un pays de prud'hommes.

Je me souviens d'une assemblée de l'Association des Écrivains canadiens, en 1950, où il s'était trouvé "deux" voix timides, celle de Jacques Ferron et la mienne, pour proposer à l'Association de manifester une manifestation bien modeste le centenaire de la mort de Balzac. Ce fut un petit scandale et le président, M. Jean Bruchési, signifia aux deux jeunes Turcs qu'ils seraient mal venus d'insister puisque les œuvres de Balzac étaient à l'index.

A cette époque, les étudiants de la faculté des lettres de l'Université de Montréal ne pouvaient obtenir un seul ouvrage de Balzac à la Bibliothèque municipale sans une lettre d'autorisation de leur doyen.

Un bibliothécaire me racontait que, se trouvant au service de la bibliothèque du Collège Sainte-Marie en 1958, il avait constaté que tous les albums d'art avaient été revus et corrigés: les noms de Renoir, de Matisse ou de Raphaël étaient ornés de soutiens-gorge ou de maillots, dessinés à l'encre de Chine par quel vieux Frère Gaucher de l'Érotisme, mis à l'abri des tentations par une grille spéciale.

Histoire d'O

1950, 1958, c'était hier. Mais au cours même de ces libérales années soixante, on a connu bien des sursauts de moralité policière et bien des histoires cocasses: l'affaire des Ballets africains, des Saltimbanques, du film "I a woman", de "Blasons du corps féminin", de "Logos", journal hippie, et j'en passe.

Dans le secteur du livre, on a saisi "Après-critique", que personnel n'a envie de défendre au plan littéraire, deux livres du Marquis de Sade, "Les Cent vingt journées de Sodome" et "L'École du libertinage", publiés par quel entrepreneur en édition, "Nègres blancs d'Amérique" et "Le mal des Anges", deux livres des Éditions Parti-pris qui ont connu un énorme succès de vente à la suite de la saisie, et enfin, mais à part quelques cas moins spectaculaires, "Histoire d'O".

Le célèbre roman de Pauline Réage, préfacé par Jean Paulhan, n'en est pas à ses premiers essais avec la justice, ennui qui ont commencé dès sa parution en France en 1954 et qui ont contribué très efficacement à sa diffusion. Le tirage français dépasse le million et demi d'exemplaires, sans parler des formidables tirages des éditions allemandes, anglaises, et autres. Il ne s'agit pas heureusement d'un livre pornographique banal, mais d'un classique de l'érotisme, d'une œuvre qui a suscité un vif intérêt dans les milieux intellectuels à cause de ses qualités littéraires et psychologiques.

Au Québec même, l'ouvrage est en vente dans plusieurs librairies depuis "treize ans". Comment expliquer que tout à coup, le 7 août 1967, la Sûreté provinciale décide de saisir "Histoire d'O" à la Maison du Livre, dont le propriétaire, M. Guy Delorme, est un libraire consciencieux et compétent qui n'a pas la réputation de vendre des ouvrages pornographiques. Les quelques exemplaires d'"Histoire d'O" saisis chez lui n'étaient pas en vitrine; ils étaient marqués à \$8.00, prix un peu élevé pour les enfants de chœur... qui peuvent se procurer à bon marché dans les gares, les pharmacies et les kiosques, la pornographie la plus abjecte.

D'autre part, la Cour suprême des États-Unis, dont les juges

sont traditionnellement libéraux sans être, il me semble, des crapules, a rejeté l'accusation d'obscénité portée contre l'édition américaine "d'Histoire d'O".

À Montréal, le 10 juin 1969, le juge Jacques Anctil de la Cour des Sessions manifestait un avis contraire en déclarant le livre obscène et en condamnant M. Guy Delorme à une amende de \$200 ou, à défaut de payer cette somme, à quinze jours de prison.

Ce jugement devant être contesté devant la Cour d'Appel, il convient, pour l'instant du moins, de ne pas le discuter sur la place publique. Il nous aura cependant permis d'illustrer notre hypothèse à l'effet que l'esprit de censure demeure bien enraciné dans les moeurs québécoises et que les hommes libres doivent rester aux aguets.

Effets contraires de la censure

La saisie d'un livre par la police, sa condamnation par un tribunal peuvent causer un tort important à un libraire ou à un éditeur, surtout à cause du coût excessif des procédures judiciaires. Par ailleurs, ces mesures stimulent presque toujours la vente de l'ouvrage ostracisé. L'affront qu'on fait à l'intelligence, au jugement et même au sens moral des citoyens en leur interdisant de lire tel livre les incite, pour se venger de la censure, à vouloir le lire à tout prix.

De plus, le livre saisi ou condamné jouira d'une publicité inouïe. Un titre, peu connu, fera la manchette des journaux, dessinateurs et chansonniers s'en amuseront, la radio et la télévision lui consacreront des reportages où il sera moins question d'obscénité que des droits de l'homme. Bref, tout le monde parlera du livre.

"Histoire d'O" est en vente au Québec depuis 1954: je suis sûr qu'on n'en a jamais autant vendu d'exemplaires que depuis la saisie de 1967. La personne qui a porté plainte contre "Histoire d'O", les policiers qui ont saisi le livre, le procureur de la Couronne qui a fait la démonstration de l'obscénité de l'ouvrage et le juge Anctil qui l'a condamnée ont tous contribué directement à ce que des individus, qui ignorent l'existence même du roman de Pauline Réage et qui ne l'auraient jamais lu, se soient empressés de l'acheter. ... précisément parce que toutes ces bonnes âmes le jugeaient obscène.

Ah! il est bien difficile de tuer un livre, fut-il outrageusement érotique.

Obscène ou non, un mauvais livre mourra très vite de sa belle mort à une condition: que policiers et juges le laissent tranquille. Obscène ou non, un bon livre, une œuvre littéraire authentique, triomphera de toutes les persécutions et, tôt ou tard, écrasera de sa gloire les puceurs en uniforme ou en toge qui l'auront persécuté. Toute l'histoire littéraire universelle confirme cette règle.

Un concept antidémocratique

À la base même du concept de censure, il y a une sorte de mépris pour une partie des citoyens qui, de l'avis des censeurs, ne peuvent lire tel livre ou voir telle œuvre d'art. Une "partie" seulement car il est toujours convenu qu'une élite intellectuelle peut lire sans danger une œuvre qui serait néfaste pour la masse. Parmi cette élite, se recrutent les censeurs.

Dès sa naissance, la censure a été une attitude de classe. C'est le pauvre monde qu'on voulait garder pur et mettre à l'abri du vice ou de l'hérésie. Mais les riches, qui faisaient les lois, se laissaient des portes ouvertes sur le mal... sans doute pour mieux en apprécier l'horreur.

Berchold de Mayence, dont nous avons parlé tantôt, premier théoricien de la censure, en exemptait les textes grecs et latins accessibles seulement aux intellectuels, c'est-à-dire aux riches. Aristophane et Ovide pour l'élite, la Vie des saints pour les non-instruits.

De la même façon, aujourd'hui, la justice ferme plus facilement les yeux devant un ouvrage érotique qui se vend cher, sous prétexte qu'il est ainsi réservé à un petit groupe de privilégiés et qu'il ne peut corrompre le peuple. Cette façon de voir me semble peu démocratique.

Au plan des principes, cette attitude me laisse réveur, bien que, d'autre part, il me soit pénible de voir étalé sur la place publique, chez les marchands de tabac et dans les gares, d'innombrables ouvrages pornographiques américains, français,

ou québécois ("Québec sait faire"), petits livres cochons à soixante et quinze cents, l'obscénité à la portée de toutes les bourses, si j'ose dire...

Je ne réclame pas qu'on saisisse même ces choses méprisables, qui ressemblent encore à des livres. Mais je m'interroge sur les motifs qui poussent des policiers à fermer les yeux devant la basse pornographie, en vente libre jusque dans nos petits villages, et à sévir contre une œuvre littéraire véritable, sans doute très érotique, mais qu'on ne trouve que dans quelques rares librairies, à un prix élevé.

De telles incongruités nous inclinent à croire que la moralité publique n'est qu'un prétexte: ce que cherche le censeur, c'est de brimer l'intelligence, de mettre l'art au pas, de faire courber la tête à ces intellectuels qui, au nom de la liberté, de la beauté et d'autres fantasmes, croient avoir le droit d'écrire, de lire et de publier n'importe quoi. Ou serait-ce que l'ordre établi, instinctivement, sent que le vrai danger, c'est l'audace de la pensée, la remise en question des valeurs officielles, ce qui est le fait de l'authenticité écrivain et non du petit pornographe.

Démocratique, une censure qui, tantôt, punit les intellectuels et tantôt, punit le peuple? Arbitraire, plutôt...

Une mesure arbitraire

Au Canada et au Québec, l'arbitraire de la censure est d'autant plus évident qu'il trappe au hasard, qu'elle vient comme un voleur au moment où on ne l'attendait pas.

Pendant des mois, il ne se passe rien. Et, tout à coup, saisis par la vertu, la police se met à saisir à gauche, à droite (surtout à gauche), livres et revues. Nous saisissons tellement floues, les délits d'obscénité tellement difficiles à apprécier que les juges peuvent agir à leur guise: condamner tout le monde, faire des exemples, sermoner auteurs et éditeurs, marquer des points pour la Chevalerie du Saint-Sépulchre ou encore acquiescer tout le monde, par peur du ridicule, pour être dans le vent ou parce qu'on en a assez de se faire écrabouiller par la Cour suprême. C'est ça, l'arbitraire.

Mais, admettons-le, les tribunaux sont peut-être moins à blâmer que nos lois sur l'obscénité; elles ont quelque chose de paranoïde en ce qu'elles permettraient aux juges de dire, parodiant le Dr Knock, que tout innocent, en matière d'obscénité, est un coupable qui s'ignore. Ainsi, il est bien possible que, selon les barèmes de tel petit juge, tel roman publié aux Éditions du Jour soit obscène, que je ne sois pas traîné devant les tribunaux tout simplement parce que la police est distraite ou occupée ailleurs, à poser des feuilles de censure, pour les libraires qui vendent ce roman, pour l'imprimeur qui l'a imprimé, et pour tous ses lecteurs innocents, mes complices en obscénité.

Définition impossible

La grande misère de la censure c'est qu'elle doit définir l'indéfinissable.

Après des siècles d'obscénité sexuelle, après les études innombrables des moralistes, des sociologues et des juristes, on n'est pas encore arrivé à définir clairement ce qui est obscène et ce qui ne l'est pas. Malgré tout, on fait l'obscénité à l'instinct, laissant imprudemment à des policiers, des douaniers et des juges le soin de définir, chaque fois de façon différente, le caractère obscène d'un écrit ou d'une œuvre d'art. Un viol, un vol, une escroquerie, cela se définit et se démontre. Mais comment définir ce qui fait que la lecture de "Tropique du Cancer" devrait être interdite aux Québécois? Comment démontrer, hors de tout doute raisonnable, que le "Kama-Sutra" est obscène et que les ouvrages du Dr Mongeau ne le sont pas?

C'est absolument impossible. Et pour vous en donner la preuve — si nous en avions le temps — il suffirait de demander à chacun d'entre vous d'écrire sur un bout de papier sa définition du mot "obscène": on obtiendrait autant de définition qu'il y a ici de personnes, de quoi faire un livre, sans doute... qui serait saisi par la police!

La définition de notre code civil n'est ni plus mauvaise ni meilleure qu'une autre. Mais l'obscénité étant ce qu'elle est, — une notion subjective —, la meilleure définition du mot finit toujours par être interprétée par le censeur, à sa façon, qui peut varier d'un jour à l'autre.

Ce qui est obscène pour un Esquimaux peut ne pas l'être pour un

Blanc. Un voyeur trouvera des vertus aphrodisiaques à un livre qui laissera absolument indifférent ou qui ennuiera un autre homme du même âge et de même culture. Le temps, le lieu, les circonstances peuvent rendre un objet pur ou impur. Au Centre commercial Fairview à Pointe Claire, il y a bien peu d'années, le "David" de Michel-Ange avait fait hurler d'indignation les bonnes femmes du quartier. Mais ces mêmes bonnes femmes, en pèlerinage à Rome sous la direction d'un père franciscain, auraient visité la Chapelle Sixtine sans broncher, poussant des soupirs admiratifs devant les organes avantageux et les fesses rayonnantes des personnalités du même Michel-Ange.

L'obsession du sexe

Une autre caractéristique de la censure, c'est d'être obsédée par le sexe. Avant 1959, l'obscénité canadienne ne pouvait être que sexuelle. La nouvelle définition précise que la cruauté et la violence peuvent aussi être obscènes, mais en pratique, il faut bien constater la fixation sur la seule immoralité sexuelle des partisans de la censure, de ceux-là en tout cas qui portent plainte et demandent à l'État d'appliquer la loi.

Il y a pourtant bien sept péchés capitaux! Pourquoi les censeurs ne saisissent-ils jamais un livre qui nous incite à quelque autre vice infâme comme l'envie, l'avarice ou même la gourmandise? (On ne m'a pas encore saisi Les Recettes de Janette!). Pourquoi les censeurs n'ont-ils jamais sévi contre les ouvrages antisémites d'Adrien Arcand et autres fanatiques, ouvrages destinés à soulever la haine raciale?

Je ne souhaite pas qu'ils l'aient fait puisque je suis contre la censure, mais je constate que les censeurs, obsédés par le sexe, ne s'inquiètent pas des autres dangers qui menacent la société. Je n'ai pas non plus souvenance qu'on ait saisi, au Québec, quel livre qui poussait à la malhonnêteté, qui incitait à la violence ou qui glorifiait la guerre.

Mais que Lady Chatterley fasse l'amour avec son garde-chasse, aussitôt les infatigables partisans de la censure crient au scandale, comme si la lecture de cette histoire allait entraîner la corruption de toute une génération... de gardes-chasses!

Non, je refuse à une censure si peu éclairée, si étroite de vue, si bêtement tourmentée par le sexe, le droit de réglementer mes lectures.

Mais la jeunesse? Sans doute, les adultes pourront se défendre contre l'assaut d'érotisme, mais ne faut-il pas au moins protéger la jeunesse contre ce déferlement immonde?

La jeunesse ne craint rien

En France, sous prétexte de protéger la jeunesse, on a voté, depuis 1949, une série de lois restreignant le droit de voir ou d'acheter certains livres prétendus dangereux pour les jeunes lecteurs. Le but du législateur était noble, sans aucun doute, mais ces lois ont engendré, c'était inévitable, une forme nouvelle de censure.

Il semble que la liberté d'expression soit comme un fier vaisseau toujours menacé de périr dès que la moindre fissure permet à la censure de s'infiltrer.

La pornographie n'intéresse pas les jeunes

On doit d'ailleurs s'interroger sur l'efficacité de la loi française qui interdit la vente de certains livres aux moins de 18 ans. (Aucun interdit peut s'ajouter celui de l'affichage du livre en librairie et même celui de la publicité.)

Nous savons tous que rien ne peut arrêter les jeunes d'aujourd'hui quand ils veulent vraiment quelque chose. Les jeunes Français de moins de 18 ans qui auraient envie de lire "Emilie", "Emmanuelle" ou "L'Anti-vierge", les trois livres qui ont valu leurs ennuis aux Éditions du Terrain Vague, pourraient à coup sûr se les procurer. Si les adolescents y voyaient un moyen de constater les adultes, ils ne s'en priveraient pas, comme ils ne se privent ni de hashish ni de L.S.D. en dépit du fait que la possession et la vente de ces drogues sont actuellement des crimes passibles de lourdes peines. Le fait est que la pornographie n'attire pas les jeunes, surtout s'ils ont reçu une éducation sexuelle intelligente et généreuse.

Une enquête sur la censure en France, parue dans un récent numéro du "Figaro Littéraire" (2 mars 1970), nous apprend que "les sex-shops qui viennent de s'ouvrir au Quartier latin à Paris" sont surtout fréquentés par des quadragénaires venus du seizième arrondissement, c'est-à-dire d'un quartier cossu. La pornographie, qui tient du voyeurisme, est un vice de vieux dont la jeunesse, sauf rares exceptions, n'a que faire.

Pour le meilleur ou pour le pire, les jeunes d'aujourd'hui sont libérés des tabous sexuels; au lieu de la gêne, disent-ils, ils font l'amour. Alors, comment imaginer sérieusement qu'ils s'intéresseraient aux monotones descriptions amoureuses des pornographes? Quand on a la télévision en couleur, on n'écoute plus guère la radio!

Pornographie et délinquance

Malgré tout, je le concède, certains jeunes liront des livres érotiques, par curiosité, par bravade, parce qu'ils croient avoir le droit de tout essayer et de tout connaître. Nous avons déjà la conviction que la censure la plus sévère ne pourrait empêcher les jeunes qui le voudraient de faire leurs petites expériences; il y a donc lieu de s'interroger sur le mal que peut leur causer même la pornographie la plus grossière; ensuite, sur l'opportunité de leur interdire à tout prix.

Dans les milieux bien pensants, où il est de bon ton de fustiger les mauvais livres - qui - empoisonnent la jeunesse, on relie facilement pornographie et délinquance juvénile. Pourtant, aucun psychiatre sérieux n'a encore soutenu que l'un entraîne l'autre, tandis que plusieurs spécialistes ont affirmé le contraire, comme par exemple le Dr Benjamin Kaplan, psychopathe-chef au Elizabeth Hospital de Washington, "contrairement au préjugé populaire, les gens qui lisent des ouvrages licencieux ont moins de chance de commettre des crimes sexuels que ceux qui n'en lisent pas, parce que souvent de telles lectures neutralisent les tendances sexuelles aberrantes qu'ils pourraient avoir".

Le juge George S. Smyth, éminent magistrat d'une cour juvénile de New York révéla devant une commission d'enquête de l'État de New York qu'il avait dressé la liste de 878 facteurs de délinquance juvénile et que la lecture de livres ou de revues n'en était pas un. Mais, quelque part entre le divorce des parents et les maladies mentales, se trouvait ce facteur inattendu: la difficulté de lire!

Un autre expert américain, M. Edwin J. Lucas, directeur de la Society for the Prevention of Crime, va plus loin encore: "Je ne connais absolument aucune relation de cause à effet, établie scientifiquement, entre la lecture de livres et la délinquance. J'ai le sentiment que les efforts que l'on fait pour en établir une découlent de la vieille notion en vertu de laquelle, au cours des siècles, on a expliqué les comportements antisociaux par la sorcellerie, les esprits mauvais et autres croyances superstitieuses."

On peut encore se demander si la littérature érotique joue un rôle dans la résolution sexuelle dont nous sommes les témoins médusés. Ceux qui le prétendent sont peu nombreux et peu convaincants. Je me rallierais plus facilement au point de vue de Jérôme Lindon quand il dit:

"Ce que ne comprennent pas toujours les adultes, c'est qu'ils prêtent aux enfants qu'ils sont censés protéger leur propre culture érotique et leurs propres fantasmes, et que les lectures qu'ils trouvent pernicieuses, si elles les troublent eux-mêmes, paraissent tout à fait fastidieuses à leurs fils et à leurs filles. ... Non, je ne crois pas que les jeunes puissent être pervers par des lectures, "qui ne sont pas de leur âge". J'ai souvent demandé, en vain, à mes collègues (éditeurs) qu'ils me citent un cas, un seul, d'un délinquant mineur qui aurait été conduit sur les bancs d'inflam par ce genre de lectures. Si ces malheureux lisent quelque chose, ce n'est pas le marquis de Sade ou Pauline Réage, c'est Superman. Et noter, là encore, que je ne sais pas si Superman est la cause ou l'effet." (Magazine littéraire)

Il y a quelques années, le "New York City Bureau of Social Hygiene" avait mené une enquête dans laquelle on demandait à des jeunes filles et à des jeunes hommes qui avaient terminé leurs études secondaires quel était pour elles le plus efficace des stimulants sexuels. Des 409 qui avaient répondu à la question, 18 dirent le cinéma; 40, le théâtre; 95 les livres et 218, donc la majorité, dirent, tout simplement, les hommes!

La réponse: vérité et beauté

Les jeunes d'aujourd'hui vivent dans un monde marqué à chaque instant de violence. Par la télévision, le cinéma, les illustrés, des millions d'images les assaillent, ils ont vu de leurs yeux les pires obscénités: Ruby tuant Oswald, ce policier vietnamien abattant un prisonnier, l'agonie réelle d'un enfant balafré, la peur dans les yeux des femmes, la misère des vieillards, la faim, la mort, tout. Et à travers toutes ces images — on en envie de crier Dieu merci! — quelque voluptueuse Bardot se roulant sans pudeur dans un lit avec un beau garçon...

Quelle naïveté il faudrait avoir, sous prétexte de protection de l'enfance toujours, pour imaginer un moyen de cacher quelque chose à une jeunesse qui, en dix ans, a vu plus d'horreurs que le Marquis de Sade dans toute sa vie. La terre est trop petite, il n'y a plus d'îles désertes, nulle part où se cacher! Admettons-le une fois pour toutes: il est impossible de mettre la jeunesse à l'abri du mal, de la laideur et de la violence, c'est-à-dire de lui mentir. Tout ce qu'on peut pour elle, c'est d'éveiller son sens critique, de cultiver son goût et, plus difficile mais plus important que tout, de lui apprendre à aimer. Alors, la jeunesse pourra, aussi

Suite à la page 23

Vient de paraître...

TREIZE HISTOIRES EN NOIR ET BLANC

NOUVELLES DE JEAN TÉTREAU

• Un pur divertissement • Des nouvelles absolument inoubliables écrites dans un style remarquable.

En vente partout à \$3.00. Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328

... aux Éditions du Jour



ÉDITIONS DU JOUR

Département Jacques Hébert
1651 ST. DENIS MONTREAL
V1W 2Z8



La censure, ce vice impuni

suite de la page 22

bien que possible, faire face au monde malade des adultes, essayer de le changer, au moins s'immuniser...

Dans l'étude déjà citée, le père Marcel Marcotte affirme qu'à la longue on s'immunise même contre le mal, et que "le mal, rendu inoffensif, cesse vraiment d'être le mal, pour ceux du moins qui n'en sentent plus la morsure."

Dans cette optique, se demande le père Marcotte, et compte tenu de la présence obsédante de l'érotisme dans notre "civilisation aphrodisiaque", une des tâches principales de l'éducation ne consiste-t-elle pas à y initier, de bonne heure et sans prudence, les êtres jeunes, à leur mettre entre les mains des livres et sous les yeux des films qui fassent aux mystères de l'amour et de la sexualité leur juste part? Le risque est trop grand, disent les puillanimes. Ils se trompent. L'érotisme appartient à la vie et à la culture. De grands artistes l'ont pratiqué, à commencer par l'auteur du Cantique des Cantiques. Apprendre aux jeunes la saine manière de des déjouer des bourbiers. (Relations)

Dieu! que nous sommes loin des vaines campagnes contre la littérature obscène menées tambour battant par les ligues du Sacré-Coeur avec l'appui des jésuites et des évêques, campagnes auxquelles, je m'en confesse, j'ai collaboré jadis avec la ferveur d'un croisé!

Je comprends aujourd'hui que la réponse au mensonge et à l'obscénité ce n'est pas la censure, mais la vérité et la beauté. Il faudrait se boucher les yeux pour ne pas constater que la quête des hippies, l'inquiétude des adolescents aux longs cheveux, les cris mêmes de nos jeunes anarchistes sont précisément une riposte au mensonge et à l'obscénité.

A la jeunesse de 1970, on ne raconte pas d'histoires, surtout pas des "Histoires d'O". Cette jeunesse veut la vérité, rien de moins.

"Pour elle, écrit Philippe Alexandre, c'est cela l'éducation. Elle veut voir le monde tel qu'il est."

avec ses laideurs et ses tares. Elle saura bien discerner elle-même la vraie beauté. Et, comme le dit Gogol, "n'accuse pas ton miroir si tu as la tigne de travers". Si la littérature et l'art sont un reflet de la réalité — ce qui est possible après tout — la censure n'est alors que la réaction d'une société qui a peur. Peur d'elle-même." (Figaro)

Les miracles de la liberté

Les dictateurs, bien entendu, ne manquent jamais de souligner que la pornographie est un phénomène propre aux sociétés démocratiques. Mais c'est justement le prix qu'il faut payer pour que l'essentiel soit sauve, c'est-à-dire la liberté de chaque citoyen de proposer des solutions nouvelles aux problèmes de la société ou de les trouver dans les livres écrits par d'autres hommes libres. Et même dans une œuvre d'un érotisme excessif peut se cacher comme une perle au cœur de l'humanité, une idée belle et généreuse, une étincelle attendue par une société toute entière: peut-on permettre à un censeur, fut-il un "sage" juge" (comme les avocats osent dire même des ignorants!) de bannir ce livre, empêchant ainsi la lumière d'en jaillir?

En octobre dernier, à Copenhague, le propriétaire d'une boutique spécialisée, dont l'enseigne disait en lettres énormes: "Porno shop", m'a expliqué que les Danois se sentaient précipités chez les marchands de pornographie pendant les jours qui ont suivi l'abolition de toute censure au Danemark. "Quelques voyeurs, m'a-t-il dit, ont franchi le pas, mais d'ailleurs de vieux clients, sont revenus plus d'une fois. La masse des Danois, maintenant que c'est légal, ne s'intéresse plus à la pornographie. Ce sont les touristes américains et surtout allemands qui me font vivre. Si jamais on légalise la pornographie en Allemagne, et ça arrivera un jour, je devrai fermer boutique."

D'autre part, les bons gens qui prétendaient que la vente libre de la pornographie entraîne une augmentation des crimes sexuels

L'expérience suédoise et danoise

Mais alors, faut-il vraiment tout permettre, accorder la liberté la plus totale aux écrivains et aux éditeurs?

De plus en plus c'est ce que pensent les esprits libéraux, qui ne sont pas libertins pour autant, c'est ce qu'ont fait deux pays démocratiques où les citoyens ne sont pas plus dépravés qu'ailleurs: La Suède et le Danemark.

Depuis plus d'un an déjà, les Suédois et les Danois ont le droit d'écrire, d'imprimer, d'éditer et de vendre librement les livres les plus outrageusement pornographiques, les revues illustrées les plus obscènes qu'il soit possible d'imaginer. On ne peut pas aller plus loin. Théoriquement, la vente en est interdite aux mineurs, mais je comprends mal comment on peut les empêcher d'utiliser les distributeurs automatiques qu'on trouve dans la rue.

Cette liberté totale a eu pour effet étonnant d'entraîner une chute immédiate de la vente des publications pornographiques, au point même que ceux qui en vivent regrettent déjà la censure.

En octobre dernier, à Copenhague, le propriétaire d'une boutique spécialisée, dont l'enseigne disait en lettres énormes: "Porno shop", m'a expliqué que les Danois se sentaient précipités chez les marchands de pornographie pendant les jours qui ont suivi l'abolition de toute censure au Danemark. "Quelques voyeurs, m'a-t-il dit, ont franchi le pas, mais d'ailleurs de vieux clients, sont revenus plus d'une fois. La masse des Danois, maintenant que c'est légal, ne s'intéresse plus à la pornographie. Ce sont les touristes américains et surtout allemands qui me font vivre. Si jamais on légalise la pornographie en Allemagne, et ça arrivera un jour, je devrai fermer boutique."

D'autre part, les bons gens qui prétendaient que la vente libre de la pornographie entraîne une augmentation des crimes sexuels

en sont pour leurs frais: c'est exactement le contraire qui s'est produit en Suède et au Danemark. À Copenhague même, véritable capitale de la pornographie, le nombre des crimes sexuels en 1969 a baissé de 31% par rapport à 1968.

On a fait grand état, dans la presse mondiale, de la première foire internationale de la pornographie qui a eu lieu en octobre 1969 à Copenhague. Jamais, dans l'histoire de l'humanité, avait-on réuni pareille collection de livres, de gravures, de revues, de films, de diapositives et même d'objets érotiques divers dans une même salle. Aucun homme normal n'a pu supporter ce spectacle plus d'une demi-heure, non pas parce qu'il constituait une offense à la pudeur et au sens esthétique, mais à cause de l'ennui incommensurable qui s'en dégageait.

Tant que la pornographie est un fruit défendu, on peut encore s'y intéresser. Mais dès qu'on examine librement cette pomme de terre, aux couleurs trop vives, devant des qu'on la touche, absolument incommensurable, on perd à jamais l'envie d'y mordre.

Ce qui tue la pornographie, ce sont les limites mêmes de ses possibilités de renouvellement. La pudeur, au moins, force l'imaginaire de l'artiste et de l'écrivain: elle invente toujours des manières nouvelles de suggérer sans tout dire, tout expliquer, tout montrer. N'ayant pas de pudeur, le pornographe va tout de suite au but, il décrit une scène érotique avec la minutie du chirurgien décrivant une opération. Ça peut être intéressant une première fois, mais ça devient vite terriblement ennuyeux. Qui veut lire plus d'une fois — avec illustrations en couleurs! — la description minutieuse mais sans art d'une ablation des amygdales... ou même de la prostate?

Les Danois, la preuve est faite, ne s'intéressent plus du tout à la pornographie depuis qu'elle est permise. Les organisateurs de la deuxième foire internationale de pornographie, tenue cette fois dans la ville d'Oslo, le 19 au 23 mars 1970, l'ont appris à leurs dépens: les Danois ont boudé la foire et, sans les étrangers, elle aurait fait banqueroute. Une dépêche de la United Press nous apprendait, il y a quelques jours, que "la moitié des automobiles stationnées sur le terrain de la foire étaient immatriculées à l'étranger, la plupart en Allemagne de l'Ouest, à l'instar d'une douzaine d'autobus de touristes... En quatre jours, la foire d'Oslo se n'a pas accueillie plus de visiteurs de cette ville de 135.000 habitants que le plus important cinéma de la ville n'en a accueilli samedi soir." (La Presse).

Heureux Danois, ils sont maintenant immunisés contre la pornographie! Grâce à la liberté.

Dans toute société démocratique, il se trouve des gens qui supportent mal la liberté, ça les irrite comme l'arbitraire et ça leur donne envie folle d'en priver les autres pour se donner bonne conscience.

Cette minorité de petites gens au teint vert qui se font une montagne du moindre mamelon, et dont la pudeur à chaque instant offense leur tient lieu de moralité, ces monstres de vertu, hélas! sont souvent écoutés avec sympathie par les gouvernements. Selon les jours ou les époques, ils brandissent l'étendard de la protection de l'enfance, de la moralité publique, de la religion et parfois, — c'est plus subtil! — du bon goût.

"Faut se débarrasser des livres de mauvais goût!" annoncent-ils prudemment. Méfions-nous cependant de ces hypocrites pleins d'élegance qui trouveront de mauvais goût non seulement les ouvrages érotiques mais toute pensée nouvelle, toute idée qui dérange et jusqu'au cri sublime du poète qui dérange plus que tout. Oh! oui, méfions-nous des défenseurs du bon goût. Comme disait Harley Parker, "le bon goût est le dernier refuge des imbéciles!"

Sans doute, l'activité des Pères la pudeur est moins évidente dans le Québec qu'elle ne l'était à la belle époque de notre innocence, mais les hommes libres doivent rester vigilants. Chaque fois que la police saisit un livre, un disque, voire un numéro de Playboy, la censure marque un point même si elle perd sa cause devant la Cour suprême. Elle gagne toujours en créant un malaise chez les libraires et les éditeurs, en les incitant à l'autocensure, qui est la censure par la peur.

L'éditeur et l'autocensure

Sensible aux pressions de l'opinion publique et du pouvoir, comme tout le monde, l'éditeur finira lui aussi par avoir peur. En publiant un livre, il prend toujours un risque financier. Mais si le livre, aussitôt paru, fait l'objet d'une saisie, suivie d'un procès coûteux sinon ruineux, il se lassera vite: il fermera ses portes ou courbera la tête devant les groupes de pression, la presse, le pouvoir.

A propos de l'éditeur, une autre question se pose: doit-il publier les seuls livres qui servent ses idées sociales et politiques, ses conceptions morales et religieuses, ses goûts personnels au plan littéraire?

A mon sens, celui qui agissait ainsi exercerait lui-même une

sorte de censure, moins grave, cependant que la vraie censure, puisqu'elle n'empêche pas un livre refusé d'être publié par un autre éditeur.

Dans la mesure du possible, l'éditeur doit ouvrir largement ses portes à toutes les idées et à toutes les tendances, comme doit le faire le libraire et le bibliothécaire. C'est au lecteur de choisir ce qui lui convient, et non à nous de lui imposer nos goûts.

Pour ma part, j'ai publié des livres dont je respectais les auteurs, mais dont je n'approuvais pas les idées, des romans dont je reconnaissais les qualités littéraires, mais qui parfois m'ennuyaient à mourir.

Il y a huit ans, j'ai publié le premier témoignage de la nouvelle vague séparatiste, le livre de Marcel Chaput, et demain je publie le programme du Parti québécois. Mais aussi démocrate! Je ne pourrais pas vivre dans un pays où l'État empêcherait les citoyens d'écrire, d'imprimer et de publier une opinion contraire à la politique officielle. Dieu merci, nous n'en sommes pas là! Nous avons le bonheur de vivre dans un pays où chaque citoyen peut traiter le premier ministre de menteur et la confédération de vieille putain.

Mais, en publiant des livres séparatistes, je réagis contre toute tentation d'exercer à mon modeste niveau une sorte de censure et, aussi, j'indique à l'État que, s'il lui prenait envie d'interdire la publication d'ouvrages préconisant le démantèlement du Canada, je resterais du bord de la liberté d'expression, en l'occurrence dans le camp séparatiste qui pourtant ne serait pas le mien.

De l'écrivain, de l'éditeur et du libraire, c'est celui-ci qui est de loin le plus souvent victime des mesures de censure et, en conséquence, de l'autocensure.

Dans l'ensemble, les libraires du Québec ne sont pas riches, ni toujours capables de répondre à une saisie de livres par une action judiciaire qu'ils doivent pouvoir mener jusqu'en Cour suprême où, grâce aux seuls juges anglophones, ils gagneraient leur cause.

Ne disposant pas des milliers de dollars nécessaires, le petit libraire, très souvent, se laissera condamner "pour avoir vendu des choses obscènes", ce qui ne l'aidera pas à devenir margouillier de sa paroisse... ni à décrocher la commande de la Commission scolaire!

Pour éviter une telle catastrophe, le libraire sera tenté d'éliminer de ses rayons tous les livres susceptibles de lui attirer les foudres de la justice, ce qui pourra vouloir dire beaucoup de livres, dont plusieurs chefs-d'œuvre incontestés de la littérature

universelle. Imaginez la réaction du policier honnête de Montréal ou de Québec (depuis l'enquête que l'on sait, je n'ose parler de ceux de Trois-Rivières!) qui tomberait sur le livre cochon de M'sieur Beaudelaire, Charles!

Voilà une forme de censure déguisée, sournoise, moins odieuse pour l'État, tout aussi efficace que l'autre, et qui devrait nous inquiéter au plus haut point.

En ce moment, comme je le disais tout à l'heure, il y a un libraire devant les tribunaux, M. Guy Delorme de la Maison du livre. A vous, amis des livres, ici présents, je lance, en terminant, cette idée: puisque nous sommes tous solidaires quand il s'agit de liberté, pour quoi les libraires du Québec, les éditeurs, les bibliothécaires et les simples lecteurs ne contribueraient-ils pas à un fonds d'aide à la Maison du livre, de façon à ce que ce libraire courageux puisse continuer sa lutte jusqu'à la Cour Suprême si nécessaire?

Un tel geste de solidarité donnerait du courage à tous les libraires, aux éditeurs, aux bibliothécaires et ferait échec à cette censure par la peur dont nous finirions tous par être victimes un jour.

Il ne s'agit pas de défendre "Histoire d'O", qu'on a le droit de qualifier de chef-d'œuvre ou de petit livre ennuyeux, il s'agit de défendre un principe et de rappeler à ceux qui veulent nous dire quoi lire et quoi ne pas lire que les hommes libres ne se laisseront pas faire.

Nous vivons à une époque angoissante, dans une société as-

saille par le sexe, toutes les valeurs, toutes les institutions sont remises en question, les idées nouvelles nous provoquent à chaque instant, les prêtres veulent se marier, les gens qui finissent par se marier prennent la pilule, les enfants qui naissent tout de même veulent fumer de la marijuana et les adolescents faire l'amour entre les cours. Tout cela, admettons-le n'est pas facile à avaler pour le "bon" monde. Et du "bon" monde choqué, c'est pas beau à voir, ça veut ramener le mauvais monde dans le bon chemin, ça trouve les bonnes solutions à tous les problèmes, faut défendre les "jeans" dans les polyvalentes, interdire les cheveux longs dans les CEGEP et, "surtout", bannir les mauvais livres! Ce genre de réaction est inévitable et c'est pourquoi je n'ai pas l'impression de ramener de vieux fantômes en vous mettant en garde, ce soir, contre les dangers de la censure.

En fait, c'est en persistant dans la voie de la liberté que nous trouverons les vraies réponses aux angoisses de l'heure; dans sa cervelle inépuisable, l'homme trouvera des idées neuves; — des livres, toujours, des livres encore, viendront jeter une lumière fraîche sur notre vieux monde ténébreux.

Toujours menaçante, la censure ne l'est jamais plus qu'en période de confusion; c'est alors qu'il faut se méfier des éteignoirs bien intentionnés et choisir à tout prix la lumière, défendre à tout prix de livre, le plus sûr bastion de la liberté.

Jacques HEBERT

censure: examen qu'un gouvernement fait faire des livres, journaux, pièces de théâtre, films, etc... avant d'en permettre la publication.

(définition du Nouveau Petit Larousse)

agence du livre français

"Petite collection maspero" \$1.70

1. Jomo Kenyatta, **Au pied du Mont Kenya**
2. Mao Tsé-toung, **Écrits choisis en 3 volumes - I**
2. Mao Tsé-toung, **Écrits choisis en 3 volumes - II**
4. Mao Tsé-toung, **Écrits choisis en 3 volumes - III**
5. Charles Bettelheim, **Planification et croissance accélérée**
6. Paul Nizan, **Aden Arabie**
10. Paul Nizan, **Les chiens de garde**
11. Émile Copfermann, **Problèmes de la jeunesse**
12. **Le Romancero de la résistance espagnole, I**
13. **Le Romancero de la résistance espagnole, II**
14. Général V.N. Giap, **Guerre du peuple, armée du peuple**
15. Wolfgang Abendroth, **Histoire du mouvement ouvrier en Europe**
16. Pierre Jalée, **Le pillage du tiers monde**
17. Georg Lukacs, **Balzac et le réalisme français**
19. Che Guevara, **Le socialisme et l'homme**
20. Frantz Fanon, **Les damnés de la terre**
21. Malcolm X, **Le pouvoir noir**
22. Ch. Bettelheim, **La construction du socialisme en Chine**
23. Daniel Guérin, **Le mouvement ouvrier aux États-Unis**
24. Jean Chesneaux, **Le Vietnam**
25. Fidel Castro, **Révolution cubaine I (1953-1962)**
26. Fidel Castro, **Révolution cubaine II (1962-1968)**
28. Frantz Fanon, **Sociologie d'une révolution**
29. Paul Nizan, **Les matérialistes de l'antiquité**
30. L. Althusser et E. Balibar, **Lire Le Capital**
31. L. Althusser et E. Balibar, **Lire Le Capital II**

32. N. Boukharine et E. Préobrajensky, **ABC du communisme I**
33. N. Boukharine et E. Préobrajensky, **ABC du communisme II**
34. Che Guevara, **Oeuvres I: Textes militaires**
35. Che Guevara, **Oeuvres II: Souvenirs de la guerre révolutionnaire**
36. Che Guevara, **Oeuvres III: Textes politiques**
37. Che Guevara, **Oeuvres IV: Journal de Bolivie**
38. Régis Debray, **Révolution dans la révolution? et autres essais**
39. Walter Benjamin, **Essais sur Bertolt Brecht**
40. Rosa Luxemburg, **Oeuvres I: Réforme sociale ou révolution? - Grèves de masses, parti et syndicats**
41. Rosa Luxemburg, **Oeuvres II: Textes politiques, 1917-1918**
42. Frantz Fanon, **Pour la révolution africaine**
43. Émile Copfermann, **Le théâtre populaire pourquoi?**
44. M.I. Finley, **Le monde d'Ulysse**
45. Daniel Guérin, **Sur le fascisme I, La peste brune**
46. Daniel Guérin, **Sur le fascisme II, Fascisme et grand capital**
47. Rosa Luxemburg, **Oeuvres III: L'accumulation du capital (I)**
48. Rosa Luxemburg, **Oeuvres IV: L'accumulation du capital (II)**
49. Pierre Jalée, **L'impérialisme en 1970**
50. Paul Lafargue, **Le droit à la paresse, préface de Maurice Dommanget**
51. Célestin Freinet, **Pour l'école du peuple**
52. G.M. Bravo, **Les Socialistes avant Marx, I**
53. G.M. Bravo, **Les Socialistes avant Marx, II**
54. G.M. Bravo, **Les Socialistes avant Marx, III**
- 7-8-9-P.-O. Lissagaray, **Histoire de la Commune de 1871 (un volume triple) \$2.50**

Devenez membre du

CLUB DU LIVRE DU QUÉBEC

Vous recevrez un livre GRATUIT d'une valeur de \$2.50 à \$3.50

POUR LA SOMME DE \$1.00 ET VOUS ÊTES MEMBRE À VIE

CHOIX DE LIVRES GRATUITS



HOROSCOPES CHINOIS

par Paula Delsol

Un jeu passionnant... Découvrez le caractère de vos amis... et le vôtre!

LA NUITTE DE MALCOLM HUDD

Un roman de Victor-Lévy Beaulieu.

Violent, émuivant, inattendu: un livre qu'on n'oublie jamais.

Chaque mois vous déciderez si vous achetez un livre ou non.

UN CANADIEN FRANÇAIS FACE À LA GESTAPO

par le capitaine Lucien-A. Dumais

Les aventures passionnantes du seul Québécois à avoir dirigé un réseau de Résistance en France pendant la guerre.

L'AMÉLANCHIER

récit de Jacques Ferron

Le plus récent et le plus beau livre d'un grand écrivain du Québec.

DÉCOUPEZ ET POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI MÊME

CLUB DU LIVRE DU QUÉBEC INC. 1651, rue Saint-Denis, Montréal

Je veux devenir membre du CLUB DU LIVRE DU QUÉBEC, ce qui ne m'engage à rien. Je pourrai en tout temps me retirer du Club. Je recevrai chaque mois un bulletin indiquant les sélections et d'autres offres intéressantes. Si je ne veux rien acheter, je n'aurai qu'à retourner la carte-réponse.

☐ Ci-inclus \$1.00 pour frais d'admission

☐ Envoyez-moi GRATIS le livre No. Deuxième choix: livre No.

NOM

ADRESSE

VILLE

Âge, si moins de 18 ans

Occupation

**Vient de paraître**

Le premier numéro de la revue
ÉTUDES INTERNATIONALES

La Chine en Asie et dans le monde

Revue trimestrielle
publiée par
le SECRETARIAT GÉNÉRAL
pour le Québec
de l'INSTITUT CANADIEN
des AFFAIRES INTERNATIONALES

Abonnement annuel: \$6.00
le numéro: \$2.00

Abonnements:

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, Québec 2, Qué.

Des études de Jacques GUILLERMAZ, Pierre GENEVEY,
Jacques LÉVESQUE, Paul-Marie DE LA GORCE,
Robert GARRY, Albert LEGAULT.

Des chroniques de Jean-Charles BONENFANT et Pierre O'NEIL
Des recensions de Gilles LALANDE et Jean PINEAU.

Direction et correspondance:

André DUFOUR
Institut canadien des Affaires internationales
Université Laval.

HMH

Editions HMH, Ltée.
380 ouest, rue Craig,
Montréal 120,
849-6381

Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal

Gilles Marcotte

Le temps des poètes

Description critique de la poésie actuelle au Canada français

\$3.50

Les Éditions Leméac Inc.

"POUR NOUS, C'EST LE QUÉBEC QUI COMPTE"

Au-delà des questions inutiles, au-delà des frayeurs puériles, au-delà des angoisses mal fondées, au-delà des mesquineries du plus grand nombre, au-delà des fanatismes don-qui-chottesques se situe la réalité, la seule qui est vraie, la seule qui ne ment pas. Le Québec vit et l'épopée de son histoire n'a pas besoin de retentissements mélodramatiques pour nous convaincre de sa merveilleuse existence.

Pour nous, le Québec est au centre de toutes nos préoccupations. Nous trouvons en lui l'ultime explication de notre enthousiasme, le sens définitif de notre idéal.

Nous avons créé, depuis deux ans, 10 nouvelles collections qui ont, toutes, une seule clé, une seule couverture, un seul but: exprimer le Québec, le faire chanter et rayonner, suivre son épanouissement et y concourir.

Les Éditions Leméac lanceront trois volumes au Salon du Livre du Québec, chacun des trois faisant partie d'une de ces 10 collections et chacun des trois représentant quelques-uns des moyens que nous prenons pour participer à l'aventure du Québec actuel.

La Présociologie Haïtienne ou Haiti et sa Vocation Nationale de René A. Saint-Louis - Collection Présence du Québec No 4.

Quelques lignes ont déjà été écrites pour présenter la collection Présence du Québec, les voici:

Le Québec, présent à l'univers cosmique, présent à la vie jusque dans ses manifestations les plus bouleversantes, présent à l'homme des siècles passés, présents et à venir.

Le Québec, pays aux mille visages, aux richesses inouïes, prêt à recevoir le message vivace de tout être, de toute chose, prêt à donner l'image, le reflet de son caractère de force et de puissance.

Le fil conducteur des différentes éditions comprises dans cette collection, le vieux proverbe: "Homo sum et nihil humani à me alienum est."

Trois titres ont déjà paru dans cette collection. Il s'agit de: "Mythologie et Psychanalyse: le Châtiment des Danaïdes" de Henri-Paul Jacques; "Ivo Andrić, l'homme et l'œuvre" de Njegos Petrovic et "Dostoïevski et l'Europe en 1873" de Jean Drouilly.

Quant à "La Présociologie Haïtienne ou Haiti et sa Vocation Nationale" de René A. Saint-Louis, les Éditions Leméac ont voulu, en publiant ce livre, montrer davantage l'effort de participation du Québec actuel aux recherches scientifiques susceptibles de mieux faire connaître ce pays, jadis surnommé la perle des Antilles, et ses problèmes historiques.

René A. Saint-Louis est professeur d'anthropologie au Collège Édouard-Montpetit et chargé de recherches à l'Institut de Sexologie de Montréal. Il a fait des études universitaires à Haïti, son pays d'origine et en France. Après des études supérieures en anthropologie et en sciences politiques, il soutint à la Sorbonne sa thèse de doctorat (sociologie). Il a enseigné à Haïti, en France ainsi qu'en Afrique où il a été fonctionnaire de l'UNESCO. Collection dont les titres et les auteurs triés sur le vo-

let méritent l'attention du chercheur et de l'honnête homme. Il est important que tous sachent que de tels livres, peuvent s'écrire et être publiés au Québec.

René-Louis Duhamel du Monceau par Michel Allard - Collection Historique.

Ce texte historique, fortement documenté de Michel Allard et préfacé par Roland Lamontagne, vient s'ajouter à une collection assez prestigieuse d'ouvrages susceptibles de mieux faire connaître l'histoire du Québec et auxquels ont collaboré plusieurs historiens bien connus.

Michel Allard a fait cette recherche pour obtenir son D.E.S. en histoire et il enseigne actuellement à l'Université du Québec à Montréal.

Rappelons que cette collection comprend, entre autres, un des livres les plus utiles publiés ces derniers mois: "La Naissance de la Confédération" de Jean-Charles Bonenfant.

Le Coup de l'Étrier et Avant de t'en Aller de Marcel Dubé - Collection Théâtre Canadien No 17.

Nous n'avons pas voulu laisser passer ce Salon du Livre sans lancer une publication de cette collection. Nous avons choisi Le Coup de l'Étrier et Avant de t'en aller de Marcel Dubé, deux petites pièces jouées au Théâtre du Rideau Vert à l'automne 1969 et qui ont suscité des critiques auxquelles Marcel Dubé répond dans la postface qu'il donne à l'édition de ces deux pièces.

Plusieurs œuvres du même auteur figurent déjà dans cette collection. Leur publication a permis à de nombreux étudiants de mieux connaître l'univers de Marcel Dubé et, dans plusieurs cas, de prendre goût au théâtre que s'écrit et qui se joue chez nous.

Gratien Gélinas, Yves Thériault, Guy Dufresne, Francoise Loranger, Robert Gurik, Claude Levac ont déjà publié dans cette collection et bientôt plusieurs autres titres viendront s'ajouter à ceux déjà connus.

Nous croyons qu'il est très important pour les étudiants comme pour les spectateurs qu'on publie le théâtre de chez nous parce qu'ainsi on réussit à donner une image de ce que nous sommes et peut-être bien de ce que nous pouvons devenir.

C'est dans cette optique également qu'une seconde collection de textes dramatiques comprenant déjà les 4 titres suivants a été créée: Hold up de Louis Georges Carrier et Marcel Dubé, Lysistrata de Michel Tremblay et André Brassard, En Pièces détachées suivi de La Duchesse de Langeais de Michel Tremblay et enfin, A cœur ouvert de Robert Curik. A ces titres doivent s'ajouter dans les semaines qui viennent: Tuez le Veau gras de Claude Jasmin et Wouf-Wouf de Yves Sauvageau.

Ajoutons de plus, qu'il y a quelques mois, une troisième collection de textes dramatiques, réservée aux téléromans à grand succès,

L'OEIL SUR LES LIVRES



a été créée avec comme première parution: "Cap-aux-Sorciers" de Guy Dufresne. Il suffit de se rappeler de l'intérêt qu'avait suscité cette émission durant trois années consécutives pour comprendre notre but en publiant une partie du texte.

Autres collections: Mon pays, mes Chansons, déjà les livres de Jean-Pierre Ferland et Clémence Des Rochers ont été accueillis très favorablement par la critique parce que, dans leur simplicité, ils veulent recréer l'émotion du spectacle. Bientôt, paraîtra "Tête Heureuse" de Jacques Blanchet. Ses refrains semblent exister depuis toujours et l'auteur reste un des chansonniers qui, depuis les Bozoz, a le plus marqué la chanson québécoise.

La collection Vies et Mémoires - La critique a trop peu parlé des "Souvenirs en lignes brisées" de Jean Racine qui est un grand livre. D'autre part, cette œuvre figurait parmi les six finalistes du Grand Prix du Conseil des Arts Métropolitains à Montréal et demeure en lice également pour l'obtention du prix du Gouverneur général dans quelques semaines.

Dans la même collection, les mémoires de Georges-Émile Lapalme sous les titres symboliques et évocateurs qu'on leur connaît: "Le bruit des choses réveillées" et "Le Vent de l'oubli". Les deux tomes de ses mémoires

forment un ensemble que l'auteur a voulu plus littéraire que politique. Il a réussi pour le plus grand plaisir de ses lecteurs. Il reste que cette publication n'en est pas une de routine mais constitue, à elle seule, un événement de première importance. "Le bruit des choses réveillées" nous a fait connaître un écrivain, un grand écrivain, un des meilleurs que nous ayons chez nous et nous croyons que "Le vent de l'oubli" qui paraîtra sous peu, ne fera que confirmer cette opinion.

Et les autres collections: Roman Québécois, les Guides historiques et touristiques, les Documents, ne font que compléter l'effort déjà manifesté.

Les Jouets Anciens du Québec - Finalement, pour mettre fin à une nomenclature qui risquerait d'être trop longue, qu'il nous soit permis de revenir sur une publication hors collection dont nous sommes particulièrement fiers, étant donné sa teneur artistique et son contenu scientifique. Tout dans cet ouvrage concourt au plaisir du lecteur et permet de prendre conscience de la valeur d'un art typiquement nôtre, celui de faire des jouets qui demeurent une grande marque de civilisation et de résistance.

Ce qui compte pour nous c'est le Québec, c'est uniquement le Québec.

Nous croyons que l'édition doit répondre à des besoins précis d'un moment donné de l'histoire si elle veut être valable. Ce que les gens de chez

nous pensent, recherchent, écrivent, ce pourquoi ils travaillent, ceux à qui ils s'adressent, tout cela finit par former un univers moral et géographique absolument inépuisable. Même si le public lecteur est restreint comparativement au public susceptible de lire tout ce qui se publie aux États-Unis ou en France, même si les critiques sont trop peu nombreuses pour rendre justice à toutes les éditions, même si les éditeurs doivent travailler dans des conditions assez pénibles, le Québec a besoin, pour s'exprimer, d'une édition typiquement québécoise dont la formule magique reste à trouver.

Certains éditeurs français admettent assez facilement qu'ils font vivre leur maison avec un best-seller, c'est-à-dire une publication dont on vend 100 000 exemplaires et plus de temps en temps. Le phénomène du best-seller, à quelques exceptions près, n'existe pratiquement pas chez nous. Selon ce critère, la majeure partie des maisons d'édition québécoises devrait donc disparaître et pourtant elles demeurent. C'est peut-être parce qu'une maison d'édition est faite, non seulement d'une idée commerciale, mais surtout d'idéal, de foi et de talent. Une maison d'édition compte sur ses auteurs et ce sont eux qui jouent les premiers rôles, les grands rôles, ce sont eux qui on applaudit ce sont eux qui écrivent les livres, ce sont eux qui font de l'édition québécoise un miracle permanent.

Yves Dubé

VIENT DE PARAÎTRE



ferron éditeur inc.

QUÉBEC QUITTE OU DOUBLE

PIERRE BOURGAULT

\$3.00

en vente dans toutes les librairies

AUTRES SUGGESTIONS

... Solutions -- René Lévesque	\$1.00
... Option Québec -- René Lévesque	\$2.00
... Ma traversée du Québec -- Dr Camille Laurin	\$2.50
... Pourquoi je suis séparatiste -- Dr M. Chaput	\$2.00

COUPON-COMMANDE PAR LA POSTE

CHEQUE OU MANDAT SEULEMENT, PAS DE C.O.D. AJOUTEZ 50¢ POUR FRAIS D'EXPÉDITION LIVRES:

ferron
LIBRAIRE

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....

COMPOSEZ 842-4963 OU ÉCRIVEZ
1456, rue DE LA MONTAGNE MONTRÉAL

L'ABC DE L'ASTROLOGIE

par Werner H. Hirsig

LA VRAIE INITIATION À L'ASTROLOGIE

Prix \$4.25

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU
CHEZ L'ÉDITEUR

ÉDITIONS DE L'ARC

1335 CHARLES-HUOT, SILLERY, QUÉ.

DESTIN DE L'HOMME

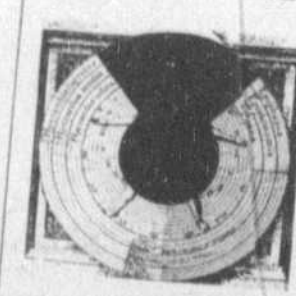
par Werner H. Hirsig

"Ce livre rompt résolument avec tout ce qui a été publié en matière de vulgarisation astrologique."

Prix \$4.00

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU
CHEZ L'ÉDITEUR

DESTIN DE L'HOMME



L'OEIL SUR LES LIVRES

Inédit

Les séminaristes d'aujourd'hui seront-ils les prêtres de demain?

François Routhier, ptre

"Le prêtre: hier, aujourd'hui, demain" est une œuvre de collaboration qui paraîtra bientôt dans la collection "Foi et liberté" chez Fides. Cet ouvrage cherche à retracer et à définir le rôle et le sens du presbytérat: on y analyse d'abord la notion de presbytérat telle que transparaissant à travers l'Ancien et le Nouveau Testament. On cherche ensuite à y définir l'évolution de la notion de sacerdoce de même que ses implications nouvelles dans une société qui la confronte sans cesse à redéfinition permanente. Nous publions cette semaine un extrait inédit de cet ouvrage qui devrait se révéler important dans ce contexte troublé où nous évoluons tous.

C'est devenu aujourd'hui un truisme de dire que le rôle et le ministère des prêtres doivent être redéfinis pour correspondre aux transformations qui s'opèrent dans la société. Pour plusieurs, un nouveau type de prêtre doit maintenant remplacer le type de prêtre que l'Eglise et la société ont traditionnellement connu. Les traits de ce prêtre nouveau ne sont pas encore très bien précisés, mais déjà quelques auteurs, sans vouloir ou sans réussir à tracer un portrait complet (Mlich, Pin, Collin, Denis, Schreuder, etc.), ont tenté de dégager certaines caractéristiques qui seront celles du prêtre de demain. La présente communication veut reprendre certaines des caractéristiques suggérées et les confronter avec l'opinion des futurs prêtres du Québec sur leur vie future de prêtre. Cela permettra de voir dans quelle mesure, au cours de leur préparation au sacerdoce, les étudiants des Grands Séminaires s'orientent vers un nouveau type de prêtre ou restent fidèles au modèle sacerdotal du présent ou du passé.

Il n'est pas nécessaire de décrire longuement le portrait du prêtre traditionnel. Son rôle était d'ailleurs fort simple et était connu de tous. En bref, le prêtre devait satisfaire les besoins religieux des fidèles et maintenir leur foi. On le considérait comme un bon prêtre s'il était ponctuel aux offices qu'il devait présider, s'il faisait des sermons pas trop mauvais, s'il visitait les malades et recevait bien les gens, s'il était en bonnes relations avec son évêque et respectait les engagements qu'il avait pris au moment de l'ordination. Dans une société où le sacré occupait une très grande place en raison du manque de connaissances que l'on avait des lois de la nature, où l'instruction était peu développée, ce qui donnait une auréole aux gens un peu instruits, où l'unité religieuse existait, où la paroisse, au sein de laquelle se déroulait principalement l'activité sacerdotale, constituait encore une entité sociologique cohérente et suffisante, le prêtre jouissait, tant sur le plan religieux que profane, d'un prestige considérable, exerçait un leadership actif et recevait de ce fait des satisfactions personnelles qui lui permettaient de vivre une vie assez équilibrée.

Beaucoup de circonstances ont changé qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer de nouveau. Aussi, devant les insuccès et les insatisfactions que rencontrent de nombreux prêtres, commence-t-on à prévoir ou à suggérer un réaménagement des rôles sacerdotaux. Sans vouloir établir un parallèle entre le portrait tracé plus haut, reprenons brièvement et schématiquement certains traits que proposent les auteurs. Plutôt que d'être un omni-praticien en paroisse, le prêtre devra être un animateur de petites communautés et un édu-

cateur de la foi. En raison du pluralisme croissant de la société, le prêtre devra exercer une activité missionnaire importante auprès des incroyants et des non-praticiens. Afin de s'identifier davantage aux gens qu'il doit évangéliser, le prêtre vivra au milieu des gens, en quartier, dans des résidences familiales et pourra même louer un foyer. Dans une société où il y a baisse du sens religieux et diminution de l'importance des valeurs religieuses, le prêtre ne pourra se revaloriser à ses propres yeux et devant la société, que s'il est vraiment compétent et spécialisé en son domaine ou encore, que s'il exerce un métier profane reconnu de tous qui lui procure les revenus suffisants à sa subsistance. Jouant un rôle plus prophétique, ses relations avec l'évêque et l'Eglise-Institution seront beaucoup plus épisodiques, moins officielles et plus spontanées. Il pourrait même être prêtre et ne pas appartenir au clergé.

Ces traits n'épuisent évidemment pas les caractéristiques qui sont suggérées comme devant être celles du prêtre de demain. Ne retenons toutefois que celles-ci, et voyons si elles correspondent aux opinions des futurs prêtres. Nous retrouvons ces opinions dans les réponses que les séminaristes du secteur français de l'Eglise canadienne ont faites à certaines questions que nous leur avons posées en mars et avril 1969, dans le cadre de la recherche Les étudiants des Grands Séminaires et la vie sacerdotale que Paul Stryckman et moi-même effectuons et dont nous sommes à analyser les résultats. Les étudiants se destinant au clergé séculier de tous les Grands Séminaires du Québec ainsi que ceux des Grands Séminaires d'Ottawa et de Halifax étaient invités à répondre à un questionnaire qui leur était personnellement adressé. Nous avons récupéré, dûment remplis, 436 (soit 377 francophones et 59 anglophones) des 528 questionnaires que nous avions expédiés, soit 82,7% du total attendu. Cependant en raison des départs qui se sont effectués entre février et avril et que nous connaissons, nous pouvons estimer que sur les séminaristes aptes à répondre au questionnaire, 7 sur 8 (soit 87,5%) l'ont fait. C'est donc que la grande validité des résultats obtenus.

Dans le cadre restreint du présent travail, voyons donc ce que les séminaristes pensent des points d'animation des petites communautés, le travail auprès des non-croyants et des non-praticiens, la résidence en quartier, le célibat, la spécialisation dans le travail pastoral, le travail profane et les relations avec l'évêque.

1) Le futur prêtre perçoit-il que son ministère futur sera principalement un travail d'animation auprès de petites communautés?

Il était question d'animation à deux reprises dans le questionnaire. En leur laissant la possibilité de deux choix, l'on demandait d'abord aux séminaristes: "En tenant compte de vos aptitudes et de vos goûts et pour assurer un meilleur service à l'Eglise, quels ministères vous attirent le plus?" Vingt ministères différents, dont l'animation, leur étaient proposés. Comme premier choix, 45,4% des séminaristes optent pour le ministère paroissial à temps complet ou à temps partiel et 13% le choisissent comme second choix. C'est donc dire que la majorité des futurs prêtres se sentent encore portés vers le ministère paroissial. Toutefois, il faut ajouter que ce ministère paroissial est peut-être perçu comme devant être différent de celui qui a été exercé jusqu'ici, car à une autre question, 46,8% des répondants estiment que la paroisse "va inévitablement perdre sa caractéristique territoriale, et qu'on parlera beaucoup plus de 'paroisses' selon les groupes sociaux de toutes sortes qui seront des organisations très souples pour rejoindre les gens à plusieurs niveaux." Quant au travail d'animation, il n'est mentionné, comme premier choix, que par 3,7% des répondants, et comme deuxième choix, que par 5,3%, soit 9% en tout. Par ailleurs, et ceci touche davantage notre propos, l'on posait également la question suivante: "On parle d'un nouveau 'type de prêtre' répondant aux transformations présentes dans la société. Pouvez-vous déterminer ce qui devrait prioritairement caractériser ce nouveau type de prêtre?" Comme premier choix, 1,4% et comme deuxième choix, 17% (donc 31,4%) estiment que ce sera "son travail de présence et d'animation religieuse dans de petites communautés chrétiennes" qui caractérisera surtout le nouveau type de prêtre. Il y a donc 1 séminariste sur 3 qui est sensible à cette forme nouvelle de ministère. Cependant, assez étonnamment, le pourcentage tombe à 9,9% lorsque l'on demande de ne faire qu'un choix et d'indiquer la caractéristique la plus importante du nouveau type de prêtre. C'est donc dire qu'un séminariste sur dix se sent positivement attiré en raison de ses aptitudes personnelles et des besoins à satisfaire, par le travail d'animation religieuse auprès de petites communautés et qu'un séminariste sur dix également considère que ce travail d'animation va caractériser le ministère futur.

2) Dans une société où domine de plus en plus le pluralisme religieux, les futurs prêtres considèrent-ils comme important un ministère auprès des non-croyants et des non-praticiens?

Aux deux questions dont il vient d'être fait mention, les séminaristes répondent comme suit: 4,7% se disent attirés par l'action pastorale auprès des non-croyants et des non-praticiens et seulement

0,9% croient qu'une approche d'évangélisation auprès de ces catégories de personnes caractérisera prioritairement le ministère sacerdotal de demain. Ces faibles pourcentages indiqueraient-ils que l'on n'a pas encore très bien perçu l'évolution du milieu et que l'on se réfère à l'image d'unité religieuse qui a caractérisé notre milieu jusqu'à une époque encore récente? On peut peut-être l'affirmer car à une autre question plus théorique et moins engagée, 63,4% des séminaristes jugent que l'on devrait accorder une importance prioritaire au travail auprès des non-croyants et des non-praticiens, 31,8% une importance secondaire et seulement 2,9% une importance minime et pourtant, peu se sentent attirés par ce ministère. Seulement 8,7% des séminaristes, d'ailleurs, affirment que leurs professeurs et les supérieurs insistent fortement sur cette attention spéciale envers les non-praticiens et les non-catholiques, tandis que 37,7% avouent qu'ils n'y attachent aucune importance.

3) Quelles préférences manifestent les séminaristes sur le choix d'une résidence pour le prêtre?

L'on demandait aux séminaristes s'ils étaient favorables ou non à différents types de résidences possibles pour le prêtre. Pour notre propos, ne retenons que la résidence individuelle ou commune en quartier. 76,8% se déclarent favorables au logement en quartier pour des groupes de prêtres de paroisse; 57,1% sont favorables à un appartement commun pour plusieurs prêtres non rattachés à la paroisse et 15,1% sont en faveur d'un logement individuel en quartier.

4) La question: "Quel type de résidence vous plairait le plus?" 73,3% répondent souhaiter vivre dans un presbytère traditionnel, 26,8% dans un presbytère rénové ou habiteraient des prêtres de la paroisse et des prêtres détachés d'elle. 33,9% du groupe le plus nombreux dans un logement en quartier pour des groupes de prêtres de paroisse, 8,9% dans un appartement commun à plusieurs prêtres non rattachés à la paroisse et seulement 4,6% dans un logement individuel en quartier. Il se dégage de ces réponses que le presbytère traditionnel a perdu passablement de faveur et que l'idée d'une habitation en quartier fait de plus en plus son chemin (47% environ la souhaitent). Toutefois il est intéressant de remarquer que seulement 4,6% souhaitent habiter dans un logement individuel, la grande majorité des séminaristes préférant de beaucoup la cohabitation avec des confrères. Enfin, notons que dans l'ensemble, 38,7% croient que le choix d'une résidence devrait être laissé à la liberté de chaque prêtre, que 19,7% pensent le contraire, et que 38,3% n'ont pas d'opinion précise sur le sujet.

4) De la question du célibat, nous ne traiterons que quelques

aspects qui touchent plus directement notre propos.

A moins qu'une analyse ultérieure plus approfondie ne vienne confirmer nos conclusions, nous pouvons dire que les futurs prêtres, s'ils sont loin d'être unanimes sur le sujet, acceptent majoritairement les arguments que l'on fait habituellement valoir pour justifier le célibat sacerdotal. Ils sont d'autant plus d'accord avec ces arguments qu'ils connaissent davantage l'encyclique Sacerdotalis caelibatus.

Par ailleurs, 63,6% des séminaristes pensent que "l'Eglise donnerait au célibat une valeur plus authentique de disponibilité évangélique si elle laissait une option entre prêtre marié et prêtre célibataire", 17,7% ont une opinion partagée sur le sujet et 18,6% se prononcent contre cette possibilité.

Sur l'opportunité pour l'Eglise d'ordonner prêtres des hommes mariés, 46,4% estiment "que la question mérite une attention de grande prudence, mais que la solution viendra en son temps", 21,3% estiment "que la question est valable mais que la solution proposée n'est pas opportune à l'heure actuelle", et 19,7% croient "que la question est urgente et que la hiérarchie ne pourra plus tarder à adopter cette solution".

78,7% sont d'avis que "l'Épiscopat canadien devrait discuter de toute la question du célibat sacerdotal dans ses rencontres", et 12,6% préfèrent "attendre une décision de Rome sur le sujet".

A la question: "Avez-vous une opinion sur l'avenir prochain de la règle du célibat ecclésiastique dans le processus présent de remise en question?" 21,9% répondent à avoir pas d'opinion, 14,5% sont portés à penser que la règle ne changera pas, et 61,7% ont tendance à croire que la règle changera. Bien plus, près de la moitié des séminaristes (46,3%) entrevoient que les changements se produiraient d'ici 10 ans.

Enfin, 71,1% avouent connaître un assez grand nombre de séminaristes qui envisagent directement leur engagement dans le sacerdoce avec la certitude qu'ils pourront connaître un jour un changement à la règle du célibat, 19,3% connaissent une minorité de confrères qui sont dans ce cas et 18,3% considèrent comme des exceptions les quelques séminaristes qu'ils connaissent et qui partagent cette certitude. Quant à leur attitude personnelle, si 41,1% ne la précisent pas, 11,7% des répondants affirment envisager leur engagement dans le sacerdoce avec la certitude de connaître un jour un changement à la règle du célibat.

Que penser de toutes ces opinions? Encore une fois, faute d'une analyse plus approfondie, il serait sans doute téméraire d'avancer quelque hypothèse que ce soit, en un sens ou dans l'autre. De plus, les résultats énumérés plus haut sont très difficiles à interpréter, selon que l'on tient une position

ou l'autre sur la question du célibat. Ainsi, le dernier pourcentage donné (les 11,7% des séminaristes qui envisagent leur sacerdoce avec la certitude d'un changement à la règle du célibat) peut être décevant à la fois pour les tenants de la règle ecclésiastique stricte (il y a tout de même 1 séminariste sur 10 qui accepte plus ou moins la norme voulue par l'Eglise) et pour les partisans les plus convaincus de l'abolition de la règle du célibat (il seul séminariste sur 10 partage cette opinion). Par ailleurs, les pourcentages donnés plus haut indiquent que les futurs prêtres sont plutôt favorables à l'abolition du célibat sacerdotal ou du moins à la liberté de choisir entre célibat et mariage lorsqu'il s'agit des autres, alors qu'ils acceptent en très forte majorité le célibat pour eux-mêmes.

5) La littérature est abondante, surtout en Europe, qui porte sur la spécialisation du prêtre de demain et sur la nécessité, pour lui, d'exercer un métier profane. Qu'en pensent les séminaristes?

La très forte majorité des séminaristes (soit 87,3%) sont favorables à la spécialisation du prêtre dans le domaine religieux ou para-religieux. Les principales raisons invoquées pour la justifier sont que la spécialisation permettrait au prêtre d'œuvrer selon ses goûts et ses aptitudes (27,3%), et à l'Eglise, de mieux s'adapter aux problèmes du monde actuel (43,4%). Cette quasi-unanimité s'effrite cependant lorsque vient la question de l'exercice d'un travail profane par le prêtre. A la question: "Croyez-vous que le prêtre devrait se professionnaliser (et ici ce mot se réfère à l'exercice d'une profession ou d'un métier profane valant pour eux-mêmes), 36,9% répondent non, 18,1% répondent oui, et 42% hésitent et n'ont pas d'opinion bien définie sur le sujet; 3% ne répondent pas. Le groupe des indecis est assez considérable. L'on peut raisonnablement penser qu'il se divise à peu près également entre ceux qui manifesteraient des préférences pour le travail professionnel et ceux qui y seraient réticents. En effet, lorsque l'on demande les raisons pour lesquelles l'on est contre la professionnalisation du prêtre, 37,2% répondent que la question ne s'applique pas, car ils sont pour la professionnalisation. C'est donc dire, en tenant compte des abstentions, que près de 60% des séminaristes sont contre le travail profane ou auraient tendance à le rejeter. Parmi ceux qui acceptent le travail profane, 35,3% opteraient pour un travail à temps partiel.

Quant aux occupations qui sont considérées comme les plus compatibles avec le ministère sacerdotal, c'est la profession de professeur et celle de travailleur social qui recueillent le plus de

Suite à la page 26

FLAMMARION

Librairie Française

SERVICE DE RECHERCHES D'OUVRAGES RARES OU ÉPUISÉS

Toute la littérature canadienne-française

Le plus vaste reflet de l'édition française

Littérature générale

LIVRES D'ART ET DE LUXE

Philosophie — Psychologie — Sociologie
Anticipation — Occultisme — Érudition
Histoire — Géographie — Pédagogie

Tous les Guides de Tourisme

TRÈS GRAND CHOIX DE LIVRES D'ENFANTS

Depuis le plus jeune âge jusqu'à l'adolescence

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

TOUTES LES COLLECTIONS DE POCHES

OUVRAGES TECHNIQUES SUR
L'ORGANISATION ET LES AFFAIRES

1243 rue UNIVERSITÉ - MONTRÉAL - 866-6381

COMMANDES POSTALES ET TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
LE MEILLEUR SERVICE - PERSONNEL QUALIFIÉ

Ouvert lundi, mardi, mercredi de 9 h. à 18 h.
Jeudi et vendredi de 9 h. à 21 h. Samedi de 9 h. à 17 h.

FLAMMARION

La collection de prestige à prix populaires

GARNIER-FLAMMARION

Tous les classiques français et étrangers

ERIC MALPASS

le matin est servi

la caverne des Anciens

la bataille du Tonkin

après Stalingrad

opération Terre brûlée (1)

POE

J.S. MILL

L'UTILITARISME

COURTELIN

Il y a toujours un "J'AI LU" pour vous plaire

J'AI LU

ROMAN

Aventure

Mystérieuse

Essentiel

Connaissance

LES NOUVEAUTÉS FLAMMARION

KONRAD LORENZ: Chiens et chats

TROYAT: L'éléphant blanc, le cocher, tome III

DUTOURD: L'école des Jacarissas

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

La Librairie Française

LE PARADIS DU LIVRE

FLAMMARION

- TOUTES LES LIVRES EN LANGUE FRANÇAISE
- TOUTES LES COLLECTIONS DE POCHES
- TOUTES LES OUVRAGES SPÉCIALISÉS
- LE PLUS VASTE CHOIX DE LIVRES POUR ENFANTS

1243 Université, Montréal (métro McGill) 866-6381

Librairie Champigny Inc.

GRAND CHOIX DE VOLUMES

- scolaires et religieux
- de littérature et d'histoire
- de bibliothèque et de tous genres

AUX ÉTUDIANTS remises jusqu'à 20% sur la majorité de nos volumes

4474, rue St-Denis, Montréal - 131 - Tél.: 844-2587

CLAUDE PAYETTE INC.

Libraire — Papetier — Stationnerie

211 rue Richelieu, St-Jean,
Tél. 346-6894 et 658-4611

24 rue Wellington, Sherbrooke
Tél. 562-2601

Librairie

LA LIBERTÉ

820, Av. Myrand, Ste Foy, Québec 10
Centre d'Achat: PLAZA GRANBY

681-0579
372-5863

service complet de librairie par une équipe jeune et dynamique

GUY DELORME INC.

"La maison du livre"

PLACE VILLE-MARIE

MONTRÉAL, Tél.: 861-5225

CHOIX DE LIVRES CANADIENS ET FRANÇAIS

AUX LIBRAIRIES "CLASSIC"

GALERIE D'ANJOU ALEXIS NIHON

Tél.: 353-6950 tél.: 933-1806
933-4336

LIBRAIRIE DU SCORPION

Centre Laval - Chomedey

Ville de Laval - Tél.: 688-6403

Commandes postales et téléphoniques acceptées.

cuba si!

une brève anthologie
de la poésie cubaine
depuis la révolution
castriste de 1959.

\$2.00

en vente partout au Québec
publié chez

Réédition - Québec,

2220, avenue Beaconsfield, Montréal 261, Qué.
Tel.: 486-4223

Nouveautés

Jean Vanier

Ma faiblesse, c'est ma force

Un aperçu de la vie intérieure du Général Georges Vanier, gouverneur général du Canada de 1960 à 1967. (Succès de librairie).

\$2.75

Jean Caron, Jean Duclos, Guy Paiement
L'Église au purgatoire de vérité

Dans un langage concret et facile, les auteurs parlent de certaines souffrances de l'Église au service de l'homme.

\$2.00

Gilles Langevin, S.J.

La foi et le temps

Essais théologiques sur le second concile du Vatican.

\$3.90

S'adresser à son libraire
ou aux

Éditions Bellarmin

8100, boulevard Saint-Laurent,
Montréal - 351.

L'OEIL SUR LES LIVRES

Domaine québécois / "Douze histoires en noir et blanc" de Jean Tétreau

Un livre qui se lit d'une seule traite

par Jean Éthier-Blais



Charmant livre. On le lit d'une seule traite, pour se reposer, se donner le plaisir d'entendre un homme de talent vous raconter, sur le ton de la bonne compagnie et, comme disent les Anglais, tongue in cheek, des histoires amusantes et bizarres. Les Anglais, qui sont les frais de ces Treize histoires (1) sont eux-mêmes des gens curieux. Que d'anecdotes on raconte à leur sujet! J'aime la suivante. Il paraît que tous les jours que Dieu fait, un vieux monsieur entre, vers quatre heures de l'après-midi, dans un Lyon's de Londres, s'assied à la même table (ceci depuis plus de vingt ans), sort de sa poche une bouteille contenant du café, ainsi qu'une cuillère, la serveuse lui apporte de l'eau chaude. Le vieux monsieur prépare son café, qu'il prend du reste noir; il le boit et s'en va. Donc pas de consommation véritable. Mais c'est ainsi qu'il aime son café. Respectons, comme chez Lyon's, cette originalité. Originalité qui fait d'ailleurs le charme des Anglais. Je suis, pour ma part, un grand amateur de leurs revues hebdomadaires, que je préfère de beaucoup aux parisiennes. Autant ces dernières sont pouffistes, pseudo-intellectuelles, à la remorque des magazines américaines, autant les anglaises sont humaines, drôles, profondes; pour tout dire, comme il se doit, originales. Ainsi, dans le Spectator, récemment, immense querelle entre le directeur et son correspondant politique. Celui-ci, Auberon Waugh, fils du célèbre Evelyn, est catholique et s'occupe activement de la canonisation d'Edmond Campion et des autres "martyrs" élisabéthains. Le directeur, protestant, s'opposait à cette mise sur les autels. L'affaire s'envenime et Auberon Waugh (l'un des hommes les plus spirituels qui soient) quitte le Spectator. Je trouve cette façon d'être, en 1970, extraordinaire. À côté de celle-ci, les querelles des autres semblent bien mesquines: quand on les compare aux Anglais, les peuples semblent toujours un peu à côté, compassés, comme s'ils avaient avalé un parapluie. Comment ne pas admirer l'Angleterre? On ne peut prendre au sérieux que les nations qui savent se moquer d'elles-mêmes. C'est le cas de notre Albion tutélaire. Il est certain que mon cœur préfère toujours la France, dont la flamme s'élève au-dessus de toutes les flammes. Mais j'ai aussi une faible pour l'Angleterre, sa douceur humide, sa certitude d'avoir toujours raison. Est-ce une forme subtile de masochisme? Le pauvre, il se loge où il peut. Et l'Angleterre est bien accueillante. Est-ce mon anglophilie qui m'a fait aimer les nouvelles de M. Jean Tétreau? Non, car

dans une boîte téléphonique, où elle remet à plus tard un rendez-vous chez son médecin. Cette conclusion est majeure et Maupassant aurait souri tristement. C'est amusant: ce n'est pas de l'art Heureusement, M. Jean Tétreau nous a prévenus. Il s'agit d'un "pur divertissement". Mais, moi, je crois que le pur divertissement, c'est ce qu'il y a de plus difficile à faire, à réussir et que c'est la forme la plus haute de la littérature. On voit assez bien Kant ou Tycho-Brahé rigoler, l'un devant sa raison raisonnante, l'autre devant ses constellations. À un certain niveau, tout devient divertissement. Le pur esprit ne peut plus que s'amuser. Évidemment, la corde est parfois raide. Comparez par exemple le Sterne du Voyage sentimental et le Diderot de Jacques le Fataliste. Le premier est léger comme l'air et enchante l'âme pensante; le second s'embourbe dans ses monologues et ses apartés, veut faire de l'esprit à tout prix et sombre dans une vraisemblable sentimentalité. N'est pas raffiné qui veut. L'art de la nouvelle exige à la fois une forme exquise de cynisme et un grand pouvoir de compassion; le cynisme éteint dans la conclusion "In cauda venenum". Et la compassion dans le méandre du récit. M. Jean Tétreau n'a peut-être pas eu le courage de regarder la vie en face et d'accepter qu'elle soit toujours cruelle. Elle n'est pas à la hauteur de ses personnages. Eux sont personnels et amusants; elle, au fond assez banale.

Le charme des Treize histoires en noir et blanc vient de leur rythme. On se sent emporté par le mouvement. Doit-on dire qu'il est "tétralien"? M. Jean Tétreau raconte avec vivacité, sans s'embarrasser de redites, de rajouts, de prétentieux philo-

sophie. Les transitions sont souvent brusques. Le lecteur jout de la confiance de l'auteur qui l'intègre dans son imagination. On suit donc M. Jean Tétreau de la rue au salon et de la chambre mortuaire au caveau, sans crier gare, bien heureux de saisir avec lui, sur le vif, des hommes et des femmes qui ne se foutent pas qu'on les observe. Je regrette seulement que M. Jean Tétreau n'ait pas utilisé Londres à fond, n'ait pas fait de cette ville si envoûtante l'un des personnages de ses nouvelles. Bien sûr, comme je le disais tout à l'heure, Londres est là, avec ses rues et sa Tamise qui va et vient comme la mer. Et puis, il y a le brouillard. Et les rues, aux noms poétiques. Mais on trouve dans Londres un je ne sais quoi, par essence même indéfinissable, que certains romanciers, Paul Morand, par exemple, savent capter. Ils ouvrent la bouteille et un léger parfum vous entoure l'esprit. Qu'est-ce? Impossible de le dire; c'est comme le bruit que font les feuilles dans les forêts de Victor Hugo. Ainsi, dans un roman de Forster, les sœurs Schlegel sont au concert. Ce n'est rien et c'est tout. En une page, par l'agencement des mots, se dégage une atmosphère qui est celle d'un concert à Londres, et nulle part ailleurs. Et quand les deux sœurs sortent dans la rue, le rythme de la vie est vrai. Pensez à Oxford Street et New Oxford Street par un matin de printemps, lorsque vous avez décidé, depuis l'Hô-

tel Berners, de vous rendre à pied jusqu'à la Tour de Londres; rues larges et laides et pourtant, singulièrement attirantes. Pourquoi, dans ces nouvelles, Londres? Les personnages sont Anglais; mais alors pourquoi pas Manchesters? Balzac, en dernière analyse, c'est le bruit de la circulation parisienne, sous Louis-Philippe. Londres, avec le talent de M. Jean Tétreau, mériterait mieux que cette absence. Par le regret, cela vous donne envie d'aller y passer quinze jours. Le soleil, en avril, commence à paraître et sur les étangs des jardins de grands cygnes s'agitent. Ils sont cousins de ceux de Chantilly, si parfaitement blancs parmi les tons roux de l'automne. Quelle nostalgie au milieu des stalactites du Sententrien.

Je me suis laissé aller à des critiques. Et ce livre, je l'ai aimé. J'en ai pris la vivacité, le ton constamment amené, la robustesse stylistique, la rapidité de l'allure. Je l'ai lu tout ravi. Est-ce par des flèches que l'on remercie un auteur qui vous a amusé, conquis pendant trois heures? Faut-il toujours boudier son plaisir? M. Jean Tétreau trop de talent, et un talent trop sûr de lui-même, pour ne pas rire à son tour de me voir jouer les Zoïles. C'est qu'au fond, je suis resté sur ma faim et que je lui en veux de n'écrire ses histoires que treize à la douzaine.

(1) Jean Tétreau: Treize histoires en noir et blanc, Montréal: Éditions du Jour 1970.

ÉDITIONS DU JOUR

1651 rue Saint-Denis

849-2228

• Quelque 300 titres parus
• Plus de 2,500,000 exemplaires mis sur le marché
• Des collections littéraires prestigieuses: 55 romans, 20 recueils de poèmes... qui ont mérité 10 prix de la Province, deux prix du Gouverneur-général, 1 prix de l'A.C.E.L.F., 1 prix DuMaurier, 1 prix Chatian, 1 prix de l'Association canadienne des bibliothécaires, 1 prix France-Québec et un prix Médicis.

la marque des livres de qualité

à bon marché!

ENCYCLOPEDIE
THEMATIQUE
WEBER

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

viens de paraître

volume 5
la science

physique
chimie

préface du
Dr Constantin Georgoulis
maître de Recherche
au C.N.R.S.

volume 6
la science

énergie
mathématiques

préface de
François Le Lionnais
conseiller
scientifique.

déjà parus

vol. 1

le monde

Astronomie Méétéorologie
Géologie Géographie générale

vol. 2

la vie

Biologie Botanique

vol. 3

la vie

Zoologie Agronomie
Élevage Art vétérinaire

vol. 4

l'homme

Anthropologie Médecine

souscription
aux 17 volumes
le volume \$ 19

achat au
volume séparé
le volume \$ 21

Les séminaristes d'aujourd'hui

suite de la page 25

favorable. Ce sont là des secteurs d'activité dans lesquels de nombreux prêtres ont depuis longtemps œuvré. Le métier d'infirmier qui vient en troisième lieu connaît l'idée de dévouement aux autres, inhérent au sacerdoce. Les différents types de travail manuel ne sont considérés comme compatibles avec le ministère sacerdotal que par à peu près la moitié des séminaristes. De tout cela il ressort que la majorité des futurs prêtres ne sont guère favorables à l'idée de l'exercice d'un métier profane, et ceux qui sont portés à l'accepter opteraient surtout pour un travail dans l'enseignement et dans le service social, ce qui n'apporterait guère de changement à la situation présente. D'ailleurs 1 seul séminariste sur 100 croit que le travail profane sera la principale caractéristique du nouveau type de prêtre dont nous avons parlé plus haut, et 3 séminaristes sur 4 se montrent défavorables à l'idée que des prêtres puissent, même pendant certaines périodes assez longues de leur vie, remplir uniquement un métier profane à l'exclusion de toute tâche, activité ou responsabilité sacerdotales ou pastorales. Par cette réponse, les séminaristes se prononcent aussi d'une certaine façon contre la "décléricalisation" qui dissocierait sacerdoce et appartenance à une catégorie sociale (de clergé, ainsi que sacerdoce et exercice d'un ministère particulier.

6) Des rapports prêtre-hiérarchie, nous ne parlerons que des relations d'autorité. C'est d'ailleurs cet aspect qui est le plus souvent remis en question. Disons d'abord que la méfiance devant les structures autoritaires et certains abus de l'autorité épiscopale sont considérés par 14,7% des séminaristes comme l'un des facteurs qui ont le plus influencé les prêtres qui ont maintenant quitté le clergé. Et par 15,3% d'entre eux, comme l'un des principaux obstacles à la persévérance dans la vocation des séminaristes. Notons qu'il ne s'agit pas là d'une situation objective, mais de l'image que l'on s'en fait.

Nous avons aussi présenté deux cas aux séminaristes, où nous demandions comment devrait réagir un jeune prêtre qui souhaiterait poursuivre des études, soit tenter une expérience pasto-

rale en quartier alors que l'évêque manifeste son opposition. Le plus grand nombre sont d'avis que le jeune prêtre fait bien de se soumettre à la recommandation de l'évêque: 41,5% dans le cas du prêtre aux études et 45,9% dans le cas du prêtre en quartier. Respectivement 10,8% et 6,9% soutiennent que le prêtre doit suivre son cheminement personnel, et 25,5% et 26,8% croient que ce prêtre fait bien de soumettre son affaire à des confrères impartiaux et d'accepter l'orientation qui se dégage de ces consultations. Un séminariste sur 6 (environ 16,5%) propose d'autres solutions qui se ramènent à celle-ci: le jeune prêtre devrait, avec liberté et confiance, discuter de ses projets avec l'évêque qui manifeste l'indifférence et de la compréhension. S'il n'y a qu'un séminariste sur 10 ou 15 qui préconise la complète indépendance de l'évêque, il y en a 2 sur 5 qui optent pour l'obéissance et également 2 sur 5 qui suggèrent des modes nouveaux de prise de décision: discussions suivies avec l'autorité et surtout, consultation des confrères, d'où se dégage une orientation que l'on suivra.

Enfin, parmi les réalisations que l'on souhaite le plus ardemment dans le diocèse, la multiplication des rencontres personnelles entre prêtres et évêque, où l'on aurait l'opportunité et la liberté psychologique pour parler ouvertement de son ministère et de sa vie de prêtre, est demandée par 33,9% des répondants. C'est de loin la réalisation que l'on souhaite le plus grand nombre.

La présente communication voulait confronter certaines caractéristiques que l'on présente de plus en plus comme devant être celles du prêtre de demain avec l'opinion qu'en ont les futurs prêtres. Le portrait tracé par les auteurs concordait avec celui que les séminaristes pensent réaliser? Si nous nous appuyons sur les résultats de notre recherche que nous venons de présenter, nous ne pouvons donner une réponse trop catégorique. Chez les séminaristes se manifestent à la fois des tendances à l'évolution, et des tendances à la conservation des traits traditionnels du prêtre. C'est ainsi que très peu de séminaristes sont sollicités par un travail d'uni-

mation et par une action auprès des non-pratiquants et des croyants. Si les séminaristes sont favorables à une spécialisation religieuse, une minorité d'entre eux se déclare favorable à l'exercice d'un métier profane, et cette minorité devient encore beaucoup plus faible si l'on ne compte que ceux qui opteraient pour un travail qui ne serait pas lié à l'enseignement ou au service social. Au sujet du célibat, un assez grand nombre pense que l'Église devrait le laisser optionnel et croit que la règle ecclésiastique changera bientôt, mais la plupart favorisent le célibat pour eux-mêmes. L'union commence à s'effriter lorsqu'il est question d'autorité. Le nombre de ceux qui souhaitent d'autres mécanismes de décision est presque aussi grand que celui qui prône l'obéissance inconditionnelle à l'évêque. C'est peut-être lorsqu'il s'agit d'une résidence pour le prêtre que le désir de changement est le plus évident. Une faible minorité veut conserver le presbytère traditionnel alors que près de la moitié des séminaristes favorise une résidence en quartier, avec toutes les implications de vie communautaire. Dans l'ensemble, l'on ne perçoit pas une nette remise en question du sacerdoce et du rôle du prêtre. Peut-être pourrait-on conclure: le prêtre de demain n'est pas encore pour aujourd'hui prochain.

Pour terminer, je me permets de faire quelques observations. Premièrement, il n'est pas surprenant de ne pas trouver déjà chez les séminaristes l'image que se font du prêtre de demain les intellectuels et les idéologues. Il est normal que l'on retrouve aussi dans le domaine religieux le décalage existant généralement dans les autres secteurs (politique, social, économique, etc.) entre ce qui est proposé par les théoriciens et les élites intellectuelles, et ce qui est accepté couramment et vivement par l'ensemble de la population. Il faut non seulement du temps mais aussi une évolution psychologique et sociale pour que soit brisée la force d'inertie de modèles culturels qui ont donné satisfaction pendant longtemps. Deuxièmement, certaines transformations sociales, pour qui les regards superficiels, peuvent paraître se produire très rapidement, alors que souvent les situa-

tions n'évoluent en profondeur que très lentement. Cela est vrai surtout au niveau de l'acceptation de certaines valeurs et de certains rôles. Il semble que ce soit le cas aussi pour les séminaristes. En septembre 1968, le CRSR a publié les résultats d'une étude commencée en mai 1967. À ce moment, plusieurs prêtres engagés dans la formation des futurs prêtres nous ont affirmé que ces résultats, vieux d'un an, étaient complètement dépassés tant les changements dans les attitudes des séminaristes avaient été rapides. Les réponses recueillies au cours du printemps 1969 semblent plutôt indiquer que fondamentalement, les attitudes n'ont pas tellement changé.

Et ceci, trois ans, m'amené à poser une question qui est des croisements sur le plan pratique et épistémologique. Y a-t-il une différence significative entre les opinions exprimées et les attitudes professées lors de discussions de groupe et celles que l'on a lorsqu'on est face à soi-même? Il est possible que dans le premier cas, on soit devant des attitudes verbales, alors que se retrouvent les attitudes et les conduites réelles ou vécues dans le second. Ceci pourrait expliquer les différences entre l'appréciation des changements survenus faite par les prêtres dont nous venons de parler, et l'idée que nous en avons nous-mêmes à la suite de notre recherche.

Enfin, une quatrième et dernière observation. Nous avons parlé, il y a un moment, de décalage possible. Ce décalage peut également exister entre différents secteurs de la vie sociale. Ainsi, le secteur technique peut évoluer plus vite que le secteur économique; ce dernier, moins vite que le secteur politique, etc. Il y a aussi possibilité que les transformations dans la société se fassent à un rythme plus rapide que celui des changements qui se produisent dans l'Église et dans le monde religieux. Il appartient à l'Église, à l'ensemble de la communauté et surtout aux "définisseurs de situation" dans l'Église, de voir si tel est le cas présentement, et de déterminer le type de prêtre dont le monde a besoin afin de pouvoir former en conséquence les jeunes qui se destinent au sacerdoce.

L'OEIL SUR LES LIVRES

La chronique de Jean-Charles Bonenfant

Le point sur les parlementaires et l'administration au Québec

Les attaques formulées contre le parlementarisme traditionnel et parfois même les rares défenses qu'on en fait sont tellement improvisées et passionnées qu'on ouvre avec plaisir un ouvrage sérieux qui, pour le Québec, tente de faire le point à la suite d'une enquête menée par des spécialistes de la science politique. Il est signé par le professeur André Gélinas, de l'Université Laval, qui est maintenant directeur des études à la nouvelle Ecole d'administration publique de l'Université du Québec. Il est né d'un séminaire conjoint des options d'analyse politique et d'administration publique qui s'est tenu durant l'année 1965-1966 au département de science politique de l'Université Laval. Une quinzaine d'étudiants ont recueilli des statistiques, ont construit un questionnaire et ont rencontré individuellement 51 députés membres de ce qui s'appellerait l'Assemblée législative du Québec. Les travaux ont été coordonnés par un assistant de recherches, M. André Ouellet, et ils ont profité de ce que l'auteur appelle lui-même "les critiques et suggestions pertinentes" de deux de ses collègues, spécialistes bien connus de la science politique, les professeurs Léon Dion et Vincent Lemieux.

L'ouvrage se divise en quatre parties. Dans une première partie, on trouve une analyse intéressante du milieu, c'est-à-dire de la population du Québec et de sa représentation. Quelles sont les caractéristiques des circonscriptions, l'âge des électeurs, leur scolarité, leurs occupations, leur participation électorale, leur fidélité à un parti politique, quelles sont les caractéristiques des parlementaires, leur âge, leur scolarité, leurs occupations, etc. Dans une deuxième partie, on étudie ce qu'on appelle "Des rôles", les rôles des parlementaires et de l'administration, la perception qu'ont les

parlementaires de leurs rôles et la perception qu'ont les administrateurs des rôles de l'administration. La troisième partie traite des rapports entre les parlementaires et l'administration à l'intérieur de l'Assemblée et la quatrième, des rapports entre les parlementaires et l'administration à l'extérieur de l'Assemblée.

Les résultats détaillés de ces analyses sont intéressants et fournissent de nombreux renseignements qui, dans certains cas, confirment ce dont on avait l'intuition mais qui dans d'autres peuvent surprendre. On a évidemment constaté que les députés constituent le groupe le plus important de la Chambre basse québécoise. En 1964, écrit-on, il représentait 41% de l'ensemble, en 1956, 23% et en 1962, 27%. Conséquemment même s'il y a eu une diminution considérable depuis le début du siècle, il serait faux de dire que cette profession a subi une éclipse. En fait, elle a toujours fourni au moins la moitié des "professionnels", et aucune autre profession menace de la déloger. C'est la même chose, ailleurs, à Ottawa comme à Washington.

Par ailleurs, on est assez étonné, et les enquêteurs l'ont été aussi, de l'importance accordée, au cours des débats, à certains secteurs de l'activité gouvernementale comme l'agriculture et la voirie alors que la société est devenue industrielle. Cela est conforme à la théorie de ceux qui croient que nous sommes pour la plupart des ruraux vivant en citadins. Mais il est impossible d'entrer ici dans tous les détails de l'analyse et il faut passer au chapitre le plus intéressant et le plus substantiel qui est évidemment le dernier dans lequel M. Gélinas esquisse des conclusions générales en regroupant et en commentant les principales propositions qui se dégagent

de l'analyse. Il signale d'abord la nécessité évidente d'une réforme de la carte électorale qui, malgré la réforme de 1965 demeure "biaisée en faveur des milieux ruraux et des comtés autrefois anglophones. L'anomalie est tellement évidente qu'on ne sent pas le besoin de la corriger qu'aux prochaines élections, elle pourrait avoir des conséquences plus antidémocratiques que dans le passé.

M. Gélinas souhaite "un élargissement de la représentation du groupe ouvrier chez les deux partis et une meilleure emprise de chacun de ces derniers sur les clients de base de l'autre." En d'autres termes, il désire un parti libéral moins "urbain" et un parti de l'Union nationale moins "rural". Il ne peut toutefois s'empêcher de constater que "tout se passe comme si la population devait consentir à charger un gouvernement d'effectuer les réformes et un autre d'en digérer les conséquences" et que par ailleurs "le parti qui voudrait, à l'heure actuelle, échapper à son destin apparaît rapidement, dans un cas, réactionnaire (le parti libéral) et, dans l'autre, irresponsable (le parti de l'Union nationale)". Une autre constatation qui, selon l'auteur, n'est pas "particulièrement tonifiante", c'est que les rapports établis entre les agents du système politique (électeurs, groupes, backbenchers) "semblent être fondés bien plus sur des échanges de biens et de services que sur des échanges d'opinions et d'idées."

En général, le député se voit d'abord comme représentant de circonscription et subsidiairement comme législateur. Il est aussi jusqu'à un certain point un propagandiste du parti dont il peut difficilement se libérer

et M. Gélinas ne croit pas que la diminution de cette dépendance aurait pour effet d'accroître la subordination du député à l'endroit de sa circonscription.

En passant, M. Gélinas se permet quelques commentaires au sujet du système présidentiel, "sur lequel, écrit-il, on a récemment, au Québec, beaucoup mis pour diminuer l'intensité de la dépendance du député à l'égard du parti, pour améliorer la qualité du personnel politique à la direction de l'administration et pour relever le niveau du travail parlementaire". Contrairement à certains hommes politiques et d'accord avec plusieurs politologues, pour diverses raisons qu'il donne, il ne se montre guère enthousiaste pour un tel changement et il conclut par ce commentaire intéressant: "Chose certaine, la valorisation du système présidentiel nous paraît toujours discutable tant que l'on continuera de minimiser les tensions nécessaires entre la présidence et l'Assemblée dans un tel système, mais surtout tant que l'on n'aura pas fait un réel effort pour structurer le fonctionnement du Conseil des ministres, réforme qui a été accomplie depuis fort longtemps dans la plupart des pays où le modèle britannique a été adopté."

Comme bien d'autres, M. Gélinas croit que le travail en commissions améliore le travail parlementaire, mais il souhaiterait que les commissions soient moins nombreuses et se regroupent et qu'elles ne se contentent pas d'être des "instruments de contrôle, de vérification et de surveillance de l'action immédiate, mais aussi de discussion des problèmes à venir."

Mais comme l'ouvrage n'est pas consacré uniquement aux

parlementaires, et qu'il traite aussi de leurs rapports avec l'administration, M. Gélinas aborde ce sujet. Pour les députés, "les principaux rôles de l'administration consistent en la prestation de services et en l'application des lois." Ils n'attachent guère d'importance à son rôle de conseiller du gouvernement qui pourtant aujourd'hui est devenu très important et qui souvent, dans le public, fait naître des accusations de la puissance des technocrates. Selon l'enquête, on peut dire que les parlementaires interrogés "ne semblaient pas craindre la mobilisation du pouvoir politique par une quelconque technocratie."

C'est donc un ouvrage intéressant qu'a engendré cette enquête du département de science politique de Laval. Les auteurs eux-mêmes en connaissent les limites, ne serait-ce que celles qui naissent d'un échantillonnage restreint, mais la démarche intellectuelle elle-même de la recherche, la méthodologie, autant que ses résultats témoignent d'une activité sérieuse et féconde qu'on ne connaissait pas naguère. Enfin, détail que je me plais à souligner, les étudiants ont reçu des parlementaires une collaboration qui surprendra peut-être ceux qui ont une vision simpliste des pratiques de la politique et surtout de leurs relations avec les "intellectuels". A force d'étudier nos institutions politiques et leur fonctionnement, il se peut qu'on les perfectionne et qu'ainsi les sciences de l'homme ne soient pas aussi dangereuses et inutiles qu'on le croit en certains milieux.

Jean-Charles Bonenfant

André Gélinas, "Les parlementaires et l'administration au Québec", Les Presses de l'Université Laval, 1969, 250 p. \$7.00.



1) Yves Thériault



2) Henriette Major



3) Marcel Dubé



4) Suzanne Paradis



5) Jean Ménard



6) Marie Laberge

Hier soir, au Salon du livre de Québec

Lancement d'ouvrages canadiens

Dans le cadre du Salon du Livre de Québec 1970, un lancement collectif d'ouvrages canadiens (avait lieu hier soir) au Pavillon des Congrès du Parc d'Expo-Québec. Cette manifestation culturelle était placée sous la présidence d'honneur du maire de Québec et de madame Gilles Lamontagne.

Voici donc, classée par maison d'édition, la liste des auteurs et titres d'ouvrages faisant partie de ce lancement collectif.

Éditions Garneau

Marie Laberge, "Soleil d'Otage" (poèmes);

Georgette Lacroix, "Entre nous ce pays" (poèmes);

Jean Ménard, "Inextinguible" (poèmes);

Suzanne Paradis, "Les hauts cris" (roman ré-édition 1970).

Éditions Jeunesse

Yves Thériault, "L'Or de la Felouque" (littérature jeunesse 1970); collection "Plein-Feu"

Éditions Lemeac

Marcel Dubé, "Le coup de l'étrier" et "Avant de t'en aller" (théâtre); Collection Théâtre canadien.

Michel Allard, "Henri-Louis Duhamel du Monceau et le Ministère de la Marine", préface de Roland Lamontagne (histoire); la collection historique.

Prof. René St-Louis, "La présociologie Haïtienne ou Haïti et sa vocation nationale" - préface de Roland Lamontagne. (sciences-humaines); collection Répertoire québécois.

Les Entreprises Éducation Nouvelle

Henriette Major, "A la conquête du temps" (littérature jeunesse 1970); collection "Karim";

Le Cercle du Livre de France

Monique Corriveau, "Le témoin" (roman); Collection nouvelle-France 1969.

Éditions H. M. H.

André Laurendeau, "Ces choses qui nous arrivent" (chroniques des années 1961 à 1966).

MARCEL DIDIER CANADA

1442, AVENUE MCGILL COLLEGE, MONTRÉAL 110, QUÉBEC - TÉL. 288-7191

NOUVEAUTÉS:

ANTOINE SIROIS: "MONTRÉAL DANS LE ROMAN CANADIEN"

Thèse de littérature comparée Canadienne Française, Canadienne Anglaise, consacrée exclusivement à la ville de Montréal vue par les romanciers de langue française et de langue anglaise. Relié toile - 196 pages - illustré

\$7.50

JEAN-NOËL JACOB: "L'ENFANT DEVANT LE FILM"

Une étude sur l'influence du cinéma et de la télévision sur le comportement des jeunes (et aussi des moins jeunes). On y trouve l'étude d'un cas précis avec modèle de test de compréhension et l'analyse des résultats.

Bibliographie, nombreuses illustrations et graphiques.

1 volume - 110 pages - broché - illustré

\$2.00

ILONKA SCHMIDT-MACKAY: "L'ALPHABET CYRILLIQUE" - "CYRILLIC ALPHABET"

Cet ouvrage est une introduction autodidactique à la LECTURE du russe, de l'ukrainien, du serbe et du bulgare.

Deux versions ont été publiées: une française avec introduction, exemples et exercices en français; une anglaise avec introduction, exemples et exercices en anglais.

1 volume - 62 pages - broché - pour chaque version

\$3.50

SÉRIE LECTURAS:

HARRY MASKOWITZ: "LECTURAS MADRILENAS"

Textes de lecture pour les étudiants qui ont terminé le cours "Vida y dialogos de Espana". Les impressions d'un Américain à Madrid.

1 volume - illustré - 70 pages

\$2.50

COLLECTION LIRE ET SAVOIR

CLAUDE TILLIER: "MON ONCLE BENJAMIN"

À travers ce roman écrit vers les années 1842-1843, le lecteur découvrira la vie d'une famille de la petite bourgeoisie française au moment de la Révolution de 1789.

Un volume de 278 pages - illustré et accompagné de nombreuses notes, de questions classées par chapitre et de sujets de rédactions orales et écrites. Vocabulaire de 3,500 mots du Français Fondamental.

\$2.15

À PARAÎTRE PROCHAINEMENT:

STUDIA PHONETICA:

P. LÉON: "PROLEGOMENES À L'ÉTUDE DES STRUCTURES INTONATIVES"

DAVID LYLE: "DICTIONNAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS DE MATHÉMATIQUES" "FRENCH AND ENGLISH DICTIONARY OF MATHEMATICS"

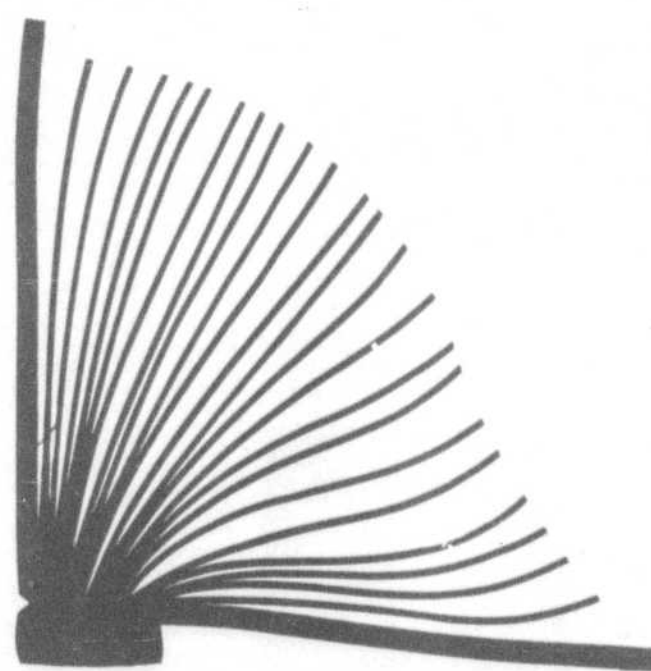
L'ART AU QUÉBEC

Numéro spécial de la "Revue d'Esthétique" consacré à la poésie, au roman, à la peinture, à la musique, au cinéma et à l'éducation artistique au Québec.

Avec des articles de: P. Chamberland, C. Cloutier, J.L. Major, F. Gagnon, M. Kendergi, D. Jameux, L. de Guyencourt, Mikel Dufrenne, W. Tatarkiewicz.

1 volume - 112 pages - broché

\$3.00

L'Éditeur officiel du Québec
offre de nombreuses publications

Le gouvernement québécois édite et met en vente diverses publications d'un grand intérêt et qui seront exposées au prochain Salon du livre de Québec par l'entremise de l'Éditeur officiel. Parmi ces publications vous trouverez:

LOIS DU QUÉBEC:

Les codifications des lois et règlements, (toutes les lois du Québec de 1964 à 1969 sont disponibles en fascicules séparés), la Gazette officielle du Québec;

STATISTIQUES ET RAPPORTS ANNUELS

Les études et rapports annuels des divers ministères, l'annuaire du Québec, le répertoire des commissions scolaires, celui des publications gouvernementales du Québec de 1867 à 1964;

PUBLICATIONS ÉDUCATIVES ET CULTURELLES

La collection Art, vie et sciences au Canada français, l'état général des archives publiques et privées du Québec, Au fil des côtes de Québec (gravures originales);

RAPPORTS DES COMMISSIONS D'ENQUÊTE

Le Rapport Rioux sur l'enseignement des Arts, le Rapport Prévost sur la Justice, Le Rapport Castonguay sur la santé et le bien-être;

REVUES ET PÉRIODIQUES

Culture vivante, Vie musicale, Québec-Travail, Statistiques, Bulletin du Tourisme;

DOCUMENTATION FRANÇAISE

Des publications scientifiques et documentaires, pédagogiques et culturelles éditées par le Secrétariat général du Gouvernement de la République

française et diffusées au Québec par l'éditeur officiel.

Vous pouvez vous procurer ces diverses publications chez les bons libraires, au **Comptoir de publications de la Centrale d'artisanat du Québec**.

1450 rue St-Denis, Montréal

ou à la Librairie Wilson & Lafleur 39 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

ou à la Librairie des Presses de l'Université de Montréal

ou au Comptoir de vente de l'Éditeur officiel du Québec 2, rue Saint-Jean (angle Salaberry), Québec).

Catalogues gratuits sur demande

Par la poste, adressez votre commande accompagnée d'un cheque ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministère des finances à:

L'Éditeur officiel du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec.

L'Éditeur officiel participe au Salon du livre de Québec du 1er au 5 avril 1970.



Gouvernement du Québec

DÉSIRONS ACHETER:

PEINTURES
SCULPTURES
CANADIENNESLIVRES
PÉRIODIQUES
ANCIENS ET
MODERNESR. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331
727-7390EATON FOYER DES ARTS 9^e ÉTAGE EN VILLEExposition-vente
de tableaux
de l'artiste canadienne

LOUISE VANDIÈRE

jusqu'au samedi 18 avril

au Foyer des arts

EATON

au neuvième étage en ville

EATON FOYER DES ARTS 9^e ÉTAGE EN VILLEÉDITIONS GARNEAU
NOUVEAUTÉS

- LACROIX, Georgette: Entre nous... ce pays (poésie) \$2.75
- LABERGE, Marie: Soleil d'orage (poésie) \$2.75
- MÉNARD, Jean: Inextinguible (poésie) \$2.75
- PARADIS, Suzanne: Les hauts cris (roman) \$2.75
- WHITWORTH, Fleur Garneau: Une famille... deux cultures \$3.00
- BARBEAU, Victor: Le français du Canada \$3.00
- CREVEL, Jacques et Maryvonne: Honguedo \$3.00

RAPPEL

- PARISE, Robert: Visage des îles \$2.95
- ROBERT, Guy: Les Madelinots chez eux et ailleurs \$2.95
- PARADIS, Suzanne: Jean-Paul Lemieux ou la poésie de la souvenance \$6.95
- PARADIS, Suzanne: Femme fictive, femme réelle (essai) \$3.95
- " " " Les cormorans (roman) \$3.50
- " " " François les oiseaux (nouvelles) \$2.75
- " " " Il ne faut pas sauver les hommes \$2.25
- PALLASCO-MORIN: Les Vallandres (nouvelles) \$2.25
- " " " Pour les enfants du monde (poésie) \$2.25
- ALLAIRE, Émilie, B.: Profils féminins (biographies) \$4.50
- MARIE, Gérard: Qui seront-ils en l'an 2000 ? \$2.75
- MALOUIN, Reine: La poésie il y a cent ans \$2.50
- LIZOTTE, L.P.: La vieille Rivière-du-Loup, ces vieilles gens, ses vieilles choses \$4.50
- BOISSONNAULT, Chs. M.: Histoire Politique-Militaire des Canadiens français \$5.75
- COMEAU, Napoléon: La vie et le sport sur la côte Nord \$3.00
- CIMON, Hector: Un siècle de yachting sur le St-Laurent \$4.75
- de la BROQUERIE-FORTIER: Au service de l'enfance \$4.50

POÉSIE

- BRASSARD, (Roland) Esquisses \$2.75
- CHANTAL, (Alma de) Miroirs l'aveugle \$2.25
- DESROCHES, (Ronald) Le balcon des dieux inachevés \$2.50
- DESROCHES, (Francis) Centres chaudes \$2.25
- DION-LÉVESQUE, (R.) Quête \$1.75
- GUIMONT, (Madeleine) Les temps miscibles \$2.50
- LABERGE, (Marie) L'hiver à brûler \$2.75
- LACROIX, (Georgette) Mortes Saisons \$1.95
- LEMEUX-LEVESQUE, (A) L'arbre du jour \$2.50
- MALOUIN, (Reine) Mes racines sont là (Prix Du Maurier 1967) \$2.75
- MENARD, (Jean) Inextinguible \$2.75
- MORAY, (Simone) Chants d'argile aux étoiles \$2.95
- PALLASCO-MORIN, (E.) Autopsie du secret \$2.00
- PARADIS, (Suzanne) Pour les enfants du monde \$2.25
- PARADIS, (Suzanne) La Malebête (Prix de la Province) \$3.25
- " " " Pour les enfants des morts (Prix France-Canada) \$3.50
- " " " Le visage offensé \$2.75
- ROBERT, (Guy) L'oeuvre de Pierre \$2.50
- " " " Une mémoire déjà \$2.75
- " " " Ailleurs se tisse \$2.95

Éditions Garneau

47, rue Buade, Québec (4e)

HMH

Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Prix Molson 1970

Jean-Paul Audet, o.p.

Styles de vie et service presbytéral

Mariage et célibat
ecclésiastique

Collection Aujourd'hui - \$2.50

Un grand théologien apporte une réponse sereine à cette question
angoissante du mariage des prêtresInédit/ une étude Racine de M. Gutwirth
Thalie, ou la folle gageure

Nous publions, ci-dessous, un chapitre de l'ouvrage "Jean Racine: un itinéraire poétique" de M. Marcel Gutwirth, directeur du département de langues romanes de l'Haverford College. Cette étude paraîtra bientôt aux Presses de l'Université de Montréal.

Après Andromaque, avant Britannicus, se situe l'aventure des Plaideurs. L'incursion dans le domaine de la comédie du poète qui venait de trouver sa voie en inventant la tragédie a de quoi nous surprendre. Elle procède cependant d'une double constante de son inspiration: l'esprit de conquête, et l'esprit d'émulation.

Andromaque avait fait reconnaître que Cornélie n'était plus seul dans le genre sensible et noble, que le théâtre de la grandeur avait à compter désormais avec un nouveau venu. L'heure allait bientôt sonner de Britannicus, où la jeune gloire irait se mesurer avec le vieux maître sur son propre terrain: la politique romaine. Faut-il s'étonner que Racine, dont chaque oeuvre nouvelle est un défi à la tradition qu'elle illustre, romanesque, historique, exotique, lyrique, la conquête d'une difficulté vaincue, se soit taillé une place auprès de Molière aussitôt conquise l'égalité avec Cornélie? Sa préface, à mots couverts, fait foi d'une telle ambition, respirant autant que le désir de vérifier les paroles de Socrate: à la fin du Banquet, qui déclare l'habile tragédien à même de faire oeuvre comique, la volonté de s'établir l'égal de Molière dans son domaine privilégié: "Ce n'est pas que j'attende un grand honneur d'avoir assez longtemps réjoui le monde. Mais je me salue quelque gré de l'avoir fait sans qu'il m'en ait coûté une seule de ces sales équivoques et de ces malhonnêtes plaisanteries qui coûtent maintenant si peu à la plupart de nos écrivains, et qui font retomber le théâtre dans la turpitude d'où quelques auteurs plus modestes l'avaient tiré." (1). Que Molière se reconnaisse s'il le veut dans cette allusion perfide au scandale du le... (2), l'essentiel est que, tout en jetant le discrédit sur un genre qu'il n'aura pratiqué, cette seule fois, que par manière de passe-temps - la malveillance n'est pas le moins de ses défauts - Racine tire quelque gloire de s'être acquitté superbement de cette descente parmi les pitres.

L'esprit d'émulation, lui, joue à peu près exclusivement pour les anciens. Le génie de Racine est presque invariablement mis en mouvement par un texte: un passage de Virgile, une page de Tacite, une formule de Salluste, une pièce d'Euripide ou un chapitre des Rois. Génie de la culture, selon l'expression de Suarès, Racine n'est celui pour qui l'oeuvre le plus souvent se ramène à la glose - la plus vivante, la plus émouvante, la plus exaltante des gloses. Parfois, comme pour Bérénice, le génie d'émulation se réduit à une expression, invitus invitum, dont le génie de la langue a presque tout le mérite; parfois, comme pour Mithridate, le texte fait défaut, il s'agit d'une impression grandiose faite d'une fine poussière de témoignage.

Ses personnages, en effet, ne sont ni odieux, ni touchants, ni particulièrement réjouissants en eux-mêmes. Ils sont tout juste l'épaisseur nécessaire pour entrer d'aplomb dans leurs rôles, et se prêtent aux évolutions cocasses que leur adhésion totale à leurs étres de comédie va dessiner. La déformation professionnelle - du juge Perrin Dandin, du plaideur Chicanneau - n'est pas un vice, comme celui d'Harpagon, qui corrompt tout ce qu'il touche: c'est un tic. Dandin morigénant son fils, le fait en juge: L'argent ne vous vient pas si vite que j'en pense. Chacun de tes rubans me coûte une sentence. (I, IV)

Chicanneau, à la vue de sa fille étendue habillée (ce n'est-il pas l'interrogation du soi-disant Commissaire, s'exclame:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES

Un vaste choix de CANADIENS presque introuvables. Une librairie pas comme les autres. 40 OUEST, RUE CRAIG - 842 7666 METRO PLACE D'ARMES



Et tu fuis le procès? C'est méchamment pure.

Il n'est jusqu'à l'Intime, confaisant le sergent porte-exploit, qui ne fasse délicieusement la preuve de son identité d'emprunt par sa complaisance intéressée à provoquer les coups dont la justice saura amplement le dédommager.

Tot donc, Frappez: j'ai quatre enfants à nourrir. (II, IV)

Ces personnages tout à leur affaire, qui est de divertir par une fidélité sans distraction à la profession qui les absorbe, ils n'ont guère le loisir d'être, de façon convaincante, père, fils, jaloux, volge, amant ou maîtresse. Léandre est obligé d'enfermer le juge maniaque, son père, et de veiller sur lui, comme un père. S'il essuie une semonce paternelle, c'est pour avoir conseillé le repos à ce bourreau de travail; ceci lui vaut une tirade sur la magistrature, reine des professions:

Du repos? Ah! sur toi tu veux régler ton père. Crois-tu qu'un juge n'ait qu'à faire bonne chère. Qu'à battre le pavé comme un tas de galants. Et le jour le bal la nuit, et le jour les brelands?

Compare prix pour prix Les étrennes d'un juge. Attends que nous soyons à la fin de décembre. Qu'est-ce qu'un gentilhomme? Un pilier d'antichambre. Combien en as-tu vu, je dis des plus huppés.

A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés. Le manteau sur le nez, ou la main dans la poche. Enfin, pour se chauffer, venir tourner ma broche!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

La conclusion de ce beau discours, c'est que Léandre l'envoie coucher. Chicanneau, lui, enferme sa fille. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait la hantise des galants: c'est pour mieux courir les tribunaux. La dolente Isabelle est aimée de Léandre; ni l'enlèvement par le coup du faux exploit (un contrat de mariage) que le Commissaire (Léandre) fait signer à Chicanneau. Il n'y aura nul le peine; ce père se rassure aussitôt qu'il sait sa fille mêlée à la justice:

Mais un homme ici parle à ma fille. Comment? Elle lit un billet? Ah! c'est de quelque amant! Approchez. ISABELLE. Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. CHICANNEAU. Comment? c'est un exploit que ma fille lisait? Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille!

déendre le chien, reprend les choses de haut:

La naissance du monde, et sa création. ce qui ne l'empêche pas de résumer, prestissimo, sa cause:

Voici le fait. Un chien vient dans une cuisine: Il y trouve un chapon, lequel a bonne mine. Or celui pour lequel je parle est affamé: Celui contre lequel je parle, autem plumé: Et celui pour lequel je suis, prend en cachette Celui contre lequel je parle. L'on décrète: On le prend. Avocat pour et contre appelé: Jour pris. Je dois parler, je parle. j'ai parlé.

La controverse écrase sans peine son objet: peu importe, la justice fonctionne aussi bien en vide, et se suffit à elle-même.

Il apparaît donc que, dans le théâtre de Jean Racine, l'interlude de la comédie ne marque pas un temps de repos. Loin d'égarer la scène tragique par un horizon plus dégagé, un esprit plus accordé à la nature, elle s'enferme dans le cercle le plus étroit, le climat le plus irrespirable, la préoccupation la plus déshumanisante. Le Palais, toutes issues bouchées, est le lieu spirituel de l'action, qui en reconstitue de son mieux les usages. Le foisonnement désordonné des écrits envahit la scène, diminuant d'autant le peu d'air qui s'y respire:

J'écris sur nouveaux frais. Je produis, je fournis De dits, de contredits, enquêtes, compulsoires, Rapports d'experts, transports, trois interlocutoires. Griefs et faits nouveaux, baux et procès-verbaux J'obtiens lettres royaux, et je m'inscris en faux. Quatorze appointements, trente exploits, six instances. Six-vingts productions, vingt arrêts de défenses. Arrêt enfin. Je perds ma cause avec dépens. (I, VII)

Enfin tous, ou presque, sont physiquement claudrés. Dandin, qui s'évade en termes de loi:

Ça, pour nous élargir, sautons par la fenêtre. Hors de cours. (I, III)

Chicanneau qui tombe dans la cave, Pimbesche, privée du droit de plaider ("Comment, s'étonne Chicanneau, lier les mains aux gens de votre sorte?"), Isabelle enfin, séquestrée au logis:

... la pauvre Isabelle Invisible et dolente, est en prison chez elle. Elle voit dissiper sa jeunesse en regrets. Mon amour en fumée, et son bien en procès. (I, V)

Par elle la comédie laisse passer un rayon qui l'appareille au tragique: victime de la sottise, une captive languit.

Entreprise par raillerie et sous forme de glose, la comédie des Plaideurs reste prisonnière d'un destin hétéronome. Le comique n'y est pas le jeu gratuit d'une condition envisagée sous l'angle de sa finitude réjouissante. La finitude y est un choix imposé du dehors: par la donnée aristocratique et par un fait de culture, non de nature. On ne peut pas juger ou plaider; on le devient par l'adoption d'une seconde nature. Rire de l'avarice, c'est rire de l'homme qui a abdiqué devant son moi dévorateur. Rire de qui vit en justice, c'est rire de l'homme qui a oublié son moi et tout le reste. C'est rière d'un empiètement de la fonction sur l'être, qui aboutit à la dissolution de l'être comme à la gratuité de la fonction.

Ce rire pour ainsi dire de seconde main, puisqu'il s'adresse à une déformation de l'être, plutôt qu'à l'être en soi, il jallit le plus souvent au terme d'une imitation, d'une glose de l'être. Ainsi l'Intime, imitant un sergent pour s'adapter à la folie de Chicanneau,

rééditer un cahier spécial en 1970. Le but des cahiers de l'Université est de publier des études, des livres ajoutant à la connaissance des sciences humaines au Québec.

Mais l'ensemble des Presses s'est fixé un objectif plus ambitieux, celui de publier des livres et des périodiques atteignant une grande partie de la population du Québec. C'est le cas notamment de Québec-Sciences, magazine de vulgarisation scientifique considérablement modifié en 1969 (il se nommait d'abord le Jeune Scientifique).

Un second magazine spécialisé devrait bientôt voir le jour.

Dans l'intervalle, plusieurs de manuscrits soumis aux PUQ auront sans doute vu le jour... sous la forme imprimée, du moins.

1. Oeuvres complètes de Racine, Paris, Gallimard, "Bibliothèque de la Pléiade", 1960, vol. I, 3382.

2. Ne vous a-t-il point pris, Agnès, quelque autre chose? (La voyant interdite.)

ARNOLPHE. Oui? AGNÈS. He! il m'a... AGNÈS. Quel? AGNÈS. Euh! AGNÈS. Le... AGNÈS. Plaisir! AGNÈS. Je n'en... (École des femmes, II, V)

Il s'agit d'un ruban, mais la référence est savoureuse et la Clinique de la Critique ne fut pas la première à en prendre ombrage.

3. "The prison motif, écrit N. Gross, is so essential to Britannicus as to be the comedy 'Les Plaideurs' and the 'certain Canon'. Modern Language Notes, vol. 80, n° 2, mai 1965, p. 319).

s'adresse à Léandre contrefaisant le Commissaire (toute la population "normale" est au service de la lubie des autres):

Tei que vous me voyez. Monsieur ici présent M'a d'un fort grand soufflet fait un petit présent.

LEANDRE. Monsieur, tâtez plutôt: Le soufflet sur ma joue est encore tout chaud.

LEANDRE. Pris en flagrant délit. Affaire criminelle. (II, V)

Plaisant témoignage: outre qu'elle nous réjouit par l'irruption inattendue du réel le plus humblement irrépressible dans toute cette fustimenterie, et qu'elle l'humanise de surcroît par le rapprochement implicite avec les plaisirs de la bouche (un petit pain aussi se connaît frais à ce qu'il est encore chaud) cette "preuve" se compose si bien avec le système qu'elle parodie, qu'elle se confond pour ainsi dire avec le paysage. Le Commissaire enchaîne: "flagrant délit!" (il exagère à peine), voilà l'affaire en cours. L'absence de témoins est si habilement comblée par le recours à l'observation que l'hâtus s'aperçoit à peine: la procédure est sau-

La "science" de l'Intime consiste donc dans la parfaite adaptation à ce que l'on attend de lui à défaut de témoins il sait faire parler les preuves; les apparences sont sau-

La "science" de l'Intime consiste donc dans la parfaite adaptation à ce que l'on attend de lui à défaut de témoins il sait faire parler les preuves; les apparences sont sau-

La "science" de l'Intime consiste donc dans la parfaite adaptation à ce que l'on attend de lui à défaut de témoins il sait faire parler les preuves; les apparences sont sau-

La "science" de l'Intime consiste donc dans la parfaite adaptation à ce que l'on attend de lui à défaut de témoins il sait faire parler les preuves; les apparences sont sau-

La "science" de l'Intime consiste donc dans la parfaite adaptation à ce que l'on attend de lui à défaut de témoins il sait faire parler les preuves; les apparences sont sau-

La "science" de l'Intime consiste donc dans la parfaite adaptation à ce que l'on attend de lui à défaut de témoins il sait faire parler les preuves; les apparences sont sau-

La "science" de l'Intime consiste donc dans la parfaite adaptation à ce que l'on attend de lui à défaut de témoins il sait faire parler les preuves; les apparences sont sau-

La "science" de l'Intime consiste donc dans la parfaite adaptation à ce que l'on attend de lui à défaut de témoins il sait faire parler les preuves; les apparences sont sau-

La "science" de l'Intime consiste donc dans la parfaite adaptation à ce que l'on attend de lui à défaut de témoins il sait faire parler les preuves; les apparences sont sau-

La "science" de l'Intime consiste donc dans la parfaite adaptation à ce que l'on attend de lui à défaut de témoins il sait faire parler les preuves; les apparences sont sau-

L'OEIL SUR LES LIVRES

Les Éditions de l'Homme selon son directeur-adjoint, Jean-Louis Morgan

Représenter le Canada français au-delà de ses frontières

C'est sans nul doute avec une certaine timidité que, voilà environ trois ans, nous avons décidé de sortir de nos frontières et de représenter le Canada français dans le monde international du livre.

A cette époque, notre production était assez hétéroclite, il faut bien le dire, et constituait le résultat de tâtonnements entrepris depuis la fondation de notre maison. Toutefois, l'orientation de notre politique de ventes se dessinait déjà avec netteté, c'est-à-dire que, de plus en plus, nous nous orientons vers la publication de livres dits "pratiques", à la manière des grands éditeurs américains de livres de poche, de la maison Marabout, en Belgique, etc.

C'est ainsi qu'en 1967, nous

participâmes pour la première fois à la Foire internationale du livre de Francfort. A prime abord, les éditeurs étrangers furent très surpris de voir que, de l'autre côté de l'Atlantique, l'édition francophone pouvait se porter aussi bien et faire preuve de tant de dynamisme.

Nombreux étaient ceux qui s'imaginaient que l'édition canadienne-française ne se bornait qu'à de vagues livres à l'usage exclusif de quelques intellectuels refusant d'abandonner leur culture. Leur surprise s'accrut lorsqu'ils réalisèrent que l'édition dite "populaire" prenait une telle ampleur malgré la concurrence très nette des grands éditeurs français qui, ils le savaient inondaient le marché.

La variété de nos livres

se déroute au premier abord, l'intérêt des Canadiens étant retenu par nombre de sujets qui n'avaient aucune résonance chez les Européens. Les éditeurs étrangers emportèrent donc des exemplaires de nos ouvrages pour les examiner plus à loisir. Le contact était établi.

Que de chemin parcouru depuis ce temps! En effet, depuis lors, les Éditions de l'Homme ont leur propre kiosque à la Foire internationale du livre de Francfort — kiosque qui attire de plus en plus l'attention des éditeurs étrangers, particulièrement l'an dernier où, par sa taille, il rivalisait avec ceux des plus importantes maisons d'éditions mondiales.

Cet intérêt s'est concrétisé

par plusieurs accords conclus en octobre dernier pour une vingtaine de titres, notamment avec des confrères espagnols, qui, en plus de diffuser la traduction de nos livres dans leur pays avaient l'intention de les faire connaître dans toute l'Amérique latine; des confrères portugais (qui ont déjà négocié pour nous des contrats de vente au Brésil); des confrères allemands, etc. Il convient de souligner qu'une maison portugaise à elle seule, acheta les droits d'auteur de 12 de nos titres!

Ces succès ne se bornèrent pas seulement au plan de l'édition. Notre distribution fut également affectée. A la suite d'accords conclus à Francfort, dorénavant les livres des Éditions de l'Homme sont vendus



en Belgique, au Portugal, en Espagne, en Italie, en France et en Israël.

Francfort, d'ailleurs, c'est déjà la routine. Nous avons notre propre kiosque à la dernière Foire du livre à Bruxelles et seule une automatisation poussée de nos services de distribution pouvait permettre un tel tour de force. Non contents d'être présents dans toutes les manifestations artistiques, littéraires et dans la plus grande partie des expositions qui ont lieu au Québec, nous n'hésitons plus, maintenant, à faire connaître nos publications dans de nombreux pays francophones.

Et que dire de nos contrats de co-édition? Ces rencontres internationales nous ont en effet permis de conclure des ententes avec des prestigieuses maisons d'éditions françaises comme Larousse et Tchou, voilà déjà deux ans.

Chez Larousse, après réadaptation appropriée, nous avons retenu plusieurs titres dans leur collection pratique de poche, connue ici sous le nom "d'encyclopédie pratique" et dirigée au Canada par Raymond Charette. Quatre de ces livres ont déjà vu le jour au Canada: il s'agit d'INFORMATIONS TOURISTIQUES, Le Monde; de SAVOIR-VIVRE, de CAMPING ET CARAVANING et d'INFORMATIONS TOURISTIQUES, la France. D'autres titres sont actuellement en préparation.

Chez Tchou, nous avons retenu à l'époque "Prague l'été des tanks", qui connaît

toujours un vif succès ici au Canada. Récemment, d'autres accords sont intervenus avec Robert Laffont. Nous venons de publier en collaboration avec ce grand éditeur parisien "En une seule année", par Svetlana Alliluyeva, et nous proposons de publier avant juin, toujours en collaboration avec cet éditeur, le fameux livre de Sorensen sur "la dynastie des Kennedy", le "Journal des astronautes d'Apollo onze", et deux romans de Léon Uris.

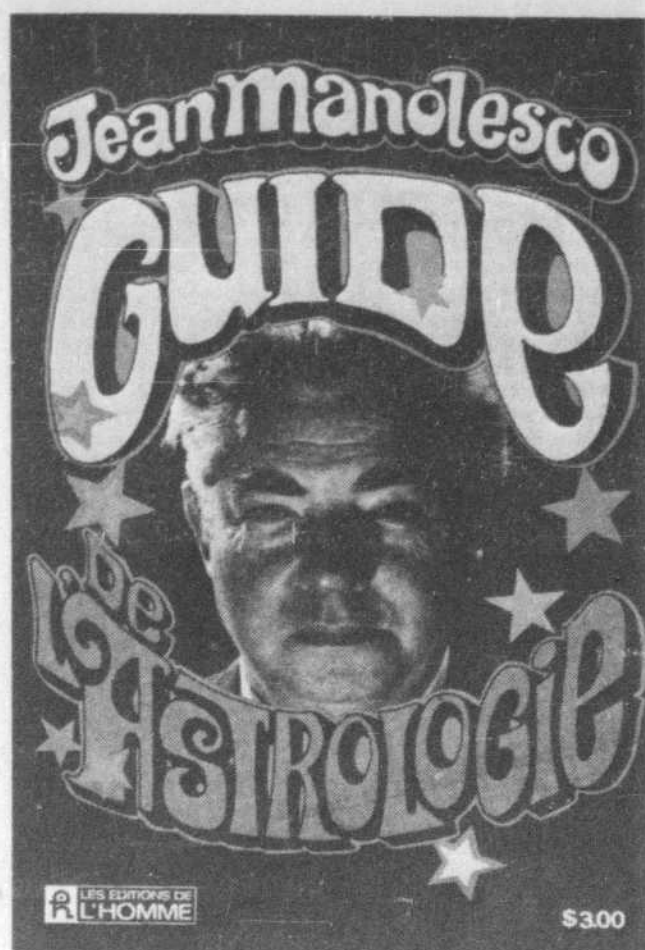
D'ici l'année prochaine, nous avons la ferme intention de publier un nombre accru de best-sellers internationaux, nos relations avec les éditeurs européens s'intensifiant.

Nous ne pouvons pas parler de relations internationales dans notre domaine, si nous oublions l'un des plus importants marchés qui soit: le marché nord-américain. En effet, des éditeurs canadiens de langue anglaise ont retenu certains de nos titres qu'ils se proposent de diffuser sur notre continent. En dépit d'une très vive concurrence de la part de nos voisins d'outre-Atlantique, les Éditions de l'Homme sauront également s'imposer chez eux.

Il est très beau de parler d'édition sur le plan international, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'un travail considérable. Nous ne pouvons nous contenter de rencontrer des personnalités du monde de l'édition et de leur proposer nos titres. Plusieurs éditeurs étrangers ont, en effet, tenu à venir visiter nos ateliers de Montréal. Certains étaient simplement curieux, d'autres un peu condescendants.

Ils furent très surpris de voir que nos installations n'avaient rien à envier à celles des éditeurs européens. Si le décorum est absent, ils n'en furent pas moins surpris de constater que toutes nos productions, nos services de commercialisation étaient axés sur l'usage d'ordinateurs.

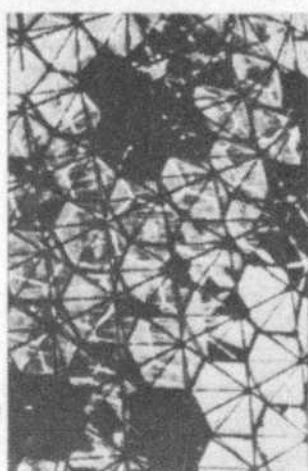
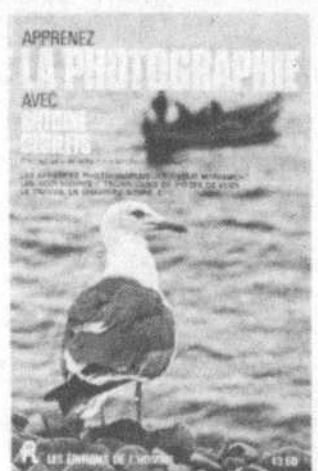
Certains éditeurs ont même envoyé leurs représentants ici pour étudier nos méthodes. Encore un aspect de la collaboration sur le plan international! Depuis les temps héroïques où nous imprimions "Les Inso-



lences du Frère Untel" sur des presses typo, sur un mauvais papier journal, jusqu'à maintenant, où nous employons les meilleurs papiers d'édition pour nos livres de poche, dorénavant imprimés en Offset, que de progrès!

De plus pour couvrir les besoins du marché québécois, il nous a fallu inclure de plus en plus d'illustrations dans nos ouvrages. Une petite imperfection demeurait dans nos livres, les couvertures n'étaient pas laminées sous film plastique, comme en Europe. C'est chose faite maintenant, et nous nous sommes procuré

l'équipement nécessaire pour réaliser ce tour de force. Les avantages du laminage plastique des couvertures sont faciles à constater: meilleure présentation des ouvrages, durabilité accrue de la reliure, etc. Les commentaires que nous avons reçus ici et en Europe furent particulièrement élogieux et nous considérons que la perfection technique fait également partie d'une politique de vente bien comprise, surtout pour une maison d'édition québécoise qui se propose de diffuser sa production aux quatre coins du monde francophone.



Éditeur et libraire

Décès de René-Jules Léméac



A Montréal, le 31 mars 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé subitement M. René - Jules Léméac - Vignau. Né à Saint-Pierre-et-Miquelon, le 5 février 1899, il laisse dans le deuil Mme Thérèse Léméac-Vignau Minor, M. Gérard Léméac-Vignau, Mme Carmen Léméac-Vignau, M. Frank B. Minor, quatre petits-enfants, Mlle Marie Rio et de nombreux parents et amis. Au service de l'industrie du livre depuis plus de 25 ans, M. René-Jules Léméac-Vignau était bien connu de tous les intellectuels du Québec en tant que libraire et en tant qu'éditeur. La librairie Léméac, située

rue Laurier, lui doit son essor et son épanouissement. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire J.S. Vallée, 1111 ouest, rue Laurier, Montréal. Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 10 heures et trente, à l'église Saint-Viateur d'Outremont. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.



HMH

Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Naim Kattan

Le réel et le théâtral

Collection Constantes - \$3.00

En
mai
numéro
spécial
de

Relations

sur
l'animation
sociale

Relations

8100, boulevard Saint-Jacques
Montréal - 351.

Vous êtes invités à visiter le kiosque de

LAROUSSE

LA PLUS GRANDE MAISON D'ÉDITION
DU GENRE AU MONDEDEPUIS 1852
LAROUSSE
sème à tout vent

Une tradition plus que centenaire, des moyens techniques ultra-modernes, la collaboration d'éminents spécialistes, une organisation commerciale internationale expliquent le succès continu des "Larousse", diffusés chaque année par millions dans le monde entier.

Par ses dictionnaires, mais aussi par toute une variété d'ouvrages encyclopédiques, la Librairie Larousse justifie son emblème, "la semeuse", et sa devise: "Je sème à tout vent".

les éditions françaises inc.

QUÉBEC
MONTREALDISTRIBUTEURS EXCLUSIFS
DES ÉDITIONS PEDAGOGIA
ET POUR LE CANADA DES
ÉDITIONS LAROUSSE



Promenade dans Budapest

Longue de deux kilomètres et demi environ, l'avenue de la République populaire est sans aucun doute la plus belle artère de la capitale hongroise. Et c'est aussi la seule qui ne serve pas d'axe pour rejoindre une route nationale. Sa beauté s'explique certainement par la liberté dont jouissaient ses créateurs qui n'étaient pas tenus de se conformer à des voies déjà existantes, ni de respecter d'autres servitudes. Son tracé fut donc déterminé suivant des plans d'ensemble bien étudiés — ce qui est chose fort rare dans les grandes métropoles modernes — vers la fin du siècle dernier.

L'avenue de la République-Populaire se compose de trois tronçons assez dissimilaires. Le premier est une artère urbaine large, bordée des deux côtés de maisons de taille moyenne, de style eclectique et néo-renaissance. Mais, après l'intersection du Grand Boulevard, l'avenue change d'aspect. Les immeubles qui la bordent sont encore à peu près du même genre, mais la chaussée centrale est alors flanquée de deux allées (jadis) cavalières, bordées d'arbres. Ce tronçon aboutit à une place appelée Körönd (Rond-Point), à partir de laquelle l'avenue change encore d'aspect.

La largeur de la chaussée reste la même et les deux allées continuent aussi après cette place, mais les grands immeubles de rapport des deux tronçons précédents cèdent désormais la place à de grandes villas entourées de jardins. Ces derniers annoncent, en quelque sorte, le Bois de Ville, qui s'étend derrière la Place des Héros, sur laquelle notre avenue débouche et dont la construction date aussi de la fin du siècle dernier, pour les festivités du Millénaire de la Hongrie.

Le développement urbain de la capitale hongroise ne datant que de la seconde moitié du siècle dernier, cette avenue n'est donc pas de cet âge qu'il est convenu d'appeler "historique", mais grâce à toute une pléiade d'étoiles du firmament littéraire hongrois, elle n'en est pas moins riche de souvenirs de l'époque dite belle. Au moment de sa construction, elle fut pavée de bois et le promeneur croit encore entendre parfois le bruit romantique des équipages et des voitures de place transportant des beautés mondaines au visage voilé vers quelque rendez-vous galant — car où voulez-vous, après tout, que se fussent rendues les belles héroïnes des romans du début du siècle, sinon à de galantes rencontres? — tandis que, sous

la double rangée d'arbres qui bordent toujours les allées cavalières, de séduisantes amazones gagnaient le Bois de Ville au trot de leur monture. Plus près du centre de la ville, sur les deux premiers tronçons de l'avenue, il y avait maints cafés et cabarets, où les grands poètes et écrivains du début du siècle passèrent bien des nuits en galante compagnie, devant de bonnes bouteilles et où naquit plus d'un poème que, sous peine de se faire recaler, les potaches d'aujourd'hui doivent savoir par cœur.

Les cafés et les cabarets du quartier sont moins nombreux qu'il y a un peu plus d'un demi-siècle, et d'ailleurs, peut-être ont-ils achevé leur mission littéraire? Les écrivains et les poètes hongrois d'aujourd'hui mènent une existence plus rangée que leurs grands devanciers, encore que certains prétendent qu'ils n'attendent pas la nuit, quand l'encre les prend de vider une bonne bouteille...

Mais le nombre des théâtres n'a pas, lui, diminué dans ce quartier; il y en a, en effet, toujours sept sur l'avenue de la République-Populaire et dans les rues adjacentes, y compris l'Opéra. Son majestueux palais se détache quelque peu des maisons avoisinantes du premier tronçon de l'avenue. Bien plus modeste et situé de l'autre côté du Carrefour du 7 novembre, le Théâtre de Marionnettes mérite pourtant d'être signalé, autant en raison de ses excellentes métiées enfantines que de ses brillantes et modernes représentations pour adultes qui lui valent une place de choix dans la vie théâtrale du pays.

Le calme majestueux des grands immeubles qui bordent le premier tronçon de l'avenue fait sans doute que ce quartier ne donne pas du tout l'impression d'une artère commerçante, alors qu'en réalité, les magasins s'y touchent. On y trouve, en effet, des antiquaires, des grands magasins

d'objets d'art populaire bulgares et polonais et aussi quelques belles librairies. Mais, des la fin du premier tronçon, qui aboutit à la place du Sept-Novembre, de forme octogonale, il n'y a plus guère de commerces. On n'y trouve plus que quelques espressos, ainsi qu'une grande pâtisserie de la ville, face au Théâtre de Marionnettes, et de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts.

Après le Rond-Point, d'une noble symétrie, il n'y a même plus de cafés. La plupart des villas entourées de jardins sont occupées par des

ambassades, des représentations commerciales étrangères, tandis que d'autres servent de siège à diverses fédérations, comme par exemple à celle des journalistes hongrois. Le seul édifice public du quartier est aussi une villa, qui abrite les admirables collections du Musée d'Art Extrême-Orient. Mais, ici, c'est déjà le vaste espace aéré et harmonieux de la place des Héros qui domine, avec son monument en hémicycle, le Musée des Beaux-Arts et la Galerie des Beaux-Arts.

Sous le tracé parfaitement

droit de l'avenue passe le vieux métro de Budapest, doyen de tous les métros du continent. L'une de ses rames, qui est toujours en service, porte une plaque commémorative, qui atteste qu'elle servit, en 1896, lors de l'inauguration de la ligne, à véhiculer l'empereur François-Joseph Ier, souverain d'Autriche-Hongrie. Après la prochaine ouverture du métro moderne de Budapest (actuellement en construction) ces petites voitures ne seront plus que des jouets. Mais le grand et robuste cadet aura-t-il le charme de son petit aîné? Nous

donnera-t-il le plaisir que le vieux métro donne toujours à ses "usagers", enfants et adultes? Il sera difficile de rivaliser avec lui, car il conduit au Jardin Zoologique et au Luna-Parc... (Revue hongroise 1-1970)

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Mosaïque européenne: le fameux circuit d'Air Canada.

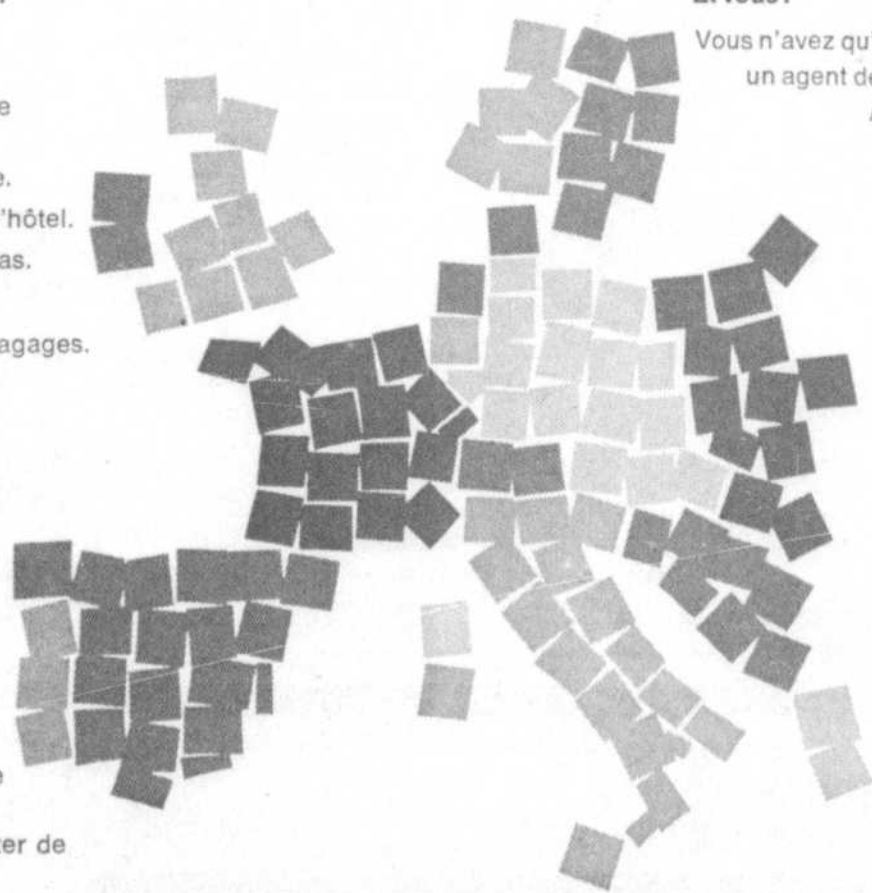
Nous vous offrons:

- 22 jours de vraies vacances.
- Un guide de langue française.
- Un autocar de luxe.
- Les réservations d'hôtel.
- La plupart des repas.
- Les pourboires.
- Le transport des bagages.
- La Belgique.
- L'Allemagne.
- La Suisse.
- L'Autriche.
- Le Liechtenstein.
- L'Italie.
- San Marino.
- Monaco.
- La France.

Un billet d'avion Montréal - Europe aller - retour.
Et tout ça à compter de \$820.

Et vous?

Vous n'avez qu'à consulter un agent de voyage ou Air Canada.



Air Canada a tout prévu pour que vous passiez de vraies vacances, en bonne compagnie. Un agent de voyage vous renseignera sur tous les voyages organisés qui vous sont offerts.

Veillez m'expédier le dépliant
"Mosaïque européenne 1970".
Air Canada, C.P. 598, Montréal 101, P.Q.

Nom _____
Rue _____ App. _____
Ville _____ Zone _____ Prov. _____



AIR CANADA
Notre affaire, c'est tout le monde.

LE M.S. ALEXANDR PUSHKIN...
VOYAGE DE DÉTENTE VERS L'EUROPE

MAINTENANT
Le HAVRE!



Le plus beau paquebot de l'U.R.S.S. vous offre un choix de cinq départs et de cinq ports d'escale lors de chaque croisière: Le Havre, Londres, Bremerhaven, Helsinki, Leningrad. Goûtez la cuisine continentale et la présence des membres de l'équipage des plus cordiaux! La poésie de Pushkin évolue sur le majestueux fleuve St-Laurent.

TRAVERSEES TRANSATLANTIQUES
Départs de Montréal: les 21 avril, 29 mai, 24 juin, 28 sept., 30 oct.

CINQ CROISIÈRES DE VACANCES SUR LE PUSHKIN
De Montréal aux Bermudes et retour... comprenant Québec, la rivière Saguenay, les îles St-Pierre et Miquelon et Nassau, tout dans la même offre. Choisissez parmi des croisières de 5, 13 ou 14 jours, partant les 25 juillet, 8 août, 5 septembre et 12 septembre.

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGE D'AUJOURD'HUI.

THE BALTIC STEAMSHIP COMPANY

LENNINGRAD
Agents généraux pour l'Amérique du Nord
MARCH SHIPPING LIMITED
Montréal: 400, rue Craig Toronto: 83, rue King

La ruee vers la Bulgarie

L'année dernière, 2 millions de touristes ont visité la Bulgarie. C'est pittoresque, raisonnable, à la mode, et jamais surpeuplé, même en saison. PAS DE VISA. Les cartes de crédit American Express, Diners' Club et Carte Blanche sont acceptées partout. Bureaux Hertz. Des vols BALKAN relient la Bulgarie à toutes les capitales européennes. VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE, ou envoyez ce coupon.

	Office du Tourisme Bulgare Dept. MLD 21-3-70 1550, boul. de Maisonneuve Montréal 107, P.Q. Veillez me faire parvenir vos dépliants en couleurs.
	NOM _____
	ADRESSE _____

VISITEZ-VOUS L'EUROPE EN 1970?

CONDUISEZ LA SURPRENANTE SIMCA 1100 et 1300



LOUEZ OU ACHETEZ
HORS TAXE

Une Simca vous attendra en Europe... Paris! Et un agréable voyage commencera.

Nos Simcas sont livrées avec tous les papiers nécessaires pour voyager dans tous les pays européens.

Faites vos arrangements dès maintenant - permis international et itinéraires gratuits - "automatique sur demande".

Pour réservations, adressez-vous à:

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
DEPUIS PLUS DE 20 ANS AU SERVICE DES VOYAGEURS
TEL 861-0200 et 861-3906
1176, rue Drummond - MONTRÉAL, Québec (CANADA)



Le 14 juillet, 9h du matin. Les cavaliers de la Garde républicaine escortent le Président de la République, de l'Arc de Triomphe au Grand Palais. Soyez là, vers huit heures et demie et vous serez mieux placé.

Venez fêter le 14 juillet à Paris: on y défile, on s'y amuse, on y danse dans la rue.

LE 14 juillet, toute la France se réveille en fanfare. Mais c'est à Paris que le spectacle est le plus gai, le plus fou et le plus beau.



A 9h du matin, le public, à la fois cocardier et bon enfant, est massé tout au long des Champs-Élysées, de l'Arc de Triomphe à la Place de la Concorde. Ce qui l'intéresse, plus, peut-être, que le Président, c'est le pittoresque de la légion, le romantisme des "cols bleus" et l'exotisme des pantalons à 78 plis des spahis.

Tout le monde rentre chez soi pour déjeuner, et après les activités diverses de l'après-midi, vient enfin, sur le soir, les bals dans les rues.

Là, c'est la fête! C'est le jour où les Français sont les plus heureux, les plus légers, et mesdames, les plus entreprenants. Disons-nous que les Françaises sont plus jolies ce jour-là? Disons qu'on ne sait plus lesquelles regarder, ni laquelle inviter à danser!

Et, en fin de soirée, la foule emplit les bateaux-mouches et les quais pour voir dans les oh! et les ah! de fastueux feux d'artifice se refléter sur les eaux sombres de la Seine.

Et même le 14 juillet, Paris reste Paris

La façade de Notre-Dame, l'Arc de Triomphe et le Louvre ont l'air de sortir de la main des

Cinq régions, cinq merveilles

1. Les châteaux de la Loire

Des châteaux... des centaines de châteaux. Et du bon vin à boire. La Loire est la région de la France élégante; celle de la Renaissance. Le château de Chambord est le plus imposant, Azay-le-Rideau le plus beau, Angers le plus massif, Luynes le plus strict d'architecture, Amboise possède une chapelle superbe et Villandry de bien beaux jardins. A Blois, chaque monarque a tenu à laisser sa signature. Au château du Lude 330 personnages costumés animeront le spectacle "Son et Lumière".

2. La Bretagne et les Bretons

Têtu de réputation, les Bretons ont "irréductiblement" conservé les accents et coutumes de leur région. La Bretagne est une belle province sauvage et tempérée qui a donné naissance à des marins et des hommes intrépides comme Jacques Cartier né à Saint-Malo. Des menhirs de Carnac à la pointe du Raz, du port de Saint-Malo (autrefois un repaire de corsaires) aux falaises de Roscoff, de Brest à La Baule vous rencontrerez de gentils Bretons coiffés de chapeaux ronds. Vous mangerez en leur compagnie des crêpes délicieuses arrosées de cidre et vous promèneriez dans les multiples petites criques qui font le charme de la Bretagne.

3. Le Duché de Bourgogne

Au 15^{ème} siècle, la cour des ducs de Bourgogne était la plus brillante d'Europe. Ils ont collectionné dans leur palais de Dijon une multitude

de chefs-d'œuvre flamands que vous pouvez aujourd'hui admirer. De nos jours, le duché est surtout connu pour ses vins ou ses grandes abbayes comme Vézelay. La Bourgogne offre un peu partout l'occasion de dégustations de vins. Si vous aimez la bonne chère, vous serez heureux dans le pays du Beaujolais, du Chablis, du Beaune, du boeuf bourguignon, du coq-au-vin et du rigodon. Louez une voiture et vivez comme un duc pendant 10 jours.

4. Provence, province dorée

Mettez-vous sous un olivier, un verre de pastis à la main et découvrez autour de vous les paysages qu'ont peints Van Gogh, Cézanne, Renoir, Picasso, etc. En Provence vous aimerez ces villes où lumière, fleurs et filles semblent s'être associées pour rendre la vie plus heureuse. Nîmes et Arles sont de grandes cités "gallo-romaines". Le palais-forteresse des papes trône au centre d'Avignon. Commencez votre visite de la Provence en louant une voiture dans la belle ville de Marseille.

5. L'extraordinaire Côte d'Azur

Figurez-vous une côte en dentelle, baignée d'eau limpide, qui court de Marseille à Monaco. Une foule bigarrée y vit dans une ambiance de rêve. Vous y côtoierez artistes et vedettes. Trouvez un smoking et hantez les casinos, assistez aux galas: ici le plaisir est élevé à l'état de culte. Le charme de Cannes, l'extravagance de Saint-Tropez, l'élégance de Nice vous attendent. Et l'aéroport de Nice est à quelques minutes des plages.

maçons. Et, le 14 juillet, ces monuments vont dominer de leurs brillantes illuminations le reste de la cité en fête.

Paris n'est pas que fêtes et monuments. Il y a aussi les boutiques. Rue du Faubourg St-Honoré, avenue Victor Hugo, boulevard Haussmann, vous trouverez mille vitrines, fêtes des objets et régal pour les yeux!

Monuments, boutiques, et gens. Se promener, flâner, s'asseoir à la terrasse d'un café, voir les visages, les expressions, les mouvements de tout un peuple: le "théâtre de la rue" — un des meilleurs spectacles de Paris — est gratuit!

Et puis il y a les musées. Le Louvre, bien sûr, et sa Joconde. Ne manquez pas la Salle du Jeu de Paume — la plus vaste collection de peinture impressionniste du monde entier. Des panneaux

explicatifs montrent comment les impressionnistes ont réussi à traduire picturalement les vibrations de la lumière et les frémissements de l'ombre.



Sept jours à Paris: \$130 par personne environ

La vie à Paris n'est pas particulièrement coûteuse. Les Parisiens y vivent en permanence avec des salaires souvent inférieurs aux nôtres. Faites comme eux. Prenez le métro (le billet: 20¢ environ) ou le taxi dont les prix sont modiques. Si vous désirez visiter Versailles, Fontainebleau et la verte campagne de l'Ile-de-France entourant Paris, louez une petite voiture — \$4.90 par jour et 4.4¢ par mille environ pour une Renault 8 de 4 places.

Vous serez vraiment *bienvenu*. Depuis quelques années les Français redécouvrent avec un plaisir croissant leurs cousins canadiens. Air France et Air Canada assurent de plus en plus de liaisons directes entre Montréal et Paris à des prix chaque année plus avantageux. Et c'est tout près! De Dorval à l'aéroport d'Orly le vol ne dure que sept heures: le temps d'un bon repas et d'un petit somme ou d'un film.

Par quoi commencer?

Par poster le coupon ci-dessous pour recevoir des dépliants touristiques sur Paris et l'Ile de France. Et, pour compléter votre voyage, nous vous présentons ci-dessus 5 régions françaises particulièrement intéressantes. Quand vous aurez pris votre décision, allez simplement voir votre agent de voyage. Il sera enchanté de faire vos réservations d'avions, d'hôtels, de visites, de tours organisés et personnalisés.

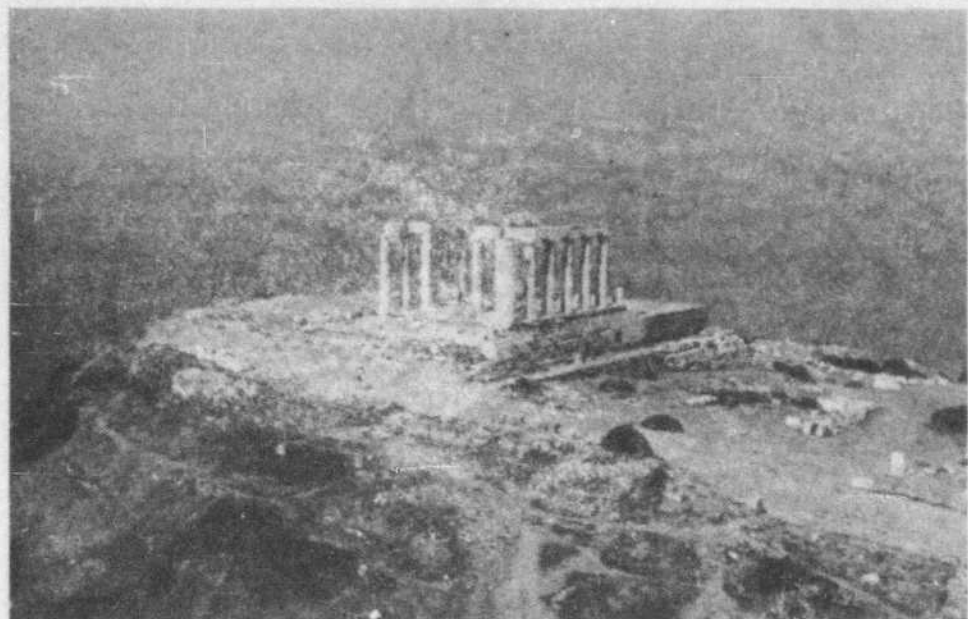
Services Officiels Français du Tourisme
1840, Sherbrooke ouest, Montréal, Québec.

Veuillez m'envoyer des renseignements sur Paris et l'Ile-de-France.

Nom _____

Adresse _____

Athènes, les Athéniens



et l'Acropole

Que voir de la Grèce où il y a tant à voir? Quels monuments de quelles époques faut-il absolument admirer, quels musées renferment les plus beaux trésors, dans quelles tavernes peut-on se désaltérer, où sont ces belles plages, ces îles enchantées, ces "bouzoukia"?

Si c'était possible, il faudrait tout voir. Si ce n'est pas possible, il faut voir au moins la région d'Athènes, le berceau de l'Hellade, la capitale de l'Attique à l'époque classique.

Par sa position géographique, sa proximité avec l'Asie et l'Afrique, son passé, ses beaux monuments ainsi que son climat et les agréments de la vie moderne, Athènes est une ville que tout le monde se doit d'avoir vue.

Il faut voir Athènes non seulement pour ses monuments, mais pour ses habitants joyeux, exubérants, démonstratifs, au rire facile, au sifflement admirateur toujours prêt, au sourire narquois, la chanson toujours aux lèvres, à la démarche élastique, quasi dansante.

Il faut voir les rues d'Athènes envahies par les piétons qui ne cèdent la place qu'à regret aux automobiles. Il faut voir les rues d'Athènes bordées de cirqueurs de chaussures qui attendent patiemment un client accroupi derrière leurs boîtes décorées de photos d'actrices.

Il faut voir les boutiques les plus diverses offrant leurs étalages aux passants, par-ci des poissons frais pêchés du matin, par-là des poules au plumage taché de sang, d'un côté des paniers d'œufs accrochés au mur, de l'autre un agneau sans tête ou une tête d'agneau.

Il faut voir, dans les vitrines, d'étonnantes pièces de viande embrochées à la verticale et rôtissant en pleurant leur jus. Il faut goûter à cette viande qu'on sert, pour quelques drachmes, sur un morceau de pain.

Il faut goûter aussi à ces brochettes d'agneau qu'on achète dans des restaurants et qu'on déguste tout en flânant dans les rues.

Il faut s'étonner, devant les pharmacies, des produits qu'on étale dans les vitrines.

Il faut boire un ouzo place de la Constitution ou une bière Fix place Omonia pour savourer l'agitation ordonnée des Grecs.

Le soir, dans le vieux quartier de Plaka, il faut errer de taverne en taverne, choisir la plus animée, la plus gaie, il faut trouver où l'on danse le bouzoukia, il faut manger des "dolmadès", du "stifado", etc.

Puis, le lendemain, si le foie a survécu aux libations, si les bruits nocturnes de la ville n'ont pas troublé votre sommeil, l'ascension de la colline du Lycabette vous donnera une vue d'ensemble de la ville que vous commencez déjà à aimer.

Le nombre et la variété des monuments d'Athènes sont tels qu'il est impossible de les voir tous au cours d'un bref séjour. Il en est pourtant qui sont, comme on dit, à ne pas manquer.

Le Parthéon, temple de la Vierge ou déesse Athéna Parthénos, protectrice de la cité, est de ceux-là.

Il s'agit du spécimen le plus parfait de l'architecture dorienne, dont les proportions et le raffinement sont un modèle de pureté.

Le Parthéon a été bâti sur l'emplacement d'un temple plus ancien, également consacré à Athéna. Le temple actuel a été construit à l'époque de Périclès.

Les bas-reliefs de la frise entourant le temple représentaient la procession des Panathénées, fêtes célébrées en l'honneur d'Athéna. Elles se trouvent actuellement au British Museum, à Londres, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Constantinople, lord Elgin, les y ayant fait transporter en 1801.

Au nord du Parthéon est situé l'Erechthéon, échantillon parfait de la grâce élégante du style ionien. Le portique des Koraï est le motif architectural le plus original de ce monument où se dressent, en guise de colonnes, six statues de jeunes filles drapées de longues tuniques, les Caryatides. L'une d'elles se trouve aussi au British Museum, par les soins de lord Elgin.

Sur le versant sud de l'Acropole, qui est une véritable forteresse rocheuse s'élevant au sud d'Athènes, se trouve le théâtre de Dionysios, où l'on présentait autrefois les grandes tragédies grecques.

A l'ouest de l'Acropole, face à son entrée, s'élève la colline de Philopappos. Sur le versant nord-ouest de cette colline, se trouve une grotte que la tradition désigne comme la prison de Socrate. Une colline moins élevée, celle de la Pnyx, était le lieu de réunion de l'Assemblée du peuple. Au nord-ouest de la Pnyx se trouve l'Aéropage où, selon la légende, Arès, dieu de la guerre, fut jugé pour le meurtre de l'un des fils de Poséidon. C'est là que se tenait la plus ancienne assemblée d'Athènes et ce serait de cette colline que Saint-Paul aurait prêché aux Athéniens.

Au-dessous du versant nord de l'Acropole s'étend l'Agora, le lieu de réunion du peuple, la place où se traitaient les affaires.

D'autres sites et monuments remarquables de l'époque romaine, cette fois-ci sont situés à proximité de l'Acropole: l'Agora romaine, la bibliothèque d'Hadrien et la Tour des vents, édifice octogonal pourvu d'une horloge hydraulique et de cadrans solaires.

Toutes ces visites de monuments se complètent, il va de soi, par des arrêts prolongés au musée national, au musée de l'Acropole, etc.

Le musée national, notamment, renferme des trésors artistiques incomparables qui représentent toutes les périodes de la civilisation hellénique. Au musée de l'Acropole sont exposés des objets d'art attique découverts sur le rocher, dont les fameuses statues des jeunes filles (Koraï).

En passant, disons qu'il est interdit, lors de la visite à l'Acropole, de mettre la moindre parcelle de pierre dans sa poche, en guise de souvenir. Si les millions de touristes qui sont passés par là depuis des années avaient chacun emporté un de ces souvenirs, la colline aurait été depuis longtemps nivelée.

Après ces sérieuses visites, une excursion au Pirée est une si brusque transition qu'il faut s'en froter les yeux pour ne pas croire au rêve.



Le Pirée est l'un des ports les plus actifs de la Méditerranée orientale et présente tous les traits d'une grande ville industrielle avec en plus un charme indéfinissable, un soupçon de mystère et un brin de folie.

Cette folie, on peut la constater en arpentant les rues du vaste marché couvert faisant face au port et les marchands vanter à grands cris leurs marchandises pour attirer chez eux les clients qui inspectent l'étal de leur voisin rival.

Visitez l'Europe en Automobile

Pour cela adressez-vous à une maison spécialisée

Vente et location hors taxe

Citroën - Peugeot - Renault - Fiat, etc.

Tentes et Roulottes

Toute l'Europe en train pour aussi peu que \$118.00

Prix sans concurrence

EUROP-AUTO

5186 Côte-des-Neiges

735-3083

VISITEZ
L'EUROPE



VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT

D'UNE

AUTOMOBILE

Achetez ou louez
une automobile neuve,
hors taxes

Grand choix de
RENAULT - VW - CITROËN
FIAT - SIMCA - PEUGEOT
VOLVO - MICRO-BUS - ETC.

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc. ...
Réservations billets - Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"

L'EXPOSITION JAPONAISE UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE OSAKA 1970

DU 15 MARS AU 13 SEPTEMBRE



L'emblème de l'Expo '70 est la fleur nationale du Japon, la fleur de cerisier, qui reflète le thème central "Progrès humain dans l'harmonie". Les pétales de la fleur représentent les cinq continents qui se donneront rendez-vous à l'Expo '70 d'Osaka.

L'Expo '70 est en marche

Lors de la première visite à l'Expo d'Osaka, réception au Pavillon du Québec alors que nos voyageurs pourront voir sur place l'originale et attrayante présentation des réalisations du Québec.

Trois de nos groupes sont aujourd'hui en Orient

Tour "Camélia" -- à Bali, en Indonésie

Tour du Monde -- "Route des Fleurs"

En route de Bangkok à Hong Kong

Tour "Nénuphar" -- à Kyoto avec visite de l'Expo

Nos autres voyages avec places disponibles

21 mai et 4 juin -- "Nénuphar"

6 pays -- 25 jours -- \$1,790.

2 juillet -- "Lotus" (Mini-voyage)

4 pays -- 18 jours -- \$1,495.

30 juillet -- "Nénuphar"

6 pays -- 25 jours -- \$1,790.

3 et 31 juillet -- Tour du Monde

8 pays -- 31 jours -- \$2,370.

En raison de la demande générale à l'occasion de l'Expo nous organisons un 5e Tour du Monde (vers l'Ouest).

2 septembre -- 40 jours -- 11 pays -- \$2,595.

Un itinéraire spectaculaire pour terminer en beauté la série de nos 12 voyages à l'Expo '70

Ce voyage sera le 19e voyage-groupe Autour du Monde organisé par notre agence depuis 1959.

Tous les prix en dollars canadiens.

Inscrivez-vous sans retard... déjà plusieurs de nos voyages sont complets.

Plus de 50 années d'expérience à votre service.

VOYAGES HONE

1460 av. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221

Le métro à notre porte - Station McGill-Union

Notre bureau ouvert le jeudi soir jusqu'à 7.00 p.m.

1er MAI à MOSCOU
Départ de Montréal le 16 avril
22 jours à partir de **\$445.** tout compris
(plus tarif aérien)

Une croisière inoubliable autour de l'Europe pour découvrir
PARIS - MARSEILLE - LA GRÈCE - LA TURQUIE - LA SICILE - LENINGRAD et MOSCOU
dont le clou sera le défilé du 1er MAI à MOSCOU
Deux autres départs: 9 juillet, 6 août
SUR LES PLAGES DE BULGARIE
Départs toutes les fins de semaines de mai à septembre

15 jours à partir de **\$225.** En pension complète
Plus tarif aérien
POSSIBILITÉ DE 3e ou 4e SEMAINE GRATUITE
Demandez notre brochure "VACANCES 70, AIR FRANCE" en URSS et EUROPE de l'Est pour cet été.

MAT VOYAGES Inc.
Organisation de voyages dans le monde entier
1324 est. rue Beaubien, Suite 4, Montréal 326, Qué. Tél. 274-7725

5 TOURS D'ÉTÉ
LONDRES - BELGIQUE - HOLLANDE - ALLEMAGNE avec BERLIN
Un tour nouveau pour ceux qui cherchent quelque chose de différent.

31 mai - 21 juin - **\$898.**
Direction: Marie Malavoy

LES PROVINCES DE FRANCE
Pour ceux qui n'y sont jamais allés, comme pour ceux qui croient la connaître.

20 juin au 11 juillet - **\$850.**
Direction: André Malavoy

EUROPE CENTRALE
Les pays germaniques qui jouent un rôle important sur tous les plans.

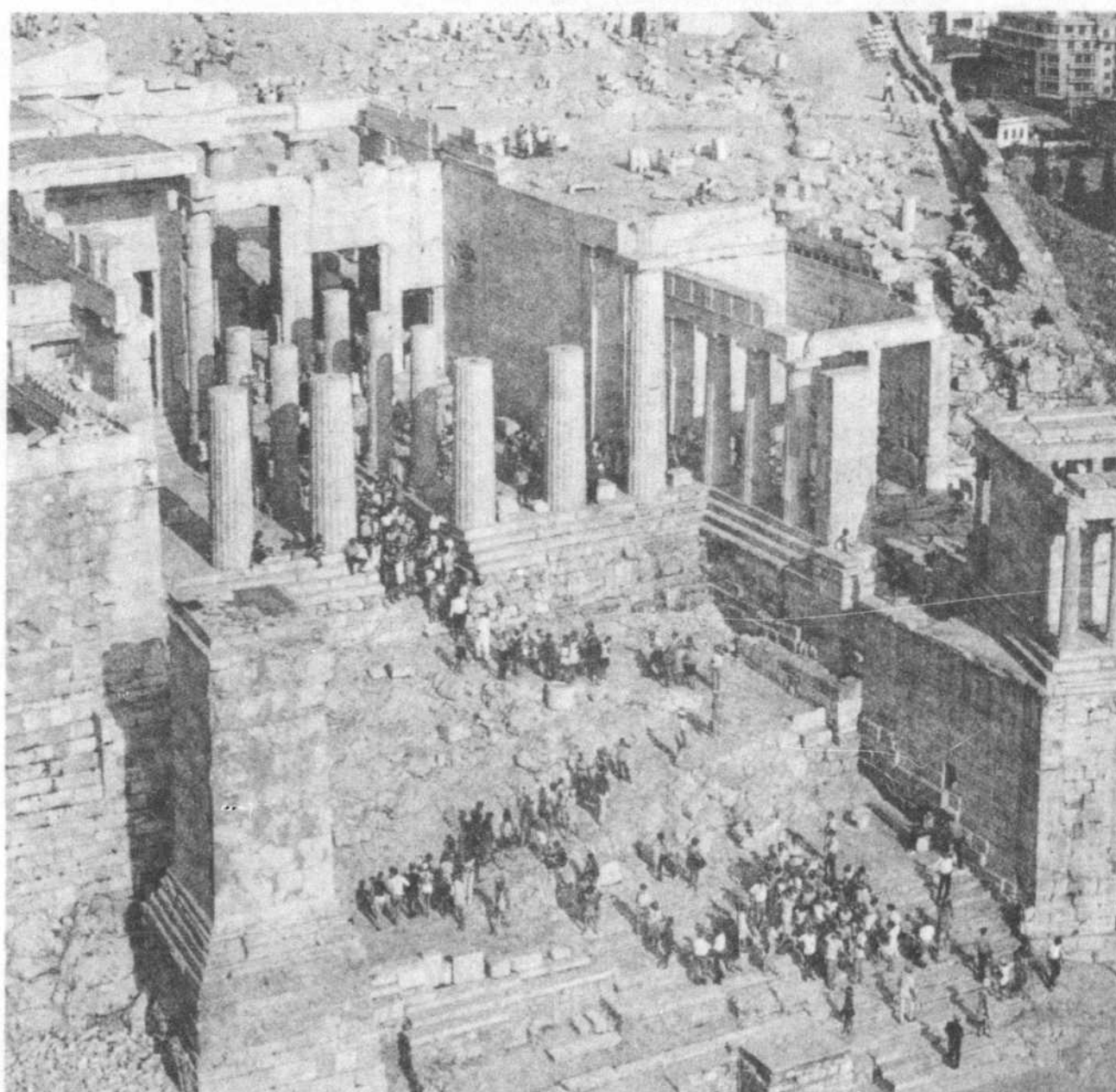
6 au 27 juillet - **\$869.**
Direction: Roland Boutaric et André Malavoy

FRANCE - ITALIE - SUISSE
Le tour idéal pour un premier voyage en Europe
Deux départs: 6 au 27 juillet (réservé aux jeunes)

27 juillet au 17 août -- **\$765.**
Direction: François Nicaise et André Malavoy

Départ sur demande

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL 107, P. Qué.
Tél.: 861-2485
La Maison aux milliers de références.



LES ESCALES D'ULYSSE

Circuits "Air-rail"
Air Canada et les Chemins de fer nationaux ont conçu une série de circuits "air-rail" au Canada et en Alaska. Les deux compagnies en pousseront particulièrement la promotion aux États-Unis en prévision de l'afflux touristique de l'été prochain.

Ces circuits prévoient le transport aérien par Air Canada à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, et le transport par train du Canadien National à travers les diverses régions touristiques. Un circuit comprend même le transport par bateau du Canadien National le long de la côte de la Colombie britannique jusqu'en Alaska.

Les dirigeants des deux compagnies voient dans cette entreprise commune un nouveau moyen de stimuler le tourisme au Canada. L'agencement des services aériens et ferroviaires facilite grandement l'accès de régions plus éloignées.

Les circuits offrent une grande variété, allant des vacances d'une semaine en Gaspésie à un voyage de 19 jours par train à travers le Canada (transport aérien dans l'un ou l'autre sens).

On a organisé des circuits dans les Maritimes, à Montréal, à Québec, à Ottawa, dans les Rocheuses, à Vancouver, à Kamloops, au lac Louise, à Banff et au Jasper Park Lodge.

Il y a également une croisière à bord du "Prince George", de Vancouver à Skagway, Alaska, et toute une gamme d'excursions qui peuvent s'insérer dans les divers itinéraires.

Inauguration le 9 avril de la route trans-sibérienne de Paris-Tokyo
Air France, première ligne aérienne de l'Europe occidentale autorisée à emprunter la route trans-sibérienne, inaugurerait cette liaison entre Paris et Tokyo le 9 avril.

Ce nouveau service permettrait aux voyageurs de partir de Tokyo le midi et d'atteindre Paris le soir même, après 13 heures, 35 minutes de vol et une escale d'une heure à Moscou.

De Paris, les vols partiront en fin d'avant-midi et arriveront à Tokyo le lendemain matin après 12 heures, 45 minutes de vol, plus l'escale d'une heure à Moscou.

La différence de temps de vol prévue à l'horaire est causée par les vents prédominants sur cette route. Les passagers faisant escale dans l'Union Soviétique n'auront pas besoin de visa de l'URSS.

La route trans-sibérienne est la plus directe entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Pour l'aller-retour, elle permettra une économie de six heures sur la route polaire et de 24 heures sur la route du Sud, toutes deux desservies par Air France.

Le nouveau service porte à neuf le nombre de vols effectués par Air France entre Paris et Tokyo, dont cinq continueront jusqu'à Osaka.

En plus des vols par la trans-sibérienne via Moscou, Air France assure deux liaisons par le pôle Nord via Ankorage et cinq par la route de l'Asie.

L'OEIL SUR LES ROUTES

La poterie indienne renaît à Sainte-Marie-aux-Hurons

La technologie indienne, oubliée pendant des centaines d'années, vient de renaître à Sainte-Marie-aux-Hurons, communauté ontarienne du 17^e siècle, située près de Midland. M. William Parker âgé de 64 ans, travaille à Sainte-Marie; il recrée les vases et les pipes en terre cuite que fabriquaient et utilisaient les Hurons, les Ojibwés, les Algonquins et d'autres tribus indiennes lorsque Sainte-Marie, premier établissement européen à l'intérieur du Canada, était en plein essor.

Membre de la nation Ojibwé, M. Parker a appris l'art de la poterie pendant son enfance, qu'il passa à la réserve indienne de Hiawatha. Le soir, un vieil oncle lui faisait le récit des faits historiques, des traditions et des légendes de la nation Ojibwé. Plus tard, ces récits lui revinrent à la mémoire lorsqu'il commença à collectionner des fragments de poterie dans les emplacements d'anciens villages indiens de l'Ontario.

Artisan et constructeur, M. Parker avait alors peu de temps à consacrer à l'étude de ces tessons de poterie noircis qui portaient des marques étranges. Toutefois son état de santé le força à prendre sa retraite il y a plusieurs années; il pouvait désormais consacrer tout son temps à la collection de fragments de poterie et à en étudier la fabrication.

Il mesure la courbe des fragments pour estimer les dimensions de toute la poterie. Il pulvérisa diverses sortes de pierre pour reproduire le mélange de pierre et d'argile que les Indiens utilisaient. Par la suite, il abandonna le tour de potier pour façonner des répliques entièrement à la main, d'après les techniques que son oncle lui avait jadis décrites. Sans l'aide de musées ou d'archives, sans avoir jamais vu une poterie intacte, M. Parker parvint à faire des répliques d'anciennes poteries avec une exactitude qui suscite l'étonnement et l'admiration des archéologues et des historiens. Ses répliques sont parfaites au point où il doit y apposer sa marque

pour indiquer que les pièces ne sont pas authentiques.

M. Parker n'est toutefois pas encore satisfait de ses connaissances des techniques et des traditions indiennes. Il lui arrive souvent de consulter des historiens, archéologues, anthropologues, ainsi que des archives.

Certaines personnes considèrent ces tessons comme d'insignifiants fragments de terre cuite, dit M. Parker, mais pour moi, les marques, les motifs et les formes font revivre un ancien mode de vie, les feux fumants et les bruits quotidiens de la bourgade; les chasseurs qui vont et viennent, les femmes qui s'affairaient aux champs, les hommes fumant la pipe et se livrant à divers jeux pour passer le temps au cours de l'hiver.

Avant la venue des Blancs, qui apportèrent des ustensiles de métal, l'art de la poterie était précieux et il se transmettait de génération en génération en histoires et en chansons. Ces dernières survécurent longtemps après que le métal eut remplacé la terre cuite.

La poterie n'avait pas que des fins utilitaires. Les pièces étaient décorées de marques qui avaient une signification culturelle. J'ai trouvé des tessons qui présentaient des signes de réparation; tout objet assez précieux pour être réparé minutieusement doit avoir été façonné avec soin.

M. Parker porte le nom indien de Wisheba, qui signifie celui qui travaille avec le feu — nom transmis à travers les générations de sa famille. Il est l'arrière-petit-fils d'Ephraïm Parker qui fut décoré pour ses actes de bravoure au cours du soulèvement de Louis Riel.

M. Parker est le point de mire des milliers de visiteurs de Sainte-Marie. Il travaille sous un abri de branches qu'il a confectionné de ses mains. Sa table de travail est une bille de cadre fondue. L'argile et les pierres dont il se sert proviennent de terrains situés tout près. Il façonne toutes ses poteries



entièrement à la main. Le four, construit de pierres recueillies des rivières voisines, est chauffé au bois. Les visiteurs regardent M. Parker à l'œuvre, lui posent une foule de questions, écoutant ses récits sur la vie indienne. Plusieurs restent des heures auprès de lui avant de poursuivre leur visite de Sainte-Marie. L'une des questions qu'il entend le plus souvent est si ses poteries sont à vendre; la réponse, c'est non.

Quelques-uns de ses visiteurs ne sont pas de simples curieux; de jeunes archéologues visitent Sainte-Marie souvent pour consulter M. Parker et le voir utiliser d'anciennes méthodes pour façonner des objets identiques à ceux qu'ils ont mis au jour au cours de leurs fouilles. Souvent, M. Parker peut éclaircir des détails qui les avaient laissés perplexes.

Les outils de M. Parker sont ceux dont on se servait au cours des siècles passés — des aînes et des pointes à tracer faites d'os d'animaux et de sabots de chevreuils. Quelques-uns sont des outils authentiques qu'il a trouvés sur l'emplacement d'anciennes

bourgades. Les autres, il les a façonnés lui-même. Il décore ses poteries de motifs qu'il trace avec l'ongle.

C'est la seule partie

qui ne soit pas authentique, précise-t-il, les marques d'ongle devraient être celles d'une femme, car c'était les indiennes qui faisaient les

poteries.

M. Parker ne fait pas que des poteries et des pipes. Il tisse des nattes avec l'enveloppe des épis de maïs et confectionne d'autres objets. Il moud du maïs à l'aide d'un gros galet et d'une pierre plate, fume et sèche le poisson.

Souvent M. Parker invite un visiteur à goûter le maïs ou un morceau de poisson. Il est particulièrement populaire auprès des jeunes qui savent apprécier son sens de l'humour.

Cela ne va pas sans risques, dit-il, parfois les enfants aiment trop le maïs et celui que j'ai moulu au cours d'une journée peut disparaître en un rien de temps.

Sainte-Marie, c'est pour moi la réalisation d'un rêve, dit M. Parker.

Au début, j'étais tout simplement curieux et je voulais avoir une poterie pour orner ma cheminée. L'intérêt que d'autres personnes y prenaient m'a grandement étonné. Après ma retraite, j'ai souvent

pensé à des moyens de produire des poteries en quantité ou d'y consacrer tout mon temps. Ce me fut impossible avant de venir à Sainte-Marie. Désormais, j'ai tout ce dont j'ai besoin et j'aime travailler sous le regard des visiteurs et leur raconter des histoires anciennes.

La plupart des visiteurs s'intéressent sincèrement à mes travaux et aux Indiens. J'espère que nous pourrions dans l'avenir présenter sur une plus grande échelle le génie de nos ancêtres et faire connaître leur culture aux Canadiens.

Sainte-Marie est une reconstruction fidèle du premier établissement européen à l'intérieur du Canada. Des Jésuites, des soldats et des laïcs s'y établirent en 1639 après un voyage long et ardu de 30 jours, effectué en canot, de Kebece. Ce fut un avant-poste de l'influence européenne et un centre important, ne le cédant à un moment qu'à Kebece. Fondé avant Montréal, Sainte-Marie abrita jusqu'à un cin-

quième de la population de la Nouvelle-France.

Sainte-Marie fut détruite par ses bâtisseurs en 1649, après que les Hurons eurent été décimés par les Iroquois. Deux décennies de travaux et d'étude effectués par des archéologues et des historiens ont précédé la reconstruction de Sainte-Marie. L'établissement s'élève aujourd'hui exactement comme il y a 320 ans, avec ses églises, ses étables, ses habitations, ses ateliers et ses fortifications qui firent l'émerveillement des Indiens.

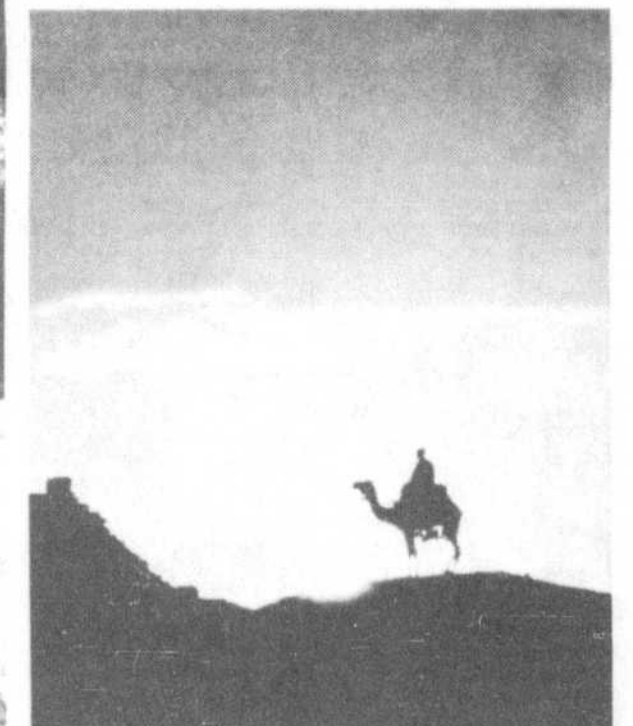
Dans un sens M. Parker poursuit l'œuvre des artisans qui braveront le danger, les privations et les difficultés pour bâtir Sainte-Marie. Il est le premier artisan du Sainte-Marie reconstruit mais pas le dernier. D'autres viendront plus tard; il y aura un forgeron et un menuisier qui travailleront avec des outils du 17^e siècle. Des Indiens viendront peut-être y fabriquer des canots d'écorce, l'embarcation qui facilita aux Européens l'accès à un vaste continent.



Espagne: guitares émouvantes de danseurs flamencos. 'Olé'.



Pittoresque marché aux poissons près de Lisbonne.



Trois pays. Deux civilisations. Trois cultures.

SAUF-CONDUIT par Éloi de Grandmont

TOURBEC: vacances étudiantes...

... et combien d'autres choses! Ainsi je m'amuse à collectionner les cartes postales et j'invite tous les lecteurs à en faire autant. O cartes postales passionnantes! O imagerie populaire et libre. O supériorité de la collection de cartes postales sur la collection de timbres: le timbre est un art de l'Etat, tandis que la carte postale est un art des Individus souverains. Nuance.

Je collectionne aussi les proverbes et j'en sais même quelques-uns par cœur. Tout cela pour en venir à Tourbec, qui est une idée ingénieuse, épatante et dépourvue d'intention de vil commerce. Si vous êtes rentier, dame patronnesse ou juge de n'importe quelle cour, ne pensez pas à Tourbec. Les programmes de voyages de Tourbec sont strictement réservés aux étudiants, aux jeunes, qui au cours de l'été qui s'en vient ont l'intention de voir du pays... à des prix défiant toute concurrence.

Qui a droit aux avantages offerts par Tourbec? Nous partons, m'a dit monsieur Jean Pelletier, que je conseille à tous les jeunes de consulter, parce que c'est une personne sage et pondérée, nous partons, dit-il, de la "notion d'affinité". En pratique, que veut dire ce langage? Il faut d'abord être étudiant "au" Québec et non pas obligatoirement étudiant "du" Québec. Autrement dit, si vous êtes d'origine japonaise ou d'origine ontarienne, si vous poursuivez vos études "au" Québec, vous avez droit aux faveurs de Tourbec. Autrement, pas.

Si vous êtes un ancien, un diplômé de l'Université de Montréal ou de l'Université Laval, pas question. A bas, les vieux!

Si vous êtes professeur, non. Sauf dans certains cas où les voyages doivent être guidés pour être profitables, guidés par un spécialiste, bien entendu.

Tous les étudiants sont éligibles: Universités-Secondaires-CEGEP. Je voudrais vous assurer du sérieux de Tourbec, autrement dit du Bureau de Tourisme des Etudiants du Québec, corporation publi-

que sans but lucratif, créée en 1964 par l'Union Générale des Etudiants du Québec.

Je cite: ce Bureau est chargé "de l'organisation des voyages des étudiants québécois au Québec et à l'étranger; de l'accueil des étudiants étrangers au Québec et de l'organisation de leurs voyages ou de leurs séjours en groupe ou individuellement."

Ici, il faut absolument que je place un des proverbes préférés, qui nous vient de Roumanie:

"Jeune près de jeune, comme paille près du feu."

Et j'ajoute tout de suite:

"Que je voudrais avoir encore vingt ans..."

L'explication du succès de Tourbec, vous l'avez là. Je veux donner des chiffres à présent, pour appuyer ce que j'écris.

Nombres d'étudiants voyageant en Europe sur des vols Tourbec.

En 1966: 164.

En 1967: 248.

En 1968: 1167.

En 1969: 2080.

Ces chiffres me sont confirmés par Claude Grégoire et par un dépliant distribué par la compagnie Air Canada. Il serait trop long et un peu fastidieux d'entrer dans le domaine des prix. Ils sont fantastiques. Si vous êtes jeunes, si vous aimez les voyages, si vous vous souvenez du vieux proverbe:

"Les voyages forment la jeunesse et déforment les pantalons." (Seul inconvenient!)

... vous partirez, cet été.

Conclusion: tout cela est pour dire que vous m'envoyez une carte postale et que cette carte postale qui comportera un proverbe du pays que vous aurez visité, sera chère à mon cœur d'enfant et de collectionneur.

Tourbec offre du travail d'été à plus de vingt-cinq étudiants. C'est pas chouette, ça?

A la Sabena

Pour les compagnies aériennes, l'été commence le 1^{er} avril pour se terminer le 31 octobre. C'est au cours de cet "été", long de sept mois, que sont en effet traditionnellement renforcés la plupart des services aériens, afin de permettre aux nombreux touristes, en quête d'évasion et de soleil, de gagner les lieux où ils passeront leurs vacances. En ce qui concerne la Sabena, deux innovations marqueront l'entrée en vigueur de ces horaires d'été 1970.

Monrovia, la capitale de la république africaine du Libéria, viendra s'ajouter au nombre des escales desservies par la compagnie nationale belge. Cette nouvelle escale sera reliée une fois par semaine à Bruxelles, en prolongation de la liaison Bruxelles-Las Palmas/Conakry, à l'aide d'un Boeing 727.

Les vacances Alitalia ont plus à vous offrir

Fado, Flamenco et Fès

3 semaines au Portugal, en Espagne et au Maroc à partir de \$680 y compris billet d'avion aller-retour de Montréal.

Ceux-là mêmes qui vous ont apporté une réduction des tarifs transatlantiques vous apportent maintenant des vacances plus avantageuses. Prenez comme exemple ce voyage de 3 semaines et de 3 pays. Au Portugal, en Espagne et au Maroc, Alitalia vous apporte de nombreux extra.

En fait, nous faisons preuve d'extravagance.

Vous vous attendez bien sûr à voir Lisbonne, Madrid et Séville, le Prado, Casablanca, Fès et Tanger. Mais que pensez-vous des vestiges d'une ville romaine, d'une superficie de cent acres?

Ou de la "Serre" où s'abrite une forêt tropicale. Ou d'un musée de carrosses royaux.

D'un château des contes de "Mille et une nuits" avec mosaïques d'or et harem.

D'habitations troglodytiques de Gitanes.

Du fado mélancolique au Portugal, du flamenco fascinant en Espagne.

D'une cathédrale avec 750 vitraux (comptez-les).

D'un caravansérail du 17^e siècle.

Ces quelques exemples vous donneront une idée de ce que nous voulons dire par vacances plus avantageuses. Vacances Alitalia qui vous feront connaître deux continents, trois cultures et une douzaine de villes captivantes.

Et tout est inclus. Billet d'avion. Chambre d'hô-

tel avec bain ou douche. Tous les repas sauf six environ. Excursions et transport à terre par autobus de luxe.

Pour connaître l'itinéraire complet, le nom des hôtels, la durée de votre séjour à chaque étape, envoyez-nous le coupon ci-joint.

Ou mieux encore, rendez visite à votre agent de voyages et demandez-lui de retenir votre place.

Alitalia



Alitalia, section voyages organisés 2055, rue Peel, Montréal 110, Qué.

Veillez m'envoyer tous les détails sur vos vacances plus avantageuses au Portugal, en Espagne et au Maroc.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Agent de voyages _____

NOUVELLE ECOSSE

LE PARADIS MARITIME DU CANADA

GRATIS Pour tous les détails sur les possibilités de vacances reposantes au bord de la mer, lisez les 32 pages, en couleur, de la brochure sur la Nouvelle-Ecosse. Ecrivez, téléphonez ou venez au bureau le plus proche.

Bureau du Tourisme de la Nouvelle-Ecosse
A. Macdonald, C.P. 3500, Station "B",
Montréal, P.Q. (bureau situé dans la Gare
Centrale) Tél. (514) 878-9746

A. Halliday, C.P. 130, Halifax,
Nouvelle-Ecosse

Non _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

LE PASSEPORT PARFAIT POUR
LE PLAISIR DE VOYAGER

Succursale
LAVAL
CENTRE LAVAL
SORTIE 7 AUTOROUTE
688-5310

Pour d'inoubliables vacances aux pays du soleil

VOYAGES TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 HRES

ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 HRES

Succursale
LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777

Premier hôtel Hilton avec casino aux Antilles françaises

LA MARTINIQUE...

pays merveilleux

par Urgel Lefebvre



Je n'ai pourtant pas rêvé? Avant de me retrouver dans ce décor de neige sale, de grisaille et de pluie, j'étais bien dans une petite île baignée de soleil, sur le bord d'une mer dont les eaux intensément bleues avaient parfois des reflets d'émeraude. Je venais bien de prendre un bain tiède et agréablement salé et je me souviens même que j'avais enfoncé mes orteils dans un beau sable fin et doré.

Non, je n'ai pas rêvé car là où je me trouvais il y avait aussi un de mes compatriotes que le vin avait rendu joyeux et qui, se croyant drôle, agaçait tout le monde avec ses bouffonneries. Il avait le verbe haut et semblait un conquérant prenant possession de nouveaux territoires. Peut-être se prenait-il à ce moment précis pour Christophe Colomb découvrant La Martinique lors de son quatrième voyage. Il ne parvenait pas cependant à briser l'enchantement dans lequel je me trouvais intérieurement, presque à la frontière entre le conscient et le subconscient.

J'étais entouré d'amis nouveaux qui venaient de New York, de Paris, de Toronto, du Québec et d'un peu partout à travers le monde. Et parmi ces amis nouveaux se trouvait une charmante Parisienne qui nous invitait à visiter sa boutique de tapisseries près des Tuileries et que j'invitais de mon côté à visiter Terre des hommes.

Non, c'est un rêve! nous sommes à la mi-mars et l'endroit où l'on nous sert un continué buffet est couvert, comme le préau d'une école, mais ouvert aux quatre vents — des vents tièdes qui viennent de temps en temps amortir le

feu d'un soleil brûlant. Le ciel est d'un bleu pur, mais des nuages s'y accumulent continuellement pour masquer le soleil trop plein d'ardeur qui les crève. Et c'est l'ondée bienfaisante.

Le soir est d'une tendresse à faire mal et un spectacle de sons et lumières nous est présenté. Le clou du spectacle: un extrait de Hair. Maintenant, tout s'explique. J'étais parti!

J'étais parti... mais d'une façon bien classique, sur les ailes d'Air France. J'avais rejoint à l'aéroport Kennedy de New York un groupe de journalistes américains et canadiens, invités à l'inauguration du Martinique Hilton, à Fort-de-France. Du même coup nous étions invités à visiter, dans le sud de l'île, le nouveau Club Méditerranée inauguré en décembre dernier.

Dans un Boeing 707 International, le parcours New York — Pointe à Pitre se fait avec tout le confort que l'on puisse imaginer pour l'instant. En cours de vol, nous faisons la diététique gastronomique sur nos tables individuelles forcément minuscules. Et cela contribue déjà à nous transporter dans un autre pays: celui de notre enfance.

Le menu est impressionnant: Saumon froid à la Parisienne — Poularde poêlée Argenteuil — Riz Valenciennes — Fromage — Pâtisserie — Café de Colombie. Et l'on nous présente ce menu orné d'une reproduction de "Cyprès Blanc 1957" de Prassinos.

A Pointe-à-Pitre, nous foulons le sol français de la Guadeloupe et déjà des musiciens

martiniquais sont là pour nous accueillir avec guitare et "ti bois". L'escale est d'une heure.

Nous reprenons notre vol, à destination du Lamentin, et La Guadeloupe disparaît, telle une constellation, dans la nuit tombante où le ciel a rendez-vous avec la mer.

Naissance soudaine d'une autre constellation. C'est La Martinique. Des lueurs d'incendie nous indiquent que l'on a commencé dans l'île la cueillette de la canne à sucre, car avant de couper celle-ci, on met le feu à la plantation pour faire disparaître toutes les feuilles et ne laisser que les tiges.

Nous voici arrivés à La Martinique. Chanteurs et musiciens nous accueillent à l'aéroport du Lamentin en nous répétant à satiété cette phrase modulée sur tous les tons: "Nous sommes à La Martinique, pays merveilleux".

L'autoroute sur laquelle nous nous engageons en autocar nous donne l'impression première d'être dans une contrée en plein développement. Cette autoroute, dont un embranchement aboutit à l'aéroport international du Lamentin, relie Fort-de-France, sur la mer des Antilles, à Trinité, sur l'océan Atlantique.

La végétation tropicale s'estompée dans le soir et, pour nous qui venons d'un pays enneigé, l'air est agréablement tiède, quoique chargé d'une grande humidité. Nous ne comprenons pas trop bien encore ce bond que semble avoir fait pour nous la nature en vue

de nous offrir aussi brusquement l'été après l'hiver, sans transition aucune.

Comme des enfants nous nous montrons les uns aux autres des cocotiers, des bananiers, des champs de canne à sucre, des plantations d'ananas que le soir enveloppe peu à peu. Puis nous traversons Fort-de-France qui, avec ses rues étroites, sa Place de la Savane et son Fort Saint-Louis, ressemble à quelque vieux quartier de Québec où l'on se serait amusé à mêler des éléments de la haute-ville et de la basse-ville. Notre guide nous annonce que nous reviendrons de jour à Fort-de-France pour visiter ses boutiques françaises, son marché public en pleine activité, sa rade où se balancent des voiliers, sa grande place où domine la statue en marbre de Josephine.

Encore cinq minutes de route en autocar et nous voici rendus à destination, au milieu d'un jardin tropical en voie d'aménagement. Une palmeraie royale encercle la masse blanche du Martinique Hilton assis sur un rocher haut de 19 mètres surplombant la baie de la Batelière.

Ici a zot a caille zot

Tout le personnel de l'hôtel nous attend sur le portique et dans le hall pour nous souhaiter la plus cordiale bienvenue. Des créoles au costume haut en couleurs et portant la coiffe en madras artistiquement nouée forment une double haie pour présenter aux visiteurs des rafraîchissements: jus d'orange et autres fruits de l'île, rhum blanc, cocktails du planteur et autres boissons de l'île aux fleurs, sans oublier l'eau de Didier pour les estomacs délicats.

Puis c'est la dégustation de spécialités créoles et françaises dans le restaurant très élégant de l'hôtel, le "Belain d'Esambuc". Le nom de ce restaurant rappelle que La Martinique fut colonisée en 1635 par le chevalier Belain d'Esambuc qui en prit possession au nom du roi de France.

Nous gagnons finalement nos chambres. L'hôtel en compte 154, chacune munie du téléphone, de la radio, d'une salle de bains avec baignoire et douche, d'un balcon donnant sur la mer. Toutes sont climatisées par réglage individuel. Bref, tout le confort des grands hôtels. Et tous les services, y compris le petit déjeuner servi dans votre chambre.

L'hôtel, en forme de U, coiffe une falaise haute d'une centaine de pieds. Du balcon de la chambre que l'occupe, je vois, outre la mer, les deux sommets appelés Pitons du Carbet, de même qu'une partie des jardins fleuris de l'hôtel. Je descends prendre mon petit déjeuner avec les autres sur la Terrasse des Boucaniers d'où l'on voit en contrebas la terrasse de la piscine d'eau douce d'où partent les escaliers menant au débarcadère et à son snack-bar, "Le Balaou" (nom d'un poisson local). C'est sur tout cela que s'ouvre le hall d'entrée, de sorte qu'en entrant dans l'hôtel un vent rafraîchissant nous arrive de la mer des Antilles que l'on aperçoit tout au fond.

Un casino disposant de sa propre entrée, mais relié à l'hôtel, ouvrira incessamment ses portes. Ce sera le premier casino des Antilles françaises. Une piscine d'eau salée sera prochainement aménagée dans la mer et il est question d'un terrain de golf dans les environs. Déjà l'hôtel offre, outre le tennis, la pratique, sous le contrôle de

moniteurs qualifiés, de la plongée, du ski nautique, de la voile, de la chasse sous-marine.

Il y a aussi des excursions dans l'île, par des chemins en lacet, soit pour visiter les ruines de Saint-Pierre, ville qui fut détruite par une éruption du mont Pelé, en 1902, soit pour voir l'endroit où est née, à La Pagerie, Marie Joséphine Rose Tascher, qui fut un temps l'épouse de Napoléon Bonaparte et impératrice de France.

Où bien c'est un village de pêcheurs que l'on visite pour acheter des lambis (conques). Ces pêcheurs vendent aussi les langoustes que l'on retrouve dans plusieurs plats relevés créoles qu'accompagnent d'autres spécialités savoureuses: crabes farcis, coeurs de cocotiers (chou coco), christophines au fromage râpé, cuites au four et riches en beurre.

L'ouverture officielle

Le Martinique Hilton, le plus récent des hôtels Hilton International construit aux Caraïbes, a été inauguré le 18 mars 1970, mais il avait reçu son premier client en février. Le nouvel hôtel est le 49e édifié par Hilton International. C'est le onzième hôtel Hilton dans les Caraïbes.

La Société Hilton International, filiale à part entière de la Trans World Airlines depuis le 9 mai 1967, avait été fondée en 1949, comme filiale de Hilton Hotels Corporation, et était devenue autonome en décembre 1964. Sa fusion avec T.W.A. ne concerne pas Hilton Hotels Corporation qui, créée en 1946, exploite 65 hôtels sur le continent américain.

Hilton International gère actuellement 51 hôtels dans 33 pays (48 villes), a 7 hôtels en construction et 13 en développement. Son accroissement rapide apparaît de façon frappante lorsqu'on compare les \$2.294.342 de revenus en 1950 aux revenus de \$190.785.400 en 1969.

Avec le Martinique Hilton, c'est un nouvel hôtel qui s'ajoute.

Dernier appel! EUROPE

10 pays: le 13 à Fatima etc... 10 au 31 mai: \$895.

AGENCES FRANCISCAINES 500, 8e ave Québec (523-0031)

Un seul pays - et c'est assez... si c'est la France

TOUR DES PROVINCES DE FRANCE

10 - 31 mai \$796, tout compris

Direction personnelle: André Malavoy

• Choix judicieux d'étapes au bord de la mer, en montagne, dans les campagnes ou les villes d'art. 9 hôtels seulement (tous de 1ère classe) pour 3 semaines. Rien de commun avec les horribles 1ère classe pour 3 semaines. Rien de commun avec les courses harassantes et superficielles si souvent proposées.

• Sans quitter le même pays, le voyage le plus complet et le plus varié. Visites, promenades, repos, repas gastronomiques, conférences quotidiennes.

• Contrairement à ce qu'on pourrait penser (vu la langue commune) un tour organisé s'impose plus encore pour la France: caractère secret du pays, richesses cachées, difficulté du choix des hôtels, importance décisive des commentaires.

Même tour en juin et septembre

Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
Tél.: 861-2485

Qui dit voyages dit MALAVOY!

joute à la liste de Hilton Reservation Service (HRS) qui en compte maintenant 160 (hôtels Hilton ou affiliés) à travers le monde. Le réseau de ce service s'étend à 364 villes. Le nombre des réservations faites par lui est passé de 10.000 en 1955 à 160.000 à l'heure actuelle.

Géré par la Société Hilton International de New York, le nouvel hôtel de La Martinique appartient à la Société hôtelière et touristique martiniquaise dont le président est M. Roger Albert. Conçu par les architectes Warner Burns Toan Lunde de New York, et construit par Jean Ltee de Montréal, le Martinique Hilton a pour directeur un ancien directeur adjoint du Reine Elizabeth de Montréal, M. Jean Y. Le Goff, de nationalité française.

M. Le Goff qui avait fait venir Frantz Pavan et ses musiciens du restaurant La Popina pour assurer le succès de l'inauguration, n'a pas caché qu'il aimerait recevoir beaucoup de touristes du Canada, en particulier du Québec, étant donné le caractère français de la Martinique.

Au club Méditerranée

Déjà, au Club Méditerranée Les Boucaniers, ouvert le 19 décembre dernier, les Canadiens (français surtout) sont en plus grand nombre que les Français et presque aussi nombreux que les Américains.

De plus le système propre à ces "villages" du tarif uniforme pour tous (boissons exceptées) fait que les gens se côtoient davantage, forment des cercles d'amis autour d'une même table et se rapprochent de la nature.

La pratique des sports, sous le contrôle de moniteurs qualifiés, est également comprise dans ce tarif uniforme. Ces sports vont du réveil muscu-

laire et du tennis jusqu'à la plongée sous-marine, en passant par le judo, le yoga, la voile et le ski nautique. L'équipement est fourni, à l'exception des raquettes de tennis.

Chaque semaine trois spectacles sont montés par les G.O. (gentils organisateurs) et présentés aux G.M. (gentils membres) du village des Boucaniers qui comprend 600 lits répartis dans des bungalows en l'éton, tous climatisés.

La bonne marche de l'établissement est assurée par 83 G.O. et un personnel de 287

employés trouvés sur place. On juge tout de suite de l'importance économique des grands établissements touristiques dans un petit territoire comme La Martinique.

Présentement, par suite d'une fusion avec la Compagnie européenne de tourisme, le Club Méditerranée possède une soixantaine de villages touristiques, notamment sur les bords de la Méditerranée, à Agadir, aux Baléares, en Israël, en Roumanie, en Bulgarie, en Italie, en Corse et aux Antilles françaises.

• L'hôtel Martinique Hilton occupe un emplacement de 18 hectares, tout près de la Batelière, à environ un kilomètre de Fort-de-France, la capitale de l'île. Le bâtiment, en forme de U, surplombe une falaise de trente mètres au-dessus de la mer des Caraïbes.

• Un menu impressionnant pour tous: saumon froid à la Parisienne, poularde poêlée Argenteuil, riz Valenciennes, fromages, pâtisseries, café de Colombie est servi durant le vol d'Air France.

• Tennis, plongée sous-marine, judo, yoga, voile, ski nautique... comptent parmi les sports que vous pourrez pratiquer.

• Le Club Méditerranée possède une soixantaine de villages touristiques.



Vous allez à l'Expo 70? Passez donc par la Russie; c'est le chemin le plus court et le moins coûteux pour vous rendre à Osaka par l'Europe. Faites de votre visite à l'Expo universelle cette année un voyage autour du globe. Admirez le folklore et les splendeurs du pays le plus vaste au monde, patrie d'une centaine de peuples.

Si vous aimez les danses endiablées, une croisière sur la Volga, les traditions centenaires, les plages baignées de soleil, les grands espaces, les hôtels luxueux et le renouveau constant, les pays de l'Union soviétique sont tout désignés pour vos prochaines vacances.

Intourist se fera un plaisir de vous indiquer plus d'une centaine de routes qui vous permettront de parcourir l'URSS dans tous les sens. Nous vous fournirons les itinéraires et vous renseignerons sur les conditions de logement, les terrains de camping, la location de voitures, les dates des festivals traditionnels, les croisières... enfin, sur tout ce que vous pouvez imaginer.

Pour vous renseigner davantage sur les endroits que vous devriez visiter en URSS, il suffit de nous téléphoner ou de nous envoyer le coupon ci-dessous. Vous recevrez notre documentation en français ainsi que nos récentes brochures en couleur: "How to Reach Expo 70 Via the Soviet Union" et "Visiting the USSR in 1970".

Intourist



Leonid G. Korsik
Directeur au Canada, Intourist
2020, rue Stanley, Montréal 110, P.Q.

Veuillez m'expédier vos brochures en couleur.

NOM _____

ADRESSE _____



De la Terrasse des Boucaniers du Martinique Hilton, on a une vue magnifique sur la mer des Caraïbes, l'ensemble de la piscine d'eau douce et le débarcadère.



La Renault 10.

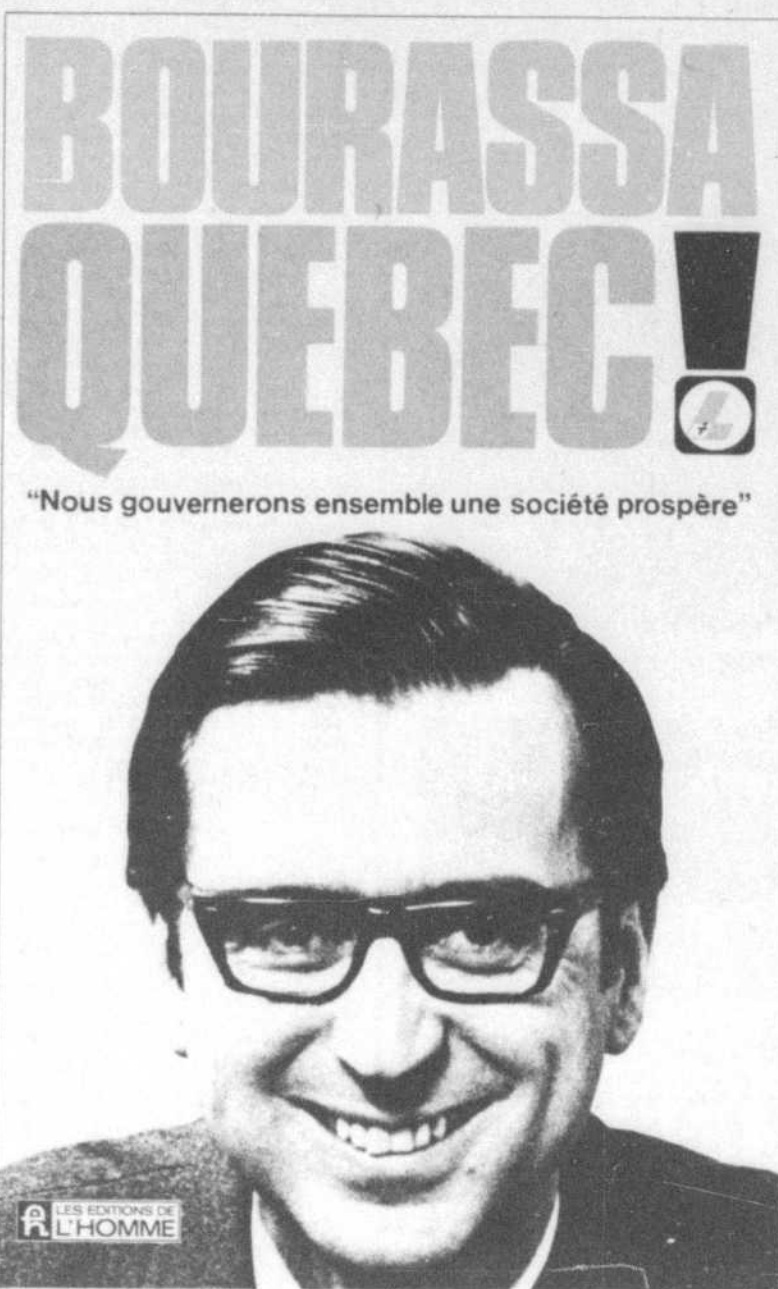
En Europe, le plus agréable chemin d'un point à un autre se fait en Renault.

Une Renault toute neuve, c'est le moyen le plus confortable de visiter l'Europe, tout en économisant. Allez où bon vous semble. Sans vous soucier d'un horaire. Vous pouvez, avant votre départ, acheter une Renault à partir de \$1.203 (prix hors taxes), et Renault se chargera de vous la ramener au Canada. Ou encore, vous pouvez en louer une à partir de \$23.00* par semaine, kilométrage illimité. Pour tous renseignements, envoyez le coupon ci-contre dès aujourd'hui.

RENAULT SERVICE OUTRE-MER MD-6
C.P. 6400, Montréal (Québec)
Veuillez m'adresser une documentation complète sur vos conditions de vente et de location.

NOM _____
ADRESSE _____
TEL. _____
VILLE _____ PROVINCE _____

*Renault 1 louée pour 6 mois.



"BOURASSA/QUEBEC" présente les lignes de force de la pensée politique de Robert Bourassa.

Il traite des problèmes les plus importants de la vie politique actuelle, au moment où le Québec s'apprête à prendre des décisions fondamentales.

Robert Bourassa, le chef politique, précise sa vision de l'avenir en indiquant les solutions qu'il préconise pour ramener la prospérité au Québec.

 LES ÉDITIONS DE
L'HOMME